la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
SAMEDI **15** MARS 1975,
91e ANNEE, No 63,
220 PAGES, 12 CAHIERS

DERNIÈRE ÉDITION 35¢
ABITIBI/CÔTE-NORD 35¢

METEO

Nuageux, se dégageant par la suite. Venteux.
Minimum 13° — Maximum 23°
Demain : ensoleillé.
Détails à la page A 2.

Fraudes fiscales de la mafia à l'abri du fisc

par Michel AUGER

Le fameux Projet B de l'Unité d'enquête sur le crime organisé, qui a occasionné de nombreux problèmes "administratifs" aux policiers qui ont travaillé à ce dossier, avait démontré, en 1973, que de fortes présomptions de fraude fiscale existaient contre près de 300 personnages liés de près ou de loin au monde interlope.

C'est ce qu'a révélé hier devant la Commission de police du Québec, qui enquête sur la demande de destitution du directeur-adjoint André Guay de la police de la CUM, l'expert comptable Jean Provost, qui a collaboré étroitement durant quatre ans avec les enquêteurs de la police de la CUM et de la Sûreté du Québec.

M. Provost, un comptable spécialisé dans les dossiers d'impôt sur le revenu, a expliqué au juge Roger Gosselin et au commissaire Roméo Courtemanche qu'il avait acquis la certitude que plusieurs dossiers impliquant des personnages du crime organisé révélaient des cas de fraudes qui n'ont jamais fait l'objet de poursuites.

Il a continué sa déposition en racontant que c'était principalement à l'aide des comptes de banques des individus sous enquête qu'il avait pu découvrir des échanges de sommes d'argent importantes entre les divers individus liés au crime organisé.

Invité à donner les noms de certains des personnages sur lesquels il avait fait enquête, M. Provost a paru nerveux et a demandé au juge la protection de la cour, "car je ne sais pas si je peux les nommer ici".

Finalement, le procureur de M. Guay, Me Phillipe Gélinas, lui a demandé de produire une liste "confidentielle" des noms des individus sous enquête.

Un autre témoin appelé par le pro-

Voir FRAUDES, page A 2

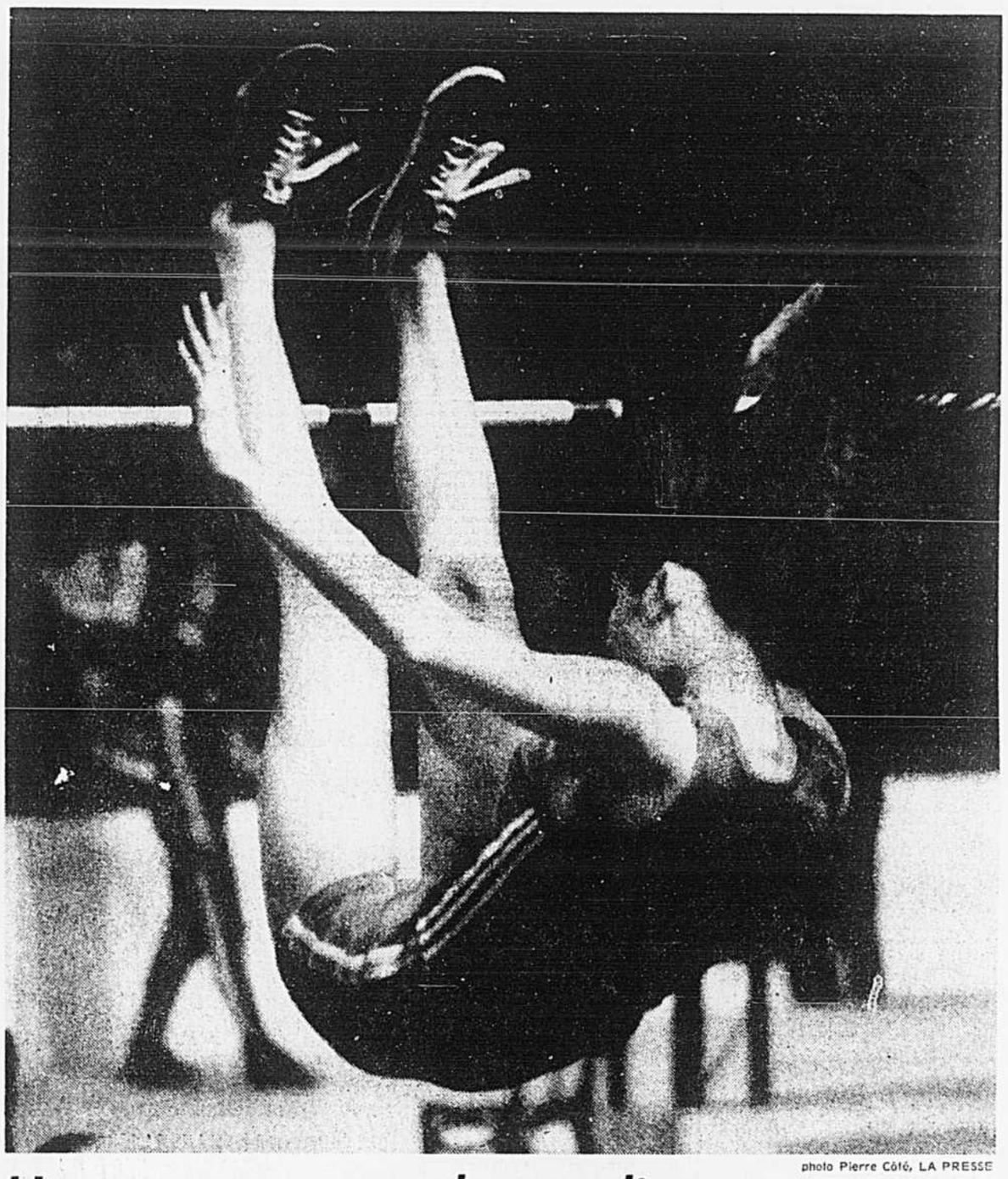

photo Pierre Côté, LA PRESSE

Un nouveau record canadien

Debbie Brill en pleine envolée vers un nouveau record canadien du saut en hauteur. Performance qui lui vaudra le titre de l'athlète féminin par excellence de la soirée et le trophée LA PRESSE qui s'y rattache. Le Canada a gagné par 107-105 contre l'Allemagne fédérale.

— *Autres informations et photos en page B 1*

Portugal : des airs de Démocratie populaire

par Pierre SAINT-GERMAIN
envoyé spécial de LA PRESSE

LISBONNE — La nationalisation des banques portugaises a semblé donner hier à Lisbonne, pour la première fois depuis la révolution de l'oeillet en avril 1974, le visage d'une véritable capitale de république populaire.

Ce nouvel accès de fièvre socialiste a entrainé dans les rues du centre de la ville, en fin de matinée et en soirée, des milliers de personnes qui agitaient des drapeaux rouges et scandaient: "A bas les monopoles".

Un groupe de jeunes caissières qui se trouvaient à mes côtés criaient à tue-tête: "La banque est maintenant au peuple".

Des écriteaux portant ce slogan étaient collés aux vitrines des établissements bancaires qui, aujourd'hui, rouvrent leurs portes pour la première fois depuis la tentative manquée de coup d'état contre-révolutionnaire, mardi de cette semaine.

L'avenue de la Liberté, espèce de Champs Elysées, était sillonnée par des automobilistes qui klaxonnaient à qui mieux mieux et dont plusieurs arboraient des emblèmes frappés de la faucille et du marteau.

Ces manifestations enthousiastes témoignent du virage à gauche que vient de prendre le Mouvement des forces armées à trois semaines des élections du 12 avril qui doteront le pays d'une Assemblée chargée d'élaborer une Constitution.

La bourgeoisie semble paralysée, ou faire le mort, à la suite de l'échec du putsch du 11 mars et des arrestations qui l'ont suivi.

Dans un restaurant huppé, j'ai croisé en fin de soirée des industriels complètement affolés. "On nous impose la démocratie", a maugréé l'un d'entre eux, qui était accompagné d'une vieille mondaine égrenant son collier de perles.

Le décor dans lequel se déroule la

Voir PORTUGAL, page A 2

AUJOURD'HUI

La session débutera dans un climat politique pourri — page A 8

Fin du conflit à Sainte-Justine — page A 3

Trudeau rentre avec... des promesses — page A 5

L'enquête Cliche aura trouvé autant de questions que de réponses — page A 7

SOMMAIRE

Arts et Lettres : D 1 à D 20
Bandes dessinées : E 14
Bâtir au Québec : F 2
Bricolage : F 1
Bridge : E 16
Cinéma : D 10
Décès, naissances, etc. : H 22, H 23
Echecs : E 16
Economie : A 10 à A 15
Editorial : A 4
"Etes-vous observateur ?" : H 17
Horoscope : C 2
Informations étrangères : A 9, C 4, C 5
Informations nationales : A 8
Jardins et maisons : F 1
La grille des mordus : E 14
L'énigme de la semaine : E 16
Les maux de notre langue : E 21
Loisirs et récréation : E 14, E 15
MARILYN : H 1
Médecine d'aujourd'hui : C 2
Mon Oeil sur Montréal : C 3
"Mot-mystère" : E 14
Mots croisés : H 2
Nos amies les bêtes : H 12
Petites annonces : F 3 à F 8, G 1 à G 8, H 1 à H 23
Radio et télévision : D 13, D 19
Sciences : E 17
Sports : B 1 à B 7
Timbres : E 16
Vacances-voyages : E 1 à E 13
Vivre aujourd'hui : C 1 à C 3

Spinola en quête d'une terre d'asile — page A 9

Grandeurs et misères du Mouvement Desjardins — page A 11

Finlande : un pays pauvre que l'on aime ainsi — cahier E

André Brassard et "la maison de Bernard" — cahier D

Québec, colosse aux pieds d'argile
Une bonne partie du Québec, qui constituait jadis le lit de la mer de Champlain et de la mer de Laflamme, est une zone favorable aux glissements de terrain. Ils sont nombreux et tournent parfois à la catastrophe. Divers moyens permettraient de les prévenir.
— page E 17

A Sainte-Eulalie, tout le monde d'accord — page C 1

LUNDI

Prolongement normal de la politique étrangère canadienne, l'aide au développement international qui atteindra le milliard pour l'exercice 1975-76, n'a pas jusqu'ici reçu l'attention qu'elle méritait. Parce que l'Agence canadienne de développement international, qui en est l'agent répartiteur, est emprisonnée dans des structures hermétiques et ne bénéficie pas de l'éclairage public des discussions parlementaires.

Dans une série de trois articles, dont le premier paraîtra lundi, notre reporter Fernand Beauregard explique la décision du Canada de se lancer "à bride abattue" dans l'aventure de l'aide étrangère, dresse un tableau de l'ACDI, responsable de la répartition de cette aide, et finalement évoque en les commentant les vives critiques qui assaillent l'ACDI et son président depuis quelques mois.

L'amour obtient droit de cité

par Claude TURCOTTE

L'amour est toujours officiellement interdit à LG-2, mais après plusieurs mois de coexistence, hommes et femmes en sont arrivés à des relations beaucoup plus détendues et normales.

L'été dernier, quand le premier petit groupe de filles a fait son apparition sur le chantier, on a pensé qu'il fallait assurer la séparation des sexes en appliquant des règles d'une rigueur digne des couvents d'autrefois.

Quelques semaines plus tard, LA PRESSE avait fait écho à la colère d'une trentaine de travailleuses, qui trouvaient cette vie de couventines exagérée.

Mais les choses ont bien changé. Il y a présentement une soixantaine de filles qui travaillent à LG-2, infirmières, secrétaires et employées des cuisines.

Il y a en outre à Radisson, petite ville de roulottes sise à trois milles du camp, une centaine de familles, celles des cadres du chantier.

Certaines parmi les épouses travaillent et un bon nombre des autres s'occupent durant leurs loisirs d'activités sociales, de telle sorte que l'on sent davantage maintenant

Voir INVITATION, page A 3

LA BAIE JAMES

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Souvent après le repas, garçons et filles s'attardent à la cafétéria autour d'une tasse de café. Mais tous les garçons attendent de savoir qui sera le chanceux qui se fera inviter au Club Fémina.

mini-loto

TIRAGE 50
VENDREDI
14 MARS 1975

85998
5998
998

31 Séries émises—90,000 chacune
POSSIBILITÉ DE :
31 GAGNANTS DE $5,000.
248 GAGNANTS DE $500.
2511 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

50e COURSE — 13 MARS 1975

		PRIX
ORDRE:	$2,341.30	54
DÉSORDRE:	65.10	1941

VENTES TOTALES: $526,791.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
1	10	8	3

Goyer informé par lettre du scandale du dragage ?

d'après la Presse canadienne

Malgré les dénégations du ministre des Approvionnements, M. Jean-Pierre Goyer, qui a déclaré, hier, n'avoir jamais été mis au courant du scandale du dragage du port de Hamilton, en 1972, alors qu'il occupait le poste de Solliciteur général du Canada, un membre de son cabinet avait bel et bien été saisi de l'affaire.

C'est en tout cas ce qui ressort des déclarations diverses faites hier et jeudi soir dernier aux Communes relativement à ce qu'on peut appeler le "scandale du dragage" dans lequel sont impliquées jusqu'à maintenant 19 personnes et une douzaine de compagnies accusés d'avoir conspiré en vue de frauder le gouvernement fédéral dans des contrats de dragage.

L'Opposition conservatrice a en effet révélé l'existence d'une lettre qui aurait été adressée en septembre 1972 au ministre Goyer par le contrôleur de la ville de Hamilton, M. James Campbell, et dans laquelle ce dernier lui faisait part des irrégularités présumément commises dans le port de cette ville.

D'après une courte enquête faite par le ministère de l'actuel Solliciteur général, M. Warren Allmand, il ressort que la lettre de M. Campbell n'est pas passée entre les mains du ministre Goyer. C'est plutôt son adjoint administratif, M. J. R. Cameron, qui s'en est occupé avant de l'acheminer au ministère des Transports que dirigeait à l'époque M. Don Jamieson.

M. Cameron a d'ailleurs déclaré, dans une entrevue, que la lettre de M. Campbell, datée du 30 août 1972, pouvait bien avoir été adressée à M. Goyer mais que normalement "elle a suivi la filière jusqu'à mon bureau". Il a en outre ajouté que ni le ministre Goyer ni son sous-ministre n'ont été mis au courant de la lettre du contrôleur de Hamilton non plus que de celle que M. Cameron lui a faite parvenir en guise de réponse.

"J'ai fait ce que j'ai cru devoir faire, a ajouté le haut-fonctionnaire maintenant au service du Solliciteur-général Allmand, en référant le dossier au ministère des Transports. Copie de la lettre de M. Cameron fut d'ailleurs remise à M. G. Allan Baker, adjoint spécial au ministre des Transports Don Jamieson.

De son côté, M. Baker déclare ne pas se souvenir de cette lettre mais ajoute qu'en pareil cas il l'aurait certainement remise au sous-ministre, M. Gerald Stoner, qui, lui, l'aurait probablement refilée à un avocat du ministère pour avis.

Toute cette histoire de jonglerie chicote énormément l'Opposition. Jeudi, le ministre Allmand révélait que "quelqu'un du ministère des Transports" avait communiqué avec la GRC le 18 septembre 1972 — soit un peu plus de 15 jours après les révélations du contrôleur de Hamilton — afin de savoir si la police fédérale faisait enquête sur les affirmations de M. Campbell concernant le port de Hamilton. On sait par ailleurs que le 1er septembre 1972, le Premier ministre Trudeau annonçait la tenue d'une élection générale pour le 30 octobre suivant.

Pour les députés de l'Opposition, l'enquête de la GRC, qui n'a débuté que le 22 février 1973, a délibérément été retardée.

Les allégations contenues dans la lettre de M. Campbell ont permis à la GRC d'accuser des fonctionnaires du port de Hamilton ainsi que d'autres personnes qui ont été condamnées à des amendes de $62,000 sans compter que les séquelles de cette première enquête ont débouché sur des accusations plus graves portées contre une douzaines de compagnies ainsi que certains de leurs cadres.

Jusqu'à maintenant, aucune preuve d'ingérence politique n'a été faite dans ces affaires de fraude mais elles ont fortement ébranlé le ministre du Travail, John Monro, qui souffre de fatigue nerveuse depuis trois semaines, et dominent les discussions de la Chambre des Communes.

Hier, par ailleurs, dans une entrevue accordée depuis la Floride, le contrôleur de la ville de Hamilton, M. James Campbell a réaffirmé avoir rencontré un adjoint du Solliciteur général Jean-Pierre Goyer, à l'été 1972, et cela, face à face, afin de réclamer une enquête sur le scandale du port de Hamilton.

M. Campbell a précisé que le conseil de ville de Hamilton avait reçu un rapport spécial portant sur de présumées activités criminelles dans le port de cette ville, à l'été 1972. "Ce rapport était hautement confidentiel et il ne pouvait être publié", a poursuivi M. Campbell, ajoutant qu'il est persuadé l'avoir transmis à Ottawa par voie de livraison spéciale. Il n'a pas précisé la provenance du rapport.

"De toute façon, je n'ai reçu aucune réponse à cette livraison dans le délai normal de 10 jours et je me suis rendu moi-même à Ottawa. J'ai réussi à rencontrer le sous-ministre adjoint de Goyer — je ne me souviens pas de son nom — et il m'a assuré qu'une enquête était en cours de la part de la GRC. Je lui parlais dans son bureau, face à face."

D'autre part, dans une entrevue accordée à Ottawa, M. John Gray de la Commission canadienne des Transports a dit se souvenir d'avoir étudié des documents portant sur des présumées fraudes dans le port de Hamilton.

"Je m'en souviens, mais je ne me rappelle pas quand j'ai vu ces documents" a-t-il dit. "Je sais seulement qu'un paquet de documents me fut remis par quelqu'un" a ajouté l'ex-conseiller juridique du ministre des Transports, qui était à l'époque Don Jamieson.

Il dit également s'être entretenu avec M. Ken Barfknecht, un ferrailleur de Bolton, en Ontario, qui fut impliqué dans un différend légal avec la Commission du Port de Hamilton, et qui s'était rendu au ministère des Transports, en septembre 1972, pour traiter de ces activités illégales.

"Je ne me souviens pas si M. Barfknecht a rencontré le ministre ou le sous-ministre, mais je sais qu'on m'a demandé de m'entretenir avec lui. Nous recevons des quémandeurs continuellement, mais il semble que quelqu'un fut impressionné par les déclarations de M. Barfknecht et que celles-ci semblaient réalistes."

M. Gray ajoute avoir recommandé une enquête policière après avoir étudié les allégations de M. Barfknecht.

Neuf millions de Canadiens recevront un chèque d'Ottawa

Le ministère fédéral des Approvisionnements et Services a commencé, hier, l'émission des quelque 9 millions de chèques de remboursements d'impôt fédéral calculés conformément à la nouvelle loi de l'impôt qui a été sanctionnée, hier, à Ottawa.

En vertu de cette nouvelle législation, qui avait été prévue dans le budget Turner avant les dernières élections fédérales, les 9 millions de contribuables canadiens visés par ces allègements fiscaux recevront $1.8 milliard d'ici la fin de juin.

Hier, le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer, a assisté à Montréal à la préparation et à l'impression des premiers chèques de remboursements au centre des ordinateurs, Place du Canada.

Ce sont les centres régionaux de Winnipeg, Montréal et Edmonton qui verront à l'émission de ces chèques de rabattements fiscaux pour l'année 1974.

Disons que les impôts prélevés à la source en 1974 l'ont été en vertu de l'ancienne loi, c'est-à-dire en ne tenant pas compte des allègements qui ont finalement été approuvés par le Parlement, hier. Il se trouve donc que les contribuables ont payé en trop pour la plupart leurs redevances fiscales au cours de l'année 1974. Or, les formulaires de déclarations d'impôt tiennent compte de ces rabattements de sorte que la grande majorité des salariés réclament des remboursements pour 1974.

Déjà, il y a eu émission de 168,000 chèques au montant total de $190 millions pour les contribuables qui n'étaient pas affectés par la nouvelle législation. Depuis hier et jusqu'à la fin du mois, les ordinateurs émettront 400,000 chèques par semaine, après quoi leur rythme passera à 600,000 chèques par semaine jusqu'à la fin de juin, alors que toute l'opération devrait être terminée.

D'autre part, étant donné la grève des postes, le ministre Goyer a précisé que tous ces chèques, préparés à un rythme de 5,000 par heure, allaient être retenus au bureau du ministère à Montréal en attendant que les services postaux reprennent normalement ou qu'une autre solution soit mise au point.

Investissements massifs dans les parcs nationaux

OTTAWA (PC) — Le ministre Judd Buchanan des Affaires indiennes et du Nord canadien a révélé hier que son ministère entreprendra un programme de développement de nos parcs nationaux de l'ordre de $376 millions, au cours des cinq dernières années.

Ce programme sera partiellement financé par des tarifs nouveaux et une hausse des anciens, pour l'entrée et l'utilisation des facilités mises à la disposition des visiteurs.

Ce programme, qui doit être approuvé par le Parlement, fait plus que doubler les dépenses des cinq dernières années, qui furent de l'ordre de $157 millions.

Les nouveaux tarifs doivent donner des revenus supplémentaires de $4 millions par année au gouvernement et seront appliqués aussitôt que possible après le 1er avril. Les présents revenus s'élèvent à quelque $7.8 millions par année.

Les véhicules-moteurs devront maintenant obtenir un permis annuel de $10 pour fréquenter les parcs nationaux à travers le pays.

Ces tarifs, auparavant, ne s'appliquaient qu'aux parcs de l'Ontario et de l'ouest canadien et étaient les mêmes depuis quelque 40 ans.

FRAUDES

SUITE DE LA PAGE A 1

cureur de M. Guay, le caporal Bernard Couture, de la SQ, affecté à la Section d'enquête sur le crime organisé, a brièvement déposé à huis clos "dans l'intérêt de la Justice".

La commission a décidé d'entendre ce policier en l'absence du public et des journalistes pour ne pas nuire aux enquêtes en cours.

Enfin, le président de l'Association des policiers provinciaux, M. Guy Magnan a été rappelé pour expliquer les motifs qui l'avaient amené à porter sur lui un microphone-espion lors d'une rencontre tenue le 23 juillet 1973, à Dorval.

C'est parce qu'il n'avait pas confiance en Me Paul-Emile l'Ecuyer, l'actuel président du Conseil de sécurité de la CUM, qui à l'époque était le directeur de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, que M. Magnan a décidé de participer à cette opération d'écoute.

Le nom de M. l'Ecuyer avait été mentionné la semaine dernière, mais la CPQ avait alors ordonné aux journalistes de ne pas l'identifier publiquement. Cette ordonnance a été levée hier.

PORTUGAL

SUITE DE LA PAGE A 1

transformation économique et sociale du Portugal, après plus de 40 années de fascisme, ne manque pas d'étonner l'étranger qui arrive à Lisbonne.

A l'aérogare, je n'ai vu qu'une demi-douzaine de soldats. Ils étaient en tenue léopard et armés de fusils-mitrailleurs. Les bagages — même ceux des équipages des avions portugais — sont fouillés, mais plutôt sommairement.

En ville, on compte peu de policiers — en uniforme du moins — et de militaires. Mais on peut penser sans risque d'erreur que les autorités ont mis en place un dispositif de sécurité prêt à écraser les nostalgiques du régime Salazar.

La population paraît détendue. Les rues des quartiers des affaires sont animées. Les magasins ne manquent pas de marchandises. La liberté retrouvée par les Portugais a ceci de particulier que les revues érotiques du style Playboy sont aussi visibles dans les kiosques à journaux que les classiques du marxisme dans les librairies.

Ce climat montre l'originalité de la situation dans laquelle se trouve le Portugal.

Rares sont ceux — parmi les interlocuteurs que j'ai rencontrés jusqu'ici — qui prévoient la mise en place d'un régime communiste.

"Ce n'est ni possible ni souhaitable", fait-on généralement observer. Mais personne ne semble savoir vers quel type de socialisme s'engagera le Mouvement des forces armées qui, quels que soient les résultats des élections, entend orienter le pays pendant quelques années encore.

LA MÉTÉO

La journée a commencé sous les nuages, mais des bourrasques de vent devraient les chasser progressivement au cours de l'après-midi, et ramener le soleil, qui continuera de briller tout au long de la journée de dimanche.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 13 — Maximum : 23	
Nuageux devenant ensoleillé par la suite.	Ensoleillé

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	—	30	Ensoleillé, pér. nuageuses	Ensoleillé
Outaouais	—	30	Nuag. se dégageant, vent	Ensoleillé
Laurentides	—	30	Nuag. se dégageant, vent	Ensoleillé
Cantons de l'Est	—	30	Nuag. se dégageant, vent	Ensoleillé
Québec	—	30	Nuag. se dégageant, vent	Ensoleillé
Rimouski	—	25	Nuageux, neige, venteux	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	—	25	Nuageux	Ensoleillé
Baie-Comeau	—	25	Nuageux	Ensoleillé
Sept-Iles	—	25	Nuageux	Ensoleillé
Gaspé	—	25	Nuageux, neige	Ensoleillé

au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	Vancouver	37	45
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	8	37
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	2	33
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	6	26
Ontario	Ensoleillé	Toronto	21	28
Nouveau-Brunswick	Neige	Frédéricton	15	31
Nouvelle-Ecosse	Pluie	Halifax	24	33
Ile-du-Prince-Edouard	Neige	Charlottetown	15	23
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	—	—

si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	35	42	Chicago	28	37	New Orleans	43	57
Washington	35	42	San Francisco	44	56	Miami	71	83
Boston	30	33	Los Angeles	46	60			

Vers les capitales

Paris	43	—	Moscou	41	—	Hong Kong	64	—
Londres	41	—	Stockholm	45	—	Lisbonne	48	—
Rome	55	—	Tokyo	45	—	Sydney	75	—
Berlin	43	—	Athènes	68	—	Tunis	59	—
Amsterdam	41	—	Casablanca	59	—	Vienne	43	—
Bruxelles	41	—	Genève	46	—	Varsovie	41	—
Madrid	48	—	Le Caire	82	—			

Vers les plages

Acapulco	72	84	Bermudes	70	82	Nassau	74	81
Mexico	75	79	Barbade	66	80	Rio de Janeiro	81	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400" Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

Livraison à domicile: Lundi au samedi $1.15
Lundi au vendredi $1.00
Samedi seulement 0.35¢

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines	13	26	52
par porteur:			
Lundi au samedi	$13.80	$27.60	$55.20
Lundi au vendredi	12.00	24.00	48.00
Samedi seulement*		9.10	18.20
par courrier:			
Lundi au samedi	$26.00	$52.00	$104.00
Lundi au vendredi	19.50	39.00	78.00
Samedi seulement	9.10	18.20	36.40

* Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0.40¢

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19 h 30 (Samedi : 8h à 16h).
874-6911

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272
RÉDACTION 874-7070
ÉDITORIAL 874-7030
PROMOTION 874-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

PETITES ANNONCES
Commandes (du lundi au vendredi: 9h à 17h) 874-7111
Pour changer ou annuler (du lundi au vendredi: 9h à 16:30h) 874-7205

GRANDES ANNONCES
Détaillants 874-7300
National, Télé-Presse, Vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6901

de 5 à 160 GALLONS
Pour tous usages (VIN)

BOUTIQUE DU BARIL
21, boul. Labelle, Sainte-Rose
625-0481

Agence "Detec of Canada Ltée"
PIERRE-D. MASSUE,
DÉTECTIVE
"Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"
Licencié par la Cité de Montréal
• INVESTIGATIONS • INFIDÉLITÉ CONJUGALE • SURVEILLANCE
• FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR
CONFIDENTIEL — DISCRÉTION ASSURÉE
387-8757

LA MÉDITATION TRANSCENDANTALE
UNE RÉALITÉ SCIENTIFIQUE
Une technique simple et naturelle pratiquée 20 minutes matin et fin d'après-midi. La science moderne a démontré qu'elle élimine la fatigue et les tensions, accroit l'énergie, la mémoire, la concentration, l'intuition, l'harmonie et la stabilité intérieure.

Maharishi Mahesh Yogi
CONFÉRENCES D'INFORMATIONS
(avec présentation des recherches scientifiques)
DIMANCHE 15 mars 8 h p.m.
MARDI 18 mars 8 h p.m.
MERCREDI 19 mars 8 h p.m.
ADRESSE: CENTRE PAROISSIAL SAINT-ÉDOUARD
6517, RUE SAINT-DENIS MÉTRO BEAUBIEN
ENTRÉE LIBRE — ASSOCIATION ÉDUCATIVE À BUT NON LUCRATIF
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE MÉDITATION TRANSCENDANTALE
536 est, rue Saint-Zotique, Montréal Tél.: 274-7725

le château d'aujourd'hui... extravagant ou sage

Château d'aujourd'hui
Il y a trois Château d'Aujourd'hui:
• 6370 St-Hubert
• 6375 St-Hubert, Montréal
• 1125 boulevard St-Martin, Laval
Téléphone: 382-4710
Mieux vivre...
Au Château d'Aujourd'hui, nous avons des idées qui renouvellent le bien-être.
Entre autres choses, nous croyons que l'appétit passe par les yeux.
Venez vivre l'univers moderne du Château d'Aujourd'hui.

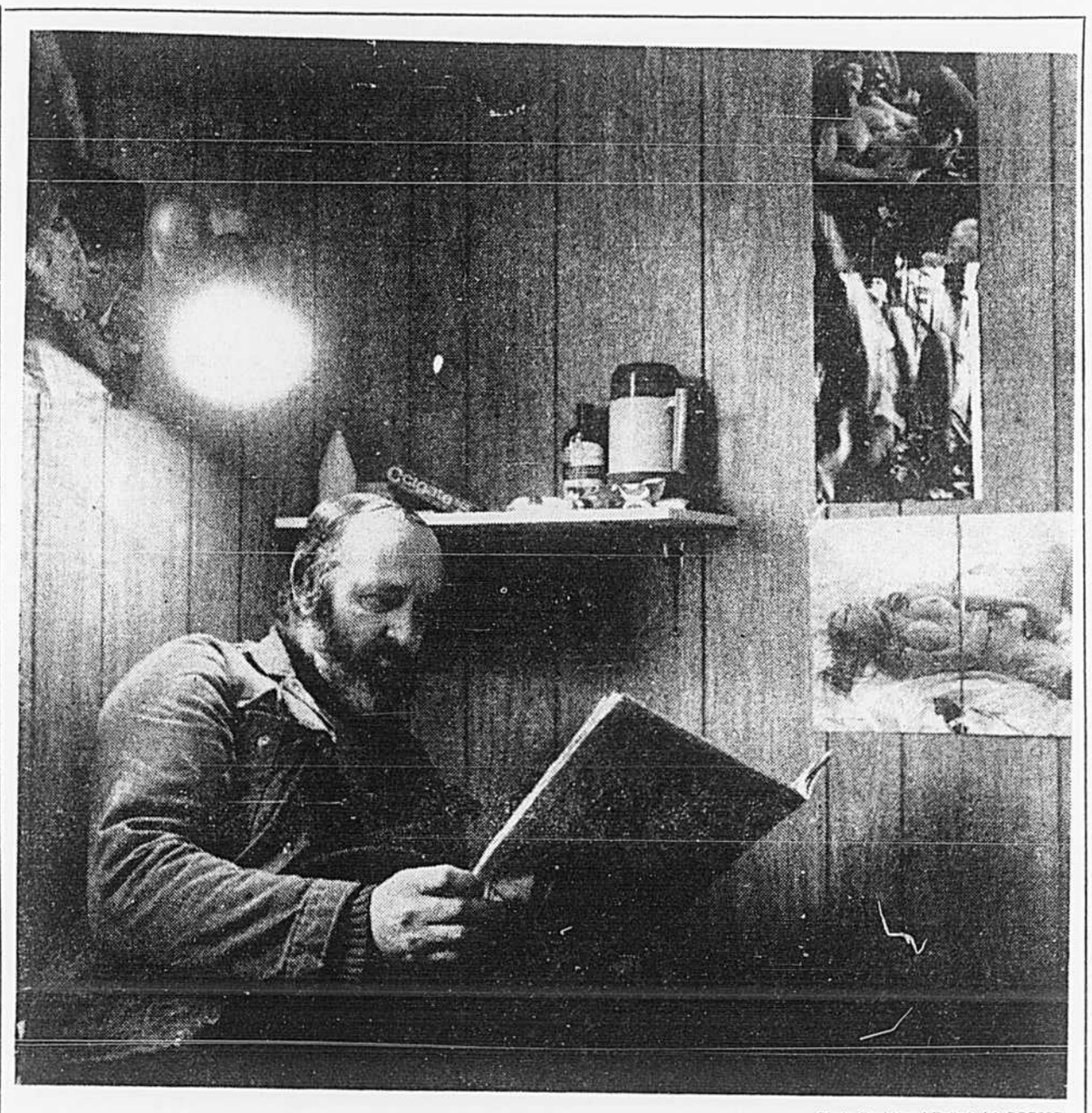

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Toutes les chambres des travailleurs ne sont pas décorées comme celle-ci, mais il ne fait aucun doute que LG-2 est l'un des endroits en Amérique du Nord où les revues comme Playboy se vendent le plus per capita.

Sur invitation seulement...

SUITE DE LA PAGE A 1

la présence du sexe féminin dans ce groupe d'environ 1,500 hommes.

Des relations plus détendues

Le règlement interdisant aux hommes d'aller dans les résidences féminines et vice et versa existe toujours, mais les accrocs à cette directive sont de toute évidence beaucoup mieux tolérés qu'ils ne l'étaient au début.

Tel que promis par la SEBJ, les filles ont maintenant un endroit où elles peuvent aller prendre un verre et où elles peuvent même inviter des hommes, mais un seul à la fois.

Comme dans tout lieu de ce genre, on peut boire et danser; il y a aussi une salle de lecture et de télévision.

Au Club Fémina, toutes les filles ont leur invité. Il s'agit le plus souvent du petit ami régulier que les filles se choisissent pour éviter d'être "achalées" par la meute d'hommes qu'elles côtoient quotidiennement. Sans invitation, aucun homme n'est admis dans ce Club.

"Les filles sont très indépendantes", se plaint un jeune homme, qui attend avec impatience le jour où le contingent féminin sera plus important, en oubliant toutefois que les hommes seront alors eux aussi plus nombreux.

Les hommes, évidemment, attendent avec fébrilité les invitations et il faut voir la tête du gars qui entre fièrement à la taverne ou à la cantine en annonçant à ses amis qu'il a été invité à une danse pour le samedi suivant.

En certaines circonstances, comme à la Saint-Valentin, le Club Fémina et le Club des cadres organisent conjointement une danse.

Bref, il y a présentement à LG-2 des rapports beaucoup plus normaux et finalement plus détendus entre hommes et femmes. Le mot d'ordre tacite un peu partout à travers le camp est que les voisins ne voient rien et n'entendent rien, lorsque quelqu'un a "oublié" le règlement.

Cet oubli, "il faut le faire vite, mais ça fait du bien", confessait une travailleuse.

A Radisson évidemment, le règlement ne s'applique pas, puisqu'il s'agit de couples mariés, qui vivent en somme de la même façon qu'auparavant à Montréal ou ailleurs.

Le genre de vie qui attend une nouvelle résidante de Radisson reste tout de même un peu particulier. Le mari travaille de longues heures et la vie de roulotte dans ce pays aux paysages désolés peut facilement devenir déprimante.

Celle pour qui cette vie est une première expérience connait évidemment une période d'adaptation douloureuse, mais il s'en trouve plusieurs qui ont suivi leur mari dans plusieurs chantiers.

Celles-ci sont aguerries et ont trouvé depuis longtemps toutes les raisons qu'il faut pour justifier leur présence dans ce bout du monde.

Dès leur arrivée, elles ont formé un comité d'accueil pour aider les nouvelles qui arrivent de semaine en semaine. Elles ont mis sur pied une garderie et un service de gardiennes. Elles organiseront au fil des semaines des parties de cartes, des expositions d'artisanat; elles aideront à la bonne marche du carnaval de LG-2, et une chorale a déjà vu le jour.

Toutes les femmes ne participent pas. "Il y a des femmes qui s'ennuient et qui ne sortent pas de leur roulotte, mais il y a des femmes qui s'ennuient partout", explique l'une des représentantes du comité d'accueil, au cours d'une réunion dans un local de l'école qu'une petite chaufferette ne réussissait pas à réchauffer.

Mackasey espère que les facteurs reprendront leur travail dès lundi

Le ministre fédéral des Postes Bryce Mackasey s'est dit hier confiant de voir les facteurs et camionneurs des postes à Montréal, en grève depuis mercredi dernier, reprendre le travail dès lundi.

M. Mackasey a fait cette déclaration hier au sortir d'une rencontre qu'il a eue avec le représentant des facteurs, M. Marcel Seguin.

"Je prévois, et j'espère, que les hommes reprendront le travail dès lundi prochain, a déclaré le ministre, mais je ne peux pas le garantir. Tout dépendra désormais des décisions du syndicat."

Le président de l'Union des facteurs de Montréal, M. Guy Morissette, a pour sa part déclaré qu'il s'estimait satisfait de l'allure des négociations d'hier et il rencontrait tard hier soir l'exécutif du syndicat pour décider des recommandations à faire à ses membres.

Les quelque 2.300 facteurs et camionneurs de Montréal ont débrayé mercredi pour protester contre la suspension de 40 d'entre eux, "parce qu'ils refusaient de faire correctement leur travail", avait affirmé leur employeur, le ministère des Postes.

L'Union des facteurs réclame que les employés suspendus réintègrent immédiatement et sans préjudice les fonctions qu'ils occupaient et que leur suspension ne leur coûte rien, en termes de salaire perdu.

Le ministre Mackasey a admis hier que l'accusation portée par le syndicat à l'effet que la procédure normale de griefs prévue dans la convention collective de travail n'avait pas été respectée lors de la suspension des 40 employés des postes plus tôt cette semaine était justifiée.

Refusant de promettre que les facteurs suspendus seraient rémunérés pour le travail qu'ils n'ont pas pu accomplir, le ministre s'est cependant engagé à faire tout en son pouvoir pour que la procédure des griefs portés par ces employés soit accélérée.

Ces propos du ministre Mackasey dénotent un changement d'attitude de sa part: jeudi dernier, le ministre se disait "prêt à fermer le bureau de poste de Montréal pour plusieurs mois, si nécessaire, pour se débarrasser des quelques fauteurs de troubles qui s'y agitent".

Le Premier ministre intérimaire Mitchell Sharp s'est dit également optimiste quant à un règlement prochain de la grève des cols bleus fédéraux, qui dure depuis plus de quatre semaines.

Un "blackout" presque hermétique a été imposé sur la teneur des négociations qui se poursuivent présentement à Ottawa sous l'égide du médiateur spécial Tom O'Connor. Mais il a cependant été possible d'apprendre que les représentants syndicaux seraient prêts à accepter une augmentation de 30% répartie sur 18 mois.

Cette demande ne diffère cependant pas grandement de leur réclamation précédente, qui était de l'ordre de 42% d'augmentation pour une période de 24 mois.

Si l'on répartit cette première réclamation sur une période de 18 mois, on en arrive à une moyenne de 31.5%; les grévistes réduisent donc leurs demandes de 1.5%.

Les représentants du Conseil du Trésor n'ont pas commenté cette nouvelle proposition des syndiqués. Au début de l'actuelle ronde des négociations, jeudi dernier, le gouvernement avait offert des augmentations de 26% pour deux ans.

Les négociations ont repris à la demande de M. Joseph Finkelman, directeur du Bureau des Relations de travail de la Fonction publique. Celui-ci avait ordonné jeudi au médiateur O'Connor de lui soumettre son rapport dans les 48 heures. On s'entend généralement à croire que les négociations en cours sont la dernière chance d'en venir à un accord avant que le gouvernement ne légifère pour obliger les cols bleus à reprendre le travail.

M. Sharp a déclaré hier aux Communes: "Je suis sûr que tous les membres du Parlement souhaitent un règlement négocié au conflit, afin que le gouvernement n'ait pas à intervenir pour le régler."

Les Conservateurs ont cependant annoncé qu'ils réclameraient dès lundi un débat d'urgence sur la question, à moins que la grève des cols bleus et celle des débardeurs du port de Vancouver ne se règlent durant la fin de semaine.

Le conflit prend fin à Ste-Justine

Le conflit de travail qui sévissait à l'hôpital Sainte-Justine depuis près de deux mois a pris fin hier avec l'acceptation par les travailleurs syndiqués de l'offre de règlement global soumis dans la journée par l'administration de l'hôpital.

L'offre patronale, qui englobe le problème du stationnement et celui des mesures disciplinaires prises contre des syndiqués pendant le conflit, a été acceptée par une assemblée générale composée de quelque 700 employés non-professionnels affiliés à la Confédération des syndicats nationaux.

L'entente prévoit en autres que les 155 places disponibles pour les employés syndiqués seront réparties entre eux selon des modalités établies par le syndicat.

La gratuité du stationnement, principal objet du litige, n'est toutefois pas acquise pour le personnel syndiqué. Néanmoins, le coût annuel des places disponibles ne s'élèvera qu'à $25 par année, ce qui est en réalité, ridiculement bas. En outre, il est prévu qu'advenant une entente sur la gratuité du stationnement dans tous les hôpitaux québécois au cours de la prochaine négociation provinciale dans le secteur public, le stationnement deviendra gratuit à Sainte-Justine.

On a même envisagé l'hypothèse contraire selon laquelle l'éventuelle entente provinciale prévoirait un coût supérieur à $25 par année. Dans un tel cas, le coût resterait le même à Sainte-Justine, soit $25. Enfin, si l'entente provinciale fait état d'un coût moindre, il sera abaissé en conséquence à Sainte-Justine.

Par ailleurs, l'administration de l'hôpital pédiatrique a rengagé le travailleur syndiqué qui avait été congédié pour ses activités pendant le conflit et a annulé toutes les suspensions qu'elle avait décrétées. Le protocole d'entente prévoit également que le temps perdu sera payé aux employés et qu'aucune représaille ne sera prise contre les syndiqués qui ont participé à ce conflit.

De son côté, M. Guillaume de Haes, président par intérim du syndicat, s'est dit satisfait du règlement.

Rappelons que ce conflit a éclaté le 28 janvier lorsque l'administration de l'hôpital a émis une directive obligeant les syndiqués qui utilisent une aire de stationnement à verser 25 cents par jour pour bénéficier de ce service. Non seulement les syndiqués ont-ils refusé de se soumettre à cette directive mais ils ont utilisé diverses tactiques qui ont perturbé le fonctionnement de l'hôpital pendant près de deux mois afin de manifester leur opposition à cette directive patronale.

Autres informations en page A 6

AMORC

Tous les membres de l'Ordre Rosicrucien A.M.O.R.C., **en règle** sont invités à prendre part à la célébration de la nouvelle année R+C 3328, qui aura lieu vendredi, le 21 mars prochain, à 20 heures, au 2295, rue St-Marc, local 502, Montréal.

LA LOGE ATLAS DE MONTREAL

Me AUGUSTE CHOQUETTE
AU
CANAL 10

Dans le cadre de l'émission "BON WEEK-END" télé-diffusée aujourd'hui à compter de midi jusqu'à 2 heures cet après-midi, Me Auguste Choquette fera sa chronique hebdomadaire intitulée "Place de la Justice".

SCHLESINGER & SCHLESINGER
AVOCATS
JOHN M. SCHLESINGER, Q.C.
FRANK M. SCHLESINGER, B.A.L.L.B.
1010 ouest, rue Sainte-Catherine,
Suite 620,
Montréal, Québec. Tél.: 878-9871

MAHARISHI MAHESH YOGI
À MONTRÉAL

Maharishi Mahesh Yogi, connu à travers le monde depuis 15 ans par son enseignement de la Méditation Transcendantale, vient à Montréal pour inaugurer l'Aube d'un Âge Nouveau pour l'humanité.

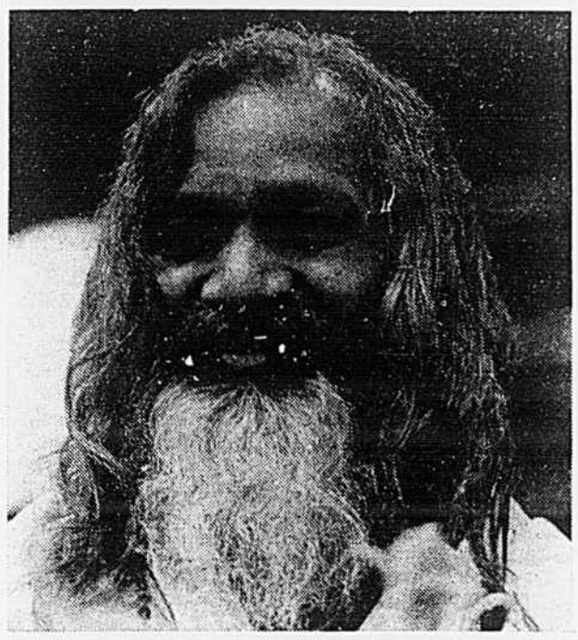

Il donnera une conférence publique à la Place des Arts, Salle Wilfrid-Pelletier, dimanche après-midi, le 23 mars, à 14:00 hres.

Prix des billets: $2.00 à $5.00)
En vente à la Place des Arts. Tél.: 842-2112

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE MÉDITATION TRANSCENDANTALE
Association à but non lucratif
536 est, rue Saint-Zotique, Montréal Tél.: 274-7725

OUVERTURE BIENTÔT
CENTRE DE PISCINES

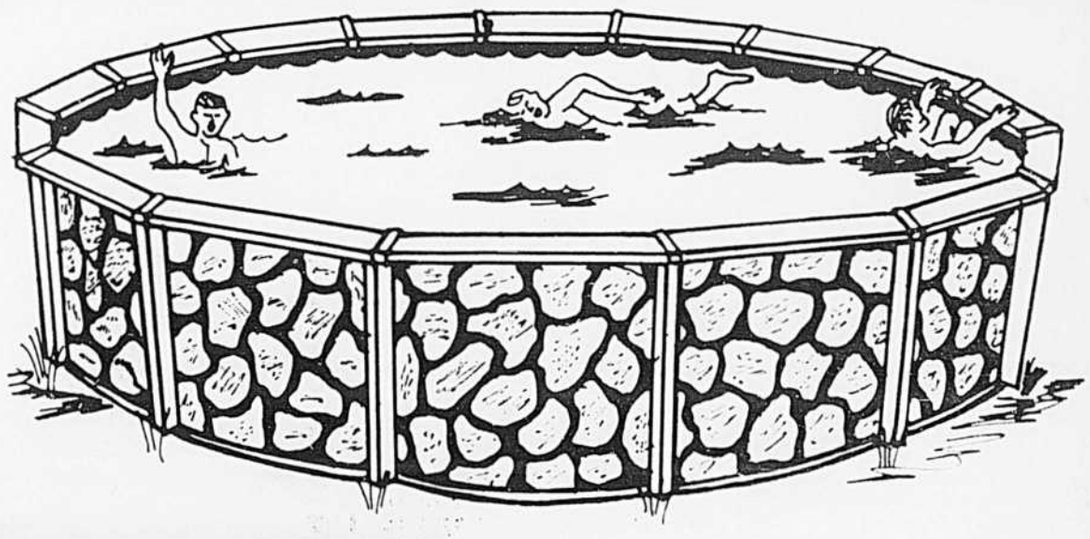

Pont-Viau
Roi DES BAS PRIX

FAUCHER
RIVE SUD
BOUL. TASCHEREAU

- Boucherville
- Brossard
- Bromont
- Candiac
- Chateauguay
- Côte Sainte Catherine
- Caughnawaga
- Contrecoeur
- Chambly
- Douville
- Drummondville
- Eastman
- Frelighsburg
- Hemmingford
- Granby
- Longueuil
- Lafleche
- Lacolle
- Laprairie
- McMasterville
- Mont Saint-Hilaire
- Marieville
- Ormstown
- Sherbrooke
- Saint-Roch sur le Richelieu
- Saint-Denis sur le Richelieu
- Saint-Jean
- Saint-Luc
- Sainte-Rosalie
- Saint-Hyacinthe
- Saint-Jean Baptiste
- Saint-Marc sur Richelieu
- Saint-Paul d'Abbotsford
- Saint-Hubert
- Saint-Cesaire
- Sorel
- Tracy
- Varennes
- Vercheres

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
directeur de l'information

MARCEL ADAM
éditorialiste en chef

La colère de M. Mackasey

L'arrêt de travail des facteurs de Montréal a fait sortir de ses gonds le ministre des Postes. Dans une déclaration, M. Bryce Mackasey a dit que la population était tannée de voir les syndicats régler leurs différends à coups de "tactiques illégales" et en faisant appel à des "fiers-à-bras", plutôt que de recourir aux procédures régulières de griefs.

Le gouvernement ne tolérera plus ces tactiques illégales, a-t-il ajouté, et pourrait aller jusqu'à voter une loi ayant pour effet d'entraîner la suspension et même le congédiement de quiconque se permettrait d'organiser des arrêts de travail illégaux.

Interpellé en Chambre, le ministre a continué sur le même ton. "Depuis des années, chaque fois que se présente une difficulté, les employés des Postes (à Montréal) ralentissent le travail ou sortent dans la rue. J'ai demandé à la population de m'appuyer advenant la nécessité de fermer les Postes durant plusieurs mois, afin de se débarrasser, une fois pour toutes, des fauteurs de troubles qui perçoivent un salaire sans accepter de le gagner par une honnête journée de travail."

La sortie de M. Mackasey a déclenché les applaudissements de la Chambre. Il se peut que la colère ait soulagé le ministre, mais si justifiée qu'elle paraisse, elle reste mauvaise conseillère. Incidemment, M. Mackasey se dit convaincu que le pire moyen de régler une grève illégale serait de céder au chantage que constituent les "tactiques illégales" des syndiqués. Il semble ne pas se rendre compte que menacer de suspendre durant des mois le service des Postes constitue aussi un chantage.

Toutefois, il reste que des paroles aussi dures, dans la bouche d'un homme qu'on ne peut certes pas soupçonner d'antisyndicalisme, ne peuvent être prises à la légère. Sans doute, le patron, surtout lorsque ce rôle est rempli par le gouvernement, a souvent tort. Les négociateurs fédéraux ne semblent pas "vites sur leurs patins": M. Mackasey met du temps à remplir sa promesse de "rétablir la démocratie industrielle" à l'intérieur des Postes, et les autorités écartent peut-être trop allègrement certaines propositions syndicales, notamment celle de faire des Postes une société de la Couronne.

D'un autre côté, il devient de plus en plus difficile de faire croire aux gens que les syndiqués ont le monopole de la clairvoyance, de la mesure et du bon sens, eux qui apportent trop souvent la preuve du contraire en désobéissant aux lois, en se livrant au chantage et à la violence ou en faisant souvent preuve de mauvaise foi.

La structure des Postes ne peut être à ce point mauvaise qu'elle justifie un recours constant à des tactiques extrêmes. Il faut que des éléments troubles interviennent pour donner des consignes que les syndiqués doivent respecter sous peine de sanctions. A la lumière de ce que nous a appris la Commission Cliche, on peut désormais soupçonner que ces éléments troubles agissent un peu partout et n'ont plus de mal à soumettre une majorité timide et non prévenue dans les syndicats.

M. Mackasey a tort de proférer des menaces qu'il ne pourra exécuter. Mais il a raison de vouloir débarrasser les Postes des éléments qui réussissent trop souvent à les paralyser. Trop de retraités, d'assistés sociaux et d'entreprises dépendent de ce service pour qu'un gouvernement le laisse indéfiniment à la merci d'agitateurs et d'irresponsables.

Le syndicalisme a aidé les travailleurs à se défendre des excès de la bureaucratie patronale et gouvernementale. Les travailleurs doivent maintenant trouver le moyen de se défendre des excès de la bureaucratie syndicale. Entreprise difficile, mais exaltante, car il va s'agir, comme vient de le rappeler le Premier ministre Trudeau à Londres, de concevoir "un nouveau contrat social, une nouvelle définition des valeurs qui unissent la société".

Le Québec est jeune et robuste. Il peut résister aux coups et Dieu sait ce qu'il a pu encaisser au cours de sa fameuse "révolution tranquille". Mais, si jeune et si robuste que soit une société, elle ne peut indéfiniment résister à la contestation, aux tiraillements ou aux tortures de l'inquisition. Il ne s'agit pas de revenir à l'unanimité d'antan, mais le Québec doit retrouver une nouvelle unanimité s'il tient à ne pas se transformer en une communauté de chicaneurs qui s'entre-dévorent et s'autodétruisent.

Jean PELLERIN

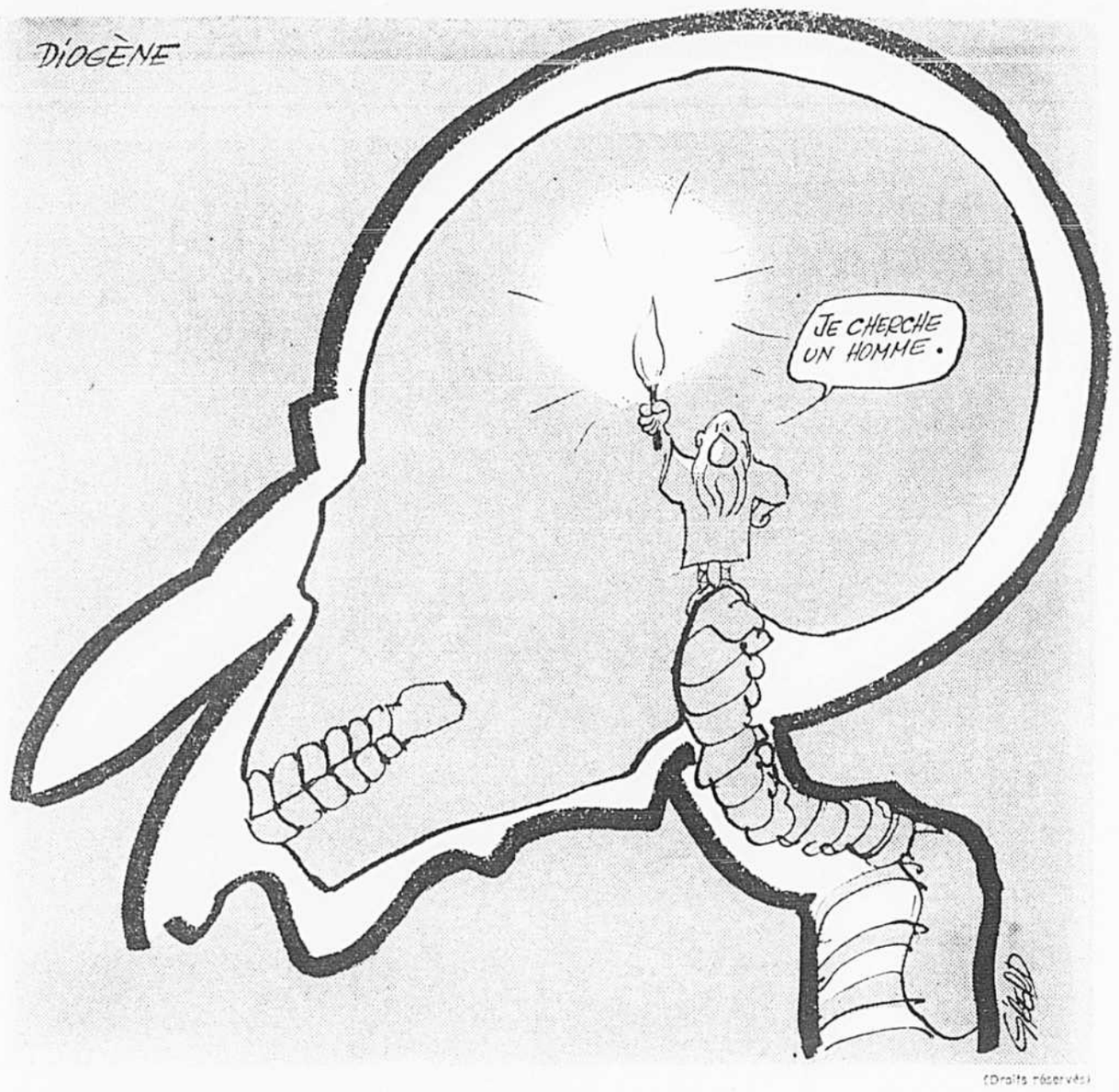

(Droits réservés)

ce que pense LE LECTEUR

L'éducation sexuelle dans les écoles

Depuis quelque temps, les journaux font état d'un conflit opposant le Comité catholique au ministère des Affaires sociales. Le premier réprouve, s e m b l e - t - i l, un programme d'information en matière de sexualité et de planification des naissances élaboré par ledit ministère. Le Comité catholique exige, dit-on, un programme d'éducation sexuelle complet où seraient explicitement présentes les valeurs chrétiennes. Sur ce point nous sommes d'accord avec le Comité catholique. Mais, dans le contexte actuel, n'est-ce pas rêver en couleurs et même faire preuve d'irresponsabilité devant les nombreux problèmes que vivent les jeunes et auxquels le ministère des Affaires sociales apporte un élément de réponse ?

Ces jours derniers, la Fédération du Québec pour le planning des naissances révélait en effet que 40% des jeunes interrogés lors d'une récente enquête avouaient avoir des relations sexuelles. On soulignait de plus le nombre impressionnant des naissances attribuées à des mères de moins de 20 ans, le taux grandissant de maladies vénériennes ainsi que l'existence d'avortements effectués auprès de jeunes Québécoises. Voilà les faits! Notre société est malade. Un ministère offre un remède. Le comité confessionnel d'un autre ministère s'y oppose parce que le remède n'est pas parfait. N'est-ce pas là rêver en couleurs ?

Il convient de plus de souligner que le programme du ministère des Affaires sociales est destiné aux grands élèves du secondaire (17-20 ans) et d'une façon spéciale à ceux qui vont quitter l'école pour se retrouver demain sur le marché du travail. Où ces derniers iront-ils ensuite chercher l'information dont ils auront besoin en matière de sexualité et de planification des naissances? Sont-ils nombreux les médecins parmi nous qui prennent le temps ou qui tout simplement acceptent d'informer leurs patients dans ce domaine?

Pourquoi alors refuser à ces grands adolescents le droit à une telle information pour la simple raison qu'un programme d'éducation sexuelle serait plus formateur qu'un contenu bien structuré d'information en matière de sexualité et de planification des naissances? Croit-on sérieusement qu'au cours des derniers mois de l'année scolaire il soit possible de donner aux jeunes beaucoup plus qu'une saine information? Assimiler des valeurs et surtout en vivre requiert des années. C'est d'ailleurs là la responsabilité du foyer. Si à la fin de son secondaire le jeune n'a pas acquis à la maison cette dimension, c'est peine perdue.

Et pendant que les théoriciens du Comité catholique rêvent d'un programme d'éducation sexuelle idéal, le taux des avortements et des maladies vénériennes augmente, les grossesses indésirées chez les adolescentes se multiplient et les jeunes, eux, que nous le voulions ou non, continuent à avoir des relations sexuelles.

Agathe CARROLL,
Pierrefonds

Le rôle des parents dans l'éducation sexuelle

Je prends connaissance avec surprise de la polémique qui vient de s'élever entre le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation et le ministère des Affaires sociales relativement au programme d'information préventive en matière de sexualité et de planification des naissances.

Ce programme des Affaires sociales né d'une prise de conscience d'une problématique sociale qui ne peut laisser indifférents les parents comporte des objectifs bien précis, un contenu clairement délimité et une population cible constituée par les grands adolescents de nos écoles secondaires. Que peut-on désirer de mieux structuré?

Depuis toujours et bien avant l'existence du Comité catholique on répétait à qui voulait l'entendre que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et que l'école ne joue qu'un rôle de suppléance auprès de ces derniers. Si je suis bien informée, le programme d'information préventive n'est donné que là où les parents des élèves concernés donnent explicitement leur approbation. De quel droit alors le Comité catholique s'oppose-t-il à une telle décision de la part des parents?

On prétend qu'il manque au programme des Affaires sociales la dimension morale ainsi qu'une référence nécessaire au monde des valeurs. A-t-on oublié par hasard la part irremplaçable qui revient à la famille dans ce domaine?

J'ai des adolescents qui fréquentent le secondaire. Depuis toujours mon mari et moi-même échangeons avec nos enfants sur des thèmes ayant trait à la sexualité. Nous croyons ainsi avoir contribué à l'acquisition d'attitudes saines dans ce domaine de la part de nos enfants. Nous sommes toutefois heureux que des professionnels compétents jouent auprès de nos enfants ce rôle de suppléance en leur dispensant une information sexuelle objective et sereine, rôle pour lequel nous ne sommes pas toujours adéquatement préparés. Et c'est là, je crois, un des objectifs que poursuit présentement le ministère des Affaires sociales.

D'ailleurs, pourquoi tant paniquer devant l'initiative de ce ministère? Les parents qui prennent la peine de répondre à l'invitation des autorités de l'école sont parfaitement bien renseignés sur la nature du programme. En visionnant le diaporama "Sexe: nom masculin et féminin" ils connaissent le contenu exact de l'information qui sera donnée à leurs enfants par l'infirmière et le travailleur social. La responsabilité des professeurs de sciences humaines et chrétiennes dont l'enseignement est essentiellement une réflexion au niveau des valeurs est autrement plus menaçante.

Espérons que le jour n'est plus loin où le ministère de l'Education offrira à nos jeunes un programme global d'éducation sexuelle. En attendant, qu'on ne paralyse pas par des contraintes légalistes injustifiables l'action du ministère des Affaires sociales. Et surtout que le Comité catholique n'usurpe pas le droit des parents et laisse à ces derniers le droit de juger si le programme d'information préventive a la "qualité" ou non d'être présenté à leurs enfants.

Armande ROBILLARD,
Duvernay

N.D.L.R.

Le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Education vient justement de publier une longue déclaration dans laquelle il précise sa position en ce qui concerne l'éducation sexuelle en milieu scolaire. Nous en reproduirons de larges extraits dans cette page lundi, en plus d'un commentaire de Jean-Guy Dubuc.

Bien drôle de démocratie à la CECM

La démocratie, dit le dictionnaire, c'est le gouvernement où le peuple exerce la souveraineté. Pour pouvoir exprimer sa volonté, ou du moins celle de la majorité, le peuple a instauré un ensemble de mécanismes et de procédures qui lui servent de p o r t e - v o i x. A la C.E.C.M., ces porte-voix se nomment "commissaires".

Si la chose scolaire vous intéresse, vous vous r e n d e z vite compte des besoins de votre milieu en ce domaine; alors vous vous réunissez entre parents, vous préparez un mémoire et vous convenez d'une date à laquelle les commissaires de la C.E.C.M. daigneront vous entendre, lors de leur assemblée régulière. Peut-être croirez-vous alors avoir les lèvres sur l'embouchure du porte-voix! Vous vous apercevrez, sept mois plus tard, que vous aviez la tête dans le pavillon et que vous avez été le dindon de la farce de la démocrate C.E.C.M.

En effet, votre mémoire aura été remis à Messieurs les fonctionnaires, sans que les commissaires aient eu à l'étudier. Viendra plus tard le moment de prendre une décision sur le sujet que vous avez traité dans votre mémoire. A ce moment-là, Messieurs les fonctionnaires soumettront aux commissaires leur recommandation, oubliant totalement la vôtre, de sorte que l'issue du vote ne peut être qu'à sens unique: les commissaires s'e n g o u f f r e n t dans cette direction ayant, eux aussi, oublié votre mémoire.

La démocratie de la C.E.C.M. ressemble peu à la définition que l'on donne maintenant à ce mot. Si la souveraineté a longtemps été exercée par un monarque, ce dernier se nomme aujourd'hui "l'administration". Peut-on blâmer les gens de leur faible participation à l'élection des commissaires? Bien peu d'entre eux sont intéressés à se fabriquer des porte-voix de carton, à l'ère de l'électronique.

La situation rapportée plus haut n'est pas fictive: le 4 juillet 1974, le regroupement scolaire Taillon présentait son mémoire; le 6 février dernier (sept mois plus tard) les commissaires, sans en prendre connaissance, votaient en faveur de l'unique recommandation de leurs fonctionnaires.

Marcel GERBEAU
Montréal

S.V.P. LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

Vincent Prince

Dure bataille en perspective

La CSN vient de faire connaître les orientations de ses demandes salariales en vue des prochaines négociations dans le secteur public. On n'a qu'à lire les résumés qu'en ont donnés les journaux pour se rendre compte que la centrale syndicale nous réserve une belle bataille.

On pourrait bien revivre, au fait, les terribles affrontements de 1972, alors que la province a connu une succession de grèves et que les trois grands chefs syndicaux se sont finalement retrouvés à Orsainville. Les demandes de 1975 sont plus radicales que celles présentées il y a trois ans.

Qu'on en juge par les quelques points suivants. Du même souffle, on réclame un salaire minimum de $165 par semaine au 30 juin de cette année pour les catégories inférieures de salariés et la réduction des heures de travail.

En 1972, on s'en souvient, on avait fait un slogan du $100 minimum pour 32.5 heures d'ouvrage, soit un salaire minimum horaire d'environ trois dollars. Sur la même base — et l'on peut présumer que la réduction des heures de travail demandée par la centrale autorise un tel calcul —, les $165 qu'on désire obtenir équivaudraient à environ $5 l'heure.

Le salaire minimum pour l'ensemble du Québec est actuellement de $2.30 l'heure. Dans un rapport qu'il vient de remettre au gouvernement Bourassa, l'ancien ministre Claude Castonguay propose qu'il soit porté à $2.60 en mai de cette année, et à $3.15 un an plus tard. Même en prenant le chiffre suggéré pour 1976, on est encore très loin des réclamations syndicales.

Il nous faudrait alors avoir deux types de salaire minimum, l'un pour le secteur privé et l'autre pour le secteur public. Pourquoi traiterait-on mieux le secteur public que l'autre, alors qu'il jouit, par ailleurs, d'avantages sociaux qu'on ne retrouve pas ailleurs. Et comment pourrait-on, au Québec, verser un salaire minimum à peu près deux fois plus élevé que celui qui a cours aux Etats-Unis, pays plus riche que le nôtre ? La productivité de notre secteur public serait-elle à ce point élevée qu'elle commande de telles largesses de la part de l'Etat ?

•

A la base de ces réclamations intervient une philosophie qui peut paraître séduisante, à première vue, mais qui ne résiste pas à l'analyse. On dit qu'il faut en arriver à un salaire minimum décent "basé sur les besoins des salariés et de leur famille et non sur la loi du marché".

Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que le salaire ne doit avoir aucune relation avec la nature du travail effectué mais être calculé uniquement en fonction des besoins du travailleur ou de sa famille.

C'est une conception qui vient tout simplement en contradiction avec le système économique dans lequel nous vivons.

Nous acceptons dans ce système que toute personne doit avoir un *revenu* décent pour vivre, mais il est alors sous-entendu que l'Etat aura à combler par une redistribution de la richesse collective, sous forme d'allocations sociales, l'é c a r t entre le salaire touché par l'individu et la somme d'argent dont il a besoin pour avoir, au bout du compte, ce revenu décent.

La CSN mêle ici politique salariale et politique de revenus. S'il fallait accepter le point de vue de cette centrale syndicale, nos entreprises privées, qui seraient ensuite entraînées à marcher dans le sillon du secteur public, ne pourraient plus produire à des prix concurrentiels sur le marché canadien ou nord-américain.

D'ailleurs, une telle conception conduit à l'absurde si on veut la pousser jusqu'à ses conclusions logiques. Ne faudrait-il pas, en effet, concevoir des salaires très différents pour un même type d'emploi, afin de tenir compte des besoins de chaque travailleur particulier. Le travailleur qui a deux enfants a des besoins différents de son confrère qui en a cinq. De même, l'ouvrier dont la femme est aussi sur le marché de l'emploi, n'est pas dans la même situation que celui dont l'épouse reste à la maison.

•

En réalité, la CSN fait assez bon marché de la logique. Elle ne demande pas notamment le même salaire pour tous. Elle se contente de proposer une réduction des écarts entre les hauts et les bas salaires. Or, souvent, les personnes qui ont un gros salaire n'ont pas plus de besoins vitaux à satisfaire que ceux qui sont au bas de l'échelle salariale.

De toute façon, si la réduction des écarts entre hauts et bas salaires peut se justifier, dans une certaine mesure, même à l'intérieur du système économique qui est le nôtre, il ne paraît pas que la CSN veuille la réaliser aux dépens de qui que ce soit. On ne ferait pas le nivellement par le bas mais par le haut. Car elle veut que tout le monde y gagne.

On parle, en tout cas, d'un rattrapage de 25.9 p. cent pour toutes les échelles de salaires afin, dit-on, de compenser exactement pour la perte du pouvoir d'achat subie depuis le début des conventions en cours. On y ajouterait aussi un taux d'enrichissement annuel de 5 pour cent, sans oublier une indexation trimestrielle de tous les salaires.

•

Combien tout cela va-t-il coûter? On ne le précise pas, mais comme le dit le confrère Pierre Vennat dans un article qu'on trouvera ailleurs dans ce journal, on peut dire qu'il s'agit d'une petite fortune.

On voudra donner l'impression de se battre pour une nouvelle politique sociale mais ces principes comportent un important signe de piastre en arrière-plan. Même si la CSN ne parle pas pour tous les syndiqués des secteurs public et parapublic (les employés de la fonction p u b l i q u e proprement dite ont quitté cette centrale après les événements de 1972 pour se constituer en syndicat indépendant), il ne faut pas oublier que la FTQ et la CEQ sont d'accord sur l'ensemble de ses réclamations et qu'elles ne voudront pas exiger moins.

C'est ce qui nous faisait dire au début qu'on ne peut manquer d'en arriver à un affrontement de taille. Les salaires représentent, sauf erreur, plus de la moitié du budget de la province. Le gouvernement ne pourra jamais se rapprocher sensiblement de ces demandes sans complètement chambarder l'ordre de ses priorités. S u r t o u t qu'Ottawa, pour qui les salaires ont beaucoup m o i n s d'importance au plan budgétaire, lui donne présentement l'exemple d'une grande fermeté face aux réclamations syndicales.

Avant de s'engager dans cette bataille, toutefois, les centrales syndicales seraient bien avisées de s'interroger sur ce que pourront être les réactions de la population. L'image syndicale n'est peut-être pas à son meilleur présentement et il y a beaucoup de contribuables québécois qui ne gagnent pas $165 par semaine.

Marcel Adam et Ivan Guay seront de retour la semaine prochaine.

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
SAMEDI
15 MARS 1975

la semaine revue et résumée

PAR REGINALD SPINHAYER

ONZE HOMMES d'affaires canadiens, dont des personnalités comme M. Gérard Filion, ex-président de Marine Industries et ex-directeur du journal "Le Devoir", M. Jean Simard, membre de la belle-famille du Premier ministre québécois Robert Bourassa, ainsi que Me Bruno Desjardins, ancien associé de l'actuel ministre québécois de la Justice, ont comparu devant un juge d'Ottawa pour être accusés du complot d'une fraude commise au détriment du trésor fédéral et qui aurait rapporté quelque $4 millions pour des travaux de dragage, dans la voie maritime du Saint-Laurent et dans un port de l'Ontario, dont les contrats trop profitables auraient été obtenus au moyen de soumissions truquées.

Trois autres inculpés, dont deux citoyens des Etats-Unis, manquaient à l'appel et ont fait l'objet de mandats d'amener pendant que "les onze" étaient autorisés à rester en liberté d'ici à leur procès en échange d'un cautionnement spécial de $100,000 chacun.

Grève des Postes dans la région de Montréal

Pour protester contre la suspension d'une quarantaine de leurs collègues accusés d'inconduite, quelque 2,200 facteurs et chauffeurs de

camions postaux de Montréal et de la région métropolitaine sont entrés mercredi en grève illégale, interrompant complètement les livraisons de courrier pour la deuxième fois en dix mois.

Ce débrayage s'ajoute aux grèves tournantes par lesquelles des milliers de cols bleus à l'emploi de l'administration fédérale perturbent depuis un mois l'entretien de la machinerie des Postes et des pistes d'aéroports, ainsi que l'acheminement des céréales, entre autres.

Des ingénieurs québécois dénoncent le favoritisme

Tout en admettant que "de bonnes relations" avec certains politiciens bien placés "augmentent les chances", le ministre québécois des Travaux publics, M. Raymond Mailloux, a nié la teneur d'un rapport rédigé secrètement pour l'Ordre des ingénieurs du Québec, à savoir que le favoritisme joue un rôle important dans l'obtention des contrats gouvernementaux et que des conseillers spéciaux du Premier ministre Bourassa scrutent à cet égard chacun des projets les plus considérables, tels que la construction d'hôpitaux, routes et bâtiments administratifs.

Dans un autre secteur de l'actualité provinciale, un détective a déclaré, sous serment, à Montréal que l'actuel directeur de la police de la CUM et un autre officier supérieur avaient imputé au ministère de la Justice une attente de huit mois pour un mandat de perquisition chez un millionnaire décrit comme un chef du monde interlope.

Ministre des Transports accusé de délit de fuite

Le ministre des Transports du Canada, M. Jean Marchand, a été inculpé de délit de fuite relativement à une collision survenue à Ottawa entre sa voiture et un autre véhicule dont les dégâts sont estimés à $1,500.

L'automobile ministérielle aurait heurté l'arrière de l'autre voiture alors que celle-ci effectuait un arrêt obligatoire à une intersection de la capitale fédérale, mais M. Marchand, croyant les dommages insignifiants, n'a pas jugé opportun d'appeler la police. "J'ai vainement attendu l'autre conducteur pendant dix minutes à environ mille pieds du lieu de l'accident, puis je suis rentré chez moi," a-t-il expliqué à des journalistes.

Un militaire répondra de la mort de 6 enfants

C'est en dénonçant une incurie apparemment généralisée à tous les niveaux administratifs de la base militaire de Valcartier, près de Québec, qu'un coroner a rendu un verdict de responsabilité criminelle par négligence au terme de son enquête sur la mort de six adolescents, des Montréalais pour la plupart, tués le 30 juillet dernier par l'explosion d'une grenade qu'ils examinaient au cours d'un stage de cadets.

Le blâme est cependant retombé spécifiquement sur un officier instructeur, le capitaine Jean-Claude Giroux, 30 ans, qui ne se serait pas assuré de l'absence de grenades vives dans le lot de grenades sans amorce qu'il exhibait aux victimes lors de la tragédie. Le militaire inculpé sera jugé par un tribunal civil.

Bizarre tentative de putsch, au Portugal

Quelques obus de petit calibre tirés d'un vieil avion monomoteur à hélice sur une caserne providentiellement déserte ont constitué le clou d'une opération que le gouvernement militaire et socialisant du Portugal a qualifié de tentative de coup d'Etat par des opposants à la nouvelle orientation politique de ce pays d'environ dix millions d'habitants où une dictature d'extrême droite est tombée voici onze mois.

La répression prestement déclenchée contre les milieux conservateurs a provoqué l'exode de plusieurs éminents adversaires du régime, tandis qu'on enregistrait un ralliement populaire vers la gauche et que la junte gouvernementale se déclarait dans l'obligation de se garantir le maintien d'importants pouvoirs après l'élection d'un parlement démocratique, le mois prochain.

Texas : découverte de fossiles monstrueux

Des paléontologues effectuant des fouilles dans le parc national américain de Big Bend, au Texas, disent avoir exhumé les ossements

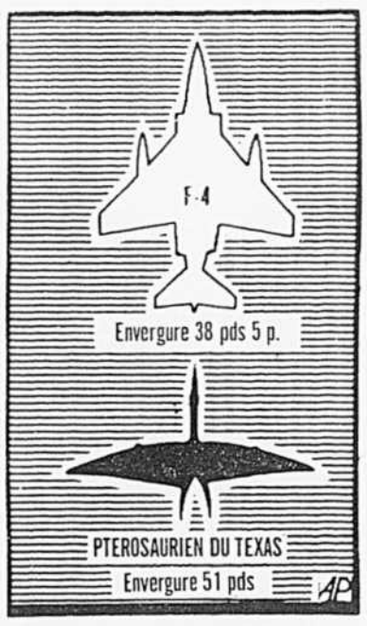

pétrifiés du plus grand animal volant que la Terre ait connu, à savoir une variété de ptérodactyle dont les ailes auraient mesuré au moins cinquante et un pieds d'envergure, peut-être même soixante-dix pieds.

Les restes de la créature monstrueuse, dont l'espèce s'éteignit voici environ soixante millions d'années et dont la forme évoque la chauve-souris ont été trouvés avec ceux de spécimens de taille plus modeste. Le plus grand oiseau actuel est le condor des Andes, qui atteint neuf pieds d'envergure.

Faits divers locaux

Faute de preuves, un Montréalais de 28 ans, Fernand Beaudet, a été libéré de toutes les accusations qui pesaient contre lui relativement au massacre de treize personnes dans un cabaret de Montréal, le 21 janvier. Il était le seul suspect détenu.

Le vol d'une somme de $2,420 prélevée sur un cadavre compte parmi les raisons invoquées par le ministère québécois de la Justice pour le récent congédiement de l'ex-coroner de Montréal, Me Maurice Laniel.

Un policier de Montréal, inculpé de meurtre et de tentative de meurtre, a repris sa liberté sous un cautionnement de $500. A Ottawa, un gendarme royal a été arrêté en marge de la découverte d'un réseau de prostitution d'homosexuels comprenant des adolescents et un enfant de onze ans.

Faits divers d'ailleurs

Au Japon, une collision d'avions qui entraîna la mort des 162 occupants d'un aérobus Boeing 727, en juillet 1971, a connu son épilogue judiciaire par l'imposition de trois et quatre années de pénitencier à deux aviateurs militaires qui avaient piloté leurs appareils dans un couloir réservé aux avions de ligne.

Aux Etats-Unis, un chirurgien de Chicago a émigré en Irlande pour ne plus participer par ses impôts à la subvention des avortements légaux. Il est père de quatorze enfants.

Trudeau rentre d'Europe avec dans sa poche... des promesses

par Marcel PEPIN
envoyé spécial de LA PRESSE

LA TOURNEE européenne du Premier ministre Trudeau est-elle un succès ou un échec?

Tandis que le Premier ministre lui-même s'exclamait à Londres: mission accomplie, chacun des gouvernements visités appuie notre démarche, des commentateurs répliquaient: pas du tout, il s'agit d'un appui du bout des lèvres, personne ne sachant ce que les Canadiens recherchent au juste.

Qu'en est-il?

Il appert en effet que M. Trudeau n'a pas réussi à vaincre, du moins dans la presse, un certain scepticisme quant à l'à-propos de sa démarche et ses chances de succès. Probablement parce qu'il ne s'agit pas d'une manoeuvre classique où un gouvernement offre certains avantages à un autre en échange de concessions concrètes, plusieurs analystes ne saisissent pas le sens de l'offensive canadienne, surtout qu'elle vise la Communauté économique européenne, elle-même en voie de formation.

Sur ce plan, l'effort de M. Trudeau n'est pas terminé. Mais il semble par ailleurs qu'il a réussi à exprimer son point de vue avec assez de force auprès des gouvernements pour obtenir un appui de leur part, appui de principe il est vrai, mais dont l'effet cumulatif est important à la fin du voyage. En d'autres mots, l'idée a fait son chemin.

Attendre le poisson

Mais là s'arrête la critique. Pour une bonne raison d'ailleurs: ce genre de mission ne peut pas vraiment rater.

Tout ce que le Premier ministre avait à faire, en effet, c'était de tendre des lignes. Tout ce qui reste maintenant à compléter, c'est d'attendre le poisson. Il eut fallu qu'il soit fort maladroit pour ne point réussir à au moins bien tendre sa ligne.

Si le poisson tarde à mordre, personne ne pourra par ailleurs sérieusement en faire grief au pêcheur. Chacun sait en effet que ce genre de grande manoeuvre internationale exige beaucoup de temps, une multitude de rencontres et d'explications, des dizaines de rapports avant d'aboutir à un accord formel. Au bout du compte, il finit toujours par se produire quelque chose. Le pêcheur rentre rarement bredouille.

Au départ, M. Trudeau part donc gagnant. Mais politiquement, il a besoin de résultats concrets à plus court terme. Quels sont-ils?

A court terme

Autant la rencontre Trudeau-Giscard d'Estaing provoqua un soupir de soulagement un peu partout au pays en octobre dernier, ne serait-

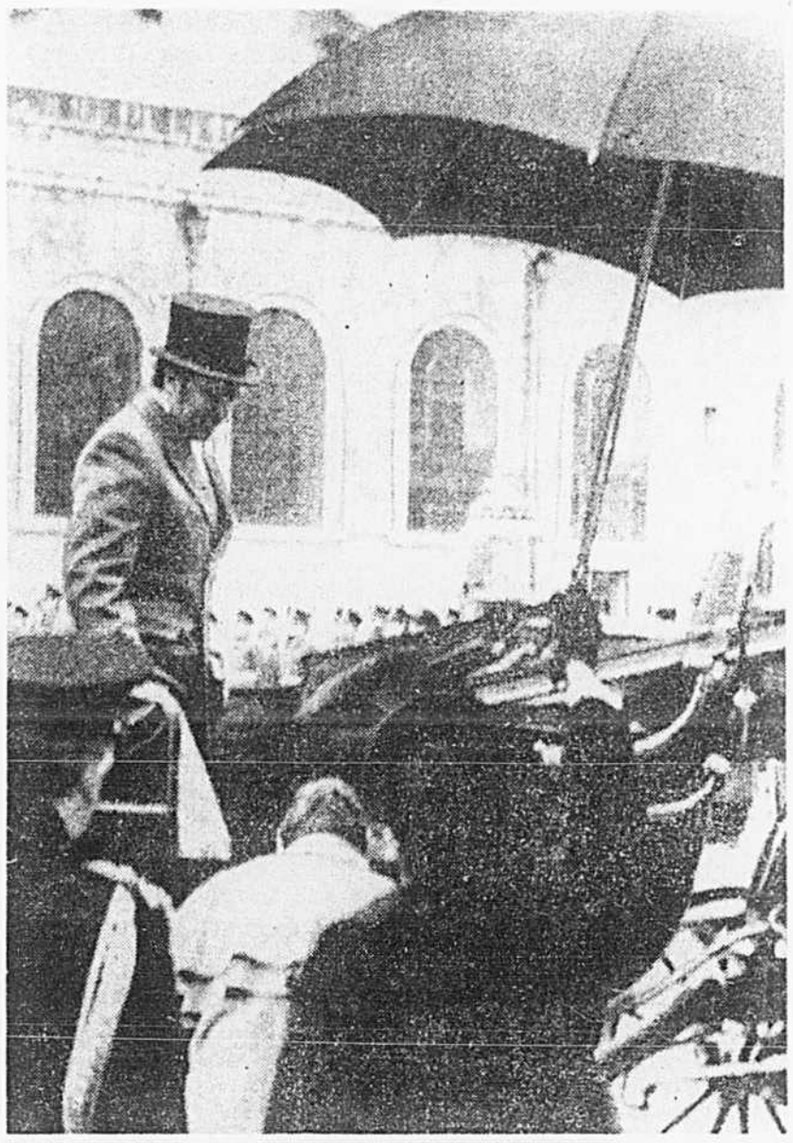

ce que parce qu'elle a enfin eu lieu, autant les entretiens cordiaux tenus à La Haye, Bonn, Rome, Londres ou Dublin sont bien accueillis par les Canadiens d'origine hollandaise, allemande, italienne ou irlandaise, qui souhaitent des rapports sereins entre leur ancienne et leur nouvelle patrie. L'accueil ayant été chaleureux partout, tout le monde est rassuré.

Voilà pour le bon voisinage. Mais l'opération relations publiques ne s'arrête pas là. Comme il l'avait fait à Paris, M. Trudeau s'est prêté pendant une heure à Londres à une interview télévisée où il est apparu comme un penseur articulé et dispos, prêt à prendre des risques pour l'avenir, dégagé des sentiers habituels de la politique internationale et préoccupé de jouer un rôle dans la mise au point d'un nouvel ordre économique mondial.

Outre que les Canadiens ne sont pas indifférents à l'image que projette leur leader à l'étranger, ce genre d'exercice a l'avantage de préparer le terrain pour des offensives plus vastes dans les forums internationaux.

Préparer le terrain

Or c'est précisément ce que recherche M. Trudeau. Tant à la prochaine conférence des dirigeants du Commonwealth à Kingston en Jamaïque, qu'aux Nations unies ou au Fonds monétaire international, il veut engager le Canada dans un nouveau combat pour vaincre la pauvreté et l'injustice. Les étrangers sont rarement insensibles à de telles initiatives.

A plusieurs reprises au cours de ces 17 jours, le Premier ministre a en effet évoqué l'urgence qu'il ressent de coordonner les politiques d'aide des pays industrialisés de manière à accélérer le développement du Tiers-monde, de façon à éviter un affrontement impitoyable entre riches et pauvres. Il semble avoir atteint son objectif: sensibiliser ses partenaires commerciaux à l'importance d'un effort commun.

Si M. Trudeau a été écouté sur ce rapport, cela n'est pas du uniquement à ses qualités personnelles de persuasion. Les vrais pays riches ne sont pas ceux qui ont de rutilants comptes en banque, mais bien ceux qui disposent de réserves et de nourriture et d'abondantes ressources naturelles.

En abordant ces questions, M. Trudeau savait que ses interlocuteurs ne pouvaient ignorer le rôle important que sera appelé à jouer le Canada dans le partage des ressources disponibles. Il n'aurait réussi qu'à bien identifier les atouts qu'il possède qu'il aurait déjà justifié en bonne partie son voyage.

Mais l'objectif est plus vaste que cela. Dans le cadre de sa politique de diversification des relations internationales, de manière à diminuer l'influence prépondérante des Américains, M. Trudeau a besoin d'appuis constants et solides. Une tournée comme celle qu'il vient de compléter lui fournit l'occasion d'expliquer en tête à tête à d'autres chefs de gouvernement la véritable orientation de sa politique étrangère et de mesurer sur place la qualité des appuis qu'on lui offre.

Et enfin, la délégation canadienne a tenté d'élargir la route commerciale de l'Europe. Il appert que les perspectives d'exportation de réacteurs nucléaires sont meilleures maintenant. M. Trudeau ayant plaidé avec vigueur l'application des règles d'utilisation de l'uranium canadien, qui ne doit en aucune façon servir à des fins militaires. Les gouvernements allemands et italiens ont acquiescé à cette thèse et promis de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Des promesses

Bref, M. Trudeau a trouvé partout des oreilles sympathiques, un accueil aimable et des promesses de coopération, mais il n'a guère dépassé le cap des promesses. Il ne rapporte à Ottawa aucun document spectaculaire. Il n'est pas question non plus qu'il puisse exhiber un quelconque contrat lucratif. Cependant, il a fait avancer un peu plus l'idée que le Canada est différent des Etats-Unis et qu'à ce titre, il mérite une ligne directe avec l'Europe économique en voie de consolidation.

Et surtout, il a réussi à faire pression sur le seul gouvernement jusqu'ici plutôt tiède devant son initiative, le gouvernement de Paris.

Je ne vois pas pourquoi le gouvernement français ne nous accorderait pas le même appui que les autres capitales européennes, a-t-il commenté avec un sourire à Londres.

Si, en fin de compte, toute cette initiative n'aboutit nulle part, M. Trudeau pourra toujours dire: "Ce n'est pas ma faute, c'est la faute des Français."

Notre nationalisme économique passe par une période critique

par Claude GRAVEL
de notre bureau d'Ottawa

NE OFFICIELLEMENT en décembre 1973 avec l'adoption de la Loi sur l'examen des investissements étrangers, le nationalisme économique canadien traverse une délicate période de croissance.

Le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, a pu le vérifier cette semaine, lors d'une rencontre de deux jours avec ses collègues provinciaux, à Ottawa. Même le huis-clos et les sourires de circonstance n'ont pu dissimuler aux observateurs le demi-succès de la conférence.

Essentiellement, le ministre a tenté une opération charme: convaincre les provinces qu'il fallait appliquer au plus tôt le second volet de la loi - la création d'entreprises nouvelles à partir de capitaux étrangers —, le premier volet — le tamisage des capitaux étrangers — étant en vigueur depuis le printemps dernier. Les provinces n'ont pas carrément dit "non"; elles ont soufflé à l'oreille du ministre: "Attendons donc un peu...".

En simplifiant au maximum, la première partie de la loi concerne l'achat de compagnies canadiennes par des intérêts étrangers. L'éternelle petite société familiale bouffée par la multinationale géante, quoi! Désormais, une agence fédérale surveille l'appétit des autres. En décembre dernier, l'agence avait déjà examiné 54 demandes: elle en avait accepté 36 et en avait rejeté 18. Treize nouvelles demandes étaient encore à l'étude.

La seconde partie de la loi, c'est non plus GM achetant Bombardier, mais GM se lançant, au Canada même, dans la fabrication de motoneiges.

Ottawa veut prévenir de pareilles éventualités. Les provinces ne contestent pas le bien-fondé de ses intentions. Elles invoquent plutôt la "complexité" d'application de la phase II de la loi. M. Gillespie, fin diplomate, n'a pas nié. Il a tendu la main aux provinces anxieuses d'être mieux consultées: durant les prochaines semaines, des hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux se réuniront fréquemment afin de mettre au point les règlements qui seront éventuellement approuvés par le cabinet. Ainsi, il n'y aura aucune surprise, personne ne sera brusqué.

Mais, à la fin de la conférence, le ministre a fixé l'échéance: la loi devra être entièrement appliquée dans quelques semaines, a-t-il dit aux journalistes.

Durant ses échanges avec ses collègues provinciaux, M. Gillespie s'est de toute évidence heurté à un barrage d'objections. L'Ontario a soutenu qu'Ottawa devrait d'abord mieux définir sa stratégie industrielle sectorielle. Le Québec a craint le droit de veto fédéral en matière d'investissements étrangers et il a invoqué la nécessité d'orienter lui-même son développement économique. Les autres provinces se sont montrées plus discrètes, du moins devant la presse. Mais elles ont emboîté le pas.

A vrai dire, toutes les provinces ont actuellement d'autres raisons que des raisons techniques pour repousser la mise en place de la deuxième phase de la Loi sur les investissements étrangers.

Des motifs valables

Le chômage élevé, la flambée des prix, les disparités régionales, la rareté relative des capitaux, la crainte d'une récession économique provoquent, chez leurs populations respectives, des réactions qui sont à cent lieues des beaux discours nationalistes. Les gouvernements, à leur tour, sont davantage portés à ne pas lever le nez sur l'argent, d'où qu'il vienne.

Le Canada, même en cette année difficile, n'en garde pas moins des motifs valables de veiller de près à l'entrée et au mouvement des capitaux étrangers: 60 pour cent de son économie lui échappe encore.

Dans un discours prononcé en Europe en janvier dernier, à l'occasion d'une conférence sur les corporations multinationales, l'ex-ministre canadien de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, a fait valoir que le contrôle étranger s'étendait à 60 pour cent de notre industrie manufacturière, à 80 pour cent du secteur pétrolier, à 80 pour cent de l'industrie chimique, à 90 pour cent de l'industrie automobile.

"Jamais dans toute notre histoire le temps fut aussi propice pour construire un Canada distinct", déclarait M. Gillespie aux Communes le 27 novembre 1973. Il défendait alors le projet de loi sur les investissements étrangers. "Construire un Canada distinct est un choix que nous pouvons faire", ajoutait-il. "C'est une question de volonté politique."

Le ministre de l'Industrie et du Commerce aura pu noter cette semaine, s'il ne le savait déjà, que tout n'est pas aussi simple. Devant les ministres provinciaux, il aurait pu reprendre exactement le même discours.

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
SAMEDI
15 MARS 1975

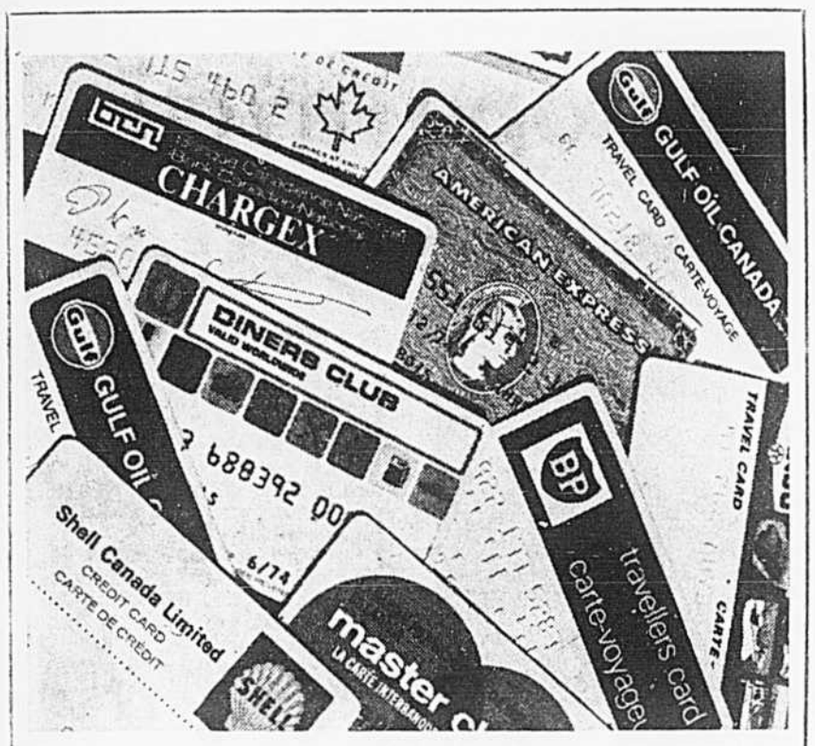

Va falloir vivre avec encore un bon bout de temps

par Nicole BEAUCHAMP

ON NE RANGERA pas de sitôt dans le tiroir des idées utopiques la question du rabais à la clientèle qui paie comptant. Au Québec, il faudra suivre, à travers cette manifestation d'opposition aux cartes de crédit — voire de concurrence — la politique du mouvement Desjardins et l'expérience modeste de la "carte comptant U-Save".

La défense des consommateurs, payant comptant leurs achats, a d'abord mûri aux Etats-Unis sous l'initiative du Consumers Union. Au printemps 74, ce groupement de consommateurs décidait, par le biais d'une poursuite devant les tribunaux, de réagir contre le fait que les acheteurs au comptant subventionnaient les utilisateurs de cartes de crédit.

Le Consumers Union faisait le raisonnement suivant: la plupart des compagnies et banques émettrices de cartes de crédit imposent aux commerçants un pourcentage de frais fixes pour chaque vente payée avec la carte de crédit.

Ces frais de service varient de 2 à 8 pour cent et la plupart des contrats d'affiliation des commerçants à un système de cartes de crédit exigent en plus que les marchands facturent le même prix aux détenteurs de cartes de crédit qu'aux clients achetant comptant. Ces derniers payent ainsi un prix aidant à financer un service qu'ils n'utilisent pas.

Une pratique illégale ?

Selon l'organisme américain, les dispositions des contrats de service avec les commerçants constituaient une pratique de fixation des prix tombant sous le coup des lois fédérales antimonopoles. Il intenta donc une poursuite contre la compagnie American Express et contre le Suburban Trust Company of Maryland, l'un des maillons du réseau de banques licenciées du système Bankamericard. Soit dit en passant, Chargex se rattache à ce système et Master Charge à l'association bancaire "InterbankCard Association".

La tentative du Consumers Union se solda par un règlement hors cour. American Express fit savoir qu'elle permettait aux commerçants américains affiliés d'accorder un rabais à leurs clients payant comptant. Rien n'oblige les marchands à réduire leurs prix, mais l'interdiction contractuelle a disparu et les clients peuvent demander un rabais. C'est pourquoi les groupements de consommateurs américains commencent à exercer des pressions sur les commerçants et à inciter les consommateurs à réclamer une réduction de prix.

A Montréal, l'aventure de la carte "U-Save" s'inscrit dans ce sillage. Afin de lutter contre les puissantes cartes de crédit, deux étudiants en deuxième année de marketing de l'université Sir George Williams lançaient, en septembre 74, la "carte U-Save". Cette carte, à laquelle s'adjoint un carnet d'adresses et de coupons au coût de $3, permet d'obtenir des escomptes variant de 5 à 25 pour cent sur les achats payés comptant dans 38 magasins.

Environ 4,000 consommateurs se sont prévalus de cette carte et du carnet, dont la validité prendra fin le 1er septembre 1975. Faute de fonds suffisants pour en faire la promotion, la carte "U-Save", qui a l'allure d'un concurrent des cartes de crédit, a connu peu de diffusion. C'est ni plus ni moins qu'une puce qui essaie de se placer sur le chemin d'un éléphant !

Une relance

Face à l'échéance de septembre 1975, on songe à des formules de relance, dont celle d'éliminer le carnet d'adresses et de coupons pour ne distribuer que la carte et d'affilier à celle-ci des commerçants offrant des rabais uniformes.

Il y a de fortes chances que les compagnies et banques émettrices de cartes de crédit interdisent à leurs commerçants affiliés de favoriser la carte "U-Save", si elle survit. La réaction du porte-parole de Chargex à l'époque du règlement hors cour obtenu par le Consumers Union parle d'elle-même: "Une telle pratique (le rabais pour les achats payés comptant) équivaut à faire payer plus cher que les autres ceux qui se servent de leurs cartes", avait-il dit.

En peu de mots, deux arguments diamétralement opposés sur un même sujet: celui des émetteurs de cartes de crédit et celui des associations de consommateurs. Le débat, s'il ne donne pas encore lieu à des éclats de voix, sécrète assez de controverse pour avoir attiré l'attention du ministère des Institutions financières.

LA PRESSE a d'ailleurs publié les conclusions d'une étude confidentielle entreprise par le service de recherche du ministre Tetley, à savoir : la "quasi-impossibilité" d'établir un mécanisme de rabais et le "caractère quasi illusoire qu'aurait ce rabais advenant son implantation".

Pendant ce temps, la Fédération des Caisses populaires Desjardins dévoile sa décision de ne pas émettre sa propre carte de crédit, ni de s'associer aux institutions financières qui ont lancé les cartes Chargex et Master Charge. "Nous ne voulons pas participer à l'inflation et pousser la consommation avec la carte de crédit", expliquait le président du mouvement, M. Alfred Rouleau.

Le prêt automatique

Car, hormis la question du rabais sur les achats payés comptant, les groupements de consommateurs américains dénoncent maintenant un autre aspect de la carte de crédit bancaire: le prêt automatique. Avec une carte de crédit, un consommateur peut en effet obtenir une avance de fonds qui ne dépasse pas une marge de crédit déterminée. Le taux d'intérêt en force s'élève le plus souvent à 1½ pour cent, par mois, soit 18 pour cent par année.

De grandes banques américaines refusent maintenant de consentir des prêts remboursables par versements pour des montants inférieurs à $1,000 ou $2,000 dollars, forçant ainsi les consommateurs à utiliser leurs cartes de crédit. Ce genre "d'emprunt" coûte plus cher aux consommateurs à cause du taux d'intérêt, au profit des banques.

Cette tendance renforce l'image de la carte de crédit comme étant l'une des clés de plus en plus importantes de l'expansion du crédit à la consommation qui trouve son corollaire dans l'accroissement de l'endettement.

Rien ne nous assure que les banques canadiennes n'adopteront pas la politique des banques américaines. En plus, aucune loi fédérale ou provinciale n'oblige les cartes de crédit à plafonner le taux d'intérêt imposé aux consommateurs lorsqu'ils étirent leurs versements au lieu de liquider leurs comptes à chaque mois.

Anarchie contre establishment et vice versa à Sainte-Justine

par Jeanne DESROCHERS

C'EST le conflit syndical le plus impopulaire qui soit. Des syndicalistes convaincus, qui ont passé à travers grèves et lock-out, qui ont crié et chanté la solidarité sur tous les tons, disent "celle-là, on la prend pas, pas question de marcher dans la rue pour les employés d'hôpitaux. Ils ont déjà eu la sympathie du public. Ils ont été longtemps mal payés, ils avaient du rattrapage à faire. Mais là, ils dépassent les bornes".

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Ces deux employés de la cuisine, congédiés à la suite de l'éclatement de bombes puantes, sont devenus le symbole d'une lutte commencée à propos d'un stationnement à 25 cents par jour.

Est-ce par maladresse ou de façon concertée qu'on peut en arriver à un conflit comme celui de Ste-Justine ?

Au début, il y avait certainement, du côté syndical, le désir de s'affirmer, pour atteindre une situation de force au moment où commenceront, à l'été, les négociations devant aboutir à un contrat de travail de trois ans pour la Fonction publique.

C'était donc maladroit de la part de l'administration de vouloir soudainement appliquer scrupuleusement un règlement de Québec datant de plusieurs mois, et qui avait déjà causé des conflits ailleurs. Ce règlement stipule que les services ne relevant pas d'un budget de santé, notamment les repas à la cafétéria et le stationnement des employés (comme celui des visiteurs), devront recevoir suffisamment de revenus pour couvrir leurs propres dépenses.

D'autres hôpitaux ont trouvé moyen d'y parvenir avec le stationnement des visiteurs, attentifs à ne pas s'attaquer aux salaires des employés, en cette période d'inflation et de méfiance.

D'autres hôpitaux ont fait la bataille du stationnement l'année dernière, entre autres à Notre-Dame et Cartierville, et s'en sont tirés avec des compromis. Là où les médecins payent $15 par mois, par exemple, les employés en payent $5.

Il est probablement significatif que les troubles viennent "de la cave", des employés qu'on ne voit pas habituellement, qui font le travail le plus ennuyant, le moins gratifiant, le moins reconnu, le moins en rapport avec l'atmosphère d'héroïsme qui entoure les gens qui sauvent la vie de pauvres enfants malades. Des employés qui se sentent méprisés par ceux qui se plaignent, mais se glorifient en même temps, des énormes responsabilités qui leur pèsent sur les épaules.

Comme des enfants qui entendent continuellement leur mère dire : "Mes pauvres enfants, si je n'étais pas là pour penser à tout."

Les enfants ont un bon jour la chance de prouver que quand ils ne sont pas là, rien ne marche. Même si les parents font des colères bleues.

S'il y a quelque part quelqu'un qui a intérêt à chauffer du monde à blanc, pour continuer le mouvement amorcé à Cartierville et à Notre-Dame, pour arriver aux négociations avec les dents bien aiguisées, les mécontents ne sont pas difficiles à trouver.

Si les autres, en haut, respirent chaque jour un climat d'héroïsme, ceux d'en bas ne trouvent ce climat qu'au cours d'un conflit où ils ont leurs héros, leurs martyrs de la cause, où ils sont sûrs d'être les bons et d'avoir repéré les méchants.

Et les malades ?

Pas étonnant qu'on en oublie que l'hôpital existe pour les malades, et qui n'ont rien à voir avec cette guerre. Pas étonnant qu'on ne mesure pas bien le prix qu'on leur fait payer à ces malades.

En théorie, les gens d'en bas travaillent pour les malades. Mais quand, dans la vie courante, en entendent-ils parler ? Quand sont-ils mêlés aux décisions qui affectent le bien-être des malades ?

Chez les employés d'hôpitaux, les rancoeurs viennent de loin. On en veut aux religieuses, qui ont longtemps fait la pluie et le beau temps. Or il arrive qu'à Sainte-Justine, parmi les diplômés en administration hospitalière qui étaient candidats au poste de directeur général, c'est une religieuse qui a été retenue, une religieuse isolée qui ne répond pas de son administration à une communauté, mais à un conseil d'administration qui n'a rien à voir avec sa communauté. Les religieuses ne sont plus à Sainte-Justine, mais c'est une religieuse qui est directeur général. Quand on n'aime pas les boss, et qu'on n'aime pas les soeurs, on a la cible toute trouvée.

Il n'est pas difficile, non plus, de trouver du mécontentement dans un endroit où il faut travailler la nuit et les fins de semaine ; où l'on côtoie la maladie, la misère, la mort ; où le client a toujours droit au service, même s'il manque de personnel; où les décisions se prennent ailleurs, et toujours trop tard, où les moindres petits problèmes s'accumulent et mettent les nerfs de chacun à rude épreuve.

Qu'arrivera-t-il si Sainte-Justine ferme ses portes ? Il y a des départements qui ne peuvent pas fermer, dont on ne peut trouver l'équivalent ailleurs. Il y a des enfants qui subissent régulièrement des traitements au rein artificiel. Les nouveau-nés de toute la province sont dirigés vers Sainte-Justine quand ils sont en danger sérieux. On ne trouve pas ailleurs les équipes de néo-natalogistes qui peuvent leur sauver la vie.

On trouvera sûrement du personnel pour continuer le traitement de ces cas dramatiques. Les autres seront soignés ailleurs, au Montreal Children's, à Notre-Dame. Ces hôpitaux ont déjà absorbé le tiers des enfants normalement soignés à Sainte-Justine (450 lits sont actuellement occupés, alors que le chiffre normal varie de 650 à 700). Les services seront vite débordés.

Ce sont les médecins qui peuvent prendre la décision de vider l'hôpital, s'ils jugent qu'ils courent trop de risques à soigner des enfants quand ils ne peuvent obtenir les dossiers (et donc savoir si tel enfant est allergique ou non à la pénicilline, si un traitement précédent rend une intervention dangereuse) quand les laboratoires et la radiologie fonctionnent au ralenti, quand les brancardiers de la salle d'opération peuvent quitter leur travail à un moment d'avis, etc... etc...

Il est difficile de prévoir l'issue d'un conflit où les parties sont devenues, de part et d'autre, symbole de la résistance, soit résistance au chantage et à l'anarchie, soit résistance du gagne-petit au Québec bureaucrate et à ses représentants.

Ottawa va se durcir contre ses employés en grève illégale

par Pierre VENNAT

OTTAWA a décidé de "serrer la vis" à ses employés et remplacer ce que plusieurs considèrent comme une politique de laissez-faire, face à des conflits qui pourrissent, par une politique de ligne dure.

Cette politique de ligne dure consiste, en pratique, d'un côté à faire une lutte sans merci à ceux qui débraient illégalement, allant jusqu'à les traduire en justice chacun individuellement, et de l'autre à essayer de rendre presque complètement inefficace le droit de grève en déclarant "essentiels" un nombre de plus en plus grand de syndiqués.

Nombreux sont ceux, dans le monde des affaires surtout, qui ont accusé Ottawa de mollesse ces dernières années, face aux longs conflits aux postes ou celui des manutentionnaires de grains, plus particulièrement.

Mais les choses sont en voie de changer et face à des fonctionnaires de plus en plus revendicateurs, qui débraient de plus en plus souvent, légalement ou illégalement, Ottawa, au lieu de céder, se retranche de plus en plus vers une ligne dure qui, sans aller jusqu'à enlever le droit de grève comme tel aux employés de l'Etat fédéral, pourrait signifier néanmoins une transformation majeure du régime de relations de travail fédéral.

Jusqu'ici, Ottawa n'en est qu'au stade des "projets d'intention". Il n'y a donc pas de politique claire là-dessus. Mais comme ces "projets d'intention" sont exprimés de plus en plus souvent, il semble à peu près certain que quelque chose mijote.

Commençons par dire que le Conseil du trésor, pour un, a présenté une requête au Comité de relations de travail dans la Fonction publique, réclamant le droit d'exclure d'autorité une personne de l'unité de négociation.

Théoriquement, le syndicat conserve un droit d'appel, mais le syndicat se verrait refuser le droit de contester la décision tant que le jugement ne serait pas rendu en appel, souvent une fois la grève terminée.

Le Conseil du trésor se dit également en faveur d'une politique plus sévère de représailles contre les grévistes qui contestent dans l'illégalité et propose d'augmenter l'amende de $100 par jour déjà prévue dans la loi et d'instituer un processus accéléré de jugement lorsqu'une plainte contre la grève illégale est déposée.

D'ailleurs, les autorités fédérales ne cachent pas leurs intentions de faire la chasse, notamment, à ceux qui font des grèves illégales.

Dimanche le 23 février dernier, le ministre Jean Chrétien, invité à l'émission "Politique atout" de Radio-Canada, déclarait au signataire de ces lignes qu'il y a présentement 900 plaintes devant la Commission des relations ouvrières de la Fonction publique, à Ottawa, relativement des gens qui ont agi illégalement avant Noël.

"Et je n'ai pas l'intention de retirer ces plaintes-là pour aucune considération", avait alors déclaré le ministre responsable de la Fonction publique fédérale. M. Chrétien faisait alors allusion aux préposés à l'entretien des aéroports qui avaient débrayé illégalement avant les Fêtes.

"L'un des graves problèmes à l'heure actuelle, c'est qu'il y en a trop qui commencent à utiliser l'arme de la grève illégale.

"Autant je suis favorable aux gens qui font la grève légalement, autant je serai ferme avec les gens qui font la grève illégalement."

Enfin, le ministre avait ajouté qu'il respecte le droit de grève mais que "l'ouvrier doit respecter le droit que le gouvernement a de faire fonctionner les services essentiels pour le bien de la communauté".

Depuis, le tempo s'est accéléré.

Le lendemain, aux Communes, M. Chrétien affirmait que le gouvernement intenterait des poursuites contre les travailleurs qui ont débrayé illégalement au cours des récentes grèves dans la Fonction publique fédérale et précisait qu'on procédait "à la cueillette de renseignements contres les personnes qui auraient transgressé la loi".

Effectivement, cette semaine, on apprenait que le gouvernement réclamait de la Commission des relations de travail l'autorisation d'intenter des poursuites contre quelque 500 cols bleus fédéraux accusés d'avoir débrayé illégalement.

Cinq cents poursuites d'un coup!

Le ministre des Postes, Bryce Mackasey, a également sorti, lui aussi, son grand fouet.

Devant le marasme du système postal où la grève n'est pourtant pas encore légale, le ministre a déclaré que "si jamais il était question d'apporter des modifications à la Loi des postes, ça ne serait pas dans le but d'abolir le droit de grève, mais afin de donner au ministère des Postes le pouvoir de suspendre ou même de congédier cette poignée d'employés qui refusent de faire une honnête journée de travail et qui semblent plus intéressés à recourir à des tactiques déloyales dans le but évident d'entraver le service normal des postes".

Cette semaine, on est allé encore plus loin en Chambre, alors que MM. Mitchell Sharp, agissant à titre de Premier ministre intérimaire, et Jean Chrétien ont tous deux parlé de loi spéciale possible.

Si le gouvernement fédéral estime qu'aucun règlement négocié n'est possible dans le présent conflit qui l'oppose aux 18,600 cols bleus fédéraux, ont-ils dit, il n'hésitera pas à recourir à une loi spéciale pour forcer le retour au travail des ouvriers dont les grèves sélectives affectent toutes les régions du pays depuis le 17 février.

Pendant ce temps, les dirigeants syndicaux, eux, considérant au contraire que leurs grèves rotatives rapportent peu de succès, songeaient à d'autres moyens, notamment une grève générale de 48 heures, pour protester contre la lenteur des négociations "et la mauvaise volonté affichée par le gouvernement".

Tant et aussi longtemps que les grèves ne touchaient que le service postal, l'Etat fédéral s'est fait le champion du droit de grève dans la Fonction publique, d'autant plus facilement que les fonctionnaires ne l'exerçaient pas.

Actuellement, au train où vont les choses, on semble s'acheminer vers un droit de grève de plus en plus théorique avec des sanctions de plus en plus sévères pour ceux qui débraient "sans permission".

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
SAMEDI
15 MARS 1975

L'enquête Cliche aura trouvé autant de questions que de réponses...

Textes:
Yves LECLERC
et Paul LONGPRE

L'EXPEDITION Cliche à travers la jungle de la construction au Québec aura buté à la fin de chacune de ses pistes contre un même obstacle: le mur du silence.

La carte générale de ce fouillis de violence, de corruption et de tricherie est quand même esquissée. Mais elle contient de nombreux "blancs" que le juge Cliche lui-même, à la fin des audiences, a expliqués comme suit:

"Les protagonistes ou les instigateurs (...) ont été atteints — subitement, graduellement, consciencieusement, consciemment et effrontement — de surdité, de mutisme et d'amnésie contagieuse.

"... Sans l'engagement dynamique et vigilant d'une population éveillée et présente aux actions menées par les leaders syndicaux, patronaux, gouvernementaux et politiques, (...) nos efforts s'avéreraient vains et sans lendemain."

L'équipe qui devait explorer les quatre grandes "pistes" indiquées par le juge Cliche n'a pas été formée sans difficulté. Annoncée d'abord par M. Cournoyer le 26 mars 1974, la Commission d'enquête n'a été assermentée que le 3 mai. Entre-temps, on avait songé à la faire présider par M. Lucien Saulnier; on avait pressenti comme commissaire M. Raymond Laliberté, ex-président de la CEQ et du NPD-Québec; on avait pensé comme procureur-chef à un des avocats de M. Bourassa.

Le fait que l'enquête a mis en cause la tutelle de M. Saulnier à la CIC et a conduit à quelques reprises au bureau du Premier ministre montre qu'on a finalement été bien avisé de miser sûr le trio Cliche-Mulroney-Chevrette et sur Me Jean Dutil.

La piste syndicale

Les quatre pistes, syndicale, patronale, gouvernementale et politique, se croisent et se recroisent sans cesse, bien sûr. Et toujours les mêmes personnages celfs se retrouvent aux carrefours.

Mais c'est la piste syndicale qui aura suscité le plus de révélations. Louis Laberge et André Desjardins y ont vu la preuve que l'enquête a été une vaste entreprise de salissage antisyndical. Il faut cependant noter que les dirigeants de la FTQ ont systématiquement choisi de ne pas "jouer au policier" et donc de ne pas mouiller patrons, fonctionnaires et députés.

Mieux encore, ils ont refusé d'apporter des précisions sur les problèmes qu'eux-mêmes ont qualifiés de majeurs: ils n'ont rien fourni de détaillé sur la question de la sécurité physique et de la sécurité d'emploi, ni décrit de cas particulier d'instabilité ou d'irresponsabilité chez les patrons.

Ils n'ont pas fait la preuve, au contraire, que la tutelle-maison qu'ils ont décrétée dans leur secteur construction peut effectivement faire le ménage dans leurs syndicats les plus pourris. Roland Fiset, gérant des électriciens, soupçonné d'avoir accepté des pots-de-vin, est toujours en place. Claude Labonté, agent d'affaires du même local, convaincu de s'être livré au prêt usuraire, est toujours en place. Il a fallu longuement supplier Reynald Bertrand, "shylock" et gérant des plombiers, pour qu'il daigne remettre se démission. Dédé Desjardins lui-même, le "roi de la construction", s'apprête à se faire réélire président de ce même local.

Si les cas de violence sont bien documentés (grâce à la Sûreté du Québec), par contre les leaders syndicaux n'ont admis que contraints et forcés quelques cas de pots-de-vin sur lesquels la Commission Cliche possédait des preuves formelles. Pour le reste, motus et bouche cousue.

La piste patronale

Il y a dans l'industrie de la construction quelque 14,000 entrepreneurs... soit un pour 7 ou 8 salariés. Mais il s'agit d'un patronat "flottant" et "floppant" où les employeurs apparaissent sans avertissement (et sans expérience) et disparaissent tout aussi soudainement dans des faillites qui laissent leur personnel sans salaire et sans emploi, au gré des contrats attribués souvent par patronage et des cas flagrants de maladministration.

Depuis au moins quatre ans, le gouvernement songe à mettre de l'ordre là-dedans par une loi (dont la première version était le Bill 51) exigeant un minimum de compétence et de solvabilité. Cette loi en est à sa quatrième version... et on se demande toujours quand et même si elle sera éventuellement adoptée.

Par ailleurs, plusieurs patrons ont volontiers avoué avoir payé des pots-de-vin aux dirigeants syndicaux, mais en se retranchant toujours derrière l'excuse du chantage.

Aucun n'a voulu admettre l'évidence, c'est-à-dire l'existence d'une collusion patronale-syndicale pour l'exploitation des ouvriers sur de nombreux chantiers. Collusion dont les employeurs sont visiblement les premiers bénéficiaires.

De même, dans cette industrie qui vit en bonne partie de lobbying, puisque l'Etat est de loin le plus grand donneur d'ouvrage, personne ne semble au courant que des pots-de-vin aient pu être versés à des personnages gouvernementaux, ou que des contributions plus ou moins volontaires puissent être faites aux caisses du parti au pouvoir.

Un exemple merveilleux: le 24 septembre dernier, l'Ordre des ingénieurs soumettait à la Commission Cliche un mémoire de 7 pages traitant uniquement des prérogatives de ses membres et de son Code d'éthique. A ce moment-là, l'Ordre était assis sur un rapport confidentiel explosif sur le favoritisme et le patronage dans la construction qui n'a été découvert que cette semaine par une fuite "malencontreuse".

La piste gouvernementale

Avec la FTQ-construction, c'est encore le gouvernement qui écope le plus sérieusement. La piste gouvernementale a mené directement au bureau du Premier ministre Bourassa, en passant par le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, la fonction publique et la Commission de l'industrie de la construction.

Photomontage de LA PRESSE

Etonnant assemblage de dépositions dont les enquêteurs devront tirer des conclusions susceptibles d'éclairer l'avenir: telle est la masse des documents représentant les témoignages de dizaines de personnes parmi lesquelles de grands noms: le ministre de la Justice Jérôme Choquette (en haut); le chef syndicaliste André "Dédé" Desjardins (à sa gauche); le ministre du Travail Jean Cournoyer (à gauche); le président de la FTQ Louis Laberge (au centre en bas); et Paul Desrochers, ex-conseiller spécial du premier ministre Robert Bourassa (à l'extrême droite).

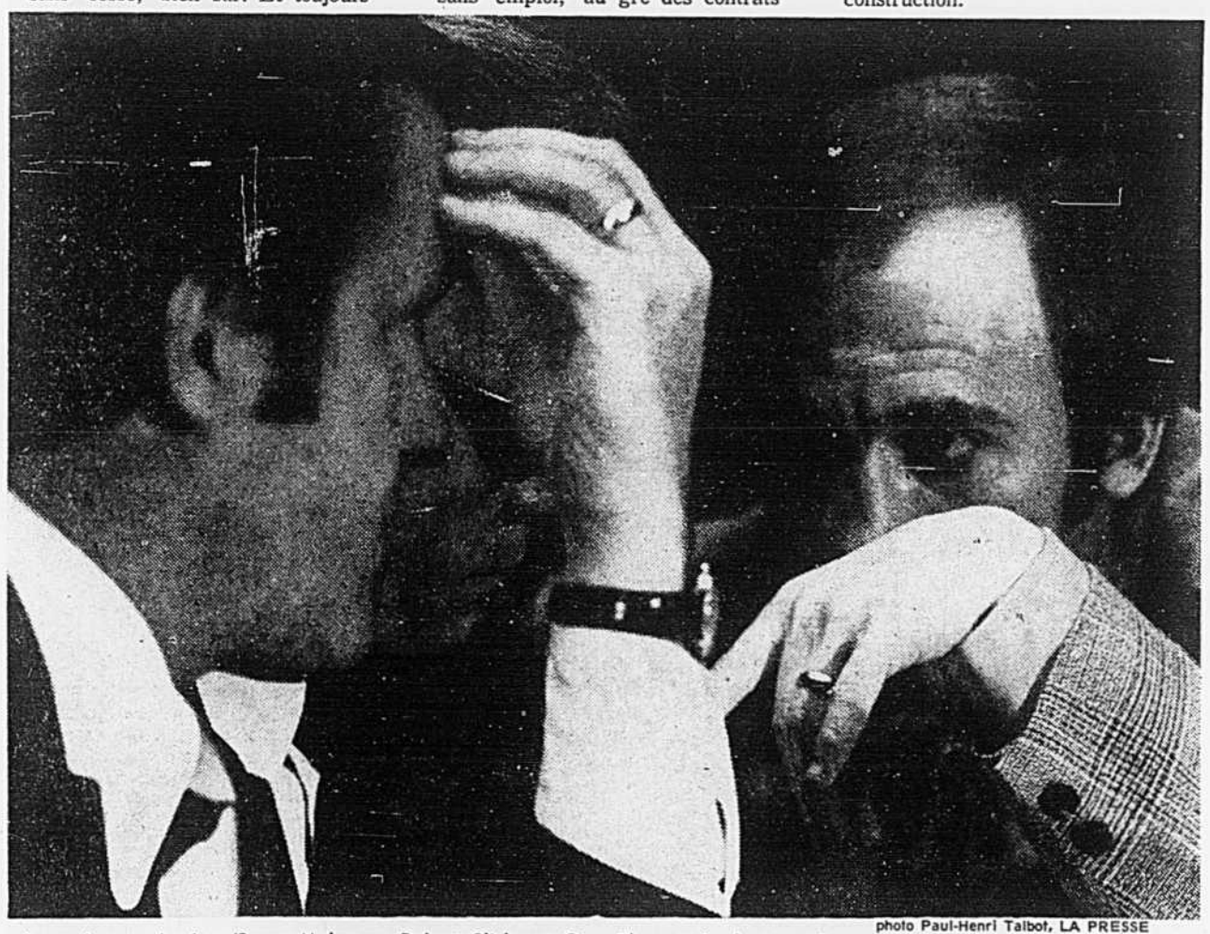

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les trois commissaires (Bryan Mulroney, Robert Cliche et Guy Chevrette): des questions sans réponse et des réponses à évaluer...

Par son refus de venir lui-même expliquer aux commissaires son étrange amnésie quant à l'information qu'il a reçue du ministre de la Justice au sujet d'une banale affaire de pot-de-vin (cas Joyal), M. Bourassa participe sciemment ou non à la conspiration du silence. Ses trois versions de l'"affaire" en appellent une quatrième... qui sera peut-être la bonne.

Son conseiller spécial Paul Desrochers, lui, a une bonne mémoire, mais il est discret et "naïf" sur son rôle dans l'injection d'éléments partisans dans le fonctionnement de l'appareil gouvernemental.

Cette question déborde de beaucoup le cadre de la seule construction et englobe toute l'administration actuelle. Un coin du voile a été soulevé par la découverte de l'affaire Bergeron-Saindon de trafic d'influence et du mécanisme de placement préférentiel à la Baie James. Que cache le reste ?

La Commission de l'industrie de la construction est responsable de l'application du décret régissant les conditions de travail. Majorité patronale et syndicale l'ont transformée en nid de népotisme et de tripatouillage éhonté. Tout cela, sous l'oeil indulgent d'un représentant personnel du ministre du Travail muni de pouvoirs d'enquête. Le ministère de la Justice, pour sa part, a nommé illégalement commissaires à l'assermentation une cinquantaine d'inspecteurs de la CIC qui avaient des antécédents judiciaires. A quand le vrai ménage ?

La piste politique

Ennemis jurés sur les barricades des conflits de travail, députés et chefs syndicaux changent parfois de "chapeau" pour devenir respectivement politiciens et organisateurs d'élections. L'enquête a montré que l'"armée privée" de Dédé Desjardins s'est retrouvée en plusieurs occasions sous le drapeau libéral sur les champs de bataille électoraux, équipée de tous les "outils d'usage courant" des honnêtes travailleurs d'élections.

Ainsi a-t-on pu voir participant aux mêmes actions victorieuses René Mantha, Jean-Claude Sureau et André Desjardins de la FTQ, et MM. Jean Cournoyer, Guy Leduc et Jacques Olivier.

Comme l'a souligné le juge Cliche, travailler pour le candidat de son choix n'a rien que de très normal... mais cela peut devenir gênant quand ensuite on se retrouve face à face sur un autre terrain. Un cas savoureux: celui des deux rencontres le même jour entre MM. Paul Desrochers et Dédé Desjardins, l'une sur le monopole à la Baie James, l'autre sur l'élection dans Duplessis.

Souvent le cheminement difficile de l'expédition Cliche n'a été possible que par l'usage de bandes sonores provenant du ministère de la Justice. Ces enregistrements lui ont servi de pont pour franchir certains obstacles... mais au bout du compte, ils ne l'auront conduite que vers le dernier mur du silence et la dernière grande question:

— Comment se fait-il que, possédant depuis bientôt cinq ans un tel stock d'information, les membres du gouvernement se voient forcés de plaider naïveté, amnésie ou impuissance ?

—Dans les voûtes de la Sûreté du Québec, de combien d'autre matériel explosif M. Choquette dispose-t-il sur les agents des troubles de la société québécoise, et à quel usage le réserve-t-il ?

Cela fait beaucoup de questions auxquelles la Commission Cliche ne pouvait ou ne devait pas répondre. Beaucoup de questions qui, pourtant, exigent des réponses.

De l'impuissance de Cournoyer au grand "bingo" de LG-2

IL N'EN tenait qu'au ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, de bloquer les négociations illégales sur le monopole syndical à la Baie James. Or, il ne l'a pas fait. Impuissance ou connivence ?

M. Cournoyer était là dès le début. Avant que ne s'engagent les pourparlers, M. Robert Boyd, président de la Société d'énergie de la Baie James, lui avait remis un rapport soulignant les prérequis du projet: convention collective de 10 ans sans grève, avec une seule unité d'accréditation syndicale.

C'est lui qui a organisé la première rencontre à ce sujet entre le conseiller spécial du Premier ministre, M. Paul Desrochers, et les dirigeants de la FTQ, à Québec, le 3 octobre 1972. Son chef de cabinet, M. Jacques Lorion, assistait à la seconde réunion, le 18 décembre 1972, à Montréal, au restaurant Chez son Père.

Ces séances d'"exploration" étaient le point de départ des négociations illégales (au sens strict de la loi) qui devaient se mettre en marche dans les propres bureaux du Premier ministre à Montréal le 28 décembre suivant.

Le régime des relations de travail de l'industrie de la construction au Québec est unique en son genre. La Loi 290, dont le ministre se trouve le gardien, dit clairement qu'"une seule convention peut être conclue" entre tous les patrons et tous les syndicats reconnus pour l'ensemble du Québec. Cette convention devient ensuite un décret-loi régi par la Commission de l'industrie de la construction.

Du côté syndical, toute négociation est illégale (du moins en 1972) si les deux centrales accréditées, CSN et FTQ, n'y participent pas. Or, dans le cas de la Baie James, tous les témoignages concordent sur le fait que la CSN n'a même jamais entendu parler de l'affaire.

Il y a donc double illégalité.

Les participants se sont défendus devant la Commission Cliche en affirmant qu'il ne s'agissait pas là de négociation, mais de "réunions exploratoires". Tous, sauf la FTQ, qui admet qu'on lui a carrément offert le monopole.

La thèse de l'"exploration" ne résiste pas à l'analyse. En effet, du côté patronal, deux comités ont été formés dès le début, un pour préparer des projets de convention collective, et l'autre pour préparer des amendements à la loi. Effectivement, trois projets de convention ont été soumis, et deux projets de loi.

Ces projets, qui les a préparés? Des multinationales qu'on accuse souvent de contourner les lois selon leur bon plaisir? Des entrepreneurs à la recherche d'une bonne affaire? Non. Des représentants de trois sociétés d'Etat, avec la bénédiction du bureau du Premier ministre du Québec.

Paul Desrochers, conseiller spécial de M. Bourassa; Jean Cournoyer, ministre du Travail, et son chef de cabinet Jacques Lorion; Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec; Charles Boulva, président de la Société de développement de la Baie James; Robert Boyd, président de la Société d'énergie de la Baie James; Gilles Gauvin, représentant de la firme américaine Bechtel. Tous ces gens ont dû venir s'expliquer devant la Commission Cliche, mais leurs témoignages hésitants n'auront convaincu personne.

Face à cette brochette d'administrateurs de premier plan qui brassent des milliards, on retrouve Dédé Desjardins, le directeur de la FTQ-construction. Seul, ou à peu près.

Or, Dédé a pu venir dire à la Commission Cliche qu'au fond, il ne croyait pas à toute cette histoire. Il voulait simplement "voir ce qu'ils avaient dans le corps"... Il n'était pas prêt à s'engager pour dix ans. Ce qu'il cherchait en réalité c'était le monopole par le contrôle de l'embauche.

Cela est confirmé par M. Robert Boyd, qui déclare: "La clé du problème, c'est l'embauche par les bureaux de placement FTQ. J'ai refusé."

Malgré tout, Dédé a continué à négocier pendant huit mois. "Le décret achevait, et je devais patiner sur la Baie James, j'avais besoin de temps", explique-t-il. En effet, tout ceci se passe au printemps 1973, au moment de l'expiration du décret de la construction et de l'impasse qui devait se dénouer par la Loi 9, donnant à la FTQ majoritaire le contrôle des négociations pour tout le Québec.

M. Cournoyer, on l'a dit, était au courant des négociations depuis le tout début. Plus fort encore, depuis le tout début, il déclarait qu'il s'opposerait à consacrer par une loi rétroactive l'entente qui pourrait en résulter. Tous les témoins sont unanimes là-dessus.

"Ça n'a pas de sens. C'est pas possible. C'est pas moi qui présenterai une telle loi au Parlement", aurait-il répliqué à M. Robert Boyd la première fois que celui-ci lui en a touché mot.

C'est là le même ministre qui presque en même temps encourageait les associations d'employeurs à signer une convention collective séparée avec la FTQ (en violation de la Loi 290). Le même ministre qui, ensuite, faisait amender cette loi pour rendre la convention légale. C'était, disait-il, reconnaître dans les faits la loi démocratique de la majorité.

Or, les révélations de la Commission Cliche ont permis de voir par quels moyens cette "majorité démocratique" s'était imposée: la Sûreté du Québec a déposé là-dessus un rapport de près de 800 pages qui constitue une encyclopédie de la violence et de l'intimidation.

Ce n'est sans doute pas une coïncidence que le point culminant de cette violence organisée ait été le geste dément d'Yvon Duhamel et de ses fiers-à-bras qui, le 21 mars 1974, mettaient à sac le chantier LG-2 de la Baie James, un "bingo" de pas moins de $35 millions. Seule défense des leaders syndicaux: "Si tu savais comme on s'ennuie..."

Dans leur évaluation finale, les membres de la Commission Cliche devront choisir entre la thèse de l'impuissance avouée du ministre Cournoyer et celle d'une connivence camouflée aux plus hauts échelons du pouvoir.

Fin de l'ajouté

la presse
SAMEDI
15 MARS 1975

La session débutera dans un climat politique pourri

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau de Québec

POURRI ! Il n'y a sans doute pas de meilleure épithète pour décrire le climat politique québécois au moment où les députés s'apprêtent à réintégrer leurs bureaux de l'Assemblée nationale pour entreprendre la 3e session de la 30e Législature.

Le congé parlementaire de deux mois que viennent de s'accorder les députés québécois n'a pas contribué à alléger la tension qui enveloppait les relations parlementaires, la veille du Jour de l'an, lorsque l'Assemblée nationale a ajourné ses travaux au terme d'un débat envenimé sur les augmentations de salaires des députés.

Loin de là, on sent que les esprits se sont drôlement échauffés depuis le début de l'année et que l'antagonisme des forces politiques qui s'affrontent quotidiennement à l'Assemblée nationale, en temps de session, a grandi.

On s'imagine facilement que le climat ne sera pas nécessairement aux retrouvailles, mardi, lorsque les députés se réuniront pour entendre le lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe, leur lire le discours inaugural rédigé par Jean-Claude Rivest, le secrétaire législatif et principal collaborateur du premier ministre Robert Bourassa.

Les députés se sont quittés en s'accusant mutuellement de profiteurs et d'hypocrites dans le cadre de l'étude sur l'augmentation de leurs salaires et en menaçant de "taper la gueule" aux méchants journalistes témoins de leurs trasques..

Depuis, ils se sont revus pendant quelques heures pour étudier les propositions ministérielles sur l'assainissement des caisses électorales et pour commencer à vider "l'affaire Morin". Dans les deux cas, la pagaille a éclaté.

Au lendemain de la démission du député libéral Guy Leduc, de l'affaire Joyal, des audiences de la Commission Cliche, du "je ne me souviens pas" de M. Bourassa, des difficultés judiciaires des dirigeants de la SGF et des cousins Simard, de la publication du rapport de l'ingénieur Nathan Gans sur le patronage libéral, on n'ose alors imaginer en quels termes les députés se parleront après deux ou trois bonnes périodes de questions. Car, forcément, l'Opposition voudra "ressasses tous ces dossiers".

Le climat actuel n'est pas sans évoquer les heures sombres vécues dans le milieu parlementaire outaouais à l'époque "des affaires Munsinger", "des meubles" et de "l'affaire Rivard".

Si le gouvernement Bourassa ne disposait pas de 100 députés pour continuer à légiférer et à administrer la province, on aurait l'impression, comme le répète souvent M. René Lévesque, "de vivre une atmosphère de fin de régime", tellement la dégradation du climat politique s'accentue.

Le discours

Mais justement, le gouvernement Bourassa n'est pas minoritaire comme l'était celui de M. Pearson durant les années 1963-68.

Il peut s'il le désire entreprendre, dès le discours inaugural de mardi, le redressement que les milieux sociaux, politiques, économiques et judiciaires réclament de lui avec une intensité toute particulière depuis quelques semaines.

Il n'est pas dit qu'un discours inaugural substantiel assainirait le climat parlementaire québécois et arrêterait l'effritement de "sa confiance".

Mais M. Bourassa préférera peut-être, comme il l'a fait récemment dans son discours de Trois-Rivières, parler d'uranium enrichi, de croissance économique, de lutte au chômage, "les vrais problèmes".

Quand on écoute certains parlementaires libéraux, on a plutôt l'impression que c'est une bataille à coups de poing qui se déroulera bientôt sur le parquet de l'Assemblée nationale.

Le ministre des Travaux publics, de la Voirie et des Approvisionnements, M. Raymond Mailloux, rêve de faire appel à l'armée pour contenir "les débordements". M. Louis-Philippe Lacroix, le whip libéral, a averti solennellement les partis de l'Opposition que le Parti libéral ne tolérerait plus leurs attaques en Chambre et qu'il ferait jouer tout les poids de sa députation pour bien faire comprendre que ce sont les libéraux qui mènent la province. M. Lacroix a même promis que les députés libéraux feraient pression sur le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, qu'il trouve "d'une souplesse formidable" pour "avoir leur chance".

M. Bourassa a lui-même laissé entendre que les libéraux pourraient, eux aussi, décider de déterrer le passé de leurs adversaires péquistes, créditistes et unionistes et s'adonner au salissage.

Dans ces circonstances, on peut s'attendre aussi à ce que le ministre Jean Bienvenue pousse "l'affaire Morin" jusqu'au bout et essaie d'amener le chef de l'Opposition à démissionner pour provoquer la tenue d'une élection partielle dans Sauvé.

Après avoir perdu deux de leurs collègues, MM. Jean-Claude Boutin (Johnson) et Guy Leduc (Taillon) lors d'incidents mettant en cause l'intégrité libérale, les libéraux auraient réussi à remettre la monnaie de leur pièce à leurs adversaires indépendantistes.

La reprise de la session augure donc mal. D'un côté, on retrouve une opposition toute pétillante qui se frotte les mains en jaugeant "tout le stock" accumulé au cours des deux derniers mois et qui voudrait bien poursuivre là où la Commission Cliche a dû s'arrêter.

De l'autre, un gouvernement humilié, au faite de sa toute-puissance numérique, qui a l'impression de se faire malmener comme s'il était minoritaire, et qui se promet d'avoir lui aussi son tour au bâton.

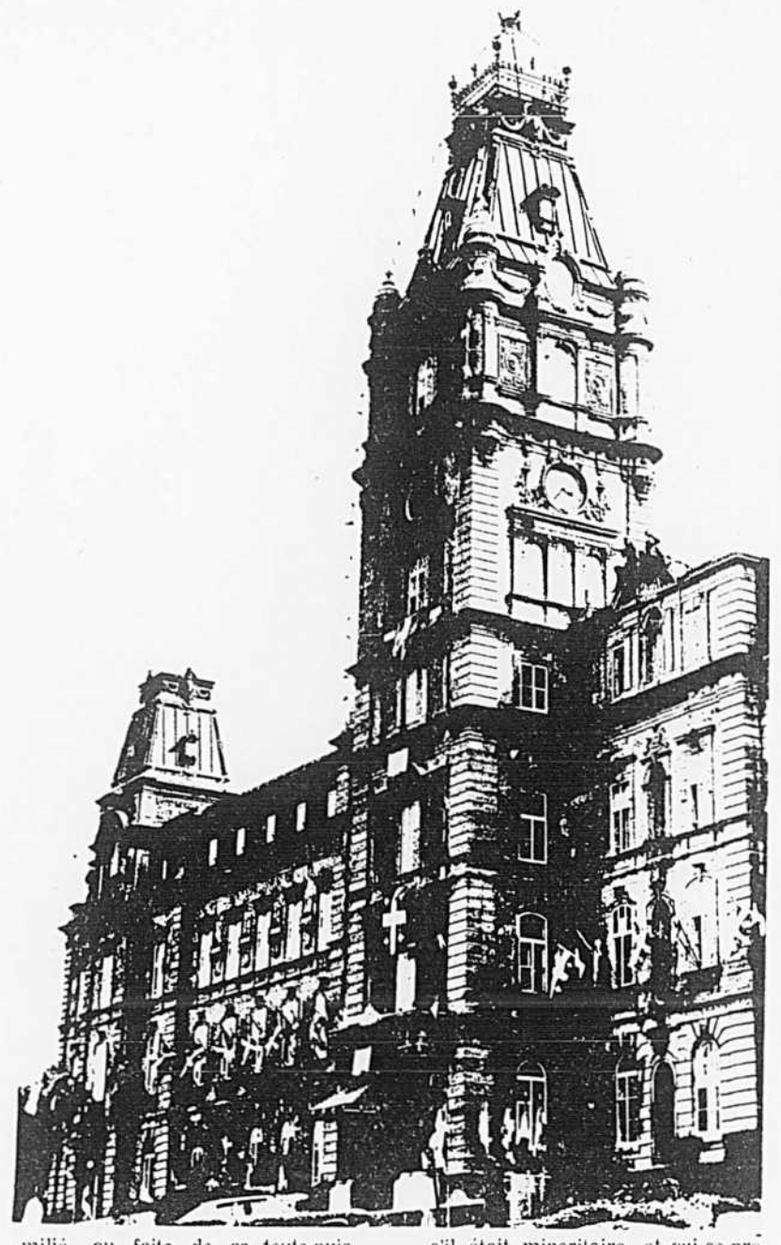

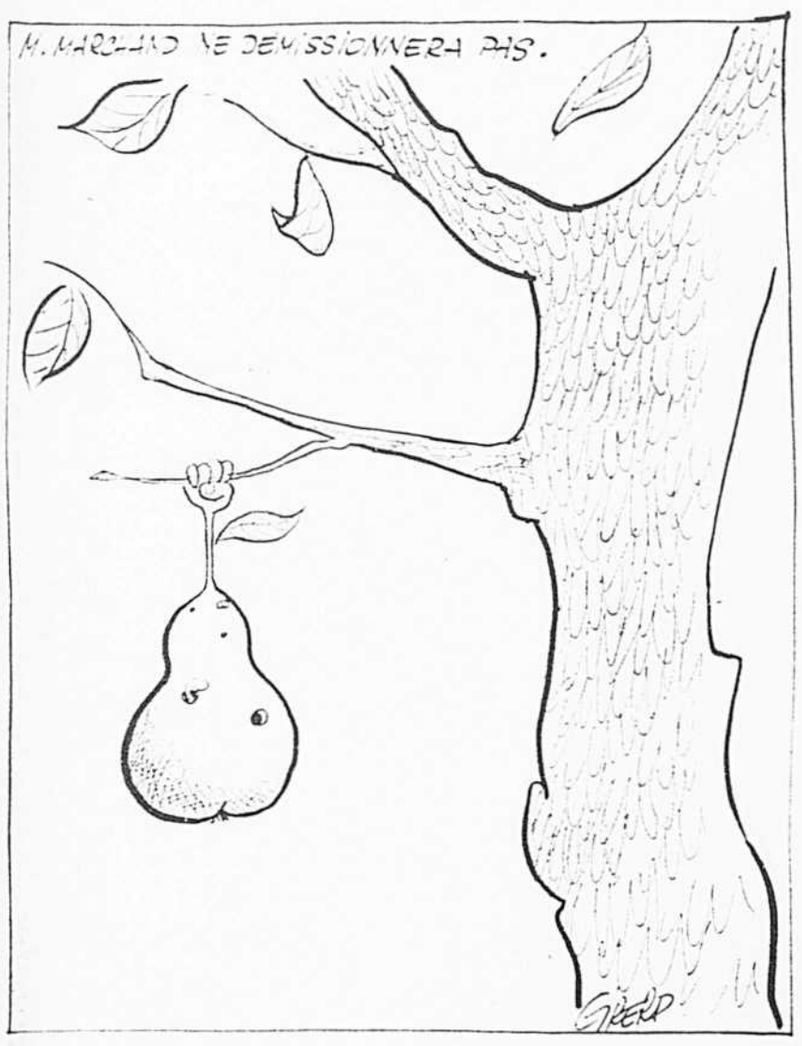

En quelques heures, Trudeau obtient l'appui de l'Irlande

par Marcel PEPIN
envoyé spécial de LA PRESSE

DUBLIN — La dernière escale du Premier ministre Trudeau en Europe aura sûrement été à la fois la plus courte et la plus facile, la situation de l'Irlande par rapport à l'Angleterre étant assez semblable à celle du Canada vis-à-vis des Etats-Unis, ce qui facilite la compréhension de part et d'autre.

A peine descendu d'avion à Dublin, hier après-midi, M. Trudeau commençait ses entretiens avec le Premier ministre Liam Cosgrave, et un porte-parole de son bureau annonçait quelques heures plus tard que l'Irlande appuyait la démarche canadienne de conclure avec la CEE un accord cadre de nature commerciale et économique.

Le Premier ministre irlandais a précisé qu'il était dans l'intérêt de l'Irlande et des autres pays européens de reconnaître l'identité propre du Canada.

Les entretiens Cosgrave-Trudeau ont porté d'abord sur le Sommet européen tenu au début de la semaine à Dublin, puis sur les sujets que M. Trudeau a abordés dans chacune des capitales qu'il a visitées depuis 17 jours, à savoir la limitation des armements nucléaires, l'aide aux pays sous-développés, la situation économique mondiale et la formation de l'Europe.

Des problèmes propres à l'Irlande ont également été discutés, notamment la situation en Ulster, le commerce irlandais, la limite des eaux territoriales, la vente de réacteurs nucléaires canadiens et l'achat par le Canada de whisky irlandais.

Contrairement à Londres, Dublin a accueilli M. Trudeau avec simplicité, tout en lui accordant le traitement réservé ici aux chefs d'Etat. Une garde militaire attendait le visiteur, MM. Trudeau et Cosgrave sont montés dans la même voiture et ont fait ensemble le trajet vers le Château de Dublin, où les deux premiers ministres ont commencé sans tarder leurs discussions.

A titre de président du Conseil des ministres des Neuf, le gouvernement irlandais a pu brosser à M. Trudeau un tableau général de l'évolution de la CEE et fournir des indications sur les chances d'Ottawa d'obtenir éventuellement l'assentiment des neuf capitales pour conclure avec la Communauté l'accord cadre tant sollicité.

En outre, il fut question des forces de maintien de la paix de l'ONU, auxquelles participent l'Irlande et le Canada, de même que de l'aide aux pays du tiers-monde.

Rappelons aussi que la campagne que mène M. Trudeau en Europe pour amener l'Italie et les autres pays membres de la Communauté européenne à signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires est appuyée à 100 p. cent par l'Irlande, puisque le traité arrêté à Genève il y a cinq ans était l'aboutissement d'une résolution irlandaise déposée en 1961 à l'ONU.

Après quelques heures de discussion, M. Trudeau s'est rendu à l'ambassade du Canada, puisqu'il a été l'hôte d'un dîner offert par le gouvernement de Dublin.

L'Irlande partage avec le Canada plusieurs traits communs et elle adopte sur le plan international une attitude assez semblable à celle d'Ottawa. Il s'agit d'un allié naturel que M. Trudeau a intérêt à cultiver, d'autant plus que l'Irlande cherche activement des investissements canadiens de même que des débouchés pour son industrie manufacturière.

Enfin, le Canada, de son côté, est intéressé à équiper l'Irlande de réacteurs nucléaires de type Candu et il s'attend à être invité à faire des soumissions dès cette année.

M. Trudeau a quitté Dublin ce matin pour rentrer à Ottawa.

photo PC

Le Premier ministre Trudeau se promenait peut-être seul (ou presque) dans les rues de Londres, mais à Dublin, la police ne l'a pas quitté. On voit ici M. Trudeau, entouré d'une nuée de gardes du corps, traversant le parc St. Stephens, dans la capitale de la république d'Irlande.

Les revenus et dépenses augmentent de $1 milliard

REGINA (PC) — Le ministre des Finances de la Saskatchewan, M. Wes Robbins, a déposé, hier, à la législature de Regina, un budget préélectoral, annonçant de légers suppléments aux revenus des personnes âgées et une réduction de $100 de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Précisant qu'il s'agit d'un budget de fin d'administration, le ministre, dont le gouvernement néo-démocrate a été porté au pouvoir en 1971, a soutenu que ce document contient les dernières mesures promises dans le programme électoral de son parti.

Soufflés par des revenus agricoles encore inégalés, par une économie de plein emploi et par des revenus fortement accrus provenant de l'exploitation des richesses naturelles, les revenus et les dépenses du gouvernement de Regina seront augmentés d'un milliard de dollars.

Il s'agit d'une hausse d'environ 26.7 pour cent. En 1974-75, les revenus avaient été de $901 millions et les dépenses de $899 millions.

Les suppléments de revenus que le budget prévoit pour les personnes âgées coûteront $27 millions au Trésor de la province et les coupures fiscales, $7 millions.

En outre, le ministre des Finances a annoncé l'élimination de la taxe de cinq pour cent sur les repas pris dans un restaurant et une réduction plus ou moins forte des droits de succession. Le document contient enfin des mesures visant à encourager l'achat de maisons unifamiliales.

En annonçant la hausse des revenus des personnes âgées, M. Robbins a déclaré: "Le gouvernement veut ainsi garantir à chaque citoyen de cette province âgé de plus de 65 ans, un revenu mensuel de $224, s'il est célibataire et de $425 s'il est marié.

Agriculture et éducation

Des dizaines de milliers de dollars supplémentaires seront consacrés à des programmes agricoles et scolaires, mais le gouvernement Blakeney a décidé de maintenir à leurs niveaux actuels les investissements dans le secteur de la construction.

Dans son analyse de la situation économique, le ministre des Finances a déclaré que les problèmes actuels sont dus en grande partie à la situation économique internationale et aux tendances centralisatrices du gouvernement fédéral.

Selon lui, les politiques monétaires restrictives appliquées par le gouvernement fédéral, ont provoqué une chute dans le secteur de l'industrie de la construction.

Outre cela, le ministre estime que la situation économique de sa province devrait être un exemple pour l'Amérique du Nord.

Whelan se défend de passer son temps à parler aux agriculteurs

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, s'est énergiquement défendu aux Communes hier contre les attaques de l'Opposition, durant le débat sur son projet de loi de stabilisation des revenus agricoles.

Les députés conservateurs Dan Mazankowski et Stanley Korchinski ayant reproché à M. Whelan de passer plus de temps à s'entretenir avec les agriculteurs qu'à travailler à son bureau d'Ottawa, le ministre rétorqua que "trop de politiciens se terraient aux Communes en oubliant le monde extérieur".

"Je ne crois pas du tout qu'il soit bon de faire venir le peuple au gouvernement, a-t-il dit; il est de beaucoup préférable que ce soit le gouvernement qui aille au peuple."

Le bill de stabilisation, qui a reçu par la suite l'approbation de principe de la Chambre et a été envoyé au comité des Communes sur l'agriculture pour étude détaillée, permettrait au gouvernement de venir en aide aux fermiers affectés par de mauvaises récoltes ou par un effondrement du marché.

M. Mazankowski a souligné que le projet de loi ne devrait pas se substituer à des programmes de mise en marché efficaces. "Les producteurs veulent produire, a-t-il dit, ils ne veulent pas être paralysés par des contingentements".

Quant à M. Korchinski, il a déclaré que M. Whelan représentait le principe de la restriction de la production. Selon lui, les paiements de stabilisation proposés ne sont pas suffisants. "Le ministre me fait penser à une vesse-de-loup, a ajouté le député: lorsqu'on met le pied dessus, il en sort un nuage de poussière et rien d'autre".

en bref

Témoignage d'un détenu chilien

BOGOTA (AFP) — 3,500 étudiants chiliens ont été détenus en 1973 à Valparaiso, dans un vieux navire minéralier transformé en camp de détention, a affirmé hier à Bogota, M. Patricio Munoz, un universitaire chilien venu assister à la rencontre de solidarité avec le Chili des universités latino-américaines.

Selon M. Munoz, qui a affirmé avoir été lui-même détenu durant trois mois dans ce camp improvisé, les cabines du bateau avaient été transformées en chambres de tortures. Au cours de sa détention, a ajouté M. Munoz, neuf personnes ont été tuées dans ce camp, sept étant fusillées le même jour.

L'universitaire chilien affirme notamment que les militaires, qui gardaient les prisonniers, ont fusillé le 14 octobre 1973, M. Andres Blanco, citoyen dominicain, qui, selon les autorités, était un cubain dirigeant la subversion au Chili. Lors de son exécution, a précisé M. Munoz, Andres Blanco était si affaibli par les blûlures subies au cours de séances de tortures qu'il a fallu le porter avant de le fusiller.

Le témoin a affirmé également que les militaires gardant le camp avaient jeté par-dessus bord le professeur Luis Sanguinetti et précipité sur le pont, depuis une passerelle, un étudiant.

M. Munoz évoquant alors son expérience personnelle a dit qu'il avait été détenu durant six mois dans un camp de concentration à Hacinamiento où les prisonniers subissaient selon lui des tortures.

Les tortures les plus courantes, a-t-il ajouté, étaient l'application de décharges électriques sur les parties génitales, la pendaison par les poignets ou les chevilles. De plus, a-t-il dit, des coups étaient portés sur les blessures et les fractures que pouvaient avoir des prisonniers et des détenus étaient lancés, d'une hauteur de vingt mètres, sur leurs camarades rassemblés dans une cour.

téléphoto UPI

Frederick LARUE

LaRue est condamné

WASHINGTON (AFP) — Dernière vedette du Watergate à être jugée, Frederic LaRue, ancien membre du Comité de réélection du président Nixon, a été condamné, hier, à six mois de prison ferme et deux ans de probation pour complot et obstruction à la justice dans ce scandale politique.

Riche propriétaire pétrolier du Mississippi, LaRue avait été le premier de tous les inculpés du Watergate à plaider coupable, il y a 20 mois, des chefs d'accusation retenus contre lui.

Le Congrès demande des dossiers à Ford

NEW YORK (AFP) — La commission sénatoriale présidée par M. Frank Church, chargée d'enquêter sur les activités de la CIA, a demandé au président Ford de lui remettre tous les dossiers, couvrant une trentaine d'années, se rapportant aux autorisations que la Maison-Blanche aurait accordé à l'agence de renseignements américaine de mener des opérations secrètes à l'étranger ainsi qu'aux Etats-Unis.

Dans un article, signé par un de ses correspondants à Washington, le New York Times écrit que les membres de la commission considèrent cette demande comme une épreuve qui indiquera si le président est disposé à collaborer avec la commission sénatoriale.

La réalité égale la fiction

BANGKOK (UPI) — Le roi Bhumibol Adulyadej de Thaïlande a nommé M. Kukrit Pramoj au poste de Premier ministre où il succède à son frère aîné Seni. Sa nomination doit recevoir la confirmation du Parlement.

M. Kukrit Pramoj, qui est âgé de 62 ans, est le propriétaire du Journal "Siam Rath" publié à Bangkok. Il présente cette particularité d'avoir interprété au cinéma le rôle qu'il s'apprête à jouer dans la réalité: celui de premier ministre d'un pays asiatique dans le film de Marlon Brando "Le vilain américain".

téléphoto UPI

Une mer de parapluies couvre les têtes des employés de banque qui manifestaient en faveur de la nationalisation des banques par le gouvernement portugais. Tandis qu'une cinquantaine d'hommes d'affaires ont été arrêtés, les dirigeants du pays envisagent de remanier le cabinet de coalition.

Lisbonne se prépare à faire d'autres saisies

LISBONNE, (AFP, UPI) — C'est aujourd'hui un jour historique, un jour d'allégresse, le jour de la nationalisation des banques, a proclamé hier le général Vasco Goncalves, Premier ministre, dans une allocution radio-télévisée à la nation.

L'argent du peuple, a-t-il dit, cessera d'être utilisé dans des opérations frauduleuses et servira dorénavant les véritables besoins du peuple. Avec cet argent, a ajouté le général Vasco Goncalves, l'Etat pourra investir là où il est le plus nécessaire, dans l'économie, le commerce et l'industrie. Nous venons d'accomplir notre premier pas dans la stratégie anti-monopoliste.

Dans cette allocution, qui a pris l'allure d'une conférence de presse, le Premier ministre, répondant à la question d'un journaliste, a déclaré que la banque privée n'avait été jusqu'à présent intéressée qu'à l'écrasement de la révolution du 25 avril.

Cependant, a ajouté le général Vasco Goncalves, nous ne voulons pas détruire l'initiative privée. Si celle-ci sert le peuple, elle sera mieux soutenue qu'auparavant. Le Premier ministre a mis en garde les Portugais contre certaines rumeurs, selon lesquelles l'argent des banques nationalisées ne profiterait qu'à l'Etat.

Le président du conseil, a conféré hier avec les personnalités les plus représentatives du Conseil national de la révolution, mais rien n'a transpiré de ces entretiens.

Dans l'attente d'un remaniement ministériel imminent, les rumeurs courent. C'est ainsi que l'on dit que M. Mario Soares serait invité à démissionner de son poste de ministre des Affaires étrangères pour faire place à un militaire; on dément dans les milieux du Parti socialiste où l'on maintient, toutefois, l'attitude d'opposition à une centralisation des pouvoirs aux mains des militaires. Dans les milieux politiques, on ne croit pas à l'éviction brutale des socialistes du gouvernement, mais à une perte progressive d'influence. Par contre, on s'attend que le Parti populaire démocratique s'efface devant le mouvement démocratique portugais dont on connait les attaches avec le Parti communiste.

Le bruit court également dans la capitale de nouveaux mouvements de troupes, cependant que l'épuration se poursuit activement et que des centaines de personnes, visées ou croyant l'être, se terrent et "font leurs valises pour des "vacances" sans retour en Espagne", selon l'expression d'un banquier.

Le commandant Sanchez Osorio, secrétaire général du Parti démocrate-chrétien et ministre de l'Information sous la présidence du général Spinola, qui a disparu depuis mardi est toujours activement recherché.

Le peuple fait preuve d'une vigilance rigoureuse. Partout, sur les routes menant en Espagne, des civils armés ont dressé des barrages et contrôlent toutes les voitures. Un journaliste étranger a été averti par une délégation de travailleurs que les "papiers" qu'il transmettait par telex à son journal étaient jugés inacceptables par le personnel de son hôtel et que ses appels téléphoniques et telex allaient être écoutés.

Le sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, M. Bruce Laingen, a réaffirmé hier que le gouvernement américain n'était absolument pas mêlé à la tentative de putsch qui a pris place mardi à Lisbonne.

Déposant devant la sous-commission sur les Affaires internationales, politiques et militaires de la Chambre des représentants, M. Laingen s'est référé "aux allégations totalement irresponsables selon lesquelles les Etats-Unis auraient été mêles d'une manière quelconque à cette tentative de coup d'Etat, et à la déclaration plus regrettable encore selon laquelle, en raison du rôle prétendument joué par l'ambassadeur des Etats-Unis, Frank Carlucci, sa sécurité ne pourrait être assurée au Portugal."

M. Laingen a répété que M. Carlucci et le gouvernement américain n'avaient rien à voir dans cette affaire et a qualifié de "malveillantes et contraires aux faits" toutes les allégations à cet effet. Il a ajouté que le gouvernement américain avait fait clairement savoir à l'ambassadeur du Portugal à Washington et au gouvernement à Lisbonne que toutes mesures devaient être prises pour assurer la sécurité de la mission américaine et de l'ambassadeur.

"Je suis heureux de dire que nous avons reçu les assurances demandées", a souligné le haut fonctionnaire du département d'Etat.

Spinola en quête d'une terre d'asile

BUENOS AIRES (AFP) — Apres le Brésil, l'Argentine ne souhaiterait pas devoir accorder l'asile politique à l'ex-général Antonio de Spinola, à son épouse et aux quinze officiers portugais conjurés, qui sont partis de Madrid hier en début d'apres-midi, à bord d'un DC-10 de la compagnie espagnole Iberia.

L'odyssée du petit groupe, qui n'a passé que quelque 68 heures en Espagne après la tentative avortée de putsch, mardi à Lisbonne, a débuté à la base militaire espagnole de Talavera la Real, près de la frontière luso-espagnole. Un bimoteur de transport militaire espagnol quittait la base pour l'aérodrome international de Barajas, à Madrid, et les réfugiés montaient à bord de l'avion régulier d'Iberia, pour Rio de Janeiro, en compagnie de policiers espagnols.

Après avoir été minutieusement fouillé, le quadriréacteur s'envolait en début d'après-midi pour Rio de Janeiro, où il atterrissait. Selon les membres de l'équipage, le général semblait très fatigué, refusant les collations servies à bord et ne parlant pratiquement à personne.

Tandis que 70 passagers, à destination de Sao Paulo, étaient transférés sur un autre avion, quatre fonctionnaires du ministère brésilien des Affaires étrangères montaient à bord. Les négociations semblaient dramatiques et, l'ex-président portugais acceptait au bout de trois heures de ne pas demander asile au Brésil, contrairement à son intention première.

Selon des sources informées, les autorités brésiliennes auraient fait valoir au réfugié les risques de son séjour au Brésil, en raison de l'importance de la colonie portugaise résidant dans le pays. La chancellerie doit publier une note officielle ce matin. C'est au Brésil que se sont exilés l'ancien président portugais, l'amiral Americo Tomas, et l'ex-Premier ministre, M. Marcelo Caetano. Quelle option me proposez-vous? aurait demandé le général à ses interlocuteurs. Le gouvernement brésilien entrait alors en contact avec son homologue argentin, et les observateurs pensaient qu'un accord était intervenu, l'avion redécollant de Rio, avec atterrissage à Buenos Aires.

On apprenait que le séjour en Argentine des réfugiés serait très bref. De source proche du ministère argentin des Affaires étrangères, on précisait que le groupe des exilés portugais serait considéré comme étant en transit, et devrait quitter le pays pour Santiago-du-Chili ou Asuncion, la capitale du Paraguay.

Tel Aviv n'est pas satisfait des propositions égyptiennes

JERUSALEM (UPI, AFP) Le secrétaire d'Etat américain Kissinger quitte Israël aujourd'hui, à destination de la Syrie, puis de la Jordanie, où il passera la nuit. Il reviendra dimanche en Israël.

Dans l'entourage du diplomate américain, on laisse entendre que son sentiment est que le gouvernement israélien devrait maintenant choisir s'il maintiendra la position selon laquelle un retrait au Sinaï ne comprendrait pas les cols de Gidi et de Mitla et les puits de pétrole d'Abu Rodeis. Toutefois, cette position, si elle a été publiquement exprimée par le Premier ministre Rabin, n'est pas officiellement celle du cabinet, qui pourrait se prononcer à ce sujet dimanche.

Après cette séance de travail, un porte-parole américain a déclaré que la première réaction israélienne avait été que les "idées concrètes ramenées par M. Kissinger du Caire, paraissaient insuffisantes et non satisfaisantes "pour permettre à Israël d'accepter un nouveau retrait dans le Sinaï, des cols de Mitla et Giddi, ainsi que des champs pétrolifères d'Abu Rodeis.

Pour sa part, un porte-parole israélien, a déclaré après la réunion que "certains éléments nouveaux ont été avancés. Toutefois, nous estimons que dans plusieurs secteurs. La réponse rapportée est insuffisante et même non satisfaisante en ce qui concerne notre position".

Quoi qu'il en soit, même si l'atmosphère est plutôt pessimiste à Jérusalem, dans l'entourage de la délégation américaine on n'est pas désespéré et l'on dit que les négociations "ne font que commencer" mais qu'il y a quand même la possibilité que les négociations échouent.

L'Egypte refuse catégoriquement de mettre fin unilatéralement à l'état de belligérance avec Israël et estime qu'une telle déclaration ne peut être faite que dans le cadre d'un règlement global et définitif au Proche-Orient, écrit ce matin le quotidien Al Ahram, se référant à des sources officielles égyptiennes.

L'Egypte, ajoute le quotidien, considère que ce dossier est définitivement clos.

La tension remonte en Irlande du Nord

BELFAST (Reuter, UPI) — La tension est remontée, hier, en Irlande du Nord: le Sinn Fein, aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a en effet accusé l'armée britannique de s'être rendue coupable d'"une rupture flagrante du cessez-le-feu" en blessant à coups de feu jeudi soir, à Belfast, deux républicains à bord d'une voiture.

M. Jimmy Dunn, porte-parole du Sinn Fein, a déclaré: "Nous avons donné des détails sur la fusillade aux autorités britanniques. Les hommes n'étaient pas armés et s'occupaient d'affaires légitimes lorsque les soldats ont ouvert le feu sur eux", a précisé M. Dunn.

"L'atmosphère s'est échauffée et nous demandons que l'armée britannique nous rende compte des résultats de son enquête à ce propos", a poursuivi M. Dunn.

Interrogé sur les implications possibles de l'incident, M. Dunn a répondu que le Sinn Fein de Belfast n'était pas en mesure de dire s'il provoquerait une rupture. Seule la direction du mouvement républicain pourra prendre une telle décision, a-t-il ajouté.

Les observateurs estiment qu'aussi bien les autorités militaires britanniques que le conseil de l'IRA souhaitent détendre la situation. On ajoute de source républicaine que l'IRA espère que l'armée reconnaitra qu'il s'est agi d'une erreur.

Explications

L'armée avait d'abord affirmé avoir ouvert le feu sur les deux militants du Sinn Fein parce qu'ils avaient été surpris en train de tirer sur des passants au coin d'une rue, ce qu'avaient rapidement démenti des habitants du quartier et le Sinn Fein. Aucune arme n'avait été trouvée dans la voiture des deux hommes.

Dans une déclaration ultérieure, l'armée avait simplement rapporté qu'une fusillade avait éclaté dans le quartier de Falls, à Belfast, et que deux personnes avaient été blessées dans l'incident et transportées à l'hôpital.

L'incident avait été suivi par une attaque à la bombe d'un bar catholique de la banlieue nord de Belfast, qui a fait un mort, une femme, et 14 blessés dont six dans un état grave.

Trois hommes avaient d'abord mitraillé le bar avec des armes automatiques avant de lancer la bombe. Un des assaillants, les vêtements en feu à la suite de l'explosion, fut capturé par la police, qui l'interrogeait vendredi.

Un jeune catholique, Robert Skillen, âgé de 19 ans, est mort hier soir à l'hôpital des suites des blessures reçues le 22 février dernier à Belfast.

Le jeune Skillen a été abattu à coups de feu alors qu'il attendait son tour d'être servi dans un magasin d'un quartier de Belfast à prédominance protestante. La police pense qu'il s'agit d'un meurtre stupide de la part d'extrémistes protestants qui ayant reconnu la victime comme étant un catholique ont voulu "le punir" pour avoir pénétré dans leur fief.

La mort de Robert Skillen porte à 18 le nombre des victimes de la violence en Ulster depuis le début de la trêve décrétée par l'IRA le 10 février dernier.

Une photo "truquée" de Lee Harvey Oswald

NEW YORK (AFP) — La célèbre photo montrant Lee Harvey Oswald, assassin du président John Kennedy, portant l'arme du crime à la main est un faux, a affirmé hier, à New York M. Rusty Rhodes, président d'un comité d'enquête sur les assassinats politiques.

M. Rhodes a tenté de démontrer au cours d'une conférence de presse en s'appuyant sur différents tests effectués à partir de cette photo que seul le haut du visage était d'Oswald. D'ailleurs, a-t-il indiqué, Oswald lui-même en voyant l'épreuve trouvée par les enquêteurs le lendemain de l'assassinat du 22 novembre 1963 à son domicile a déclaré: "C'est mon visage mais ce n'est pas mon corps."

Si l'on trace une perpendiculaire du milieu du front du personnage de la "photo truquée" au sol, note par exemple M. Rhodes, la ligne tombe à l'extérieur des deux pieds de l'homme. Cette position physique est impossible à tenir, souligne-t-il.

D'autre part, il remarque sur la "photo truquée" une ligne noire allant d'une oreille à l'autre du personnage et passant au-dessous de la lèvre inférieure. C'est l'endroit, pour lui, où le montage a été effectué avec la substitution du haut du visage du personnage et son remplacement par celui d'une vraie photo d'Oswald prise par la police peu après son arrestation. Ceci est prouvé, ajoute-t-il, par la différence entre le menton de la "photo truquée" — carré — et celui de la photo de la fiche de police — plus en pointe.

Le "faux Oswald" aurait été pris en photo après l'arrestation du "vrai", avec le fusil et le pistolet confisqués après l'attentat. Puis le truquage aurait été réalisé et la photo truquée placée chez Oswald pour faire croire qu'il était bien le coupable.

Six balles

Au cours de la conférence de presse, M. Rhodes a également projeté des films pris sur le vif au moment où le président était tué et prouvant, à son avis, qu'il avait été touché d'abord par derrière mais ensuite par une balle tirée d'en face. Or Oswald se trouvait dans un bâtiment situé derrière la voiture présidentielle.

téléphoto PA

Lee Harvey OSWALD

Sur ces films dont la commission d'enquête Warren n'a vu que des plans immobiles, a-t-il précisé, on apercevrait au moins un autre tireur caché dans un buisson. Pour M. Rhodes, il y aurait eu au moins six balles tirées et Oswald, compte tenu du temps dont il disposait avant que la voiture présidentielle ne disparaisse de sa vue, ne pouvait pas en tirer autant.

M. Rhodes cherche, a-t-il dit, à relancer l'intérêt pour cet assassinat afin que soit ouverte une enquête parlementaire seule, à son avis, capable de faire éclater la vérité.

Le représentant démocrate du Texas Henry Gonzalez, rappelle-t-on, a déjà déposé un projet de loi demandant une nouvelle enquête.

VU DE QUEBEC
par Rhéal Bercier

Patronage pour grands et petits

ON A L'IMPRESSION que les Libéraux aiment vivre en situation conflictuelle.

L'adjudication de contrats gouvernementaux aux amis du régime est chose connue depuis belle lurette.

Et le gouvernement de M. Bourassa ne semble pas impressionné par les nombreuses accusations de favoritisme politique qui ont été dirigées contre lui depuis son accession au pouvoir en 1970.

Dans cet esprit, plusieurs ministères continuent d'attribuer, avec une régularité souvent mensuelle, de plantureux contrats de service à des entreprises partisanes.

Dans le cas des contrats de service, il n'est pas nécessaire de faire appel à des soumissions publiques. Les marchés sont habituellement négociés.

Les entreprises de service qui sont ainsi favorisées évoluent dans les domaines suivants: ingénierie, publicité, électricité, plomberie, peinture, entretien et location d'immeubles et sécurité, pour ne nommer que ceux-là.

Pour ce qui est de l'ingénierie, on se rappellera les nombreux contrats octroyés à la maison Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard & Associés, alors que le président du Parti libéral du Québec, M. Pierre Lajoie, occupait en même temps la vice-présidence de cette entreprise d'ingénierie.

Quant à la publicité, on se souviendra que la maison Pierre Tremblay & Associés monopolise quasiment le marché de la publicité gouvernementale.

Trois libéraux bien connus occupent des fonctions importantes au sein de cette entreprise: M. Pierre Tremblay est un militant libéral de longue date; M. Guy Morin, qui a occupé jusqu'à tout récemment la présidence de la commission d'information du PLQ, et M. Ben Payeur, ancien attaché de presse du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Quant aux autres entreprises de service, il a été révélé en février 1973 — et le fait n'a jamais été catégoriquement démenti — qu'il existait une liste d'entrepreneurs libéraux qui circule au sein des ministères, et que l'on consulte cet aide-mémoire lors de l'octroi de marchés. Les noms des entreprises sont fournis au gouvernement par les députés libéraux eux-mêmes.

Un système semblable existe au niveau des avocats et les entreprises publiques et parapubliques sont appelées à consulter cette liste avant de confier des travaux juridiques à des disciples de Thémis. On retrouve sur ces anciennes listes les noms d'avocats qui sont aujourd'hui des députés libéraux.

Lorsqu'un cas de favoritisme ou de patronage est soulevé par les organes d'information ou l'Opposition, le gouvernement s'empresse de déclarer que le tout est légal et que la filière normale a été suivie. Il refuse à chaque fois, pourtant, d'étudier la question en commission parlementaire.

L'autre argument souvent invoqué est le suivant: l'entreprise est spécialisée dans un secteur particulier et il n'existe aucun concurrent. Ou encore le suivant: le gouvernement préfère habituellement faire appel à une firme locale, qui connaît bien les problèmes de la région.

Souvent, lorsqu'il n'y a pas conflit d'intérêt, il y a influence indue. C'est pourquoi aussi certains députés se sentent mal dans leur peau lorsque l'on apprend que la firme dont ils faisaient partie avant d'entrer en politique active vient de recevoir un autre contrat gouvernemental.

A chaque occasion, le gouvernement préfère rester dans l'eau bouillante plutôt que de régler ces questions une fois pour toutes. Dans ce cas également, l'apparence doit au moins être sauvegardée.

Le bon vieux patronage, fleuron maudit de la politique québécoise, est même élevé au rang de phénomène et est étudié scientifiquement par les spécialistes de la science politique.

En août 1973, un professeur de l'université de Montréal, avait rendu publique une communication qui portait sur le patronage politique exercé par les partis politiques du Québec depuis 1944.

L'analyse confirmait, entre autres, l'opinion populaire voulant que les "rouges" pratiquent le patronage pour les "gros", tandis que les "bleus" font du patronage pour les "petits".

Le boeuf enrichit beaucoup de gens, mais qui au juste?

par Michel ROESLER

LA COMMERCIALISATION de la viande bovine au Canada pose une énigme: d'une part, les producteurs n'arrivent pas à vendre leurs animaux au niveau de leurs coûts de production; d'autre part, les consommateurs, même si le prix de la viande est stable depuis plusieurs mois, paient le steak ou l'escalope de veau à un prix élevé.

La Commission Plumptre s'est penchée déjà sur ce problème et a fait connaître publiquement son étonnement sur cette disparité.

Certains accusent les intermédiaires de faire des super profits au passage, d'autres pensent que les circuits de distribution de la viande ne sont plus adéquats et favorisent le gaspillage. Certains même accusent le crime organisé de s'être infiltré dans ce secteur fortement rentable et d'y prélever sans vergogne le plus de bénéfices possible.

Une commission d'enquête

Au mois de janvier dernier, le premier ministre du Canada créait une Commission d'enquête sur la mise en marché du boeuf, dont le mandat était d'abord d'étudier la situation de cette mise en marché, d'y relever, le cas échéant, des irrégularités, ensuite de proposer des correctifs.

Trois commissaires étaient nommés qui doivent tenir des audiences publiques et d'autres assemblées dans le but d'examiner en détail la commercialisation du veau et du boeuf au Canada.

Le 16 avril prochain, la Commission d'enquête sera à Montréal et, durant trois jours, écoutera ceux qui voudront bien apporter des informations pertinentes concernant la situation du commerce des bovins de boucherie au Québec et dans le reste du Canada.

Mais déjà, sans examiner les informations que possède cette Commission, on peut répondre, du moins en partie, aux questions que soulève son mandat.

photo René Picard, LA PRESSE

Les producteurs de viande bovine se plaignent de ne pouvoir vendre leur produit à un prix qui couvre leurs coûts, tandis que les consommateurs paient un prix qu'ils estiment trop élevé. C'est cette disparité que tentera d'expliquer la Commission fédérale d'enquête sur la mise en marché du boeuf.

Problème complexe

Le problème de la distribution de la viande bovine au Canada, qu'elle soit de boeuf ou de veau, est complexe.

Il est faux de dire que les intermédiaires font de super profits, mais il serait téméraire de soutenir qu'ils n'en font jamais. La sélection des morceaux, le choix des viandes, les politiques d'achat, la mise en marché, tout cela, du moins au niveau des chaînes de supermarchés de gros calibre, fait qu'il n'existe pas une marge type de profits, mais de multiples. Dans certains cas, en effet, les marges seront faibles, en revanche, dans d'autres cas, elles risquent d'être exagérées.

Les circuits de distribution sont complexes. Il n'en existe pas un, mais plusieurs. Certains comprennent peu d'intermédiaires. D'autres, au contraire, les multiplient à l'infini.

Trois circuits

En gros, il existe trois sortes de circuits:

- Le premier circuit ou circuit direct, comprend un producteur, un abattoir, un grossiste et un détaillant. Ce circuit est encore plus direct avec les supermarchés qui s'approvisionnent parfois directement à l'abattoir.
- le deuxième circuit comprend un producteur qui a des contrats avec des grossistes. Ces grossistes vendent ensuite à des abattoirs qui revendent soit directement à des supermarchés, soit à d'autres grossistes qui fournissent à leur tour des détaillants.
- Le troisième circuit comprend évidemment un producteur qui vend ses bêtes à l'encan où elles sont achetées soit par un abattoir, soit par un grossiste qui vendra ensuite à un abattoir et la filière continue jusqu'au détaillant.

Il existe, à partir de ces schémas, beaucoup d'autres variantes qu'il serait fastidieux d'énumérer.

Ainsi, à tous les niveaux, il y a des prises de profits. Comme au niveau du détail il faut que les prix soient concurrentiels, on comprend que les prises de profits sont différentes selon qu'un circuit est court ou qu'il est long.

En fait, logiquement, les bénéfices des intermédiaires dans un circuit court devraient être plus élevés que dans un circuit long. Dans la réalité, ce n'est pas forcément vrai, du moins à tous les paliers, parce qu'il existe des pressions provenant soit des vendeurs, soit des acheteurs, selon la puissance qu'ils exercent sur le marché.

Monopoles

Les économistes qui se penchent sur ce problème parlent "de marché monopsonitique" lorsque l'acheteur est unique et qu'il peut faire des pressions pour acquérir la viande au prix qui lui convient. C'est le cas des chaînes de supermarchés de grande envergure, qui parviennent ainsi à élargir leur marge de profit en achetant à leur prix (ou presque) et en revendant au prix du marché.

Ces mêmes économistes parlent de "marchés monopolistiques" lorsque le vendeur contrôle le marché et qu'il est par conséquent capable de vendre à son prix. Ce cas existe aussi lorsque des petits détaillants font affaire avec de grosses entreprises de salaison qui dominent soit un secteur (boeuf, veau ou volaille), soit une région donnée.

La mission de la Commission d'enquête sur la mise en marché du boeuf a l'intention de vérifier si cette pratique est effective, constante ou occasionnelle.

Enfin, il y a l'influence de ce que l'on appelle "la pègre" dans la commercialisation de la viande. Des révélations troublantes lors d'enquêtes sur le crime organisé ont inquiété nombre de commerçants et de consommateurs. Reste à déterminer la véracité (qui n'est plus guère aujourd'hui mise en doute) de ces assertions, et surtout d'évaluer l'ampleur de cette influence.

Lloyds: d'une assemblée de café au géant britannique de l'assurance

LES CAFES ont fait leur apparition en Angleterre vers l'an 1650. Très tôt, Edward Lloyd a estimé à sa juste valeur les avantages de réunir autour d'une tasse des gens qui partageaient les mêmes intérêts.

Les origines de son café sont plutôt vagues puisque personne à l'époque n'avait de raisons de penser que le petit établissement, situé dans un coin douteux de la City, pouvait devenir grand et célèbre.

Aussi la date exacte où Edward Lloyd ouvrit son café demeure incertaine — la première référence imprimée qui y soit faite, apparaît dans la London Gazette du 21 février 1688.

La situation de son café à Tower Street amena les gens de mer à en faire leur endroit de rencontre favori. Plus tard, en 1691, lorsqu'il déménagea à un endroit plus central de la rue Lombard, il attira les gens de la Royal Exchange qui s'occupaient d'assurance maritime.

Bientôt le café de Lloyd servit de salle de ventes, les ventes étant souvent faites d'une tribune à enchères. Même le garçon de café s'adressait parfois du haut de cette tribune pour lire les nouvelles.

Cette coutume amena le café de Lloyd à publier une circulaire de nouvelles qui était distribuée dans les autres cafés. On doit rendre hommage à Lloyd d'avoir pu publier en 1696 un petit journal de nouvelles maritimes qui était publié trois fois par semaine et comptait deux pages.

Cette publication, le Lloyd's News, ne connut que 76 numéros, mais elle indiquait déjà la vocation du café de Lloyd au service des marchands et des armateurs. Le lien entre cet établissement et le commerce étranger n'était pas fortuit, mais savamment planifié.

Incidemment, le Lloyd's List ne fut pas publié avant 1734, 22 ans après la mort de Lloyd. Mais cette liste a paru sans interruption depuis l'origine jusqu'à nos jours.

Un repaire

Aux débuts du café de Lloyd, aucune restriction n'était posée au recrutement des membres, de sorte qu'au milieu du 18ème siècle, il devint le repaire d'éléments indésirables.

En 1763, le café passa aux mains d'un certain Thomas Lawrence. Ce fut le seul propriétaire qui n'assuma pas personnellement le contrôle de l'entreprise, et les assurances risquées assorties de réclamations frauduleuses devinrent fréquentes.

En 1769, plusieurs clients de solide réputation, se rangeant du côté de l'assurance, délaissèrent l'entreprise en persuadant le maître d'hôtel, Thomas Fielding, de monter sa propre entreprise et de s'installer à Pope's Head Alley.

C'est dans ces circonstances que le nouveau café débuta et doit être regardé comme la naissance de la présente société d'assureurs.

Le père de Lloyds

Deux ans plus tard, une souscription fut lancée en vue de construire un nouvel immeuble et 79 courtiers, assureurs et marchands souscrivirent chacun 100 livres. Grâce aux efforts de John Julius Angerstein, Lloyds s'installa au Royal Exchange en 1774.

Au cours des 50 années suivantes, Lloyds devint le centre mondial de l'assurance maritime. Pendant toute cette période, les destinées de Lloyds furent conduites par Angerstein qui peut être regardé par la postérité comme "le véritable père des Lloyds".

C'était un courtier très habile et sa réputation d'assureur était d'une telle intégrité qu'on était porté à suivre son exemple. Les polices émises par lui étaient appelées des "Julians".

La croissance des Lloyds s'appuya de toute évidence sur les éléments suivants:

1) L'Acte d'incorporation de 1721, qui limita la concurrence à deux compagnies existantes et dont les affaires maritimes totales représentaient moins de 10 pour cent du marché. L'Acte interdisait à des personnes d'assumer des risques au nom de sociétés ou de partenaires, mais permettait à des particuliers de souscrire des assurances — cette disposition de la loi accentua la doctrine qui a toujours prévalu chez Lloyds et qui a constitué le rempart de la stabilité et de la sécurité: "Chacun pour soi et non pas l'un pour l'autre" — chaque assureur assumant séparément les risques pour lesquels il s'était engagé dans chaque police.

2) Prospérité accrue pour les assureurs pendant les guerres navales qui ne cessèrent de se prolonger, particulièrement les guerres napoléoniennes.

3) L'augmentation du volume d'affaires appuyée sur le fait que la clientèle réalisa bientôt la sagesse d'une telle coutume. Le développement de territoires outre-mer créa de nouveaux marchés, puis le besoin plus grand de navires et le développement de la marine à vapeur ne firent qu'ajouter aux marchés existants.

4) La réputation de Lloyds pour ses affaires justes et ses prompts règlements lui attira un volume d'affaires considérable.

En 1810, après une enquête parlementaire menée auprès des Lloyds, un conseil de tutelle nomma le Comité du Trésor (formé de Joseph Marryat et de trois autres actionnaires) chargé d'administrer les fonds pour les autres actionnaires. Le capital des Lloyds (24,000 livres en annuités consolidées à 3 pour cent), fut investi dans ce comité conjoint.

L'Acte de fidéicommis fut signé par plus de 2,000 membres et constitua la charte officielle des Lloyds jusqu'à son acte d'incorporation en 1871.

Les années difficiles

Les années de paix qui suivirent les guerres napoléoniennes furent des années difficiles pour les Lloyds, mais cette période de dépression amena de grandes améliorations dans l'organisation. En 1843, les membres et les abonnés furent divisés en deux classes distinctes.

Le premier groupe était constitué principalement des assureurs qui contrôlaient l'administration des Lloyds, et les abonnés annuels étaient des marchands, des courtiers et des expéditeurs qui tiraient profit de leur association avec les Lloyds.

Les membres furent par la suite divisés en assureurs et en non-assureurs. En 1870, il fut exigé que les nouveaux candidats fassent des dépôts.

Incorporation

Un bill demandant la charte d'incorporation des Lloyds reçut l'assentiment royal en 1871, après quelque opposition au Parlement. Dès lors, Lloyds devint un corps légal, possédant un sceau perpétuel avec droits de succession. La charte restreignait cependant les membres à l'assurance maritime seulement.

L'Acte d'incorporation déterminait les objectifs de la société comme suit: la poursuite des affaires d'assurance maritime par les membres de la société; la cueillette et la diffusion de renseignements reliés à la navigation; la protection des membres de la société par rapport à la navigation et aux cargaisons.

Le Comité des Lloyds fut fixé à 12 membres, mais pouvait augmenter à 20; le quorum devait être de cinq. D'autres dispositions de l'Acte donnaient aux Lloyds le pouvoir de faire enquête sur les fraudes, de prendre les mesures pour recouvrer les fonds, de renflouer les épaves abandonnées en mer et d'en disposer.

L'assurance devait être faite uniquement dans la chambre d'assurances des Lloyds par des assureurs membres et uniquement en faveur des abonnés de la maison.

L'acte subséquent de 1911 étendit le champ d'activité des Lloyds à des affaires non maritimes. Lloyds, en tant qu'institution corporative, n'émet pas de polices d'assurances ni n'assume de responsabilités couvertes par les polices, mais les intérêts des détenteurs de polices sont complètement protégés.

Chaque membre doit verser au Comité des fonds couvrant les risques assumés par les polices d'assurance contractées chez Lloyds.

Chaque assureur doit aussi fournir chaque année au Comité un certificat établi par un comptable agréé attestant que les fonds assurés sont suffisants pour couvrir ses responsabilités et les primes sont retenues pendant trois ans en accord avec l'acte de fidéicommis.

Expansion

Les Lloyds ont connu une grande expansion au cours des dernières années. L'organisation a laissé le Royal Exchange en 1928 pour s'installer à Leadenhall Street, et il y eut un nouveau déménagement en novembre 1957 lorsque la reine-mère Elizabeth inaugura le présent immeuble.

Le principal élément de l'édifice est la salle d'assurance de 44,520 pieds carrés.

Depuis la fin de la Première guerre mondiale, la concurrence s'est considérablement accrue provenant de compagnies d'assurances des Etats-Unis et d'Europe qui ont obtenu une part plus importante des contrats d'assurance maritime et non maritime des sociétés de mêmes nationalités.

Quoi qu'il en soit, le marché de Londres est plus important que le marché américain et les Lloyds avec des primes sur assurances maritimes de l'ordre de 336 millions de livres en 1971 détiennent la majeure partie (environ 60 pour cent) de tout le marché de l'assurance maritime britannique.

Les primes des assurances non maritimes (aviation, feu, vols effractions) s'établissant à 398 millions de livres dépassent maintenant l'assurance maritime.

Il y a eu parfois certaine rivalité entre les deux sections, mais la prospérité de Lloyds est indivisible et les progrès d'une section ne font que favoriser la prospérité de l'autre.

L'histoire des Lloyds est l'histoire fascinante de perpétuels changements accomplis par étapes et s'étendant sur une période de trois siècles depuis la fondation d'un obscur café jusqu'au marché unique des assurances d'aujourd'hui.

REVUE BOURSIÈRE DE LA SEMAINE

Chômage et récession hantent le marché

par Denis GIROUX

CE FUT une semaine de consolidation aux Bourses canadiennes et américaine au cours de la semaine dernière.

La plupart des indices boursiers et le prix des actions ont généralement fluctué étroitement, se maintenant autour de leur niveau d'ouverture de lundi dernier.

L'indice industriel de la Bourse de Toronto s'inscrivait hier en fermeture à 180.57, en baisse de 3.20 sur le niveau de vendredi de la semaine précédente (183.77), tandis que l'indice Dow Jones des valeurs industrielles fermait hier à 773.37, en hausse de 3.27 sur les 770.10 de la semaine précédente.

La fluctuation à New York est donc marginale et peu significative.

CONSOLIDATION

"Nous sommes entrés dans une phase de consolidation", déclarait au cours de la semaine à l'agence Dow Jones un analyste newyorkais.

"Le marché a enregistré des gains de 200 points au cours des derniers mois.

"Maintenant, le marché fait une pause en attendant de voir ce qui va se passer sur le plan économique."

Les investisseurs sont de fait beaucoup plus sélectifs.

Au Canada, où les mauvaises conditions économiques se font sentir avec un peu de retard par rapport aux Etats-Unis, les mauvaises nouvelles ont fait reculé le marché boursier qui, comme aux Etats-Unis, avait auparavant enregistré des gains intéressants, passant du niveau de 150 au début de 1975 à plus de 180, tel que mesuré par les indices industriels des Bourses de Montréal et de Toronto.

Les statistiques sur le chômage et les chiffres décevants sur la performance de l'économie canadienne au dernier trimestre 1974 hantent toujours les investisseurs.

Titres spécifiques

Aux Etats-Unis, les mesures de stimulation prises par la Federal Reserve Board ont été un facteur positif pour le marché, qui a, par exemple, grimpé hier de 10.47 points.

Les bonnes nouvelles commencent à poindre aux Etats-Unis qui sont plus avancés dans la récession que le Canada. Le tournant semble donc plus près pour l'économie américaine.

Au Canada, ce sont des titres individuels qui ont pris la vedette, si l'on peut oser parler de vedette, par suite de nouvelles les concernant spécifiquement.

Il y a eu Falconbridge Nickel qui a fortement baissé puis a remonté suite à l'aveu par la direction de la compagnie que la nouvelle législation minière en Ontario la priverait d'un montant plus élevé que prévu de profits.

Seagram a aussi accusé des pertes sensibles après avoir annoncé une baisse de ses profits au dernier trimestre de 1974.

Alcan a enregistré des pertes substantielles après que la direction de la compagnie eut admis qu'elle enregistrait une "baisse extraordinaire" de ses ventes en ce moment.

Du côté plus positif, un titre sur lequel beaucoup ont des doutes se comporte bien: Massey-Ferguson. De forts volumes de transactions n'empêchent pas la valeur de ce titre de monter ou de se maintenir même quand le marché est à la baisse. Inco fait de même.

Outre ces titres plus en évidence, — le marché boursier reste peu vigoureux. Certains y voient là l'occasion d'acheter certains titres sur des faiblesses passagères ("on weakness"); d'autres s'abstiennent et attendent des signes plus clairs quant àce qui va se passer pour les économies nord-américaines à la fin de 1975 et en 1975, avant de s'engager.

la presse
SAMEDI
15 MARS 1975

Grandeurs et misères du Mouvement Desjardins

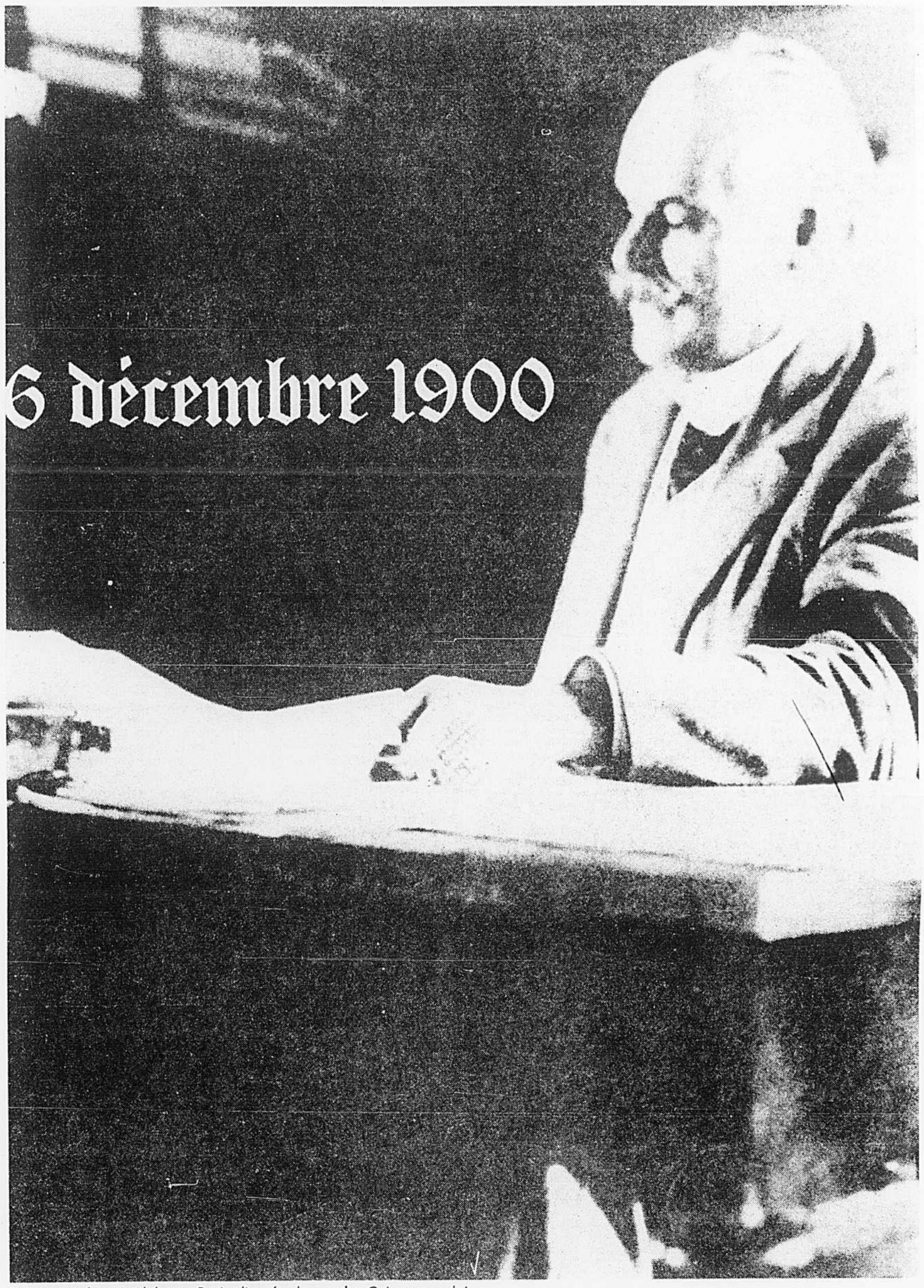

Le commandeur J.-Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses populaires.

Après la réussite financière, le défi social

par Rhéal BERNIER

Aujourd'hui, la mentalité coopérative évolue dans le bon sens. On commence réellement à jouer le jeu de la démocratie et de la participation au sein du mouvement coopératif québécois.

Ce constat, on le dresse 75 ans après la mise en application de la nouvelle formule économique d'une caisse d'épargne et de crédit. Cette initiative s'est répandue comme une traînée de poudre sur les cinq continents.

Au Québec, l'expansion de la caisse populaire a été formidable. C'est encore elle qui est à la base de tout le mouvement coopératif québécois, c'est-à-dire de toutes les entreprises et associations qui ont choisi l'économie coopérative.

En 1975, le Mouvement des caisses populaires Desjardins jouit, pour sa part, d'une armature économique et financière solide et diversifié, où l'innovation a toujours sa place.

C'est l'organisme coopératif qui a été cité par les experts gouvernementaux comme un exemple à encourager au Québec, afin que l'économie de la province revienne aux mains des Québécois.

Le Mouvement Desjardins emploie aujourd'hui quelque 17,000 personnes, est présent partout dans la province et offre de multiples services à ses 3,500,000 membres-clients-propriétaires.

On compte 1.264 caisses populaires Desjardins affiliées à la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins dont le siège social est à Lévis. Ce dernier organisme est plus une confédération qu'une fédération. Ce dernier rôle est joué par les 10 unions régionales.

Expansion

Ces caisses ont mis sur pied, ont acquis ou encore ont donné de l'expansion à plusieurs entreprises spécialisées. Il s'agit de La Sauvegarde, l'Assurance-vie Desjardins, La Sécurité, Les Placements collectifs, la Société d'assurance des caisses populaires Desjardins et la Société de fiducie du Québec.

Dans le secteur industriel, mentionnons Vachon, sans compter l'action que le mouvement a prise dans la création de la Société d'investissement Desjardins (SID), dont le capital social autorisé est de $100 millions. La SID joua un rôle actif au niveau du placement et en 1975 devrait déboucher sur l'investissement direct dans l'entreprise en prenant des participations minoritaires.

On sait aussi que c'est le Mouvement Desjardins qui est responsable du premier centre d'achat financier à Caisse Laurier, à Sainte-Foy, où l'on retrouve tous les services offerts par les institutions financières de l'organisme coopératif.

C'est aussi à cet endroit que le système inter-caisses a débuté. Ce service constitue une première mondiale en ce sens qu'il révolutionne l'habitude bancaire. A cause du développement de la gestion centralisée par ordinateur, il sera possible, en mai prochain, comme ce l'est déjà en pratique depuis la fin janvier dans la région de Québec, de s'adresser à n'importe quelle caisse pour déposer ou retirer des sommes dans son compte qui est enregistré dans une autre caisse.

Egalement, le Mouvement des caisses populaires Desjardins a mis sur pied le Complexe Desjardins à Montréal, qui constituera le premier complexe immobilier "vraiment Québécois".

De plus, le Mouvement Desjardins finance les coopératives existantes comme les Pêcheurs-Unis, la Coopérative fédérée de Québec, les Magasins Co-op, pour ne nommer que ceux-là.

Solidité et prudence

Ce coopératisme québécois a été construit par trois générations d'hommes et de femmes. Il était là hier. Il sera là demain. Il incarne une solidité, une prudence sévère, mais pas rétrograde. Il a vécu trop d'expériences malheureuses (pertes au sein de la SGF et dans Coop-Habitat, par exemple) pour se lancer maintenant à corps perdu dans une aventure qu'il n'aura pas préalablement soigneusement étudiée. C'est pourquoi la SID a pris du temps à venir au monde.

Le Mouvement Desjardins lutte contre des géants de la finance, de l'industrie et du commerce. On lui demande, en plus, de rester concurrentiel, de jouer un rôle social dans la collectivité et surtout auprès de ses membres.

C'est pourquoi il a décidé, au cours des derniers mois surtout, d'être davantage à l'écoute de ses membres et de la communauté québécoise. Il passe aujourd'hui par les contraintes de la participation, de la sensibilisation et de l'information.

Après avoir gagné le jeu de l'économique, le Mouvement Desjardins aura-t-il maintenant autant de succès dans le jeu social ? Mais le jeu de la démocratie et de la participation sociale est un domaine où l'organisme coopératif doit ses premières armes. Mais il a su innover sur le plan économique hier. Il saura se surpasser sur le plan social demain.

Démocratie et participation font la lenteur, mais aussi la force

par Rhéal BERCIER

QUEBEC — C'est tout un contraste. Les assemblées annuelles des institutions du Mouvement des caisses populaires Desjardins peuvent difficilement se comparer à celles des entreprises privées.

C'est une des différences qui séparent l'entreprise capitaliste de la coopérative. La coopération ou le coopératisme, cette formule économique qui tient davantage compte de l'homme et de sa vie sociale, est complexe d'application dans un empire aussi vaste que le Mouvement Desjardins.

Plus de 2,000 personnes, représentant des caisses populaires, des unions régionales, des institutions spécialisées, des coopérateurs, ont consacré quatre jours à s'informer sur les activités de l'organisme coopératif dont l'actif dépasse aujourd'hui le cap du $5 milliards.

Pas de contestation

Il n'y a pas eu de contestation, pas de questions embarrassantes. On demandait des précisions. Les autres années, l'atmosphère était plus surchauffée. Pourtant, il existait des raisons cette année de s'interroger sur certaines activités du Mouvement Desjardins. Quatre des cinq institutions spécialisées de l'organisme coopératif ont enregistré des bénéfices moindres.

Ce sont encore les 1,261 caisses populaires qui — continuant leur expansion — ont évité que le Mouvement Desjardins marque le pas en 1974. De plus, personne ne s'est plaint du manque d'information sur des entreprises reliées indirectement à l'organisme coopératif.

Des séances d'information ont eu lieu sur Complexe Desjardins et la Société d'investissement Desjardins (SID), mais pas un mot sur l'agence de voyage Constellation, sur le complexe alimentaire Vachon et sur la Banque Provinciale. La société Constellation est détenue conjointement par le Mouvement Desjardins et la Banque Provinciale. L'organisme coopératif détient plus de 80 p. pour cent du complexe alimentaire Vachon. Quant à la Banque Provinciale, elle est détenue, dans une proportion de 25 pour cent, par différentes institutions du Mouvement Desjardins, institutions autonomes qui ont leur identité propre.

Il est difficile de globaliser ou de généraliser lorsque l'on parle du Mouvement Desjardins, parce que cette autonomie joue un rôle important dans la coopération. Une caisse populaire, par exemple, est autonome vis-à-vis une autre caisse populaire et la fédération ou encore l'union régionale et l'institution spécialisée créée par elle pour lui apporter des services.

Le contraste

Revenons au contraste qui sépare l'entreprise privée de la coopérative: en effet, ceux qui parlaient à la tribune ressemblaient davantage à des employés, des fonctionnaires ou encore des administrateurs qu'à des présidents de compagnies.

L'atmosphère n'était pas froide. Il y avait toujours du temps pour la blague. Ensuite, les coopérateurs se présentaient devant les journalistes et demeuraient à leur disposition pour tous détails supplémentaires. Cette situation marque une amélioration par rapport à ce qui existait auparavant, alors que l'information au sein de l'organisme coopératif ne sortait qu'au compte-goutte.

Toujours dans cette transformation, il faut signaler que tout était enregistré et quiconque voulait quitter, la salle pouvait continuer à suivre de près les événements en regardant la télévision en circuit fermé, à des postes installés à des endroits stratégiques.

C'est un auditoire relativement âgé qui était présent à cette réunion annuelle. Mais la relève était aussi bien représentée. Ces coopérateurs venaient de partout au Québec. Ils représentaient des membres qui les ont élus et à qui ils doivent rendre compte de leur mandat.

Un homme, un vote

C'est un homme, un vote. Contrairement à ce qui prévaut au sein de l'entreprise privée, le plus gros actionnaire n'est pas roi et maître au sein d'une coopérative. D'ailleurs, il n'a pas sa place dans la coopération, où la force de la conviction l'emporte.

Ce processus de démocratie, de consultation est peut-être lent mais nécessaire si l'on veut vraiment que la participation joue son rôle.

La coopération au Québec mène son petit bonhomme de chemin. Elle a pris du temps à percer et à se faire connaître. Et le Mouvement Desjardins est l'institution coopérative qui demeure l'assise de cette réussite et son rôle devient aujourd'hui plus stratégique pour l'expansion de la coopération au Québec dans toute les sphères d'activités.

Un géant financier, un nain économique

par Normand LASSONDE

Certains ont parlé d'essoufflement. Le Mouvement Desjardins qui fête cette année son 75ème anniversaire, n'a plus la fraîcheur des années folles où il devait, coûte que coûte, propager le dogme du coopératisme au Québec.

Assis sur $5 milliards, il fait preuve de suffisance. Son président, M. Alfred Rouleau, a déclaré sans broncher qu'il ne s'intéressait qu'aux petits salariés, ceux dont le revenu se situe en dessous de $9,000. Et les autres?

M. Rouleau parle volontiers du rôle du Mouvement Desjardins comme réservoir de l'épargne collective. La suffisance qu'il affiche l'empêche de voir la réalité des chiffres qui indiquent, noir sur blanc, que le plus fort montant d'épargne collective se trouve entre les mains de la classe moyenne supérieure composée de collets blancs et d'ouvriers spécialisés. Au nom de quelle sacro-sainte idéologie peut-on laisser entendre qu'après avoir été membre comme tout le monde du mouvement coopératif, cette classe nouvelle doit être écartée d'une des seules grandes organisations typiquement québécoises?

Ce raisonnement mène à des conclusions aberrantes. C'est comme si un médecin de famille facilitait la naissance d'un enfant mais, quelques années plus tard, lui refusait ses soins sous prétexte qu'il a grandi, qu'il est devenu adulte.

Une faible performance

A la lumière de ce sectarisme, on comprend mieux la faible performance du Mouvement Desjardins au cours du dernier exercice. Son actif n'a augmenté que de 14.5 pour cent par rapport à 23.4 pour cent pour l'ensemble des banques. En plus, quatre des six institutions du mouvement ont enregistré un déficit.

Bref, on a récolté ce que l'on a semé. Les banques, les sociétés d'assurance et de fiducie, les sociétés immobilières ont investi massivement dans des programmes de toutes sortes pour se gagner une clientèle qui, par défaut des caisses populaires, a glissé dans le camp opposé.

A la rigueur, on pourrait toujours excuser le mouvement de ne pas rechercher le segment du marché qui est le plus lucratif s'il pouvait dire "mission accomplie" dans le secteur où il opère. Mais tel n'est pas le cas. Parce qu'il est incapable de répondre d'une façon moderne aux besoins des petits salariés, nous assistons à une poussée continue des "compagnies de finance" qui prennent une part de plus en plus considérable de ce marché.

Car les Caisses pop sont aussi sélectives. Pour écarter un "mauvais risque", dont on sait qu'il fera appel aux compagnies de prêts, on a des phrases toutes faites: nos liquidités ne nous le permettent pas... revenez le mois prochain... vous n'avez pas remboursé au complet votre dernier prêt, etc...

Cependant, n'allons pas conclure trop hâtivement sur ce chapitre. A cause de son enracinement auprès de ses membres et surtout parce qu'il s'est doté d'un admirable réseau de caisses populaires urbaines, suivant en cela la migration de la population vers les villes, le Mouvement Desjardins — ses moyens le lui permettent — n'a qu'à actionner quelques leviers pour corriger une situation qui correspond somme toute à des phénomènes assez récents.

Un nain économique

Par contre, dans son engagement économique, il fait figure de nain. Son hésitation à déboucher dans le secteur commercial et industriel demeure difficile à expliquer. S'il s'agit d'une question idéologique, on devrait normalement s'attendre à ce qu'aucune coopérative n'oeuvre dans ce secteur. Si c'est au niveau de la rentabilité qu'on s'interroge, l'expérience de certaines coopératives devrait être significative.

La Coopératice Fédérée, avec des ventes de $422 millions, est devenue la plus grande maison d'affaires du Québec. Si l'on fait exception des petites coopératives, c'est à travers la Société d'investissement Desjardins que le mouvement a décidé d'intervenir. Après un an d'opération, la SID a réalisé un surplus de $276,000 qui provient des prêts consentis aux entreprises, même si sa vocation première était de fournir du capital de risque. En lui donnant seulement $12 millions, mais surtout en assortissant l'avance de fonds de modalités de remboursement très rigides, le mouvement a donné toute sa mesure!

Dans les sentiers battus

Son approche de la question témoigne de son hésitation traditionnelle. Au lieu de donner aux caisses l'autorité et les moyens dont disposent les succursales de banques pour prêter aux commerçants et aux industriels, quitte à référer les dossiers plus importants à la SID, le mouvement a trouvé le moyen de ne pas sortir des sentiers battus.

Caricaturons un peu en disant que, pendant ce temps-là, l'industriel continuera à donner $2 à son fils pour la caisse scolaire, mais qu'il déposera son $200,000 à la banque. C'est injuste pour tous ceux qui ont travaillé et qui travaillent encore à bâtir le Mouvement Desjardins, mais c'est le genre de chose qui n'échappe plus à personne...

Méfiez-vous des placements à "long terme" ces temps-ci

par Denis Giroux

Capitaux est consacrée à répondre aux lettres — signées — de lecteurs concernant le placement en général ou des sujets traités au cours de chroniques passées.

Nous tentons de répondre le plus tôt possible à toutes les lettres mais l'ampleur du courrier nous force à répondre d'abord à celles susceptibles d'intéresser le plus grand nombre de lecteurs, ou dont les questions n'ont pas fait l'objet d'une réponse récente.

Les lettres courtes sont appréciées.

Q. A longue échéance, pour une somme égale, est-il préférable de souscrire à une police d'assurance enregistrée plutôt qu'à un régime d'épargne-retraite enregistré garanti?

Dans l'affirmative, y-a-t-il possibilité de transfert de l'un à l'autre?

— C. Marineau, Longueuil.

R. Comme de plus en plus d'observateurs des marchés financiers s'en rendent compte, il faut plus que jamais se méfier de l'expression "long terme" ou "longue échéance".

Imaginez-vous, par exemple, si vous aviez gelé vos fonds à long terme en 1968 avec un rendement garanti à long terme de 5 à 7 pour cent. Ces taux apparaissaient élevés à l'époque.

Pourtant, vous vous rendez compte aujourd'hui que le fait d'avoir geler vos fonds pour une si longue période à un taux qui se serait révélé faible, n'aurait pas été une décision très fructueuse.

De plus en plus, les changements économiques rapides (taux d'inflation élevés, incertitudes politiques, nouveaux véhicules de placements, changements fiscaux, etc.) raccourcissent ce que des investisseurs devraient accepter comme du "long terme".

Le long terme, c'est désormais de trois à cinq ans pour la plupart des décisions de placement. A noter que nous ne considérons pas vraiment l'achat d'une résidence comme une décision de placement comme tel. Ce qu'est le long terme dépend évidemment aussi de votre âge, de là où vous en êtes dans votre carrière.

Mais, en ce qui concerne le placement des épargnes dans des régimes d'épargne-retraite enregistrés (RERE), la flexibilité est une chose extrêmement importante.

Or, dans le cas des compagnies d'assurance qui combinent un RERE avec de l'assurance-vie, vous devez souvent attendre des années avant de rentrer dans votre argent (du point de vue du RERE) à moins, évidemment — ce qui n'est guère désirable — que vous ne décédiez entre-temps.

Les rendements offerts par des compagnies d'assurance sur 10 ou 15 ans apparaissent intéressants, mais vous gelez vos fonds pour très longtemps et souvent, de fait, si vous faites le calcul, ces taux ne sont pas vraiment aussi élevés.

Vous pourriez parfois faire autant comme rendement. Evidemment, il y a l'aspect assurance qui est un avantage. Mais cela vaut-il vraiment la peine de combiner RERE et assurance? Souvent ce n'est pas le cas. Il peut valoir mieux d'avoir d'un côté un RERE plus flexible et, de l'autre, une police d'assurance-vie distincte.

Les compagnies d'assurance imposent souvent des frais au retrait (prématuré ou non) de vos fonds, et il est parfois coûteux et difficiles de retirer son argent de leurs fonds enregistrés.

Dans les RERE garantis, on verse un taux d'intérêt sur Votre capital, qui est ainsi assuré de s'accroître. Evidemment, ces taux fluctuent selon ce qui se passe sur le marché, comme on le voit depuis plusieurs mois.

Ils offrent cependant, en général, beaucoup de flexibilité en ce sens que vous pouvez souvent changer de véhicule de placement ou retirer vos fonds sans trop de problèmes.

Essentiellement, donc, les compagnies d'assurance, avec leurs plans, offrent un rendement qui peut sembler plus intéressant, mais qui est lié à du "long terme", long terme qui paraît particulièrement long dans une époque d'incertitudes comme c'est le cas maintenant.

De plus, il peut être difficile et coûteux de retirer ou de transférer un tel fonds.

D'un autre côté, les RERE garantis assurent une croissance du capital régulière et une facilité de transfert. Les taux d'intérêt versés y varient, cependant. C'est là un certain risque que l'on peut en partie contourner en changeant le contenu du RERE en faveur d'un RERE en actions, en obligations ou en hypothèques.

Ces distinctions faites, c'est à vous de prendre la décision. Si vraiment vous êtes prêts à geler vos fonds pour très longtemps, alors le plan d'une compagnie d'assurance peut être plus intéressant. Mais étudiez-le bien!

Q. J'ai acheté en 1964 pour $2,000 de débentures de Crédit M-G Inc. Cette compagnie a honoré ses coupons (versements d'intérêts) jusqu'en 1966. Depuis, les coupons revinrent de la banque avec l'inscription: "Pas de fonds".

J'aimerais savoir si cette compagnie est en faillite. Ai-je des chances de rentrer dans mon capital?

— M. Fontaine, Laval.

R. Légalement, Crédit M-G n'est pas en faillite, mais c'est tout comme. Crédit M-G a en effet été mis en liquidation le 29 novembre 1968 parce qu'elle avait des garanties insuffisantes au terme de son acte de fiducie.

La Société nationale de fiducie (SNF) s'occupe depuis lors de la mise en liquidation.

Dans votre cas, il y a bien peu d'espoir de recevoir un remboursement important.

En effet, la SNF encaisse ce qui est dû à Crédit M-G (surtout des prêts hypothécaires) et le remet ensuite aux créanciers qui y ont droit dans l'ordre suivant: détenteurs de billets garantis d'abord, détenteurs de débentures ensuite, et enfin créanciers non garantis.

Il y a pour $4.5 millions de billets garantis en circulation qui doivent êtres remboursés (plus les intérêts accumulés) avant que les détenteurs de débentures ne touchent un cent.

Présentement, environ 65 pour cent des billets garantis ont été remboursés.

Il semble éminemment incertain que les créanciers non garantis touchent un remboursement; quant aux détenteurs de débentures, au mieux, un remboursement partiel, très partiel, peut être espéré.

Comme les fonds qui reviennent à la SNF proviennent pour la plupart de prêts hypothécaires et sont donc relativement à long terme, cela risque de prendre plusieurs années (quatre à cinq ans environ) avant que la récupération puis la distribution de ce qui appartient à Crédit M-G ne soit complétée.

Les détenteurs de billets garantis reçoivent un paiement annuel pour leur mise de fonds (vers la mi-janvier).

Quant à vous, M. Fontaine, disons que Crédit M-G n'aura pas été votre meilleur placement et considérez-le comme de valeur à peu près nulle. Un remboursement sera alors une heureuse surprise !

Q. J'aimerais me faire bâtir une maison à un logement et donner le contrat à un entrepreneur.

a) Est-ce que le gouvernement provincial ou fédéral peut me consentir un prêt à cet effet?

b) Est-ce que l'âge peut être un facteur déterminant pour l'obtention d'un prêt (60 ans, retraité de la Sûreté provinciale)?

c) Doit-on faire la demande de prêt soi-même ou est-ce à l'entrepreneur de le faire?

D) Au cas où ce droit me serait consenti, à qui dois-je adresser ma demande?

— M. Boisvert, Montréal.

R. a) La Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), un organisme fédéral, possède plusieurs programmes pour aider au financement de la construction de résidences.

Si votre revenu est relativement modeste et que la maison que vous construisez vaut moins de $30,000 environ, il est possible que la SCHL vous prête directement de l'argent, ou peut-être serez-vous éligible à des subventions, ou encore, le cas le plus fréquent, vous pourrez emprunter à un taux moindre (10.25 pour cent ces temps-ci contre un taux dit "conventionnel" de 10.75 pour cent, d'un prêteur agréé par la SCHL qui garantit votre emprunt.

Parmi ces prêteurs agréés de la SCHL, on retrouve les banques à crarte, les Caisses populaires, les sociétés de fiducie, etc.

b) Il peut arriver que certains prêteurs vous demandent de prendre une police d'assurance-vie supplémentaire pour accompagner le prêt qu'ils vous font.

L'âge comme tel est moins important que votre niveau de revenu actuel ou anticipé. Et c'est là peut-être que certains prêteurs peuvent faire preuve de plus de réticence.

c) Vous devrez faire la demande de prêt vous-même, puisque c'est votre maison et que les paiements sont votre responsabilité. Votre entrepreneur pourrait être adresser à votre bureau local de la Société centrale d'hypothèques et de logement (voir dans l'annuaire téléphonique), puis vous présenter ensuite chez un prêteur agréé de la SCHL, s'il y a lieu.

L'adresse pour nous écrire est:

LA PRESSE
Division économie-finances
Chronique CAPITAUX
7, ouest, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Nouvelle fusion prévue dans le secteur des valeurs mobilières

par Denis GIROUX

Une nouvelle fusion de maisons de courtage serait en préparation dans l'industrie canadienne des valeurs mobilières.

Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée. (GRG) de Montréal serait présentement en négociation en vue de fusionner avec la maison torontoise A.E. Osler Gendron Ltd.

Des sources généralement bien informées à Montréal disent que depuis quelques semaines déjà, des négociations "très sérieuses" ont eu lieu entre les deux firmes en vue d'en arriver à une fusion.

Ces négociations ne sont pas complétées, mais devraient l'être au cours des semaines à venir.

M. Guy Desmarais, président de GRG, n'a pu être rejoint pour confirmer ces rumeurs, étant en vacances en Floride jusqu'à la fin de mars. Ce serait là une des raisons qui retarderaient la conclusion des négociations.

A Toronto, M. Roy Birkett, président d'Osler Gendron, dit pour sa part ignorer le projet de fusion.

"Je ne puis nier ou confirmer de telles rumeurs puisque je ne suis même pas au courant", a dit M. Birkett.

Chez Geoffrion, Robert et Gélinas, aucune source officielle n'a voulu nier ou confirmer le projet. Un membre de la firme confirme que des négociations sont en cours bien que non finalisées.

Geoffrion, Robert et Gélinas, qui avait connu (comme beaucoup d'autres courtiers) des moments difficiles en 1974 au point de devoir fermer son bureau de Toronto, aurait repris du poil de la bête ces temps-ci.

GRG vient entre autres d'engager sept vendeurs d'obligations, anciennement chez Bouchard et Leblond, afin de renforcer ce secteur.

La force de GRG se trouve surtout du côté du commerce des actions, ce qui la rendait d'autant plus vulnérable lorsque le marché boursier était dans un état de marasme, comme ce fut le cas en 1974.

GRG et Osler Gendron ont tous deux une clientèle appréciable, tant du côté institutionnel que de détail (individus).

Osler Gendron, de Toronto, est le résultat d'une fusion de J.-T. Gendron Inc., de Québec, et de A. E. Osler, de Toronto.

Faible reprise dans le secteur de l'habitation

OTTAWA (PC) — L'industrie de la construction connait à l'heure actuelle une faible reprise, mais la demande demeure faible pour les maisons unifamiliales et les duplex.

La Société centrale d'hypothèques et de logement a révélé hier, que le nombre des maisons et duplex inoccupés s'élevait à 6,449 unités, à la fin de janvier dernier, soit plus du double qu'à la même période l'an dernier.

Ce phénomène est d'autant plus intriguant que le prix des maisons se stabilise et que les taux d'intérêt hypothécaire baissent.

Les constructeurs ne pouvaient suffire à la demande, il y a un an, malgré que le nombre des chantiers eut atteint un sommet. Mais la hausse incessante du prix des maisons et les taux d'intérêt croissants ont réussi à atténuer la demande à la fin de 1974.

Malgré tout, le secteur immobilier change avec les prix, quand ceux-ci sont en hausse ou en baisse.

Un porte-parole de la SCHL a expliqué que la faiblesse de la demande pourrait être due au fait que les futurs acheteurs désirent attendre que les taux d'hypothèques et le prix des maisons baissent encore.

La BNE offrira l'épargne-logement

La Banque de Nouvelle-Ecosse vient d'annoncer qu'elle offrira sous peu un régime d'épargne-logement à ses clients, ainsi que le permet l'adoption d'une législation fédérale à cette fin.

Ce régime permet à un contribuable de déduire jusqu'à $1,000 de son revenu chaque année en vue de l'achat d'une première maison.

La BNE devient la première banque à annoncer son intention d'offrir un tel régime.

VANCOUVER

PAR LA PRESSE CANADIENNE

VENDREDI 14 MARS 1975

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. net
Aalen	z1	8	8	8	
Ab Mris	2502	12	12	12	
Aex	35030	370	340	340	—20
Acglo Bo	26600	77	73	77	+2
Arcdia	22600	41	35	36	—4
Avino	1000	22	22	22	
Azure	3000	13	12	12	
Balfour	2000	16	16	16	
Barier R	5100	218	215	215	—1
Bath N	14300	128	123	125	+2
Beth C A	1000	850	850	850	
Billy Got	18000	14	13	14	+3
Bow Rvr	1500	33	22½	33	+1
Brend	3500	12½	12½	12½	+ ½
BX Dev	7550	88	81	88	+5
Cordg	2500	10	10	10	
Canwx	8000	17	17	17	
Carolin	6100	255	246	248	—2
C Moly	2000	10	10	10	
C Cons	1000	14	14	14	+1
Casino	2300	25	25	25	
Chemx	6500	29	28	28	—1
Cima	500	60	60	60	+5
Colby	9700	130	121	130	+10
Climan A	100	510	10	10	
Col A pr	2800	110	105	110	
Col B w	1900	255	225	255	+25
Co Ltd	55800	70	65	65	—5
C Bamt	9125	20	19	19	—1
Con Ct St	1000	11	11	11	
Cons Col	36000	25	23	24½	
C Fin Ch	7000	11½	11	11	—1
C Stndrd	5000	6	6	6	+ ½
Cop Grt	500	11½	11½	11½	
Copr Ik	3000	6	6	6	
Coralta	4000	28	27	27	
Cream	7000	28	27	28	+1
Cutlass	37500	34	31	31	—2½
Cypres	30000	73	67	67	—6
Dalton	3500	25	25	25	—1½
Dankoe	900	210	200	210	+10
Dav Kys	3000	26	26	26	
Demsv	500	3	3	3	
Dus Mac	6000	41	38	41	
Dynsty	100	825	825	825	
Eagle R	2000	8	8	8	
Enex	6000	45	40	40	
Giant Ex	000	7	7	7	
Geo Dyn	16500	12	11	12	--
Gld Rvr	2500	15	14	14	
Fosco	6500	12	10	12	
Grn Eag	14500	11½	11	11	
Granite	2000	8	8	8	
G Gate	7500	29	27½	27½	+1½
Gladiat	2000	12	12	12	+2
Gunn	17800	16	15	15	—1
Gnx Wt A	16000	18	16	18	
Gsa Res	1030	59	59	59	+6
Henriet	2000	27	27	27	
Grando	60500	39	34	35	—3½
Gnt Pent	2500	9½	9½	9½	
Hlb Intl	5500	31	30	30	
Hi Lode	21000	13	12	13	+1
Hihawk	2000	23	23	23	+1
Imp Met	500	21	21	21	
Inland 0	5000	6	6	6	
Joy Ind	2000	41	41	41	
Laguna	3500	11	10	10	
Largo	3500	6	6	6	
Laura	3000	10	10	10	
Leisure	3900	16½	15½	16½	0
LP Ind	6000	34	32	34	+2
M M Prc	2000	25	25	25	
Makao	5000	12	12	12	+ ½
Mark V	14200	100	95	100	
Meteor	500	4	4	4	
Mrl Mtn	1000	3½	3½	3½	
Mt Wash	1000	8½	8½	8½	+2½
Nadina	5000	17	15	16	
N Cinch	2000	22	21	21	—1
Nw Chif	1500	5½	5½	5½	—4½
Nw High	1000	12	12	12	
Nw Min	20000	27	26½	27	
Newvn	2000	12	12	12	
Nthair	4700	245	240	240	
N Home	40200	36	34	34	—2
NW Vent	7500	52	50	50	
Nuspar	1000	22	22	22	
Oro	15500	6	5	6	+1
Oxbow	3000	34	34	34	—1
Pcifc Rs	3500	205	200	200	
Parmnt	2000	11½	11½	11½	
Pthfndr	3000	19	19	19	
Perry R	2100	165	162	162	—3
Primer	000	7	7	7	
Pyrmid	3900	7	7	7	
QC Exp	3500	25	25	25	
Rac Ind	1000	17	17	17	+1
Redfrd	1200	22	22	22	
Rio Plat	10000	44	41	43	-3
Robert	3000	21	19	19	—2
Rosmc	2700	15	15	15	
Sabina	22900	145	140	140	
S Jclnto	1000	38	38	38	+2
Shr Res	1250	16	16	16	
Siclntin	3500	21	20	20	—2
Slr City	3000	10	10	10	
S Chief	600	15	15	15	
S Seas	3000	4	4	4	—½
S Stndrd	26100	127	121	121	—1
Skast	8000	21	20	21	
Sonesta	11000	20	17	17	—1
Sproat	1000	20	20	20	
Texal	1000	5	5	5	
Thor Ex	15000	330	320	330	
Titan	z1	3	3	3	
Trsmo	1500	6	6	6	
Unt Chef	5150	18	16	18	+4
U Hrne	2000	45	43	43	+1
Vally Cu	600	650	650	650	
Vestor	15900	175	160	172	+10
Veco Rs	13000	77	77	77	
Wlcom	5000	117	115	117	+2
Wodsrf	500	26	26	26	
Ykn Rev	1000	36	36	36	—1
Yukn Gd	14500	37	34½	37	

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. net
BBC Un	2000	$13	12⅞	13	
Bbc Wt	300	205	200	200	
Bell	200	$47	47	47	
Canter	3500	24	22	24	
Comput	2000	21	21	21	+6
Cor Ind	200	465	460	465	+15
Fdt Rt	79100	12	10	10	—5
Gest Pr	1000	285	285	285	
Grouse	500	115	115	115	—1
Gulf Oil	100	$28⅝	28⅝	28⅝	
I Hydro	1500	45	45	45	
Kaiser	550	$8⅛	8¼	8¼	+ ¼
Keg Res	z200	73	73	73	
Kasr Wt	11750	562	525	562	+ 67
Madill	400	$7½	7½	7½	
Massey	100	$16	16	16	
Mhwk pr	600	225	225	225	
Mhawk	z300	93	93	93	
Nwmrk i	1000	135	133	135	—2
NEI Wt	400	435	435	435	+5
Pace	6000	60	58	60	
PN Gas	4040	300	300	300	
Renn In	1500	70	67	67	+2
Sartoga	400	375	375	375	
Vnture	3001	25	24	25	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. net
Alsk K	500	15	15	15	
August	1342	15	14	14	
Bison	100	435	435	435	
C Hdgs	3000	215	199	215	+40
Cop Ex	18500	13½	13	13½	
Coseka	1600	270	268	270	
Coynex	500	90	90	90	
Davnpt	20166	68	63	68	+3
Erlcrst	2500	3	3	3	
Galvstn	4800	140	138	138	—1
Greld E	500	43	43	43	
Mtn Stat	1100	25	25	25	+2
Pay Itl	5000	11	11	11	
Plains P	5000	12	12	12	+1
Pondry	1300	37½	37½	37½	
Rand A	1000	76	76	76	+1
Range	z1	35	35	35	—8
Seneca	6414	98	97	97	—2
Silmil	z166	4	4	4	
S Christl	5400	16½	15	15	—1½
Stampd	9300	83	82	82	
Sunlite	200	325	325	325	
Tcoma	500	20	20	20	

MARCHE HORS COTE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. net
Abaca	13800	35	29	34	+8
Acplmo	2000	8	8	8	
Action	2000	15	15	15	
Alvija	5000	4	4	4	
Amber	7000	14	13	14	+1
Ash Res	1200	23	20	20	
Athena	9000	5½	5	5½	
Aurus	2500	28	28	28	
Avinch	3000	43	39	43	+1
Bali	13000	40	38	40	—1
Bch Gld	5000	40	35	35	—5
Bermst	2000	29	29	29	
Bimorl	54500	50	42	45	—3
Betina	z300	22	22	22	—4
Bev Cal	27500	7½	7	7½	
Boru	5000	35	35	35	
Bur Gld	5250	20	18½	19	—2
Cadet	1000	24	24	24	+3
CXH	9000	36	31	34	
Chngr	3000	28	25	28	+1
Clayme	10000	45	45	45	+4½
Cleaver	5000	30	30	30	
Cst Int	1000	20	20	20	
Con Clev	1500	5	5	5	+2
Con Mon	34500	34	25	28	—6
Cor Dev	6500	38	32	38	+6
Darva R	2500	20	19	20	
Dasher	10000	19	14	14	—6
Dns	5000	58	58	58	+1
Decade	3500	35	31	35	
Decker	1000	56	54	56	
Deer Lk	1000	31	31	31	—4
Diana	6000	23	20½	14¾	
Drcstr	1050	0 23	22	23	
Dyke	1000	20	20	20	
Empire	12900	16	15	15	—2
Exel	840	28	28	280	—2
Far Est	1000	23	23	23	
Gary	5000	6	6	6	
Gentry	1500	12½	12	12	—3½
Geor	7000	20	20	20	
Gold Vly	2000	22	22	22	+2
Gd Px	4500	40	35	40	
Grt Bear	2000	28	28	28	
Groton	3560	14½	13½	14½	
High Str	17500	27	24	25	—2
Hitec	z200	26	26	26	—3
Hoko	3500	55	50	55	
Hope	2300	170	170	170	
Jet	2000	59	59	59	+4
Junex	1000	19	19	19	
Juniper	2000	20	20	20	
Kndahr	21266	39	36	38	+1
Kariba	12500	22	19	22	+3
Kelmnt	500	12	12	12	
Kendal	65500	20	16	20	+5
Komo	1500	5	5	5	
Lion Mn	500	17	17	17	—2
Lou Mex	16000	17	16	17	
Manox	10000	10	10	10	
Mcleod	3500	11	11	11	
Mid Wst	2000	10	10	10	
Mns Dor	1500	60	60	60	
Mission	1000	50	50	50	
Mt Grnd	3000	9	9	9	+1
Mndee	16000	26	25	25	—2
Nevex	1000	75	75	75	+1
NCong	z300	16½	16½	16½	
New Wt	7500	15	14½	14½	
N Tung	3500	9	9	9	
Norwin	1000	15	15	15	+1
Olymp	15500	39	37	39	+1
Pan Artl	1000	21	21	21	
Ptrowt	9100	60	55	59	—2
Pizza Pti	100	39	39	39	
Rainbw	5500	85	75	85	
Reniks	3500	48	46	46	—2
Rchwd	1000	14	14	14	
Rimrck	11500	43	43	43	+1
Rio Sera	2000	13	13	13	
Rockel	1000	51	51	51	
Santa	7000	10	10	10	
Sarafd	3000	14	14	14	
Starbrd	3000	12	12	12	
Syngry	1000	20	15	15	—5
Tagus	9000	17	16	17	
Tandm	2000	35	32	32	+ ½
TRV	3335	92	90	92	+2
Van Slir	2000	53	52	52	—2

Total des ventes : 1,723,170.

NEW YORK

PAR LA PRESSE CANADIENNE

VENDREDI 14 MARS 1975

A - B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. net
Abbt Lb	17 171	69¼	67	68⅞	+1⅜
ACF In	8 62	43⅛	42⅝	42⅝	—¼
Acme Clv	6 24	9	9	9	+ ½
Addrsso	91	7⅝	7¼	7⅛	+ ⅛
Airco	5 41	15⅜	15⅛	15⅜	+ ¼
Alcan Al	5 439	19⅜	19⅛	19⅜	+ ¼
Alleg Cp	3 6	8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Allg Lud	3 35	25⅜	24¾	25⅛	
Alln GP	5 18	6⅛	5¾	6	
Alld Ch	7 212	36½	35¾	36¼	+ ¼
Allis Ch	5 78	9½	9⅛	9½	+ ¼
A Hess	4 303	19	17⅞	19	+1
AAir Filt	10 114	14	13⅜	14	+ ¾
Am Airl	13 272	9⅝	9⅛	9⅜	+ ⅛
Avon Pd	20 534	38⅝	37⅞	38⅜	+ ⅛
Babck W	6 60	18¼	17⅝	17⅞	
Bath Ind	166 1172	11⅝	9⅞	11⅜	+1⅝
Baxt L	36 267	43⅞	42¾	43½	+1
Beckmn	14 58	30¾	30⅜	30¾	+ ⅝
Beech A	5 89	10⅞	10⅜	10⅝	— ⅛
Bel How	6 97	16⅞	16⅜	16⅜	— ¼
Bendix	7 62	33⅜	32¼	33⅛	+ ¾
Bentl Cp	6 192	18⅜	17¼	18¼	+ ½
Beth Stl	4 906	33⅞	32¾	33⅞	+1
Black D	29 316	32¼	31⅜	32⅛	— ⅛
Blls Laug	4 10	13	12¾	13	+ ⅜
Block HR	11 403	14⅞	14	14¾	+ ¾
Boeing	6 381	20⅞	20¼	20½	+ ¼
Boise Cas	5 1552	18⅛	17¼	18	+1¼
Borden	9 402	24⅛	23½	24	— ⅛
Borg War	6 18	16⅞	16¾	16⅞	+ ¼
Bran Int	6 1430	7⅞	7½	7⅞	
Brist My	17 210	62⅜	61⅞	62⅜	+ ⅝
Brwn Co	2 5	10¼	10½	10⅝	
Erunswk	6 385	13¼	12¾	13¼	+ ½
Bucy Er	14 85	33½	33⅛	33⅜	— ⅛
Budd Co	6 43	10	9⅞	10	+ ¼
Bulova W	6 68	8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Burl Ind	7 133	22½	21⅞	22½	+ ½
Burl Nor	5 264	36¼	35⅜	36	— ⅜
Burndy	7 4	19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
Burrghs	25 343	93⅛	89¾	91¼	+1¾

C

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. net
Camp Sp	12 98	32	31⅜	32	+ ⅛
Cdn Pac	7 30	16⅜	16¼	16¼	— ⅛
Carr Cp	33 199	12½	11¾	12½	+ ⅞
Cart Wa	9 72	8¼	7⅞	8⅛	+ ⅛
Cater Tr	16 332	64⅜	63⅛	64⅜	+1
CBS	11 376	43	41⅜	42¾	+1¼
Celanese	4 160	30	29⅛	29¾	+ ⅝
Cerro Cp	7 23	13¾	13⅜	13⅜	— ¼
Cessna	6 116	16⅞	16⅜	16⅞	+ ⅜
Chmp Int	5 143	17	16½	17	+ ⅜
Chessie	6 99	31¾	31⅜	31½	
Choc FN	37	3⅝	3½	3½	+ ⅛
ChrsCrft	77	3⅝	3⅝	3⅝	
Chrysir	494	11½	11⅜	11⅜	
CIT Fin	8 79	35⅜	34¼	35	+ ⅜
Cities Sv	6 363	42½	40¼	42	+1¼
Clorox Co	13 517	11	10⅝	10⅝	— ⅛
Cluet Pea	86	5	4⅝	5	— ⅛
Coca Col	24 313	78¼	77¼	78	+ ⅜
Coleco In	46 37	3⅜	3¼	3¼	
Col Gas	8 99	26⅞	26⅜	26⅞	+ ⅜
Combe En	11 104	38¼	37½	37⅜	+ ¼
Coml Sol	8 12	42⅞	42½	42⅝	+ ⅛
Com Ed	9 156	25	24⅞	25	
Com Oil	11 149	7	6⅝	6⅞	
Comsat	8 183	37¾	37¾	37¾	+ ⅛
Con Edis	4 312	12	11⅞	12	+ ¼
Con Fds	8 209	16¼	15⅞	16	— ¼
Con Can	7 271	27½	26⅞	27½	+ ⅛
Cont Cp	11 232	37¼	37	37½	+ ⅛
Cont Oil	7 383	45⅞	45	45⅜	+ ⅜
Cont Dat	190 53	17⅜	16⅞	17¼	+ ⅛
Coop Ind	7 98	34½	33¾	34½	+ ¾
CPC Int	11 260	40¼	40¼	40½	+ ⅜
Crane Co	4 82	38⅜	37½	38¼	+ ¾
Crown Ck	10 53	21⅜	21	21¼	
Crw Zell	7 368	33¼	32	33	+1¼
Curtis Wr	9 208	10⅝	9⅞	10¼	— ¼
Cyprus M	5 26	24⅜	23¾	24⅜	+ ⅛

D - G

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. net
Dan Riv	5 42	6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Dart Ind	8 135	24	23	24	+1
Data Gen	17 169	23⅜	21¾	23¼	+1¼
Deere	7 573	40

les obligations

PAR ACCOVAM ET RICHARDSON SECURITIES

	Off.	Dem.
GOUVERNEMENT DU CANADA		
5½ oct. 1/1975	99¼	99¾
A 7¾ déc. 15/1975	101⅛	102
3¼ juin 1/1976	96¼	96¾
B, 9¼ fév. 1/1977	108¼	108¾
7½ 1er juillet 1977	101⅛	102
C, 9¼ avril 1/1978	109¼	109¾
7½ juillet 1/1978	102¾	103¼
3¼ oct. 1/1979	87½	88
D, 7½ 1er déc. 1980	103¾	104¼
4½ 1er sept. 1983	83	83½
9½ juin 15/1994	106½	107
3% Perpétuel	37	39

(A) Echangeables pour des obligations de 8% échéant le 15 déc. 1985.
(B) Echangeables pour des 9¼% du 1er fév. 1982.
(C) Echangeables pour des 9¼% du 1er avril 1984.
(D) Echangeables pour des 8% du 1er déc. 1987.

	Offre	dem.
PROVINCIALES		
BC Hydro 8¾ 2 jan. 1982	102¾	103¼
BC Hydro 10 2 janv. 2000	101¾	102⅛
Pr. Manitoba 10 5 déc. 1999	101¼	101¾
A N.B. El. 11, 1er oct. 1999	109½	110½
Pr. Nfld 10 1er déc. 1981	105	106
Pr. Nfld 10½, 1er déc. 1995	101½	102½
Ont. Hyd. 9¾, 10 janv. 2000	103⅛	103⅜
Ont. Hyd. 8¾ 10 janv. 1982	103¼	103¾
Pr. Qué. 9¼, 19 nov. 1991	103½	104½
Pr. Qué. 10¼, 19 nov. 1995	104½	105½
Pr. Saskach 9, 2 déc. 1981	104	104½
Pr. Saskatch 10, 2 déc. 1999	104½	104½
A.G. 7½, 15 déc. 1991-94	88	90
PrN.B. 7¾ 1er mars 1996-94	85	87
Man. 7, 8¾ 1er mars 1999	93⅜	93⅝
Pr. Man. 9% 5 déc. 1981	103½	104
(A) échangeables pour des 11% du 1er oct. 1979.		
SERVICES PUBLICS		
Alta Gas 9¼ 15 déc. 1990	95½	96¼
Bell Tel 11 1996	104	105
BC et 11, 15 jan. 1996	103¾	104¼
Mar. Tel. 10¾ 1er nov. 1995	101¾	102¼
Nor & Cen 9⅝ 15 jan. 1990	91¾	92¾
Tr Cda PL 11½ 20 jan. 1995	104¼	
INDUSTRIELLES		
Alcan 10¼ 1994	101½	102⅛
BC Tel 10¼ 1980	105	—
Bell Tel 10¼ 1996	104	105
CIBC 9¾ 1995-85	104½	105
Comm. Union 11¼ 1995-85	103	—
DFS 10 1994	101	102
Eaton 10½ 1994-80	102	—
M. B. 11¼ 1995	105	106
Hudson Bay Pro 11½ 1995	104½	105½
IMO 10⅝ 1994	105	106
Stelco 10⅞ 1994	105	106
Ryl Bank 10 1994-89	106	107
TRP 9 1963	89	91
UNG 11 1974	104	—
WTC 8 1991	83	—
Woodward 11¼ 1994	104	105
NOUVELLES EMISSIONS		
FCI 10⅛ 1980	103	104
COMINCO 10⅞ 1995	102¾	103¼
MEPC 11 1995	99½	100½
Costain 11½ 1995	100	101
TG 11¼ 1995	100½	101½
IAC 9¾ 1995	100	100½
CONVERTIBLES		
AGT 7½ 1990	130	133
ACK 7½ 1988	102	104
AOD 7 1989	85	87
BM RT 7½ 1984	96	98
HBC 6 1993	75	75
MCL 6 1994	97	99
PPE 5 1992	73	75
SCR 7¼ 1988	76	78
SSR 4½ 1988	115	—
WTC 7½ 1991	100	102

titres au comptoir

VENDREDI 14 MARS 1975

Bras Dor	5000	75	67
Brit Int FinA	260	70	50
Cdn All Metals	10000	5	4½
Canalite	6000	41	39
Cavalier Eng	1000	135	130
Caribbe Fletc	2000	27	26
Fonds FIC pr	100	55	5
First Can Gold	5000	40	20
Hudson Bay Mns	750	4	4
Kukafush	2300	225	200
Lakelyn	1000	21	21
Mandarin	500	40	40
Russell	500	60	60
Union gas 83 x 4	300	$20¾	20⅛
Wafer Board	200	200	200
York B	200	90	906

l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG

VENDREDI 14 MARS 1975

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
Contrats de 400 onces :				
Avril 75	178.10	178.95	178.10	178.95
Juil. 75	182.20	182.60	181.90	182.60
Oct. 75	185.90	185.90	185.30	185.90
Jan. 76	189.50	189.50	188.50	189.40
Avril 76	—	—	—	184.25

Volume de jeudi: 179 contrats.

Contrats de 100 onces :				
Mai 75	179.90	180.40	179.50	180.20
Août 75	183.60	184.00	183.10	183.70
Nov. 75	187.40	187.40	186.60	186.80
Fév. 76	190.40	190.60	190.40	190.60
Mai 76	—	—	—	194.80

Volume de jeudi: 82 contrats.

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING, PAR TONNE MÉTRIQUE

VENDREDI 14 MARS 1975

FERMETURE

CUIVRE (fils et barres)

comptant	548.00-549.00	
à terme	567.00-567.00	
ventes		8,750 tonnes

ETAIN

comptant	3015-3017	
à terme	3045-3048	
ventes		740 tonnes

PLOMB

comptant	224.75-225.00	
à terme	215.00-216.00	
ventes		2,950 tonnes

ZINC

comptant	327.50-328.50	
à terme	326.50-327.00	
ventes		1,225 tonnes

les devises

PAR LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

VENDREDI 14 MARS 1975

Afrique du Sud	Rand	1.5000
Afrique française	Franc CFA	.004744
Allemagne-Ouest	Mark	.4307
Antilles anglaises	Dollar	.5100
Argentine	Peso	.2010
Australie	Dollar	1.3650
Autriche	Schilling	.0610
Bahamas	Dollar	1.0300
Belgique	Franc	.02903
Bermudes	Dollar	1.0300
Brésil	Cruzeiro	.1330
Chili	Escudo	.00055
Colombie	Peso	.0400
Danemark	Couronne	.1835
Egypte	Livre	2.6000
Espagne	Peseta	.0180
Etats-Unis	Dollar	1.0000
Finlande	Mark	.2900
France	Franc fin.	.2372
Grèce	Drachme	.0355
Haïti	Gourde	.2200
Hollande	Florin	.4214
Hong-Kong	Dollar	.2100
Inde	Roupie	.1294
Iran	Rial	.01600
Israel	Livre	.1700
Italie	Lire	.001582
Jamaïque	Dollar	1.1200
Japon	Yen	.003471
Liban	Livre	.4540
Maroc	Peso	.1475
Mexique	Dirham	.2800
Nicaragua	Peso	.0601
Norvège	Cordoba	.1450
Nouvelle-Zélande	Couronne	.2040
Pakistan	Dollar	1.3550
Pérou	Roupie	.1030
Philippines	Sol	.02700
Porto-Rico	Dollar	1.0000
Portugal	Escudo	.0417
Royaume-Uni	£ sterling	2.4150
Srilanka	Roupie	.1570
Suède	Couronne	.2535
Suisse	Franc	.4024
Tchécoslovaquie	Couronne	.1750
Turquie	Livre	.0725
U.R.S.S.	Rouble	1.4000
Venezuela	Bolivar	.2350

l'or

Le prix de l'once d'or vendredi à Londres était coté en dollars américains à $178.00 — à Paris à $181.12 — à Francfort à $178.45 — à Zurich à $177.55 — à Hong Kong à $173.57.

A Beyrouth le prix du kilo était coté à $5,760.

fonds mutuels

PAR LA PRESSE CANADIENNE

VENDREDI 14 MARS 1975

CMFA Members		yUnivest	5.42
AGF Group		Cdn S Afr Gd	8.08
Amer Grwth	4.02	**Canagex Gr**	
Cdn Gs Egy	10.82	Canagex Act.	8.78
cdn Sec Gth	4.82	Canagex Obli.	9.42
Cdn Trusteed	4.55	Canagex Hyp.	10.24
Corp Invest	5.41	Canagex Int.	7.14
Corp Inv Stk	4.09	yBond	9.42
Grth Equity	5.39	Fund	8.78
Japan	5.95	Internatnl	7.14
Special	2.26	yMortgage	10.24
All Canadian Gr		Capital Gth	9.21
Compound	5.16	Cardinal Div	2.74
Dividend	5.46	xChase	5.95
Northrn Egy	3.11	xComp Cap	3.82
Revenue Gth	3.88	**Desjardins Gr**	
Venture	2.29	Canadian	6.76
4900	3.50	yHypotheq	4.23
Calvin Bullock Gr		yInternatl	6.04
Acrofund	1.06	yObligatns	4.86
CIF	4.30	Quebec	3.47
Eaton Group		PEP	2.09
Commwth	12.62	nySpec	3.57
Growth	7.89	Dixon, Krog	5.25
Income	4.65	yDomin Comp	5.85
Internatnl	5.24	**Dreyfus Group**	
Leverage	2.95	Inc	9.54
Venture	2.78	Internatl	10.19
Viking	4.78	Entarea Inv	5.19
Guardian Group		nExecutv Can	5.95
Enterprise	.79	nExecutv Intl	1.51
GIS Comp	7.69	xFld Trend	17.66
nGIS Income	2.55	Gdn Growth	7.09
North Amer	2.86	nHarvard	4.76
Mutual Acu	5.15	Heritage	1.75
Mutual Inc	4.37	**Industrial Gr**	
Sec Income	9.65	yIndust Eq	4.47
World Equity	4.58	yIndust Gth	14.58
Investors Group		**Keystone Gr**	
yGrowth	10.68	Canada	5.61
yInternatnl	4.90	Cus K-2	4.52
yJapan	7.39	Cus K-1	16.96
yMortgage	4.92	Cus K-4	2.83
yMutual	5.01	Pparis	2.73
yRetirmnt	5.04	xLex Rsrch	11.32
yProvidt Mu	6.47	xManhatn	2.74
yProvidt Stk	4.68	Marlborough	4.05
yNat Res Gth	3.60	Natrusco	13.78
Planned Invest Gr		**NW Group**	
Canada Cum	3.83	Canadian	4.56
Canada Gth	4.89	Equity	4.50
Pld Resourcs	3.17	Growth	4.06
Pld Stoc Inc	5.08	xOne Wm St	12.95
Taurus	2.96	xOppenhmr	5.47
Pret Et Revenue		**Pemberton Gr**	
Americain	7.11	npacific Cp	6.29
Canadien	5.93	nPacific Div	4.36
Retraite	5.50	nPacific Res	2.28
Prevest Mut	6.75	nPacific Ret	4.28
Prudential Gr		nPacific US	3.08
Growth	5.29	**PHN Group**	
Income	5.11	yBond	10.93
Savings Invest Gr		yCanadian	6.70
American	7.11	Fund	10.29
Canadian	5.93	yPooled	25.19
Retiremnt	5.50	nyRRSP	9.88
United Bond Shr		**PMF Managemt**	
royFund	6.00	nPension Mu	6.18
RoyFund Inc	5.19	nXanadu Fd	2.87
United Group		**Principal Gr**	
yAccumula	3.93	Collective	4.85
yAccumu R	4.21	Growth	3.68
yAmerican	1.10	Venture	2.11
yHorizon	1.54	xPutnam	8.71
yPension	2.46	Scotiafund	.90
ySecurity	4.73	nScudder Cdn	4.37
yVenture	2.24	xTech	5.54
yVenture Ret	3.66	Temple Gth	7.62
Universal Sav	7.07	nTimed Invest	5.80
Non Members		**Trans Canada Gr**	
Andreae	4.67	A	4.96
Assoc Inv	5.25	C	9.59
Cambridge Gr		Special	3.95
yGrowth	6.42	Trust G. (A)	9.594
yIntl Energy	2.05	Trust G. (B)	8.913
yIntl Gth	4.67	Trust G. (H)	9.943
yIntl Income	3.54	Vanguard	4.43
		Western Gth	4.80

Très bientôt

Un régime enregistré d'épargne-logement pour vous.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le directeur de la succursale la plus proche.

BANQUE ROYALE
l'équipe d'experts à l'esprit ouvert

En signe de respect
à l'occasion du décès
survenu le 14 mars 1975, de

Monsieur Aristide Cousineau

Président Honoraire du
Conseil d'Administration de

René T. LECLERC Incorporée

nos bureaux seront fermés lundi,
le 17 mars 1975
jour des funérailles

Jusqu'à ce jour, depuis 1920, Monsieur Aristide Cousineau était associé à la maison RENÉ T. LECLERC Incorporée. Il en a été le président de 1932 à 1972.

Nos sincères condoléances à tous les membres de sa famille.

NOMINATIONS À FRANCA SHOE INC.

Yves R. Lefebvre

Paul E. Fortin
Lic.Sc.Comm.

Jacques Desjardins

Monsieur J. R Aurele Lacroix, Président et Directeur Général de Franca Shoe Inc., importateur en chaussures, fait part des nominations suivantes: M. Yves R. Lefebvre, au poste de Vice-Président et Directeur des ventes. M. Paul E. Fortin, lic.Sc.Comm. à celui de Directeur Financier et Contrôleur. M. Jacques Desjardins, à la gérance du crédit et du service aux clients.

Dans ses fonctions, M. Lefebvre aura la responsabilité de diriger et de coordonner tous les services de la maison, qui se rattachent au domaine des achats Européens et des ventes Canadiennes.

Avant de se joindre à Franca Shoe Inc., M. Lefebvre était vice-président et gérant général de la division de l'importation pour la maison Savage Shoes (1970) Limitée.

L'expérience de M. Fortin, acquise en tant que vice-président Administration et secrétaire de Sicard Inc. durant de longues années, sera certainement un précieux atout pour Franca.

De son côté, M. Desjardins apporte chez Franca plusieurs années de savoir-faire dans le domaine du crédit, spécialement dans l'industrie de la chaussure. M. Desjardins était, auparavant, gérant du crédit et assistant au contrôleur chez Hanna Shoe Corporation.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
APPEL D'OFFRE

SERVICE D'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS (BASE HORAIRE) PLOMBERIE / CHAUFFAGE, ÉLECTRICITÉ, PLÂTRE, MAÇONNERIE, MENUISERIE (EN GÉNÉRAL) COUVREUR (RÉPARATIONS

DIVERS ENSEMBLES D'HABITATION, RÉGION DU GRAND MONTRÉAL ET DISTRICTS DE ST-JEAN ET STE-THÉRÈSE, QUÉ.

Des offres cachetées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 14:00 heures HEURE DE MONTRÉAL, JEUDI LE 27 MARS 1975 POUR SERVICE D'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS, DURÉE DES CONTRATS DEUX (2) ANS — PÉRIODE DU 1ER AVRIL 1975 AU 31 MARS 1977, MÉTIERS SUIVANTS: PLOMBERIE, ÉLECTRICITÉ, MENUISERIE, MAÇONNERIE, PLÂTRE, COUVREURS.

Les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-après et sont disponibles aux fins d'inspection à la succursale de Montréal de la Société.

Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie au montant indiqué dans les formules de soumission. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. Un chèque visé ou des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Le Gérant
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
2550, chemin Manella
Ville Mont-Royal
Montréal 306, Québec

QUESTION DE PERSONNALITÉ

En matière de voiture, chaque automobiliste établit son choix en fonction, principalement, de son goût personnel. En relation, évidemment, avec ses besoins et sa capacité de payer. Nous sommes parfaitement en mesure d'offrir à chacun la voiture qui convient le mieux à sa personnalité, autrement dit une voiture personnalisée. De plus, elle répondra supérieurement à ses besoins et son prix sera adapté à son budget. Venez nous voir sans tarder pour le constater par vous-même.

Toutes nos voitures roulent avec de l'essence ordinaire.

MONARCH 75 2 portes
Incluant moteur 6 cyl. 250 pouces cubes, pneus radiaux, couvre-roues de luxe, freins avant à disques, dégivreur électrique de vitres arrière. Sièges baquets.

A partir de $4,513.
PLUS TRANSPORT ET PRÉPARATION

MONTEGO 75
2 portes, toit rigide
Incluant 8 cyl. 351 pouces cubes, pneus radiaux, servodirection, servofreins, à disque avant, transmission automatique, dégivreur de vitres arrière.

À partir de $4,866.
PLUS TRANSPORT ET PRÉPARATION

CONTINENTAL ★ MARK IV ★ MARQUIS ★ METEOR ★ COUGAR ★ COMET ★ CAPRI ★ BOBCAT MONARCH ★ MONTEGO ★ CAMIONS FORD

10200, ST-LAURENT
(près Fleury)
384-4000
Venez nous rendre visite le plus tôt possible

COUSINEAU GABOURY

MERCURY LINCOLN

1900 1975 DESJARDINS

LES INSTITUTIONS DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

LE 6 DÉCEMBRE 1900, ALPHONSE DESJARDINS FONDAIT À LÉVIS LA PREMIÈRE COOPÉRATIVE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT EN TERRE D'AMÉRIQUE. LES GENS DE CHEZ NOUS ONT COMPRIS L'IMPORTANCE DES CAISSES POPULAIRES. ILS ONT CONTRIBUÉ LARGEMENT À LEUR EXPANSION AINSI QU'AU REGROUPEMENT DES INSTITUTIONS DE SERVICES COMPLÉMENTAIRES. LES CAISSES POPULAIRES ET LES INSTITUTIONS CONSTITUENT LE MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS.

ENSEMBLE ON Y GAGNE

Aujourd'hui 3,200,000 Québécois sont membres des Caisses populaires Desjardins. Ils témoignent de la solidarité coopérative.

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

1,261 CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, 10 UNIONS RÉGIONALES, 6 INSTITUTIONS, PLUS DE 3,150,000 MEMBRES

Les Caisses populaires Desjardins, institutions autonomes, se sont associées sur le plan régional pour former les Unions régionales en vue de promouvoir leurs intérêts communs. Les Unions régionales, elles aussi autonomes, se sont unies sur le plan provincial pour former en 1932 la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins. En vertu de la loi 80 adoptée le 23 décembre 1971, les Institutions Desjardins sont membres de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. Le siège social de cette Fédération est situé au 150, avenue des Commandeurs, à Lévis.

POINTS SAILLANTS 1974	
Encaisse	$ 327,467,000
Placements	1,152,679,000
PRÊTS EN COURS	
— 525,000 prêts personnels	851,969,000
— 172,000 prêts hypothécaires	1,672,120,000
— Prêts aux corps publics	122,212,000
Capital social	322,320,000
Épargne en dépôt	3,702,655,000
Patrimoine	163,304,000
Actif consolidé	$4,308,955,000

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

FONDATION — 1944

La Société d'Assurance des Caisses Populaires compte maintenant plus de 500 employés et transige avec plus de 1000 courtiers d'assurance à travers la province de Québec. Ceci en fait l'une des plus importantes compagnies tant au Québec que dans tout le pays.

La S.A.C.P. est l'une des rares compagnies à souscrire des risques partout dans la province répondant ainsi au vœu de ses fondateurs qui désiraient offrir toute la gamme des services d'assurance à tout le peuple québecois.

POINTS SAILLANTS — 1974	
Volume-primes brut	$52,880,000
Sinistres bruts	$36,702,000
Ratio	69.4%
Volume-primes net acquis	$32,821,000
Sinistres nets	$24,419,000
Ratio	74.4%
Actif	$10,532,000
AUGMENTATIONS	
Primes brutes	$11,503,000 — 27.8%
Sinistres bruts	$10,415,000 — 39.6%
Actif	$ 5,222,000 — 14.7%

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

FONDATION — 1948

L'ENGAGEMENT, UN MODE DE VIE

La nature même de nos activités porte le signe d'un engagement: celui de respecter chacune des clauses des contrats d'assurance ou de rentes que nous avons émis.

Cela suppose que nous soyons pleinement conscients de notre engagement qui s'échelonne généralement sur plusieurs années et qui nous commande de gérer les fonds dont nous avons la garde dans le meilleur intérêt de ceux qui nous ont fait confiance.

De là le thème que nous avons voulu mettre particulièrement en lumière cette année: «L'engagement, un mode de vie à l'Assurance-Vie Desjardins.»

POINTS SAILLANTS — 1974	
Actif	$ 138,208,000
Investissements en valeurs mobilières	75,825,000
Prêts hypothécaires	45,861,000
Provision technique	68,619,000
Fonds de réserve et avoir des assurés	10,361,000
Revenus de primes	61,318,000
Revenus nets de placements	6,574,000
Prestations	34,709,000
Dividendes et ristournes	8,387,000
Assurance-vie en vigueur	5,602,762,000

LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

FONDATION — 1901
ACQUISITION — 1962

Le siège social de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie, est situé au 152 est, rue Notre-Dame, à Montréal.

SERVICES ET RÉGIMES OFFERTS
par l'entremise de ses représentants, La Sauvegarde offre:
aux individus,
aux familles,
aux groupes:
- les assurances-vie et rentes individuelles
- les assurances collectives: vie, accident-maladie, salaires et les régimes de rentes
- la gestion de caisses de retraite
- les Fonds Desjardins de:
  — Fiducie du Québec
  — Placements Collectifs Inc.

LES POINTS SAILLANTS FINANCIERS

Les opérations:	
Total des revenus de l'année	$ 32,359,000
Revenus nets des primes d'assurances et de rentes	23,476,000
Revenus nets d'intérêts, dividendes et loyers	7,725,000
Sommes payées ou attribuées aux assurés	23,554,000
Ristournes aux assurés, ou d'expérience	2,212,000
Revenu de l'année avant taxes et impôts	1,497,000
Revenu net de l'année	545,000
LE BILAN:	
Actif	128,815,000
Engagements	
• Reserve mathematique et autres montants attribués aux assurés	108,361,000
• Capital et surplus	17,594,000
Le portefeuille des assurances:	
Total des assurances et rentes en vigueur	1,794,084,000
Répartition	
• assurances et rentes individuelles	629,213,000
• assurances et rentes collectives	1,164,871,000

LA SÉCURITÉ COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

FONDATION — 1940
ACQUISITION — 1963

La Sécurité fait des affaires d'assurance générale dans les 10 provinces canadiennes.

Le siège social est situé au 1259, rue Berri, à Montréal.

POINTS SAILLANTS 1974	
Actif	$20,429,345
Volume-primes	22,032,156
Sinistres encourus	16,432,493
AUGMENTATION	
Actif	10.44%
Sinistres encourus	44.37%

ASSURANCES:

Incendie et branches connexes — risques multiples — transports terrestres — biens personnels — biens immobiliers — automobile — vol — cautionnements — bris de glaces — responsabilité civile — responsabilité patronale — marine

FIDUCIE DU QUÉBEC

FONDATION — 1962
ACQUISITION — 1963

La Fiducie du Québec a franchi, en 1974, une étape importante de son évolution. Cette étape a été marquée par plusieurs événements majeurs dont principalement une augmentation substantielle de la capitalisation de la Fiducie et son changement de nom.

BIENS ADMINISTRÉS

Il est à souligner que le volume des biens administrés est passé de $300 millions à un milliard en l'espace de 4 ans.

COURTAGE IMMOBILIER

Les ventes d'immeubles par son entremise ont atteint $93 millions, soit une augmentation de $30 millions sur l'an dernier.

FAITS SAILLANTS	1974 millions $	1973 millions $	Augmentation %
Actif total de la Société	291.2	275.6	5.7
Biens administrés	1004.9	904.6	11.9
Hypothèques détenues	213.2	210.0	1.5
Dépôts garantis	268.9	264.4	1.7
Fonds mutuels	47.7	62.0	(23.1)
Volume des ventes Courtage immobilier	93.0	57.0	63.2

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DESJARDINS

FONDATION — 1963

L'Association Coopérative Desjardins fut constituée en 1963, en vertu de la loi des Associations coopératives.

Ce sont les Caisses populaires, les Unions régionales et les Institutions du Mouvement qui en détiennent le capital social.

L'Association Coopérative Desjardins agit donc pour ses membres comme société de gestion et, à ce titre, détient la propriété de la Société de Gestion d'Aubigny, de La Sécurité, Compagnie d'Assurances générales du Canada, et de la Fiducie du Québec. Par l'entremise de la Société de Gestion d'Aubigny, l'Association Coopérative Desjardins possède la presque totalité des actions de La Sauvegarde.

De par son statut de propriétaire, l'Association Coopérative Desjardins est normalement appelée à exercer une surveillance sur les opérations et la direction des entreprises qu'elle regroupe.

Au cours de l'année 1974, des progrès sensibles ont été enregistrés dans les opérations financières des organismes contrôlés par l'Association Coopérative Desjardins, comme en témoignent les chiffres publiés pour chaque organisme, dans le présent document.

Actif $13,600,000

SERVICES OFFERTS

Épargne — Dépôts garantis — Prêts personnels — Prêts hypothécaires — Plan d'épargne-logement — Inter-Caisse — Assurance-feu-vol — Assurance-ferme — Assurance-automobile — Assurance-responsabilité — Assurance-vie — Assurance-prêt — Assurance-épargne — Assurance-accident-maladie — Assurance-salaire — Rentes viagères — Régimes supplémentaires de rentes — Plan d'épargne-retraite — Fonds mutuels — Règlement de successions — Planification financière — Administration en fiducie — Courtage immobilier

ET DE MULTIPLES AUTRES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

A — B

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut 1974	Bas 1974
Abitibi	15600	$10⅜	10	10¼		10⅜	9
Acres Ltd.	300	58¼	7½	8¼	+1⅜	8¼	6⅛
Alta Gas T	17310	$13	12⅜	12¾		13¼	10⅛
Alcan	56296	$20	19	19⅜	— ⅛	22⅛	18¼
Algoma St	3907	$27⅞	27	27	— ½	29⅛	25¼
Almin 2p	160	$29½	29½	29½	+ ¼	29½	29
Aquitaine	6625	$17⅛	16⅜	17	— ⅛	19¼	12⅝
Argus C pr	11125	$12⅜	12¼	12¼		12¾	10
Asbestos	560	$16	16	16	—1	17¼	13¼
Ashland	100	$7½	7½	7½	+ ¼	7½	6
Astral	450	115	115	115	+10	115	100
Bank Mtl	36708	$15⅛	14⅞	15	— ¼	15⅜	12⅞
Bank NS	15470	$43	41¼	41½	— 6	43¼	34¾
Banq CN	20363	$16½	15¼	16¼	+ ¾	16½	13
Bq Deprq	409	$16½	16	16½		16⅞	15⅜
Bq Pv Can	724	$15	14½	14½	— ¼	15⅞	12¼
Bell Canad	22243	$48	47	47⅛	— ⅜	48⅜	43½
Bell B pr	250	$47½	47½	47½	+ ¼	47¾	45¼
Bell C pr	245	$27¾	27¾	27¾	— ¼	29	26¾
Bell D pr	23270	$52⅛	51½	51¾	— ¾	53½	50
BM RT u	4200	$13⅛	13	13⅛	— ⅜	13⅜	12⅝
BM RT w	1928	185	175	180	—10	210	147
Bombrdier	11299	325	305	320		350	200
Border Chem	2400	260	250	255	+20	260	175
Bow pfd	1300	$39	39	39		39	39
BP Can	6040	$11¾	10⅞	11⅛	— ⅛	11⅜	8⅛
Brcan a	37323	$14⅜	13⅜	13¾	— ⅜	14⅜	10
BC Frest p	200	32	32	32		32	32
BC Phone	1500	53	53	53	—1	54	47⅜
BCT 6.80	300	$19	19	19	—2½	19	19
BCT 7.04	100	$18½	18½	18½	+1	18½	18½
Brinco	311	$6⅞	6⅞	6⅞		7¼	6½

C — D

CAE Ind	990	$8⅛	7⅞	8	+1	8⅛	6⅞
Cablecast	1500	350	350	350	+40	360	300
Cadl Fpw	100	$12⅛	12½	12⅜	+ ¾	13¾	11¾
Calgary P	9410	$25½	24½	24½	—1	25¾	22
Camp a	5500	$5	480	480	—20	5¾	405
Can Cem L	1784	$11¼	10¾	11⅛	+ ⅛	11¼	9
CC Laf pr	800	$15½	14¾	15½	+ ½	15½	14¾
Can Perm	400	$19¼	19⅛	19⅛	+ ⅛	20	16¼
C Safway	100	580	80	80	—13¾	80	80
CSL pr	100	450	450	450	—15	465	450
Can Cable	1800	$14	13⅞	13⅜	— ⅜	14	10½
C Cel	1400	$6½	6	6¼	— ¼	7⅜	435
C Hydro	9550	$6	5⅞	6	+ ⅛	6	425
C Imp Bank	11342	$26¼	2	4½	25 — ¾	28¼	21⅝
C Int Pw	3425	$13	12¼	12¾	— ½	14	10⅝
C Pow pr	100	$13⅞	13½	13½		13½	10
CIV	17725	$7¼	6	6⅞	—2½	10⅝	6
CP Inv	4650	$15⅞	14⅝	14¾	— ¼	15⅞	12½
Can Salt	100	$13¼	13¼	13¼	+ ¼	14	13
Can Tire a	896	$42½	42¼	42½	+ ⅜	44¼	38
Canron	235	$18¼	17½	18¼	+ ½	19	16
Cmon b	225	577	77	77	—133	77	77
CPLtd	21788	$16⅞	16⅛	16⅜	— ¼	17⅛	13⅜
CP A p	700	99¾	99¾	99¾		10	8¾
Carl Ok	5327	255	240	255		265	199
Carl Ok a	150	$19½	19½	19½	—2¾	20	15¼
Celanese	5275	385	375	375	—10	425	355
Cel 175	1000	$18¼	18¼	18¼	+ ¼	18¼	17
Cent Dyn	500	70	70	70		85	50
Chrysler	8375	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅜	11¾	7⅜
CHUM B	19700	$8½	8½	8½	+2½	8½	8½
Cockfield	200	370	370	370	—10	400	320
Cominco	3564	529	277a	28	— ¼	29	25
Comedor	600	280	240	250	—25	400	200
Con Bath	4455	$24¼	23¾	24¼		26⅜	23
CBath Pr	865	$18⅛	18	18	— ½	18½	15½
C Text	1550	192	185	190	—5	205	180
Con Gas	525	$15	15	15	— ¾	16½	14⅛
C Gas d	400	$23¼	23¼	23¼	—13⅜	25	22
Copind	19200	375	350	350		425	200
Corpex	2915	425	375	375	—25	425	200
Crain RL	170	$12	12	12	— ¼	12⅜	11
Crush Int	220	$7	7	7		8¼	495
Dome Pete	21175	$26½	25	25⅛	—1¼	28	17½
D Bridge	10758	$20⅞	20⅛	20¼	— ¾	22½	17¾
Dofasco	2819	$24½	23¾	23¾	—1	26¼	22⅛
Dom Lime	300	$7½	7¼	7¼	+ ⅛	7½	6¼
Dom Store	26145	$19	18⅜	18⅜	— ⅛	19	15⅜
D Tex a	5485	$7½	7⅛	7½	+ ⅜	7½	6½
Domtar	10788	$20⅛	19⅜	19⅞	+ ½	21¼	18¼
Donohue	425	$10	9½	10		10	9
Donohue Pr	130	$18¼	18¼	18¼	+ ¾	18¼	16¾
Du Pont	200	$19¼	19¼	19¼	+ ¼	22½	19
Dylex	120	$6½	6½	6½		6½	5⅜

E — K

Ea Sugt	1350	$11½	11¼	11½	— ½	13	11¼
Elec Knt	500	70	70	70	+10	70	60
Emco	900	$6¾	6¾	6¾	— ¼	7⅛	6¾
Enneat a	700	425	400	405	+5	425	370
Fal Nck	26370	$30¼	29½	29½	— ½	33⅞	25
Fin Coll	15728	170	165	170	—5	215	150
Francana	2550	$12¼	116	12	+1¼	12¼	8⅝
Fraser a	100	$19½	19½	19½	— ½	20¾	18⅞
Fulcr 6p	1000	$6¼	6¼	6¼		6¼	5½
Gaz Metr	2505	$4¾	6½	6½	— ⅜	7	490
Genstar L	12650	$17¾	17¼	17¾	+ ⅛	18⅛	15
GBC pr	100	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅜	26⅛	21
GL Paper	250	$16	16	16	—1	17	15
Gulf Can	20172	$30⅜	28½	29¼	— ¾	31¾	24
Hawker S	700	$5⅜	5	5	— ¼	5⅜	455
Heitmn U	800	53	8	8	— ⅜	9	8
Holl a	19860	526	24¾	25½	—1	28½	22
Home A	5650	$22⅞	22	22½	— ¼	24⅝	16⅝
Huds Bay a	4085	$17⅛	16¾	17		17⅞	13¾
H Bay Co	4917	$16½	15½	15⅞	— ⅛	17⅛	11⅝
HB Oil cas	1935	$24¾	24	24	— ½	26	17½
Husky Oil	46910	$15¾	14⅞	15⅛	— ⅛	17½	13¼
Husky E w	1400	$48⅛	48	48⅜	+43	48⅛	490
IAC	9270	520	16⅜	19⅜		20	17
Imp O a	47137	$25¾	24¾	25⅜	+ ⅜	28⅜	21¾
Imasc o A3	0	3504	01¼	30	30	+ ⅜	30¼	23¼
Int Nick a	25817	$24⅛	23	23⅛	— ⅞	26	21⅜
Int Nick b	450	$23⅛	23⅜	23⅛	+ ⅛	24½	22¼
IU Int	70107	$12¾	12⅛	12¾	+ ⅛	12¾	8½
Intpr Pipe	18108	$13½	12¾	13	— ⅜	14⅞	11¾
Inv Grp A	600	$7¼	7⅛	7⅛		7⅛	5½
Ivaco a	29650	$12⅛	12	12⅛		13⅜	10
Jamaica	4000	30	25	30	+10	33	20
Janock	300	$6¼	6¼	6¼	+ ¼	6½	5¼
Kaiser Re	7280	$8¾	7¼	8¼	+ ¾	8⅜	490
Kaiser w	9000	$5½	445	5½	+ ¾	5½	242

L — N

Labatt a	1600	$18¾	17½	1 7½	—1¼	21	16½
Labatt pr a	860	$18½	17⅞	17⅞	— ⅞	21	16½
Lacroix	350	$5½	450	475	—25	6¼	450
Lau Fin	1000	58¼	76	7¾	— ¼	9	7¾
Lob Co B	2300	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛	7¼	5⅛
Logistec C	800	160	160	160	—20	180	130
Maclarn A	510	$29	29	29		29	27
Mac HA	900	$7⅛	7¼	7⅛	+ ¼	7¾	5¾
M H Cable	1900	58	8	8		8½	8
MB Ltd	21955	$2	37⅛	22¾	23⅛	+ ½	25½	21¾
Maisiln	600	375	375	375		375	320
Maritime	3312	$17¼	16¾	16¾	— ¼	17¼	15¼
Mrtm a	1000	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛	8¼	7½
Mass Fer	39064	$16¼	15¾	16¼	+ ¼	16⅞	13½
Melchers	1835	315	305	305		375	305
Mercantl	9446	$19	18	18	— ¾	19¼	13
Mercantl r	16297	175	156	155	—20	190	150
Met Stores	15000	$15	15	15	— ½	15½	14¾
Micc Inv	20200	$11	10⅜	10⅜	— ⅛	12⅜	8
Micrsyst	6487	320	315	325	+10	330	225
Micrsys w	1900	150	140	150	+10	150	135
Mitch A	100	$11½	11½	11½	— ½	12½	10½
Molson A	5201	$16¾	16½	16¾	+ ¾	18½	15
Molson B	2153	$15⅞	15⅜	15⅞	— ⅛	17½	13¾
Moore	31038	$18½	47¼	47¼	— ½	49	38¾
Multi Ac	500	340	335	340	—60	400	275
NB Tel	2898	$14	13¾	14	+ ⅛	14	12½
Nfld pr e	200	$9¾	9¾	9¾	+ ¼	10¼	8¾
Noran a	9101	$32½	30⅞	32⅛	+1⅛	33⅜	27⅞
Nordair	650	240	240	240		255	200
Nor Ctl G	1595	$10½	10½	10½	— ⅛	11½	8⅛
NCtlG e	500	$20	19⅜	19⅜	— ½	21⅛	19⅝
N Elec	6591	$23½	22¾	23	+ ¼	23½	16⅜
N Elec w b	1000	440	400	430	—15	485	280

O — S

Orangecrot	100	105	105	105	+5	125	100
Oshawa A	5606	56	56	56	+ ¼	61⅜	450
Pac Pete	5745	$18⅞	18½	18¾		21⅛	13¾
Pancan	1575	$11¼	11	11¼	+ ¾	11½	8⅜
Pan Ocean	46800	$12¾	11⅜	12	+ ⅛	13	6
Peopl St	1650	57¾	7¾	7¾	+ ¼	7¾	6¼
Petrofina	2190	$22½	21½	22½	+1½	22½	17
Placer	2930	$15⅛	15⅞	15⅝	+ ⅜	16⅜	14¼
Pow Corp	10510	$10¼	9⅞	9⅞	— ¼	10½	7⅞
Pow C S pr	150	$10¼	10¼	10¼	— ⅛	10½	8⅛
Prem Cb	2600	$7½	7½	7½	— ⅛	9	7½
Price Com	3294	$13½	13¼	13⅛	+ ⅛	14⅝	13
Provigo	6370	$9	8¾	9		9¼	7
QSP Ltd	1650	$12¼	12¼	12¼		13¼	10
Que Tel	160	$15¼	15¼	15¼	+ ¾	16	14½
Redpa a	210	$21½	21½	21½		22	21
Reed P a	350	$22	21¼	22	— ½	23	19
Reed S a	900	$7⅛	7	7	— ¼	7¼	420
Reitman A	10100	$10	9¾	10		10¼	7
Res Ser	2500	185	180	180	—5	200	110
Rio Algom	6242	$23¾	23¼	22½	—1½	24¾	19
Rolland	233	$7	7	7		8	7
Rolland B	400	$8¼	8¼	8¼	+ ¾	8¼	7¼
Rothman	1038	$11	11	11		11	11
Rothm B p	238	$14¾	14¾	14¾		14¾	13½
Royal Bank	71577	$31¼	30⅛	30⅜	— ½	33	26
Ry B r	303409	900	46	50	—6	900	39
Ry Trt a	3460	$25½	24	24	—1⅞	25⅞	20½
Russell	260	$12½	12⅛	12⅛	— ¼	15	12⅛
Scot Iasal	1030	155	150	155	—25	185	130
Seagram c	161713	$36½	30¾	31	—5⅛	36⅞	30¾
Shell Can	31478	$15⅜	14⅞	15¼	+ ⅛	16⅝	116
Simpsons	109180	$8¼	8	8⅛	— ⅛	8½	6½
Simpsons S	3940	$11	10¾	10¾	— ¼	11	9⅛
Stham a	10500	$27¼	27¼	27¼	— ¼	28⅛	24
Steico a	7878	$28⅛	27½	28⅛	+ ⅜	29⅛	26
Steinbg A	16382	$19¾	19	19¾	+1¼	19¾	16½
Sup Elec	500	59	59	59	+14	70	45
Sys Dem	1200	450	450	450		475	300

T — Z

Texaco	619	$34½	34½	34½	— ½	35½	26
Thom A	18150	$13⅛	12¾	12⅞	+ ¼	13⅛	10⅞
Tor Dm Bk	8569	$39⅞	38⅜	38⅞	— ⅝	41½	32⅞
TD Rit w	1200	300	300	300	—80	380	300
Tot Pet A	16650	$5½	5⅜	5½		6¼	400
Trd a	20900	$13½	12¾	13¼	+ ½	14½	11
Tr Can PL	7168	$11⅜	10¾	11⅛	— ⅜	11¾	8¾
Tr C C pr	325	$38	38	38	— ½	39¼	30
Trans C Pl	1060	$32½	32½	32½	— ½	33	29
Trans Mt	390	$11⅛	11	11		11½	9⅛
Treco	200	275	275	275		275	255
Ultrmar	1553	320	290	290	—30	335	178
Unigesco b	2800	100	95	100		100	95
Un Carbid	400	$19¾	19¼	19¾	+ ¼	19¾	14
Union oil	200	$8⅛	8⅛	8⅛	— ¼	8½	8
Unt Bank	12526	460	385	410	—55	470	275
UAP In A	250	$21	20	21	+1	21	18½
Velcro	1930	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛	8	5¼
Villager	300	135	135	135	+5	140	90
Wjax a	200	$11½	11½	11½	— ⅜	12⅛	10¼
Walk a	18635	$43½	39½	39¾	—3½	43¾	35⅜
Warn Her	100	55	5	5		6½	425
Wargton	2730	$5½	5⅜	5⅜	— ⅜	5½	400
Webb Knp	1700	45	44	44	—1	45	35
Weldwod	350	$9⅜	9¼	9¼	+ ¼	10	8
Westcst	1715	$22⅜	22⅛	22⅜		23¼	18¼
Weston	200	$20⅛	20	20⅛	+ ⅜	23½	19½
Zellers	5730	$9¾	9½	9½	— ¼	9⅞	6⅞
Ziebart	650	100	99	100	+1	100	73
Zodiac	1900	75	70	75	+5	75	55

INDUSTRIELLES — JUNIOR

Amb Db	3000	450	40	45	—5	450	40
Ame	3000	60	60	60		60	50
Beig Stand	1730	86	76	86	—4	130	58
Berncam	600	25	25	25	—1	41	24
uine	700	64	64	64	—31	120	50
Cine W	1000	7½	7½	7½		25	7½
Com Hold	18300	80	69	69	—11	101	50
Crawfd Al	7500	130	125	130	+5	130	115
Davd D	400	105	105	105	+5	105	100
Isec Canada	4500	130	130	130		150	130
Lemtex	2500	54	50	54	+9	54	28
Mid Ind	5000	29	27	29	+4	29	24
Morl Lal	200	105	105	105		130	90
Polcon	500	80	80	80	+15	100	40
Prefac	1800	130	120	125	—5	130	80
SMA Inc	525	40	40	40		45	35
Supack	1150	100	100	100		150	100
Val Mr A	2415	100	95	95		105	70
Wabasso	100	$16	16	16	+1	16	12½

MINES — PETROLES

Abcourt	780	70	70	70		70	60
Abitib Asb	15720	120	115	115		140	107
Abit Cop	8000	5	4½	5		6	3
Acroll Ltd	17800	40	37	38	—1½	40	27
AIS	3600	33	33	33		42	30
Ajax Min	27527	11½	11	11		15	8
Aldona	889	23	23	27	+1	31	20
Atl Tung	13000	6	5½	5½	— ½	8	5
Basic Res	20600	470	450	460	+10	490	415
Baker Tlc	2000	20	20	20	+2½	21	17
Bateman	5000	5½	5½	5½	+ ½	6	4½
Bayard	4200	10½	9	10½	—1½	14	5½
Beaver	8100	45	40	45	+4	55	26½
Bellechs	500	18	18	18	+ ½	20	11
Beltere	84800	87	76	76	—3	100	46½
Bison Pet	3765	475	430	435	—40	63⅜	430
Bruneau	3500	25	20½	25	+6	25	10
Cadillac Ex	7000	97	90	91	—1	100	35½
Camflo	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ¾	14⅜	11⅜
Cdn Mag	4500	15	15	15		15	12
Castle Oil	500	51	51	51	+8	51	20
Chesbar Iron	2040	101	70	70	—30	101	70
Chibex	27890	132	120	132	+10	135	115
Chib Cop	12500	15½	15	15		16	14
C Can Ex	10000	20	20	20	+5	20	14½
Cons Imp	5000	6½	6½	6½	—2	10	5
C Mogadr	2000	8	8	8	—2	10	4
C Louana	2000	56	53	53	—2	65	39
Con Prop	12000	6	5	5		6	3½
C Sum	6500	12	10	12		18	9
Dumgmi	2000	178	160	168	+3	190	136
Dumont	19000	17	15	15½	+ ½	17	10
Dyn Mn	13825	68	60	60	—8	83	45
East Mal	1600	425	400	420	+15	455	305
Falinger	7450	30	22	22	—8	34	17
Flint Rk	1750	14	14	14		15	8
Fort N	1550	58⅛	8½	8½	— ⅛	8¾	7¼
Gaspe Q	60300	165	138	165	+24	165	105
Gold Briar	9000	52	45	48	—1	52	30
Goldex	11625	325	270	315	+25	350	215
Gold Hk	11700	23	20	20		25	15½
In Norv	5000	10	10	10		10	7½
Invictus	1500	16	14½	14½	—1	½	21½	10
Joubl	1900	23	20	20		25	11
Jupiter	4000	75	65	75	+10	75	10½
Keltic	4000	10	8	8	—2	14	8
Kiena	16700	300	280	280	—10	325	220
Kingswd	8000	4	4	4	—1	5	2
Ladubor	500	75	75	75	—5	0	90	65
Ligneris	17500	15	11	13	—3	28	11
Lynx CEx	290950	155	105	128	+12	155	30
Mcdn m	27100	110	96	96		110	81
Massval	6300	21	20	20	—3	30	20
Maybrun	12500	16	15	16	+1	16	10½
Menorah	11500	13	11	11	—2	18	11
Midepsa	1200	3½	3½	3½		3½	3
Min Res	9600	115	99	99	—16	135	70
Mt Laur U	7500	36½	35	36½	+1½	37	25
Mt Jamie	132000	28	22	28	+6	28	17
Muscoch	93000	480	41	45	—4	480	23
N Jobu	65006	58	45	56	+16	58	40
Nw Hosco	2000	32	32	32		37	27½
N Insco	16000	50	45	46		50	41
N Mt Cost	3000	2	2	2		2	2
NW Unis	10875	5	5	5	+2	5	½
NA Asb	29000	34	29	32	+2	40	29
NA Rare	6500	12	10½	12		13	10
Nordore	44100	88	74	84	—3	88	38
Norsemn	6500	4	2½	4	+2	4	2
NQN Min	6000	15	15	15		15	12
P hoenix	801	190	185	185	—5	255	185
Pitt Gold	1000	3	3	3	+1	5	2
Que Expl	14000	60	53	60	+7	60	46
Que Coblt	900	120	120	120	+20	130	75
Que Uran	2500	15	15	15		25	15
Queenshn	4000	35	33	34		37	30
Roy Agas	25200	74	60	72	+7	85	50
St Lucie	5000	13	13	13	—2	17	13
Sal Met	61700	9	6	7		9	2
Shield D v	2000	56	54	54	—2	69	38
Siebans Oil	300	59	9	9		9	9
Sil Stack	20450	72	67	72	+1	98	66
Somed	500	50	50	50	+5	50	22
S Dufault	18500	10	9½	9½	+ ½	10½	6½
Stand Gld	5000	14	13	13	—2	16	13
Stafrd	20500	79	70	75	—6	100	65
Tagami	8000	15	14	14	+1	21	13
Talisman	1000	11	11	11		15	11
Timrod	2500	15	15	15		18	13
Troilus min	3000	18	18	18	+1	20	14
Untd Asbes	2200	380	375	380	—15	430	260
Viking Res	7500	185	160	165	—20	190	100
W Q Mn	10500	42	36	36	—2½	50	34
West Hill	500	10	10	10	+3½	15	5½
Wh Star	13500	26	23	23	—3	34½	23
Wrightbr	1000	20	17	17	—3	20	15

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banques	Comp.	Pap.
Var. 14 mars	+0.33	+0.17	—0.98	+0.21	+0.88
Clôt. 14 mars	182.17	138.60	248.89	180.59	104.10
Hauts 75	190.48	141.94	264.94	188.21	108.90
Bas 75	159.17	131.53	207.14	157.40	96.88
Hauts 74	255.23	151.81	293.67	238.67	144.50
Bas 74	149.12	111.05	195.88	148.34	93.46

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Var. 14 mars	—0.05	—4.04	—0.01	+1.36
Clôt. 14 mars	180.57	433.24	66.41	156.95
Hauts 75	187.51	459.95	68.58	166.46
Bas 75	157.13	338.96	57.26	112.32
Hauts 74	228.78	622.04	109.23	274.81
Bas 74	150.11	284.96	54.99	107.25

Comment s'y... retrouver?

Le lecteur trouvera dans la première colonne de ces cotes boursières le nom des compagnies publiques transigées sur le parquet boursier.

La deuxième colonne se réfère au nombre des actions transigées (ventes), la troisième au plus haut prix atteint au cours de la journée, la quatrième au plus bas prix durant la journée, la cinquième au dernier prix disponible de la sixième au changement par rapport au niveau de fermeture de la veille.

Le changement et les prix des actions sont indiqués en dollars et en fractions de dollar pour les plus importantes compagnies (¼ équivaut à 12.5 cents, par exemple) et en cents pour les petites compagnies.

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

A — B

	Volume	Haut	Bas	Clot.	Var.	Haut 1974	Bas 1974
A.G.F.M	4800	225	193	225	+ 40	225	105
Abby Glen	19737	220	277	300	— 20	350	195
Abv Gln w	16250	108	90	91	— 23	123	50
Abitibi	72081	$10⅜	9⅞	10⅛	— ⅛	10½	9
Abitbi 2nd p	170	545	45	45	+ ¾	45	40
Acklands	14595	$14¼	14	14¼	+ ⅜	14¼	11¾
Acklnd 2p	600	$15½	15¼	15½	+ ½	15½	11¾
Acme Gas	17000	9½	9	9	— ½	9½	6
Acres Ltd	28979	58½	57⅜	58¼	+ ¼	81⅜	46
Acres A pr	200	$37½	37	37½		38½	23
Acres wt	15000	2	1	1	—1	4	1
Advocate	10750	150	125	143	— 11	157	110
Afton Min

l'argent

VENDREDI 14 MARS 1975

Les courtiers londoniens ont haussé vendredi le prix de l'argent de 1.5 cent américain par rapport à l'ouverture de la veille.

MONTREAL — Handy & Harman's évaluait vendredi le prix de l'argent canadien à $4.465 l'once de Troyes.

VENDREDI : $4.497

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $4.46 l'once de Troyes.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
Dividende No 43

Avis est donné que le Conseil d'Administration de Fiducie Prêt et Revenu a déclaré un dividende de 12½ cents par action classe "A" payable le 17 mars 1975, aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie le 13 mars 1975.

PAUL TARDIF,
Secrétaire.

Québec, le 13 mars 1975.

FLORIDE
CONDOMINIUM
$17,990
VOIR THE MEADOWS
Dans les annonces classées
RUBRIQUE 110

AMÉRICAINE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

VENDREDI 14 MARS 1975

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. net
Aeronca I	4	11½	11½	11½	
Airbn Ft	7 16	7⅞	7⅞	7⅞	
Alaska Air	7 41	5¾	5½	5½	— ⅛
Alleg Air	7 24	4⅝	4⅜	4½	
Allid Art	13 27	1⅜	1⅜	1⅜	
A Israeli	3 6	5	4⅞	4⅞	— ⅛
ASafe E	8 49	3⅝	3½	3½	+ ⅛
Anthony	5 114	5¾	5¼	5¼	+ ½
Aquit Ca	16 62	17	16¾	16⅞	+ ¼
Asamera	9 88	11¾	10⅞	11⅛	+ ½
Ashld Oil	8 1	7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Austral O	8 127	12¼	11½	11⅝	+ ⅛
Auto Rad	31 229	3⅞	3¼	3⅜	+ ⅛
AVEMC	10	2⅞	2⅞	2⅞	
Banistr	146	6⅝	6½	6¾	— ⅛
Baruch F	9 15	1¾	1⅝	1¾	— ⅛
Beverly	5	1⅝	1⅝	1⅝	
Bic Pen	9 6	86	81½	83¼	
Bink Mf	5 9	11⅝	11½	11⅝	+ ⅛
Bluebird	4 5	2	2	2	+ ⅛
Bow Vall	25 15	13⅛	13⅛	13¼	+ ⅛
Bradf Cm	29 35	14⅞	14¼	14½	— ⅛
Brascan	3 9	14	13⅞	14	
Buttes GO	6 144	18⅜	17¾	18½	+ ¾
Calcomp	5 162	7⅜	6⅞	7	
Camco In	7 79	6	6	6	+ ⅛
Camp Ch	5 10	3 15-16	3⅞	3⅞	
CExp GO	26 7	3⅛	3¼	3⅛	+ ⅛
Cdn Hom	30 115	5⅜	5	5⅛	— ⅛
Cdn InP	5 3	12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
C Javin	75 233	7¼	6½	6¾	+ ¼
Cdn Mert	30 3	3⅜	3 9-16	3 9-16	—1-16
CSup Oil	10 6	30⅜	30½	30⅝	+ ⅛
Canverl	91	1	¾	1	+5-16
Castleton	5	1⅝	1⅝	1⅝	
Champ H	3209	4¼	3¾	4¼	+ ½
Christian	15	1⅞	1¾	1⅞	+ ⅛
Cinerama	12 4	2⅞	2¾	2⅞	+ ⅛
Coil Int	66	13-16	11-16	¾	
Cole Nat	4 9	8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Coleman	17 43	8⅜	7⅞	8¼	+ ⅛
Cmbust Eq	8 91	12⅞	12⅛	12⅞	+ ¾
Cominco	5 12	28½	27½	27½	— ½
Com Grp	5 6	3⅜	3⅛	3⅜	
Condec	3 37	4½	4⅜	4⅜	+ ⅛
Con OG	11 159	8⅛	7¼	8	+ ¾
Cont Mat	7 23	2⅜	13-16	7⅜	+ ⅛
Cordon Int	9 122	3⅜	2⅞	3⅜	+ ⅛
Creole P	8 28	7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅛
Crystal O	4 69	10½	9⅝	10	+ ¼
Data Dc	5 13	39⅛	38¼	38⅞	+ ⅞
Data P	6 333	4½	4	4½	+ ⅜
Dev Am	7 72	6⅛	5⅞	6	+ ⅜
DiaM Dril	7 43	22½	21⅞	22½	+ ½
Diversey	7 13	15⅞	15½	15⅞	
Dizilyn	5 63	7⅛	6⅞	7¼	+ ⅜
Dome P	10 30	25⅜	25	25¼	+ ⅛
Dynalec	10 41	3⅜	3⅛	3⅜	+ ⅛
Dynell	10 3	3⅛	3⅛	3⅛	+ ⅛
Eckmar	9 5	1⅛	1⅛	1⅛	
Ecodyne	13 106	7⅞	7½	7¾	+ ¾
Edmos	3	1⅞	1⅞	1⅞	+ ⅛
Fed Res	26 55	2⅝	2¼	2⅜	— ⅛
Ford C	4 2270	68	67¾	68	+ ½
Frst Lb	5	2⅜	2⅜	2⅜	— ⅛
Front Air	4 7	5	4⅞	4⅞	— ⅛
GiantY	17 217	11⅛	10⅜	10¾	—1
Great Am	3 13	4	3¾	3⅞	+ ⅛
GtLk Ch	10 177	17⅝	17⅛	17¼	— ⅛
GSC Ent	12 4	1⅛	1	1⅛	+ ⅛
Gulf Can	8 81	29	28¾	28¾	+ ¼
Hartz Mt	21 23	11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅛
Hasbro	9 4	2⅝	2⅜	2⅝	— ⅛
Hilingr	19 1	27	27	27	+1
HBay OG	8 1	24⅝	24⅛	24⅜	+ ⅛
Husky Oil	4 244	15¼	15	15¼	
Hycel	50 190	4	3⅝	4	+ ⅛
Hyg Fd	4 4	22⅜	22⅛	22⅜	— ⅛
Imp O A	11 52	25½	25⅛	25½	+ ⅜
Instr Sys	12 593	13⅜	13-16	17⅛	+7-16
Interpool	6 13	14	13¾	14	+ 1/16
Iroquois	6 19	7	6⅝	7	— ⅛
Itel Cp	5 143	6	5¾	6	+ ⅛
Jetronic	3 18	1⅞	1⅞	1⅞	
Kaiser	6 80	6⅞	6¾	6¾	+ ⅛
Kalvex I	19	1⅜	1¼	1¼	
Kin Ark	9 22	1⅛	1	1⅛	
Lake Sh	9 11	3⅞	3¾	3¾	— ¼
Lafay RE	6 68	5¾	5½	5¾	+ ¼
Lake Sh	9 11	3⅞	3¾	3¾	— ¼
Lloyds El	100 80	3	2¾	3	+ ¼
Loews wt	279	4⅞	4½	4⅞	+ ⅛
LTV wt	396	3⅝	3⅜	3⅜	
Marndq	16 70	3	2 15-16	3	+ ⅛
McCull	5 377	4⅜	4	4¼	+ ¼
Milgo El	5 168	13	12	13	+ 13/16
Mite Cp	4 15	4¼	4⅛	4¼	
Moly wt	57	9⅝	9	9½	+ ¼
Nat Hlth	4	15-16	15-16	15-16	+1-16
Neonex	4 15 1	13-16	13¼ 1	13-16	+3-16
N Idria	34 370	11-16	½	11-16	+3-16
Nortek	5 10	3	2⅞	3	+ ⅛
NCdn Oil	10 65	4⅜	4½	4⅝	+ ⅛
Numac O	19 5	11⅛	11⅛	11⅛	+ ¼
OKC Cp	4 83	13⅛	12⅞	13⅛	+ ¾
OOkiep	3 250	51½	51½	51½	— ⅛
Outdr Spt	5 3	3⅜	3½	3⅜	+ ⅛
Pac CPr	2	7-16	⅜	⅜	
Pato CG	2 x20	7	6¾	6¾	— ⅛
Permnr	304	1½	1⅜	1½	+ ¼
Phoenix	3 526	7⅜	6⅞	6⅞	— ¼
Pioner P	5 89	4½	3⅞	4½	+ ⅜
Pioneer Q	19	1¼	1⅛	1⅛	
Plac Dv	5 9	15½	15⅜	15½	
Plant In	9 72	9¾	9¼	9¾	+ ⅜
Poloron	7	13-16	11-16	11-16	— ⅛
Prairie	10 9	4	4	4	+ ⅛
Presley	12 339	4½	4⅛	4⅜	+ ⅜
Ranger O	56 40	25¼	24¼	24⅜	+ ⅛
Rath P	6	3⅜	3⅜	3⅜	— ⅛
Reeves T	21 1	1¼	1¼	1¼	
Res Ctl	238	14	13⅛	13¾	+ ⅝
Resort IA	2 54	2⅜	2¼	2¼	
Rest Asc	14 3	2⅛	2	2	
Rexnor	90	1⅝	1⅜	1⅝	+ ⅜
Richford	19 4	2½	2⅜	2½	
Riker M	93	11-16	½	11-16	+ ⅛
Rio Algm	6 3	22½	22½	22½	+ ½
Ryan Ho	14 168	20⅞	20	20¼	+ ⅜
Salem C	8 5	6	5¾	6	
Sambos	14 373	15¼	14¼	14⅞	+ ⅜
Scitron	44	2⅜	2⅜	2⅜	— ⅛
Sonder	5 6	6⅝	6¼	6⅜	+ ⅜
Soundsn	15 24	7¼	7	7	
Sterl Pre	39	3⅛	3	3	
STP Cp	8 9	5½	5¼	5¼	— ⅛
Sun Elec	8 9	17¼	17	17⅛	+ ⅛
Susqhan	6	1⅞	1⅝	1⅞	+ ⅛
Synaloy .141	5 15	4⅜	4⅛	4⅛	+ ⅛
Syntex	15 1061	34⅞	33⅜	34½	+ ¾
Teleflex	6 34	7⅜	7	7⅛	+ ⅛
Texstar	3 3	2⅞	2⅞	2⅞	+ ⅛
Total Pet	54 1	5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Total pf	12	11½	11½	11½	— ⅛
Twin Fair	4 171	6	5¾	5⅞	+ ⅛
Un Asbes	5 53	3⅞	3⅛	3⅜	—3-16
UnNat C	2	2	2	2	
Un PDy	11	4⅛	4	4	— ⅛
US Filt	7 151	7⅞	7⅛	7⅛	+ ⅛
US Nat Rs	4 53	3⅛	3	3	+ ⅛
Vernit	7 127	3¼	3¼	3¼	+ ⅛
Vikoa	60	1⅜	1⅜	1½	
VLN Cp	7	1⅞	1¾	1⅞	
Vulc Inc	4 49	5½	5	5⅛	+ ⅛
Wacknnt	7 56	7⅛	7	7¼	+ ⅜
Wainoco	8 1	2¼	2¼	2¼	
Westats	10 331	6	5⅝	5⅞	
Westby	17	¾	11-16	¾	+3-16
W Fecalt	9 12	4¾	4¾	4¾	—1-16
Wilshr O	8 47	5⅝	5½	5½	+ ⅛
Work Wr	4 1	7¼	7¼	7¼	+ ¼
Wr Harg	47 1	7-16	1 5-16	1 7-16	+ 1-16

Total des ventes : 3,670,000.

suite de la page A 14

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1975 Haut	1975 Bas
Trader 69 q	1100	465	435	465	+ 15	475	350
Tr C Glass	100	465	465	465	+ 25	465	305
Tr Can Res	54600	79	71	74	—4	83	41
Trans Mt	7070	$111⅛	103¼	11		111⅛	91⅛
Transair	747	190	185	185	— 15	235	175
Trnsair w	26	27	2	27		39	30
TrCan PL	31370	$11⅛	10¾	11¾	— ¼	11¾	83⅛
TrCan A pr	1132	$64	61	61	—2¾	64	51
TrCan B pr	1025	$32⅞	31	31¾	—1⅛	34	28¾
TrCan C pr	2440	$40	38	38	—1½	40	30
TrCan D p	5600	$54	53¾	54	+ ¼	55	51¼
TrCan PL w	4755	100	95	95	—7	122	50
Travlway	500	480	480	480	+5	495	425
Tribag	500	31	31	31	+1	37	24
Trimac	250	425	425	425	+ 15	5⅜	350
Trin Chib	21500	19	17	19	+1	22	12
Trizec Crp	1209	$19	18⅜	19	+ ¼	19	15¼
Trizec w	1000	50	49	50	+3	51	24½
Tru-Wall	450	330	325	330	— 10	400	300
Turbo R	2500	100	95	100	+ 4	115	75
Ulster Pet	7150	56	54	54	—5	71	42
Ultramar	900	325	320	320		335	165
Unican S	700	148	140	148	+ 8	165	125
Unicorp F	900	112	112	112	—3	145	110
Un Carbid	4405	$19⅞	19⅛	19⅝	+ ½	19⅞	14
Un Gas	33524	$8⅛	8	8⅛	+ ¼	9⅜	7½
UGas A pr	633	$28½	28½	28½		28½	27
UGas B pr	240	$33¼	30	30		34	28½
U Mining	280	25	25	25		34	28
Union Oil	1200	$8⅞	8⅛	8⅛	+ ⅛	9½	8
U Asbestos	17270	385	375	375	— 20	435	237
U Cdn Shar	300	56	6	6		7½	5½
U Canso	$1048	$7⅜	6⅝	7⅛	— ⅛	8⅞	6
U Corp B	1650	$13	12	12¾	+ ¾	13	9¾
Un Fn Mgt	1700	185	180	180		200	105
U Keno	5245	$10⅞	10	10⅞	+ ⅜	11¼	6⅞
Un Reef P	1500	14	14	14	+2	24	9
U Siscoe	42702	475	440	450	— 25	480	230
Un Tire	800	245	245	245		269	210
Uni Trust	318	430	425	425	—5	5⅞	315
Un Wstn OG	3300	95	80	95	+ 10	100	65
Univr Gas	10700	245	220	235	— 10	270	128
U Sections	260	395	385	385	— 15	475	260
Upp Can	10500	115	103	105	— 15	136	84
VS Serv A	150	330	330	330	+5	350	210
Van Der	4300	375	370	375	+ 20	460	250
Van Ness	14660	265	240	245	— 20	280	210
Vencap	1500	100	95	100	+ 10	115	67
Venpower	1500	70	70	70		70	65
Versatile	17795	$8⅜	7¼	8¼	+ ⅞	8¾	5
Versatil A	35325	8	7	7¾	+ ⅛	8	385
Vestgron	450	$9¾	9⅜	9⅝	— ⅜	10¾	9
Vic G Tr	28	$27¼	27¼	27¼		27⅜	21½
Villcentre	100	330	330	330	+ 20	360	260
Voyager P	35300	$6¾	6½	6¾	+ ⅛	6¾	335
Vulcan Ind	1400	$6¼	6	6¼	+ ⅛	6⅜	375
Wajax A	1105	$11¼	11⅛	11⅛		12½	9
Walk GW A	41511	$43¾	39¾	39¾	—3¼	43¾	35¼
Wal Redkp	300	150	150	150	—5	200	140
Warn Can	300	$7	6⅞	6⅞	— ⅜	7⅞	5¼
Weco Dev	100	175	175	175	+ 20	175	125
Weldwd	1050	$9½	9¼	9¼	— ¼	10⅜	7½
Wstburne	650	$8¼	8	8	— ¼	8¾	5⅞
Wbur A p	100	$28	28	28	+ 2½	30	25
Wcoast Pt	8993	410	385	390	—5	450	220
W Pet A p	1250	$15⅛	15¼	15¼	— ¾	15⅞	11¼
Wcoast T	9615	$22⅝	22	22¼	— ⅛	23¼	18½
Wcost Bl p	2680	$52¼	52	52	— ¼	52⅝	49¼
Wcoast w	13260	240	230	232	—8	287	140
Westeel	1285	$25¼	24½	24½	— ½	27	21⅜
W Ecas A	350	$7½	7½	7½	— ¼	8½	6¾
W Ecas C p	115	$21	21	21		21	21
W Decalta	23300	480	455	465	—5	5	300
West Mine	18850	183	175	178	+2	183	145
WSupplS A	525	$24	22½	24	+4	24	17⅛
Westfair	123	$21½	21½	21½	—1¼	23¼	18½
Westfair p	320	$13	13	13		13	13
Westfield	9008	94	82	94	+ 14	143	44
Westnhse	1730	$13¼	11¾	13¼	+ ¾	14⅝	11¾
Westmill	1000	300	300	300	— 10	350	275
Weston	8593	$21	19⅞	20⅜	+ ⅝	23½	18⅜
Wstn 4½p	z115	$53¾	50	50		53	48
Wstn 6pr	z20	65	65	65		65	62
White Pas	4294	$6¼	6	6¼	+ ⅛	6⅜	5⅜
White P A	265	$17	16⅞	17	+ ½	17½	15
Whithorse	62020	195	175	195	+ 20	195	145
Whonok A	9025	$6¼	5¾	6	— ¼	6⅛	380
Wilco	2500	12½	11½	12½		14	11
Willroy	4020	160	151	160	+9	175	150
Winco S	z5	445	445	445		425	380
Windfall	700	10½	10½	10½	— ½	13	9½
Woodreef	144441	30	25	30	+1	52	10
Woodwd A	3056	$23½	22⅞	23½	+ ¾	23½	18⅜
Wr Harg	z25	130	130	130		170	106
Y&R Prop	700	56	6	6		7	475
Yk Bear	14800	224	210	212	—8	255	180
Yukon C	4765	88	85	88	+3	125	62
Zellers	3935	59⅛	9¼	9½	— ¼	9⅞	6¼
Zellers pr	xv25	$28	28	28		29¾	29¼
Zenmac	16000	9	6	6	—3	9	5

Trust Units

BBC R un	1350	$13	12⅞	12⅞		13¼	10½
BBC R wt	2100	210	200	200	—1	235	150
BM-Rt un	11813	$13⅛	12⅝	13⅛		13⅜	11¾
BM-RT wt	22283	190	175	190	+5	220	145
C Perm un	5750	$9⅜	9	9⅛	— ⅛	9⅞	8
Heitman u	6390	$8⅜	7¾	7¾	— ⅜	9	7¾
Heitman w	10046	67	62	65		95	60
TD Realty	4683	$28¾	27½	27½	—1¼	29⅜	24
TD Relt w	6447	310	290	295	—5	385	185

PUBLICITÉ MARTIN INC.

Monsieur Yvon Martin, président de l'Agence de Publicité Martin Inc., a l'immense plaisir d'annoncer les deux nominations suivantes:
Monsieur Jean-Paul Galarneau est promu VICE-PRÉSIDENT de l'Agence, toutefois Monsieur Galarneau continuera de cumuler la fonction de Directeur Général de l'Agence.
Monsieur Gilles Primeau qui vient de se joindre à l'équipe sera Directeur de développement des affaires.
Monsieur Galarneau et Primeau cumulent plusieurs années d'expérience dans le domaine de la communication. Ces nominations réflètent l'expansion toujours constante de Publicité Martin Inc.

Simpsons
SERVICE D'IMPÔT SUR LE REVENU
Le coût est peu élevé et vous pouvez utiliser votre compte Simpsons.
EN VILLE
842-3241 poste 363
LES GALERIES D'ANJOU
353-3300 poste 277
FAIRVIEW
697-4870 poste 222
LE CARREFOUR LAVAL
687-1540 poste 263

On n'a plus l'Alpine Inn qu'on avait.
Depuis trois ans, l'Alpine Inn a bien changé. Un programme de rénovation d'un demi-million de dollars y a été entrepris. Plus que jamais, l'Alpine Inn est l'hôtel de villégiature par excellence pour la tenue de congrès. A une heure de Montréal par l'autoroute des Laurentides, l'Alpine Inn offre des chambres confortables, 12 salles pouvant accueillir de 20 à 200 personnes, tous les accessoires audio-visuels nécessaires à un congrès, etc. On y travaille bien et la détente n'est jamais bien loin. On a tout ce qu'il faut pour vous divertir, de la piscine intérieure au terrain de golf. Communiquez avec notre Service de planification des congrès à (514) 229-3516 ou 861-3258 (Montréal).
Alpine Inn
Ste-Marguerite Station, Québec

Crédit Foncier
Fondé en 1880
Société de prêt sur premières hypothèques
Actif $665 millions
Capital et réserves $63 millions
9%
Obligations 5 ans
Intérêts semi-annuels
Montant minimum $500
612, rue St-Jacques, Montréal, (514) 845-7111 (Mlle C. Bellemare)
1135, Chemin St-Louis, Québec, (418) 681-0277 (M. J. Arsenault)
Frais virés acceptés
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

le dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en baisse vendredi de 1-50 à $0.99 49-50 et la livre sterling en hausse de 3-20 à $2.41 3-5.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en hausse de 1-50 à $1.00 1-50 et la livre sterling de 1-5 à $2.41 13-20.

carrières ET PROFESSIONS

la presse

AUDIO-VISUEL ADMINISTRATION

Nous recherchons les services d'une personne d'expérience capable d'être entièrement responsable des demandes de prix, des soumissions ainsi que des tableaux comparatifs.

En plus de l'esprit d'initiative nécessaire à cette tâche, le candidat ou la candidate recherché(e) devra posséder les connaissances suffisantes qui lui permettront d'être à la hauteur de sa tâche au sein d'une entreprise qui progresse.

La rémunération est excellente, l'ambiance et les conditions de travail sont exceptionnelles.

Vous êtes priés de communiquer avec Monsieur Jean-Jacques Ducharme afin de fixer un rendez-vous.

LAMBERT LEPAGE LABBÉ INC
3275 est, rue Prieur,
Montréal 459, P.Q.
Tél.: 322-0630

HÔTEL-DIEU DE ST-HYACINTHE
Centre hospitalier de soins prolongés (565 lits) requiert les services d'un(e)
DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

RESPONSABILITÉS:
Le directeur ou la directrice des soins infirmiers est notamment responsable, sous l'autorité du directeur général, de la coordination et de l'évaluation des soins infirmiers dans le centre hospitalier, du contrôle et du fonctionnement de la direction, de la discipline et de la répartition du personnel en fonction des besoins.

EXIGENCES:
— Baccalauréat en soins infirmiers ou l'equivalent universitaire;
— Expérience de 3 ans à un poste de même nature dans un centre hospitalier.

TRAITEMENT:
Selon les échelles de salaire du Ministère des Affaires Sociales pour cette catégorie d'emploi.

Les personnes intéressées et ayant les qualifications ci-haut mentionnées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" avant le 1er avril 75 à l'adresse suivante:

Directeur général
HÔTEL-DIEU DE ST-HYACINTHE
1800, rue Dessaulles
St-Hyacinthe, Qué.
(514) 774-6495

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU
recherche les services d'un
PRATICIEN EN MILIEU SCOLAIRE
Fonction(s) particulière(s)
Dans le cadre d'une équipe multidisciplinaire, procéder directement, par l'approche individuelle ou de groupe, à des interventions de type clinique requises par des élèves de niveau secondaire présentant des difficultés d'adaptation socio-scolaire au développement social des élèves.
Endroit:
Valleyfield - poste 151
Qualifications:
Diplôme universitaire en service social avec expérience de préférence ou diplôme d'étude collégial en assistance sociale avec expérience minimum de 3 ans.

PRATICIEN EN CENTRE D'ACCUEIL
(adultes et personnes âgées)
Fonction(s) particulière(s)
Intervention individuelle auprès des personnes placées en centre d'accueil; contact auprès de la famille, susciter et participer à la création des conditions de vie et des ressources nécessaires à l'épanouissement des bénéficiaires. Établir des relations avec les organismes concernés.
Endroit:
Centre d'accueil de la région de Valleyfield - poste 170
Qualifications:
Diplôme universitaire en service social ou diplôme d'étude collégial en assistance sociale avec 2 ans d'expérience, de préférence en gérontologie ou en gériatrie.

PRATICIEN EN MILIEU HOSPITALIER
(intervention auprès des adultes)
Fonction(s) particulière(s)
Procéder aux interventions de type clinique requises par des patients adultes sous traitement psychiatrique.
Endroit:
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel - poste 145

OPTAT
Fonction(s) particulière(s)
Participer à l'élaboration et à l'application des programmes d'action curatifs, complémentaires et communautaires auprès des toxicomanes.
Endroit:
Centre Hospitalier de Valleyfield - poste 161.
Qualifications:
Études universitaires terminales en service social et expérience en psychiatrie ou diplôme d'étude collégial en assistance sociale et expérience exceptionnelle en psychiatrie.

FOYERS AFFILIÉS
Fonction(s) particulière(s):
Voir au recrutement et à l'évaluation des foyers affiliés dans une perspective de placement non définitif; procéder aux interventions de type clinique et social requises par la clientèle; établir des relations avec les ressources du milieu.
Endroit:
Centre Hospitalier de Valleyfield - clinique de psychiatrie - poste 167
Qualifications:
Diplôme en service social avec expérience clinique pertinente.

INTERVENTION AUPRÈS DES ENFANTS
Fonction(s) particulière(s)
Procéder aux interventions de type clinique requises par des enfants sous traitement psychiatrique; possibilité d'intervention auprès des parents et de la famille.
Endroit:
Centre Hospitalier de Valleyfield (temps partiel) - poste 169
Hôpital Honoré-Mercier - St-Hyacinthe - poste 172.
Qualifications:
Études universitaires en service social, expérience souhaitable en psychiatrie infantile ou diplôme d'étude collégial en assistance sociale avec expérience en psychiatrie.

PRATICIEN EN CONSULTATION FAMILLE
Fonction(s) particulière(s)
Intervention individuelle ou de groupe auprès de la clientèle famille.
Endroit:
Longueuil - poste 307
Longueuil - poste 316
Qualifications:
Études universitaires terminales en service social ou sciences humaines, expérience clinique de 3 ans; expérience souhaitable en thérapie familiale.

PRATICIEN À L'ACCUEIL
Fonction(s) particulière(s)
Réception de la clientèle, information sur les ressources, inscription des bénéficiaires, évaluation et diagnostic préliminaires des demandes de service. Dépannage, orientation, relance et cueillette des données.
Endroit:
St-Hyacinthe - poste 136.
Qualifications:
Études universitaires en service social ou dans une discipline connexe ou diplôme d'étude collégial en assistance sociale avec une expérience de 3 ans. Connaissance suffisante de la langue anglaise.

PRATICIEN EN CONSULTATION JEUNESSE
Fonction(s) particulière(s)
Consultation psycho-sociale aux jeunes (individuelle, de groupe ou collective), protection sociale de jeunes inadaptés 0 à 18 ans, avec ou sans possibilité de réintégration familiale.
Endroit:
St-Hyacinthe - poste 135
Qualifications:
Études universitaires terminales en service social ou dans une discipline connexe - expérience pertinente de préférence.
Traitement:
A déterminer selon l'expérience et les qualifications.

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du poste d'ici 2 semaines à:
L'agent de planification de main-d'oeuvre
C.S.S. RICHELIEU
201, Place Charles-Lemoyne
Longueuil.

Les curriculum vitae pour les postes 135 et 136 devront être envoyés au:
C.S.S. RICHELIEU
2800, rue Morin
St-Hyacinthe
Att.: Monsieur Henri Giguere.

MICROBIOLOGISTE

Nous recherchons un microbiologiste avec expérience industrielle pour diriger notre section de microbiologie qui est en pleine expansion. Le travail est très varie et les laboratoires des plus modernes.

Les candidats devront être au courant de la technologie la plus à date dans les domaines de l'évaluation des produits, procédés de stérilisation, emballages stériles, méthodes adéquates de fabrication, etc. Initiative, curiosité scientifique et efficacité dans les communications sont des caractéristiques très importantes.

La préférence sera donnée aux candidats ayant complété des études universitaires au deuxième cycle (maitrise), et ayant une expérience d'au moins trois ans dans l'industrie, à un niveau responsable. Une connaissance d'usage du français et de l'anglais est nécessaire.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:
Jean Laurin
Administration du personnel
Johnson & Johnson LIMITED/LIMITÉE
7101, rue Notre-Dame est
Montréal, Québec H1N 2G4

HÔPITAL BELLECHASSE
requiert les services de:
1 SURVEILLANT(E) de soir, temps complet.
1 SURVEILLANT(E) rotation: jour et nuit, temps complet
1 HOSPITALIÈRE de jour, temps complet.
EXIGENCES:
Infirmier(ère) autorisé(e).
Expérience antérieure ou préparation reconnue dans le domaine administratif.
S'adresser: Bureau du Personnel
6060, 21e Avenue, Rosemont, Mtl ou
Directrice du Nursing, 3950, rue Bellechasse, Mtl
729-4371, ex. 22 ou 729-3475

TECHNICIEN
Avec expérience sur machine à écrire IBM (selectric standard, modèle D IBM).
Salaire: $10,000 et plus selon l'expérience.
TECHSEL INC.
Services spécialisés sur machines IBM
861-0345

VENDEUR P.B.P.A.
Importante compagn

carrières ET PROFESSIONS

la presse
SAMEDI
15 MARS 1975

AGENT DES APPROVISIONNEMENTS (CONTRATS)

Une Societe de Télécommunications ayant son siege social à Montréal est à la recherche d'un Agent d'approvisonnements (contrats), pour son service juridique division de l'Approvisionnement.

LE POSTE

— Négocier et gerer les contrats de fourniture d'approvisionnements et ou de services.
— S'assurer que les obligations contractuelles sont remplies.
— Recommander des amendements aux politiques et aux procédures d'approvisionnement relatives aux contrats.
— Rédiger et emettre des contrats en français et ou en anglais.

QUALIFICATIONS REQUISES

— Un diplôme universitaire en affaires et en administration; une bonne connaissance des contrats et des soumissions et des domaines commercial et financier, etc.
— Une personne tres motivee, capable d'assumer des responsabilités et de travailler avec un minimum de surveillance.
— Au moins cinq (5) ans d'experience en administration de contrats et en approvisionnement
— Devrait être bilingue

SALAIRE

— Selon les qualifications et l'experience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec la mention "Agent des approvisionnements (contrats)" à

Administrateur du Personnel
La Société canadienne des Télécommunications transmarines
625, Belmont, Montréal H3B 2M2

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR RÉGIONAL DE LA MAIN-D'OEUVRE

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE
Poste à Noranda.

FONCTIONS —Sous l'autorité du directeur general adjoint de la Main-d'Oeuvre, planifier, organiser, diriger et contrôler la mise en application des programmes de main-d'oeuvre. A cette fin, administrer les programmes de main-d'oeuvre de la région et effectuer l'organisation des effectifs et la gestion des centres de main-d'oeuvre de la région; représenter la direction générale dans la région et rendre compte du déroulement des programmes et de leur degré d'adaptation à la situation locale; participer à l'élaboration des politiques de main-d'oeuvre en fournissant à la direction générale les données de base permettant d'ajuster ses politiques aux besoins du milieu.

EXIGENCES —Diplôme universitaire en administration, en relations industrielles ou en toute autre discipline appropriée. Environ 10 annees d'expérience reliee aux fonction du poste notamment dans l'administration de programmes de main-d'oeuvre. Une expérience exceptionnelle et une competence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppleer a l'absence de diplome universitaire.

TRAITEMENT —$16,100 a $23,500

CONCOURS —E6210BR 01 Date limite pour l'inscription: 28 mars 1975

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

CONTRÔLEUR D'USINES $18 - 20,000

"Bel avenir avec compagnie et patron dynamiques..."

Doit posséder plus que suffisamment d'expérience en comptabilité du coûtant, systèmes de contrôles des coûts incluant ceux des contrats manufacturiers avec clauses d'escalation.

Aussi contrôles des achats et préparation des budgets. Bilingue.

"Age à 55 ans, peut-etre plus."

Pour une entrevue confidentielle, s.v.p. appeler M. Claude Rousseau ou faites nous parvenir votre curriculum vitae.

marcel f. de cotret INC.
Associés "DIVISION INNATCO" Associates
1405, Peel, suite 208
842-2571

SUPERVISEUR ENTRETIEN DES VOIES FERRÉES

$22,000 — $28,000

Le titulaire assumera le controle et la supervision de l'une des équipes mecanisees affectée aux travaux sur place: soit à la pose des rails (pose et verrouillage de rails à soudure continue et soudure des extrémités de rails), ou bien les traverses et travaux de terrassement (nouvelles insertions de traverses, nomenclature des voies ferrées, revêtements routiers et accouplement mécanique). Il mettra au point les plans pour les travaux et établira le budget pour les activités de sa section. Il aura également à s'assurer de la coordination des travaux avec les horaires établis pour le passage des trains. En outre, il supervisera l'entretien de l'équipement et travaillera en collaboration avec d'autres services dans la conception, la mise au point, l'installation et les essais d'équipement neuf et modifié. Ce titulaire assumera la supervision de tous les contremaitres. La compagnie lui offre une gamme complète d'avantages sociaux supérieurs à tout ce qu'offrent les autres compagnies, avec des allocations spéciales.

Communiquer avec Jacques Kirsch

DRAKE EXECUTIVE
PLACEMENT CONSULTANTS
1, Place Ville-Marie, suite 1715 Mtl H3B 2C1 ... 861-7301

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CE CONCOURS EST OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

ÉVALUATEURS D'IMMEUBLE

Traitement jusqu'à $17,935 par année.

FONCTIONS: Évaluer aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu l'immeuble commercial, industriel, agricole, etc.; réunir les données et les renseignements qui sont requis aux fins des évaluations courantes et rétroactives; négocier l'accord sur la valeur marchande; examiner les évaluations préparées par d'autres évaluateurs.

QUALITES: Les candidats doivent être détenteurs d'un titre professionnel reconnu par la Corporation professionnelle des évaluateurs agréés du Québec ou l'équivalent.

Tous les postes exigent la connaissance du français.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

TRAITEMENT: Le traitement à la nomination sera déterminé en fonction des qualifications des candidats admis.

Si vous êtes intéressé, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou votre demande d'emploi (PSC 367-4001), que vous pouvez vous procurer aux Centres de Main-d'oeuvre du Canada, aux bureaux de poste ou à la Commission de la Fonction publique du Canada, à

Ministere du Revenu Canada,
Division de l'Impôt
MONTRÉAL, QUÉ.

MINISTERE DU REVENU CANADA, IMPÔT,
305 OUEST, BOULEVARD DORCHESTER,
SUITE 459-A
MONTREAL, P.Q.

Veuillez mentionner le numéro de concours 7B-TAX-MTL-38-OC-107.

CONTRÔLEUR

De $18,000 à $22,000

J.I. CASE est un des plus importants manufacturiers de machinerie lourde desservant l'industrie de la construction et des travaux publics.
Notre filiale de distribution de Montréal recherche un contrôleur possédant les qualifications suivantes:

ACADÉMIQUE: C.A., Bachelier en commerce, ou B.A.A.
EXPÉRIENCE: Minimum 3 ans serait souhaitable dans un secteur industriel.
A fait un stage dans un bureau de comptables;
Doit avoir de bonnes connaissances en comptabilité, budget, etats financiers;
A dirigé du personnel et cumulé des responsabilités;
AGE: 27 à 35 ans.
LANGUE: Doit parler et écrire convenablement l'anglais,. Si vous êtes intéressé veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

Yves Delagrave
a/s CASE POWER & EQUIPMENT LTÉE
3030, boul. Pitfield, Ville St-Laurent
Tél.: 331-3220

ADMINISTRATEURS

Service des comptes personnels

Nous avons des postes d'administrateurs à pourvoir au service des comptes personnels.

Ces postes offrent la formation necessaire pour devenir agent de comptes personnels et d'excellentes occasions de faire carriere au Trust Royal à ceux qui travaillent présentement dans les domaines bancaires et fiduciaires.

Les candidats choisis auront à administrer au jour le jour les comptes de fiducies, d'agences et les successions.

Les candidats à qui nous donnerons la préference doivent etre bilingues et bien presentés, avoir de la maturite, de l'initiative et aimer avoir affaire avec le public. Ils doivent avoir une formation universitaire ou l'equivalent, soit au moins 3 ans d'experience professionnelle dans une institution financiere.

Veuillez adresser votre curriculum vitae, à titre confidentiel, en decrivant votre formation, experience et exigences salariales à

M. D. AHARONIAN
AGENT AU PERSONNEL

Trust Royal

630, boulevard Dorchester ouest, 6e etage
Montréal, Québec H3B 1S6

Concours ouvert egalement aux hommes et aux femmes

CHEF DU SERVICE DES SYSTÈMES ET MÉTHODES

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT
Poste à Québec

FONCTIONS —Sous l'autorite du directeur de l'organisation, planifier, organiser et controler les activités du service relatives a la conception, l'implantation et l'exploitation des systemes de gestion des directions générales du ministère. A cette fin: effectuer des études sur l'organisation des unités administratives du ministère, les méthodes de travail et l'évalauation des taches; concevoir et élaborer des procédures et des normes de gestion administrative.

EXIGENCES —Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le développement de système. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT —Pouvant atteindre $23,500

CONCOURS —E6210BT 01 Date limite pour l'inscription: 28 mars 1975.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

Afin de vous éviter tout embarras qui pourrait survenir au cas ou vous enverriez une demande d'emploi là ou vous ne l'auriez jamais fait sachant le nom de l'employeur, La Presse vous offre son service confidentiel. Avez soin de placer l'enveloppe contenant votre demande d'emploi dans une autre enveloppe adressee au

"Service confidentiel La Presse"
case postale 0000 Montréal 1

en y joignant la liste de firmes ou de personnes avec qui vous ne voulez pas entrer en contact pour ce poste. Ainsi, votre demande d'emploi ne parviendra pas à un destinataire non souhaité. Votre envoi sera simplement detruit.

telephoner à 874-7320
ou écrire à
La Presse
7, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1K9

La Commission Scolaire Chomedey de Laval

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

NATURE DU TRAVAIL:
Le role principal de l'agent de la gestion du personnel est d'effectuer le recrutement et la gestion du personnel et de voir à l'implantation et au respect des conditions de travail du personnel en accord avec la politique de la commission et les conventions collectives en vigueur, s'il y a lieu.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
— L'agent de la gestion du personnel voit au recrutement, a la selection, à l'embauche, à l'affectation, au classement et au perfectionnement du personnel de la commission, de même qu'aux mouvements du personnel en général.
— Au besoin, il s'occupe de la préparation des negociations des conventions collectives de travail en obtenant les informations préalables nécessaires; de même il peut être appelé à s'occuper de la négociation directe et assurer, par la suite, une interprétation et une application exactes des termes du contrat ainsi que le règlement des conflits qui peuvent survenir à leurs sujets.
— Dans son secteur, il est chargé d'établir, de reviser et de mettre à jour les critères, normes et procédures inhérents à l'application et au contrôle des règles, lois, contrats, etc. en vigueur, pour tenir compte des besoins actuels et futurs, et à cette fin, procéder aux recherches nécessaires.
— Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en relations industrielles.

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale du Ministere de l'Education.

Prière de faire parvenir une demande par ecrit, accompagnee d'un curriculum vitae avant le 29 mars 1975 à l'attention de:

René Trottier,
Directeur du Personnel,
125, boulevard des Prairies,
Laval-des-Rapides,
Laval, Québec
H7N 2T6

N.B.: Prière d'indiquer "Personnel et Confidentiel" sur votre enveloppe.

Université du Québec à Montréal

PROFESSEURS DE PSYCHOLOGIE

Dans le cadre de ses enseignements et de ses recherches, le département de psychologie dispose de postes de professeurs pour ses trois cycles d'études.

Exigences:
— Être en possession d'un doctorat en psychologie.
— Expérience en recherche fondamentale ou appliquée.
— Manifester des intérêts pour la formation professionnelle.

Traitement:
Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 31 mars à:

Monsieur Robert Panet-Raymond,
Département de Psychologie,
Université du Québec à Montréal,
C. P. 8888
Montréal, Québec
H3C3P8

SUPERVISEUR

SERVICES DES COMMANDES

Notre service des commandes offre une possibilite de carrière intéressante à un diplômé-universitaire possédant au moins deux ans d'expérience dans les relations avec la clientèle. Le titulaire de ce poste aura pour fonctions d'assurer le service a la clientèle dans un secteur important de notre entreprise, de surveiller le travail de cinq commis, d'apporter des améliorations aux méthodes et systèmes de contrôle et de voir à la bonne marche du service.

Les candidats devront posseder une bonne connaissance des techniques de contrôle d'inventaire et des systèmes de commande, ainsi qu'une experience de la supervision. Ils devront de plus pouvoir s'exprimer couramment en français et en anglais.

Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

Mme J. Adams,
Administration du personnel.

Johnson & Johnson LIMITED/LIMITÉE
7101 est, rue Notre-Dame,
Montréal, Québec, H1N 2G4

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY

requiert les services d'un

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Ses fonctions nécessitent:
1— Une formation universitaire (diplôme universitaire) exigeant un minimum de seize (16) années d'études en relations industrielles ou en administration (option personnel).
2— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) au niveau 2 ou l'équivalent.

OU

1— Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études.
2— Huit (8) années d'expérience dans un poste de cadre.

TRAITEMENT: Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education.

ENTRÉE EN FONCTION: Immédiate si possible.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" avant le 28 mars 1975, 16h30 à l'adresse suivante:

SERVICE DU PERSONNEL
115, rue St-Charles
Salaberry-de-Valleyfield

REPRÉSENTANT DES VENTES

pour la division des pièces d'un des plus importants distributeurs de pièces de camions au pays.
Envoyer curriculum vitae à:

La Presse, Réf. 16488
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qué.

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN
recherche
UN TECHNICIEN EN ANESTHÉSIE
(inalothérapeute certifié) pour la salle d'opération
S'adresser à:
Maryse Laverdière,
Agent de gestion du personnel,
4000, boul. LaSalle, Verdun,
Tél.: 761-3551, local 350.

INFIRMIÈRES LICENCIÉES

1 poste à temps complet de soir.
2 postes à temps partiel régulier de jour.

INFIRMIÈRES AUXILIAIRES

1 poste à temps complet de jour.
1 poste à temps partiel régulier de jour.

S'adresser:
Directeur des Soins
CENTRE D'ACCUEIL LACHINE
650, Place d'Accueil
Lachine H8S3Z5
634-7161

carrières ET PROFESSIONS

la presse
SAMEDI
15 MARS 1975

Université du Québec

ANALYSTE DE LA GESTION BUDGÉTAIRE

Fonction:
Sous la responsabilité du directeur du service des études et analyses budgétaires, le titulaire de ce poste effectue des tâches spécialisées d'études et d'analyses dans le domaine de la programmation, du financement et des règles budgétaires de fonctionnement de l'Université.

- Exécute, en collaboration avec son supérieur, des études et des analyses des règles de financement des organismes subventionnaires et assiste ce dernier dans l'élaboration des dossiers de support relatifs aux négociations des subventions de fonctionnement;
- Collabore aux travaux de simulation et d'élaboration des règles de partage et au cadre budgétaire de fonctionnement;
- Exécute les études de simulation des budgets et propose les méthodes d'optimisation de ceux-ci;
- Est responsable de pourvoir son département des données et statistiques utiles à l'établissement des règles et simulation budgétaires;
- Élabore, sous l'autorité du directeur, le plan, le guide et l'échéancier de préparation et de révision des budgets de fonctionnement;
- Développe pour étude des modèles de traitement de l'information, d'analyse coût bénéfice et coût efficacité susceptibles d'optimiser l'utilisation des capitaux de l'université en ce qui concerne ses objectifs et priorités;

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline reliée aux responsabilités qui lui sont confiées;
Posséder une expérience reconnue en analyse et simulation budgétaire;
Être familier avec les différents secteurs de la comptabilité des prix de revient et avec les techniques d'analyse, telles que: coût bénéfice, coût efficacité.

Lieu de travail: Québec.

Traitement: Selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(ées) à ce poste devront faire parvenir leur offre de service avant 17 heures, le 21 mars 1975 au:

Responsable des services au personnel
Université du Québec
2875, boul. Laurier
Ste-Foy, Que.

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

CHEF DU SERVICE DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
Poste à Québec

FONCTIONS —Sous l'autorité du directeur de la sécurité routière, planifier, coordonner et diriger les activités relatives à l'élaboration et la diffusion des programmes de sécurité routière. A cette fin: coordonner la conception et la diffusion de programmes de cours de conduite afin de former les instructeurs des écoles de conduite et les moniteurs; superviser l'élaboration et la diffusion de cours théoriques de sécurité adaptés à différents domaines spécialisés; participer à des colloques, à des émissions de radio et de télévision pour sensibiliser la population à la sécurité routière.

EXIGENCES —Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience pertinente; une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT —Pouvant atteindre $26,500

CONCOURS —E6200BK/01 Date limite pour l'inscription: 28 mars 1975

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN
5350 rue Lafond, Montréal. H1X 2X2, Tél.: 725-5221

DIRECTEUR DU SERVICE DE L'INFORMATION

NATURE DU TRAVAIL
Le directeur du Service de l'information définit les objectifs du Service, initie et dirige le personnel du Service, effectue les tâches relatives à la conception de politiques d'information et de publicité sur la formation professionnelle des adultes, est chargé de leur application, organise et gère un centre de documentation.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES
Sur une base purement sommaire et indicative, le directeur du Service de l'information:
- Définit les design, slogans, modes de diffusion les plus propices à faire passer l'information;
- Élabore et met en application des programmes d'information et de relations publiques en veillant à publier des organes d'information interne et externe, à représenter la Commission auprès d'organismes intéressés et de la presse écrite et électronique, à répondre aux demandes d'information émanant d'individus ou de groupes;
- Conçoit et prépare la documentation, rédige les prospectus, dépliants, communiqués, reportages et autres textes de sensibilisation ou d'information, fait la mise en page, contrôle l'impression selon les échéances, conçoit les montages audiovisuels et veille à leur réalisation;
- Contrôle le budget du Service, évalue les résultats et la rentabilité de la campagne, présente les rapports périodiques des activités du Service.

QUALIFICATIONS REQUISES
Posséder un premier diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études. Connaissance suffisante de l'anglais.

TRAITEMENT $8,696 à $15,036, selon la compétence.

LIEU DE TRAVAIL Montréal

OFFRE DE SERVICE
Toute personne intéressée doit se procurer en personne ou par téléphone une formule "OFFRE DE SERVICE" de la Commission qui doit être retournée avant le 4 avril 1975 à 16:30 heures, avec photocopie des attestations d'études et autres précisions quant au "curriculum vitae" à

Monsieur J.-Renald Côté, directeur général,
COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE,
MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN,
5350, rue Lafond,
Montréal H1X 2X2
Tél. 725-5221 — poste 40

LE COMITÉ ORGANISATEUR DES JEUX OLYMPIQUES DE 1976

recherche:

GÉRANT DU SECTEUR LOGEMENT

L'Administration du Village olympique est à la recherche d'un gérant du secteur logement. Il aura la responsabilité de la planification, la coordination et la supervision de l'équipe chargée des opérations du secteur logement.

COMPÉTENCES REQUISES:
Minimum de 3 ans d'expérience comme directeur d'un établissement hôtelier ou d'une résidence d'étudiants.
Le candidat devra être bilingue.
Expérience exceptionnelle dans l'organisation et l'administration.

TRAITEMENT:
Selon la compétence.

Pour de plus amples renseignements: 283-3524 ou faire parvenir votre curriculum vitae au:

C.M.C. COJO 1976
C.P. 1976
Montréal, Qué. H3C3A6
Canada

Attention: M. André Garant

Une entreprise dynamique est à la recherche de candidats pour pourvoir les postes suivants:

Conseiller en vérification opérationnelle

Fonctions
Évaluer la gestion des ressources investies dans son administration. A cette fin, analyser les outils de gestion mis en place pour la réalisation des objectifs de l'organisme. Recommander, le cas échéant, les correctifs appropriés de manière à en améliorer le rendement. Conseiller les gestionnaires en matière de gestion.

Exigences
Diplôme universitaire en sciences de l'administration, en sciences appliquées ou dans toute autre discipline universitaire appropriée. Quelques années d'expérience dans une fonction reliée à la gestion des opérations.

Traitement pouvant atteindre $19,000.00

Avantages sociaux

Date limite pour l'inscription 5 avril 1975

Responsable du système de l'information de gestion

Fonctions
Développer et appliquer un système d'information de gestion sur les activités de l'organisme. Identifier les indicateurs et les normes de rendement. Communiquer l'information sur l'évolution de ces indicateurs et dégager les tendances perçues. Conseiller les gestionnaires dans le domaine de l'information de gestion.

Exigences
Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en tout autre discipline appropriée. Quelques années d'expérience dans le domaine de l'information de gestion et/ou de l'administration de l'entreprise.

Traitement pouvant atteindre $19,000.00

Avantages sociaux

Date limite pour l'inscription 5 avril 1975

Écrire à: La Presse, réf. 16489
Case postale 6041, Succ. "A"
MONTRÉAL (Québec)
H3C 3E3

Université du Québec
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

RESPONSABLE DE LA RECHERCHE

Fonctions
Sous la responsabilité du Directeur des services pédagogiques, le titulaire est responsable des activités de recherche à la D.E.U.O.O.

Plus particulièrement:
- Développer et promouvoir la recherche;
- Coordonner les différentes activités de recherche en cours;
- Représenter, à l'occasion, le Directeur des services pédagogiques auprès des organismes concernés.
- Accomplir toute autre fonction connexe que lui confie le Directeur des services pédagogiques.

Exigences
Scolarité: Diplôme universitaire de 2e cycle de préférence en administration ou en éducation)
Expérience: 2 à 3 ans dans l'administration scolaire ou universitaire.
Autre: Une bonne connaissance des structures de l'Université du Québec serait appréciée.

Traitement
Selon les qualifications et l'expérience

Lieu de travail
Hull

Date limite
Le lundi 24 mars 1975 à 17 h 00

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Direction des études universitaires
dans l'Ouest québécois
435, rue Gagné, C. P. 700
Rouyn, Québec
J9X 5C6

A-75-027

Centre de Main-d'œuvre du Canada · Canada. Manpower-Centre

OCCASION INESPÉRÉE

Marketing/gestion des ventes

Selon la revue Fortune, nous sommes au 20e rang des entreprises nord-américaines à la croissance la plus dynamique au cours des 11 dernières années. Pour améliorer cette cote, nous recherchons deux candidats de choix pour notre division internationale.
Le candidat rêvé est homme d'action et attiré par la vente. Il travaille bien en équipe et il est capable d'inspirer aux autres le goût de plus grandes réussites. Sera appelé sans doute à s'installer ailleurs. Doit être bilingue. Salaire initial en fonction des exigences et des antécédents salariaux.

Vous devez gagner actuellement $13-20,000 par an.

Si vous pouvez nous convaincre que vous êtes l'homme recherché, nous pouvons, de notre côté, combler vos rêves: cheminement personnel, responsabilités, traitement.

ENTREVUES À MONTRÉAL
Des entrevues seront ménagées les lundi et mardi 17 et 18 mars après 9h; communiquer avec M. Howard.
(514) 845-1231

Si vous ne pouvez appeler, écrivez-nous une courte description de vous-même, de votre expérience, de vos antécédents, de tout ce que vous jugerez d'importance. Allez-y tout simplement. C'est VOUS l'important et non votre curriculum.

Écrire à M. Howard Shiller.

NATIONAL CHEMSEARCH of CANADA LTD.

245, ch. Orenda
Bramalea, Ont.

Université du Québec
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

RESPONSABLE DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

Fonctions
Sous la responsabilité du Directeur des services pédagogiques, le titulaire est responsable de l'élaboration, de l'application et de la révision des programmes d'enseignement offerts par la D.E.U.O.O.

Plus particulièrement:
- Coordonne les activités des modules;
- Collabore à l'élaboration des nouveaux programmes;
- Participe à la révision des programmes existants;
- Représente, à l'occasion, le Directeur des services pédagogiques auprès de certains organismes de l'Université ou de l'extérieur.
- Assure la mise à jour de la banque de cours;
- Accomplit toute autre fonction connexe que lui confie le Directeur des services pédagogiques.

Exigences
Scolarité: Diplôme universitaire de 2e cycle (de préférence en administration ou en éducation).
Expérience: 2 à 3 ans dans l'administration scolaire ou universitaire.
Autre: Une bonne connaissance des structures de l'Université du Québec serait appréciée.

Traitement
Selon les qualifications et l'expérience

Lieu de travail
Hull

Date limite
Le lundi 24 mars 1975 à 17 h 00

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur des services pédagogiques
Direction des études universitaires
dans l'Ouest québécois
277, boul. Taché
Hull (Québec)
J9A 1L8

A-75-026

C.R.L. RIVE SUD

Le Conseil Régional des Loisirs de la Rive Sud dont le siège social est à Longueuil, est à la recherche d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

RESPONSABILITÉS: Personne qui, mandatée par le conseil d'administration, est responsable de l'administration, de l'élaboration et de la coordination des programmes et des services, le tout en conformité avec la politique de cet organisme privé d'intérêt public.
EXIGENCES: Être détenteur d'au moins un diplôme universitaire en sciences humaines ou administratives ou autres domaines connexes.
RÉMUNÉRATION: À discuter selon la scolarité et l'expérience.
Les candidats intéresses doivent faire parvenir, avant le 26 mars prochain, un "curriculum vitae" détaillé à:

Comité de sélection,
C.R.L. RIVE SUD,
360 rue St-Jean,
Longueuil.

CENTRE DE SÉJOUR LAVAL INC.
Centre d'accueil pour personnes âgées (325 lits)
demande

AGENT DE GESTION DU PERSONNEL

DESCRIPTION: Responsable, sous l'autorité du directeur des services administratifs, de l'application des politiques en matière de gestion de personnel, de la sélection et de l'embauchage.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Posséder un diplôme universitaire ou collégial de préférence dans le domaine des relations industrielles;
— Expérience pertinente autant que possible dans un milieu connexe;
— Aptitude en relations humaines.

SALAIRE ET BÉNÉFICES MARGINAUX:
Selon les échelles de salaire du M.A.S.
Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Fernand R. Plante,
Directeur des services administratifs,
CENTRE DE SÉJOUR LAVAL INC.
350, boul. Samson,
Ste-Dorothée, Laval, Qué.

DIRECTEUR DU SERVICE

RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Le titulaire de ce poste assumera la responsabilité de la coordination des travaux relatifs aux commandes, depuis la prise de ces commandes jusqu'à la livraison des marchandises et les suites à y donner. Il devra établir les prévisions des chargements, les calendriers des tâches, vérifier la rentabilité et la régularité des commandes en collaboration avec les divisions de la production et du marketing. Diplôme collégial et une expérience connexe dans une industrie manufacturière sont souhaitables.

COMMUNIQUER AVEC DIANE GOSLING

DRAKE EXECUTIVE

PLACEMENT CONSULTANTS
1, Place Ville-Marie, suite 1715 Mtl H3B 2C1 861-7301

UN CENTRE DE RÉADAPTATION POUR ENFANTS
recherche

ÉDUCATEUR ET COORDONNATEUR D'UNITÉ DE VIE

Semi internat, garçons 7 à 12 ans, intelligence normale. Travail clinique en équipe pluridisciplinaire. Poste d'éducateur à combler le 24 mars et en juillet. Poste de coordonnateur à combler en juillet.
QUALIFICATIONS:
Être détenteur d'un diplôme professionnel d'éducateur. Expérience considérée selon la tâche.
Adresser "curriculum vitae" ou téléphoner au:

Service du Personnel
CENTRE CLAIRSEJOUR
500, avenue Claremont, Westmount, Québec
481-1131

DESSINATEUR SENIOR

Demandé par compagnie dans le domaine de la fabrication d'acier ouvré.
Minimum 5 ans d'expérience. Fonds de pension, assurance maladie.
Salaire selon qualifications.
Faire parvenir "curriculum vitae" à:
LA PRESSE REF.: 16474
C.P. 6041 Succ "A"
Montréal H3C 3E3

INFIRMIÈRES AUXILIAIRES

TEMPS PARTIEL RÉGULIER, DE JOUR ET DE NUIT

S'adresser à:
HÔPITAL ST-LAMBERT,
831, rue Notre-Dame.
St-Lambert.
Tél: 672-3320, local 34,
M. Lachapelle.

carrières ET PROFESSIONS

la presse
SAMEDI
15 MARS 1975

PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES
POSTES À MONTRÉAL

2-210 ANALYSTE — GESTION DES STOCKS

FONCTION: Concevoir un système de gestion et d'information sur les inventaires et le surplus d'actif. Participer à son implantation.
EXIGENCES: Connaissances et expérience pertinentes à la gestion des inventaires et à la liquidation des surplus d'actif. Disponible pour voyager.

4-213 CHEF DE DIVISION — EXPLORATION

FONCTION: Voit au fonctionnement d'un système de contrôle des coûts d'exploration. Revise les programmes d'exploration. Conduit des études sur les campements.
EXIGENCES: Spécialiste en investigation géotechnique avec connaissance en arpentage et hydrologie. Expérience pratique dans les explorations pour ouvrages hydroélectriques et routes. Quelques connaissances en informatique seraient souhaitables. Expérience en estimation et planification de programmes d'exploration.

4-189 ADJOINT-TECHNIQUE CONTRÔLE DES COÛTS

FONCTION: Supervisant une équipe, sera responsable d'opérations comme la codification et la tenue des registres de coûts.
EXIGENCES: Expérience pertinente dans la codification d'engagements financiers. Connaissances en comptabilité et en informatique de gestion.

4-174 ADJOINT TECHNIQUE — PROGRAMMATION

FONCTION: Devra coordonner les programmes d'ingénierie, d'Approvisionnement et de Construction en vue d'établir et de développer des programmes détaillés au moyen de la méthode CPM ou autres.
EXIGENCES: Le candidat devra de préférence posséder un diplôme universitaire et connaître les étapes d'ingénierie conduisant aux préparations des plans, devis, etc. les phases de l'approvisionnement tel que préparation des appels d'offres, analyse des soumissions, etc., les activités de construction reliées aux barrages et digues.

CANDIDATURES: Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae détaillé en mentionnant le numéro du poste désiré au Bureau de Recrutement:

LALONDE, VALOIS LAMARRE, VALOIS & ASSOCIÉS, INC.
Experts-conseils consultants groupe Lavalin
615, rue Belmont, Montréal
H3B 2L9
Tel. 871-3861

Commission de la fonction publique concours de recrutement

Québec

Concours ouverts également aux hommes et aux femmes

ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES — postes à Québec
SPÉCIALISTE EN ORDONNANCEMENT: 1 poste
FONCTIONS
— Sous la direction du chef de division du traitement, diriger une équipe spécialisée dans le contrôle des cédules de production et dans l'ordonnancement des projets informatisés. A ce titre: développer et participer à l'implantation des techniques d'ordonnancement (PERT, CPM); établir et contrôler les normes et standards de production sur les équipements électroniques; produire des rapports d'efficacité sur l'utilisation des équipements électroniques; mettre en place les corrections et modifications.
EXIGENCES
— Diplôme universitaire dans une discipline appropriée et 4 années d'expérience en informatique dont 2 dans le domaine de l'exploitation.

CHEF DE LA DIVISION TÉLÉCOMMUNICATION: 1 poste
FONCTIONS
— Sous la direction du chef de service, diriger une équipe de spécialistes en télécommunication dans un centre informatique. A cette fin: diriger le développement et le support des systèmes de contrôle en télécommunication; évaluer, recommander et contrôler l'implantation; établir et contrôler les normes d'utilisation des réseaux; diriger le développement des programmes de contrôle nécessaire à l'évaluation des équipements.
EXIGENCES
— Diplôme universitaire dans une discipline appropriée et plusieurs années d'expérience en informatique avec connaissances approfondies de la télécommunication.

ANALYSTE DE SOFTWARE: 4 postes
FONCTIONS
— L'analyste de software doit participer à la sélection de l'équipement, à la conception et au développement de l'informatique. A cette fin il doit participer à l'étude, au développement et au support: des programmoïdes de soutien pour les ordinateurs de télécommunications du type CDC-CYBER-100, des programmoïdes de contrôle pour les ordinateurs de la série IBM 370; des programmides de gestion de Banque de données de grande envergure; des réseaux de tele-informatique d'ampleur provinciale.
EXIGENCES
— Diplôme universitaire dans une discipline appropriée et quelques années d'expérience sur des ordinateurs IBM de grande envergure; connaissance approfondie du système d'exploitation OS.
TRAITEMENT pouvant atteindre $20,198

Date limite pour l'inscription:
28 mars 1975

Concours E1083A 01
IMPORTANT: Prière d'inscrire dans les cases appropriées le numéro E1083A, le titre "Analyste de l'informatique" ainsi que l'emploi postulé.

DIÉTÉTISTE
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES — Poste à Québec
FONCTIONS
— Visiter les hôpitaux et les établissements relevant du ministère afin de vérifier l'organisation et le fonctionnement du service alimentaire; contrôler le mode d'achat et le choix des aliments ainsi que leur entreposage; rédiger un rapport sur les constatations faites au cours de chaque visite; formuler les recommandations et suggestions requises pour la correction des déficiences observées.
EXIGENCES
— Membre de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec. (Joindre une photocopie de sa carte de membre)
TRAITEMENT INITIAL de $8,396 à $14,736
Concours E1273 01

Date limite pour l'inscription:
28 mars 1975

TECHNICIEN EN MÉCANIQUE DU BÂTIMENT
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT — postes à Montréal
FONCTIONS
— Préparer des plans, devis et autres documents techniques de systèmes de plomberie et de chauffage, de ventilation, de climatisation et de réfrigération des divers bâtiments publics, assurer le contrôle technique de la réalisation des travaux, conformément aux plans et devis approuvés; résoudre les problèmes techniques en cours d'exécution et préparer les rapports sur la réalisation des travaux.
EXIGENCES
— Diplôme d'études collégiales avec spécialisation en mécanique du bâtiment ou l'équivalent, OU diplôme de fin d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à secondaire V et 6 années d'expérience pertinente.
TRAITEMENT de $6,004.54 à $10,547.
Concours E2736 01

S'inscrire immédiatement

DIRECTEUR ADJOINT DE GREFFES
MINISTÈRE DE LA JUSTICE — Poste à Rouyn
FONCTIONS
— Assurer le fonctionnement administratif et judiciaire du greffe des cours civiles; planifier, organiser et superviser les activités de son unité administrative; analyser les dossiers et émettre les brefs d'exécution; recevoir les déclarations de raisons sociales des compagnies ou sociétés; conserver les actes de l'état civil et célébrer les mariages.
EXIGENCES
— Diplôme universitaire en droit ou dans toute autre spécialisation pertinente et 5 années d'expérience pertinente; OU diplôme d'études collégiales et 9 années d'expérience pertinente. Toute année d'études réussies, jugée pertinente aux fonctions et complémentaire à l'un des pré-requis académiques, équivaut à 2 années d'expérience.
TRAITEMENT initial pouvant atteindre $15,009
Concours E5808 01

Date limite pour l'inscription:
29 mars 1975

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

IMPRIMERIE

COMMERCIAL ET LABELS
REPRÉSENTANT DES VENTES

- SALAIRE DE BASE
- COMMISSION
- ASSURANCE-GROUPE
- PROSPECT FOURNI.

L'homme recherche doit être déterminé et avoir des initiatives dans la vente.

Envoyer votre curriculum vitae!
METEOR LABEL & LITHO INC.
Boite Postale 280
MONTREAL-NORD
Traite confidentiel ATT.: J.A. NADEAU

REPRÉSENTANT AUX SERVICES TECHNIQUES

Une importante compagnie internationale engagée dans la fabrication de feutres pour machines à papier (paper machinery felts), recherche activement un représentant aux services techniques, couramment bilingue, pour s'occuper de la clientèle à travers le Canada.

Il est essentiel que les candidats possèdent quelque formation du fonctionnement des machines à papier acquise dans les usines de fabrication du papier ou bien une formation technique équivalente.

Le candidat retenu, homme ou femme, doit être libre de voyager pour aider la clientèle partout au Canada. Poste établi dans l'Est canadien.

La compagnie offre un excellent salaire de début et autres avantages sociaux d'employés. Veuillez postuler par écrit, en fournissant tous détails relatifs à l'éducation, l'expérience et autres informations pertinentes.

La Presse, Réf.: 16486
C.P. 6041 — Succ. "A"
Montréal

Une position intéressante est offerte à un homme agressif et expérimenté, capable de relever les défis dans une compagnie dynamique:

GÉRANT
COMPTES RECEVABLES, COLLECTION

avec un minimum de 4 années d'expérience, plus de 30 ans et parfaitement bilingue.
Le salaire sera en fonction de l'expérience.
Pour rendez-vous, appeler
488-9167 poste 1904

DOMINION BRIDGE
DEMANDE
ANALYSTE DE SYSTÈMES

Nous avons besoin immédiatement d'un analyste de systèmes avec expérience.

Le candidat recherché a une formation universitaire avec option informatique et Recherche Opérationnelle et possède de 3 à 5 ans d'expérience pertinente en systèmes.

Ce poste est de nature permanente et offre de bonnes chances d'avancement, ainsi que des bénéfices marginaux intéressants.

Salaire selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" au:
Bureau du personnel,
C.P. 280 Succ. "A"
Montréal, Que. H3C 2S7
Tel.: 634-3551 poste 673

DOMINION BRIDGE
DEMANDE
COMPTABLE EN PRIX DE REVIENT

Nous avons présentement des ouvertures pour des candidats bilingues avec 3 ans de scolarité en vue de l'obtention d'un R.I.A.

Une certaine expérience dans l'industrie lourde et des connaissances en systèmes seraient souhaitables.

Ces postes offrent de bonnes chances d'avancement ainsi que des bénéfices marginaux intéressants.

Salaire selon la compétence et l'expérience des candidats.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" au:
Bureau du personnel,
C.P. 280, Succ. "A"
Montréal, Que. H3C 2S7
Tel.: 634-3551 poste 673

COORDONNATRICE
DES SOINS INFIRMIERS

FONCTIONS:
Voir à l'organisation de la distribution des soins infirmiers dans un centre d'accueil de réadaptation pour toxicomanes.
QUALIFICATIONS:
Bach en Nursing. Post-scolaire en psychiatrie ou nursing communautaire souhaité.
EXPÉRIENCE:
Minimum de 5 ans d'expérience.
Adressez votre Curriculum Vitae à:
La Direction Générale de
DOMRÉMY MONTRÉAL
15693 ouest, boul. Gouin
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Que.
626-7750, poste 68

INFIRMIÈRES

— Travailler au service des résidants de Pointe-St-Charles, à la clinique et dans les foyers;
— Travailler en équipe avec médecins, travailleurs communautaires et organisateurs communautaires.

Qualifications:
— Licence d'infirmière;
— Minimum de 2 ans d'expérience dans une salle d'urgence ou l'équivalent;
— Ouverte aux changemens de la médecine communautaire et des problèmes sociaux du Québec;
— Bilingue;
— Lettres de références.

Les intéressées sont priées de communiquer avec
Pierre Pagé
937-9251
CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE-ST-CHARLES
565 Duplin, Pointe-St-Charles

LE CENTRE HOSPITALIER DU HAUT-RICHELIEU
demande un ou une
INHALOTHÉRAPEUTE

STATUT: Temps complet.
EXIGENCE:
— Être inhalothérapeute diplômé(e) d'une école reconnue.
CADRE DE TRAVAIL:
Hôpital régional moderne de 400 lits situé à quelque 20 milles de Montréal.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 avril 1975 au:
Service du Personnel, a/ss Jean-Marc Trudeau
CENTRE HOSPITALIER DU HAUT RICHELIEU
920, boul. du Séminaire, St-Jérôme, Qué.
(514) 348-6101, local 221

SURVEILLANT DE CHANTIER POUR BUREAU D'ARCHITECTES

LE POSTE :
— Représenter l'architecte chargé de la construction sur le chantier, pour s'assurer que tout est conforme aux plans et devis et que les normes applicables aux matériaux et à l'exécution sont respectés.
— Transmettre les directives au surintendant du chantier.
— Le renseigner quant aux modifications apportées au cahier des charges.
L'EXPÉRIENCE :
Un minimum de 10 ans d'expérience est requis à la fois comme technicien dans un bureau d'architectes et comme surveillant de chantier.
LE SALAIRE :
Sera déterminé selon la compétence et l'expérience des candidats.

Faire parvenir son "curriculum vitae" à :
LES ARCHITECTES OUELLET ET REEVES
2500, CHEMIN BATES Montréal H3S 1H6
731-9648

ASSISTANT-GÉRANT
DE PRODUCTION

Compagnie dynamique cherche personne ambitieuse et responsable, capable de prendre en charge département de production.
QUALIFICATIONS:
— Expérience pertinente avec équipe d'au moins 100 personnes dans le passé (hommes et femmes)
— Bilingue
— Études de temps et mouvements
— Au moins 2 ans d'expérience
Salaire: Selon qualifications
Pour rendez-vous, appelez
488-8167, poste 1904

Les Centres de Services Sociaux Laurentides-Lanaudière
OFFRE D'EMPLOI
Dénomination:
CONSULTANT AUX PROGRAMMES

Sommaire de l'emploi:
Sous l'autorité du directeur des services professionnels le consultant aux programmes occupe une fonction de cadre conseil dans la conceptualisation, l'élaboration et l'évaluation des programmes de services sociaux qui lui seront confiés. Le premier programme dont il aura à faire l'élaboration sera celui de la protection de l'enfance.

Tâches spécifiques:
Déterminer, à partir des résultats de recherches et compte tenu des besoins de la population, les objectifs des programmes qui lui sont confiés.
Établir les modes d'évaluation des programmes qui sont sous sa responsabilité, en contrôler la mise en application.
Réviser périodiquement les moyens choisis et analyser la rentabilité des différents programmes dont il a la charge.
Évaluer en collaboration avec le personnel de l'établissement les programmes qui lui sont confiés, les modifier si nécessaire, et ou en élaborer de nouveaux.
Formuler les recommandations découlant de l'évaluation des programmes relevant de son autorité.

Exigences de l'emploi:
Diplôme universitaire de 2e cycle dans l'une ou l'autre des sciences du comportement ou l'équivalent. Une connaissance appropriée des tâches relatives à la programmation et à la planification.
Au moins 3 années d'expérience pertinente au poste.

Lieu de travail: Ste-Thérèse

Salaire et conditions de travail:
En conformité avec la politique salariale du ministère des Affaires sociales.

Les candidats devront postuler avant le 25 mars 1975, au:
Directeur des Ressources Humaines
C.S.S.L.L.
204, boul. Labelle,
Ste-Thérèse, Que.

SIDBEC—DOSCO
requiert les services de personnel qualifié pour son
Usine de Contrecoeur

Ingénieur industriel

Nous sommes à la recherche d'un INGÉNIEUR INDUSTRIEL pouvant mettre à exécution des projets importants au sein d'un service couvrant toutes les fonctions du Génie Industriel.

Le candidat recherché est membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec avec un minimum de 2 à 3 ans d'expérience pour travailler au sein d'un service de génie industriel bien accepté à l'intérieur de la Compagnie.

Dans le but d'assurer une utilisation économique des installations, les divers projets font appel aux domaines suivants: améliorations des méthodes, normes, systèmes de contrôle des coûts, justifications d'acquisition d'équipement, etc.

Le salaire sera fixé selon les qualifications et l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
M. Jean M. Trudel,
Responsable de l'embauche,
SIDBEC—DOSCO,
C.P. 100, Contrecoeur, Qué.

L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE MEUBLES DU QUÉBEC INC.
requiert pour un de ses membres les services d'un:
DIRECTEUR DU CRÉDIT

LE POSTE...
— Sous la responsabilité du trésorier, le titulaire aura à administrer le service du crédit, d'en coordonner les activités et de collaborer avec le service des ventes, l'informatique et la comptabilité. Il devra également analyser périodiquement la situation des comptes à recevoir et recommander les solutions alternatives qu'il appliquera.
LES QUALITÉS...
— Être un administrateur rompu aux exigences d'un tel service et capable d'en coordonner efficacement les activités;
— Exceller dans la poursuite d'un dialogue permanent et fructueux avec notre clientèle;
— Doit pouvoir établir ses objectifs mensuels de recouvrement et les rencontrer;
— Être parfaitement bilingue;
— Posséder une forte personnalité.
LES CONDITIONS...
— Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le crédit aux détaillants;
— Disposé à travailler en province;
— Conditions générales de l'emploi sont intéressantes et le salaire sera condition de l'expérience et de la personnalité du candidat.

Toute candidature doit être adressée avec votre "curriculum vitae" à:
L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE MEUBLES DU QUÉBEC INC.
Casier Postal 1002
Place Bonaventure, Montréal 114
Ou communiquer avec:
M. Philippe Richard 866-3631

INFORMATIQUE

PROGRAMMOIDE $17,000
Connaissance des systèmes, systèmes d'exploitation et services Assembler dans un milieu OS, pour une entreprise. Poste menant à la direction.

SUPERVISEUR-PROGRAMMATION $15,000
Notre client recherche une personne possédant compétences techniques et antécédents COBOL, pour le maintien des systèmes actuels, la formation des programmeurs et l'établissement de normes de documentation.

SPÉCIALISTE-INSTALLATION $15,000
Les exigences pour ce poste de défi sont: solides antécédents OS COBOL et sincère désir de travailler ferme et d'apprendre. Les tâches à exécuter comprendront, entre autres, la liaison avec les usagers et la conversion de DOS à OS.

ANALYSTE DÉBUTANT $14,000
Offrons occasion avantageuse à un analyste-programmeur possédant COBOL de compléter son expérience dans le domaine des systèmes. Les systèmes à mettre au point touchent les secteurs administratif et financier.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR $13,500
Notre client est à la recherche d'un programmeur d'expérience en DOS COBOL pour la mise au point d'un système de contrôles des commandes et entrée des stocks, utilisant les techniques informatiques les plus récentes.

PRIÈRE D'APPELER CHARLES SCOTT AU 878-9141

ecp
ELECTRONIC SYSTEMS PERSONNEL
SUITE 750 PLACE DU CANADA
MONTREAL (514) 878-9141
A Quantum COMPANY

carrières
ET PROFESSIONS

la presse
SAMEDI
15 MARS 1975

L'avenir se planifie chez United Aircraft

DESSINATEURS INDUSTRIELS
VÉRIFICATEURS DE DESSINS

Notre GROUPE GENIE offre des places intéressantes pour des Dessinateurs Industriels et des Vérificateurs de Dessins.

Dessinateurs Industriels: Les titulaires devront donner des directives sur la préparation de dessins ou dessiner eux-mêmes des composants de turbines à gaz. Ils devront posséder cinq ans d'expérience au moins dans le dessin de moteurs, de pièces mécaniques tournant à haute vitesse ou de systèmes connexes. Ils devront posséder au moins un diplôme d'études secondaires complété par une formation en dessin industriel.

Vérificateurs de dessins: Les candidats choisis devront vérifier, dans le détail, l'exactitude des dessins et leur concordance avec les cahiers des charges. Ils auront un minimum de dix ans d'expérience dans la conception, la vérification ou le dessin de moteurs ou de systèmes connexes; ils auront fait des études dans un collège technique ou l'équivalent.

Toute demande de renseignements recevra une attention spéciale et une réponse rapide et confidentielle. Envoyez votre curriculum vitae à:
Carrières d'avenir, United Aircraft du Canada Limitee.
1000, boul. Marie Victorin, Longueuil, Qué. J4K 4X9

Vous avez un avenir chez nous.

United Aircraft
DU CANADA LIMITÉE

CONTREMAÎTRE D'USINE

INDUSTRIE DE MÉTAL EN FEUILLE

SALAIRE JUSQU'À: $20,000

Notre client recherche un ingénieur, ou l'équivalent, avec expérience dans la fabrication du métal en feuille, pour travailler dans une usine employant environ 20-25 personnes, et produisant selon les spécifications, des produits d'acier inoxydable et de titanium, pour l'industrie.

Le candidat devra posseder les connaissances pratiques et les aptitudes nécessaires pour préparer les quotations, les dessins d'atelier, superviser les plans et diriger l'atelier.

Le candidat idéal sera familier avec les codes A.S.M.E. pour appareils à pression, aura de 5-10 ans d'expérience et sera bilingue.

Endroit: Ville St-Pierre.

Si intéressé, s'il vous plait faire parvenir votre resume à R. Martin, en mentionnant le numéro de dossier: LP-1007M.

LE CONSEIL DE
PLACEMENT PROFESSIONNEL
555 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 • 866-2807
Conseillers en personnel depuis 1927

INGÉNIEURS MÉCANIQUE
INDUSTRIE LOURDE
JUSQU'À $22,000

Notre client recherche plusieurs diplômés en génie mécanique possédant de 4 à 10 ans d'expérience industrielle dans le domaine des projets, de préférence reliée à l'industrie lourde. Les candidats choisis seront responsables des projets d'usine, y compris la préparation des estimés, des dessins, des contrats, des cédules, de la mise en chantier et de la surveillance des travaux au cours de la construction. Ils s'occuperont également de discuter avec les départements de l'Opération et de l'Entretien, des projets reliés à l'équipement nouveau et de l'installation. Nous recherchons également un ingénieur senior pour diriger un groupe d'ingénieurs de projets. Le bilinguisme est nécessaire et le salaire sera en fonction de l'expérience du candidat. Endroit de travail: près de Montréal.
Si intéresse, veuillez communiquer confidentiellement avec G. Maurice Gilbert, référant au dossier LP-1008M

Division Administrative
LE CONSEIL DE
PLACEMENT PROFESSIONNEL
555 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 • 866-2807
Conseillers en Personnel depuis 1927

RADIO-QUÉBEC

CONSEILLER EN FORMATION

CADRE DE TRAVAIL
Membre de l'équipe des Ressources humaines, le conseiller en formation participera à l'ensemble des travaux de cette direction afin de pouvoir situer son action dans un cadre général d'intervention touchant les ressources humaines.

Rattaché au Service des Stages et de la Formation, il travaillera en étroite collaboration avec une équipe multidisciplinaire.

NATURE DU TRAVAIL
En collaboration avec les chefs de service et les directeurs, il participera au développement du personnel non spécialisé, spécialisé et cadre:
— en intervenant au niveau de l'identification des besoins;
— en élaborant des programmes, contenus et démarches de formation;
— en assurant l'organisation et l'animation de sessions de formation de groupe, situées dans un cadre de développement organisationnel.

EXIGENCES
— Formation universitaire de 1er cycle.
— Expérience en formation d'au moins cinq (5) ans dont quelques années dans une entreprise.
— A défaut d'une formation universitaire de 1er cycle, un minimum de dix (10) ans d'experience dont au moins cinq (5) ans d'expérience en formation dans une entreprise.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 mars 1975. à:

Michel Allard
Direction des Ressources humaines
Office de Radio-Télédiffusion du Québec
1000, rue Fullum
Montréal, Qué. H2K 3L7

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

requiert les services d'un

REGISTRAIRE

NATURE DU TRAVAIL: Le registraire est responsable des admissions, des inscriptions, de la garde des dossiers étudiants, des horaires, des statistiques et du secrétariat pédagogique et de toute autre tâche que lui confie le directeur des services pédagogiques.
QUALIFICATIONS REQUISES: Posseder un diplôme universitaire de 1er cycle, de préférence en sciences.
TRAITEMENT ANNUEL: Selon l'échelle de salaire des professionnels, de $9,192 à $17,116., suivant les qualifications et l'expérience (échelle en revision).
ENTRÉE EN FONCTION: Au plus tard le 1er juin 75, mais préferablement avant.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 28 mars 75, accompagné des attestations d'etudes et d'expérience au:

Directeur du personnel,
COLLÈGE DE VALLEYFIELD.
169, rue Champlain
Valleyfield J6T 1X6

Concours ouvert egalement aux hommes et aux femmes

INFORMATIQUE
CHEF DE LA DIVISION - TECHNOLOGIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
Poste à Québec

FONCTIONS — Sous la direction du chef du service informatique: diriger les etudes relatives au developpement technologique du "hardware" et du software, l'analyse et la programmation requises pour adapter le système d'exploitation aux besoins du ministère et du reseau; diriger et contrôler le developpement et l'implantation des programmeries nécessaires à l'opération des banques de donnees; participer au développement et à l'implantation des systèmes.

EXIGENCES — Diplôme universitaire dans une discipline appropriee. Environ 10 annees d'expérience dans l'exploitation des systèmes (en informatique) dont quelques-unes à un niveau de direction. Une experience exceptionnelle et une competence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — $16,100 à $23,500

CONCOURS — E6210BQ-01 Date limite pour l'inscription: 28 mars 1975

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

HMR Hôpital Maisonneuve - Rosemont
requiert les services d'un

CONTREMAÎTRE EN ENTRETIEN ET INSTALLATION MATÉRIELLE

FONCTIONS:
— Redevable à son supérieur de la qualité du travail accompli dans son secteur;
— Est responsable de la direction et de l'evaluation de son personnel;

QUALIFICATIONS:
— Bonnes connaissances en plomberie-chauffage, climatisation, réfrigération et mécanique d'entretien;
— Posseder quelques années d'expérience pertinente.

Les candidats interesses doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" a:

M. Gilles Boucher
HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
5415, boul. L'Assomption
Montreal H1T 2M4

MAISON TOURNESOL

Centre de rééducation pour adolescentes mésadaptées socio-affectives, demande:

DEUX CONSULTANTS PROFESSIONNELS

UN PSYCHOLOGUE
UN PSYCHO-ÉDUCATEUR

Le consultant participe à l'élaboration de plans de traitement (théoriques et pratiques) pour les adolescentes et en supervise l'application. Il intervient occasionnellement auprès d'adolescentes ou de groupes d'adolescentes.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire en psychologie ou psycho-éducation selon le cas.
— Expérience en milieu institutionnel de préférence.

Envoyez votre curriculum vitae complet a:

L'Agent de recrutement
Service du Personnel
MAISON NOTRE-DAME-DE-LAVAL INC.
310, boul. Cartier
Laval-des-Rapides

BOMBARDIER

BOMBARDIER LIMITÉE
ZONE DU QUÉBEC
est à la recherche d'un

GÉRANT DE DISTRICT

pour assumer les responsabilités d'un de ses territoires.
Qualifications:
1— Formation: minimum 12e année ou équivalent, travaille ou a déjà travaillé dans une compagnie de finance de 6 à 8 ans.
2— Compétence: Dynamique, initiative personnelle, maitrise de soi, imagination, âge 25 à 35 ans, doit être prêt à être relocalisé.
3— Conditions: Salaire selon l'expérience, automobile, avantages sociaux, possibilités d'avancement.

Veuillez soumettre votre Curriculum Vitae à:

BOMBARDIER LIMITÉE
Zone du Québec
1350, rue Nobel, Boucherville
att.: M. Peter Ohrt,
gérant adjoint des ventes

VOULEZ-VOUS CHANGER D'EMPLOI ET AMÉLIORER VOS CONDITIONS DE TRAVAIL?

La Compagnie de Construction Pentagon (1969) Ltee recherche actuellement un estimateur civil senior (préférence sera accordée à celui qui aura aussi une connaissance en mécanique) et un gérant de projet qui travaillera au siège social.

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae qui sera traite confidentiellement. Une entrevue suivra par la suite.

Adressez-vous à:

Service du Personnel (Pierre Taschereau)
La Compagnie de Construction Pentagon (1969) Ltée
1550 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal, Qué. H3G 1N7
No tél.: 937-9461

LA COMMISSION SCOLAIRE
sainte-croix
a besoin

d'un (1) CONSEILLER EN FORMATION INDUSTRIELLE.

FONCTIONS:
Sous l'autorité de la responsable de la formation industrielle, le conseiller en formation industrielle participe à l'analyse de tâches de la formation en industrie, élabore des programmes, participe à la supervision pédagogique et rédige les rapports pédagogiques.

QUALIFICATIONS:
Aptitude dans l'élaboration et la rédaction de programmes, en français et en anglais, 16 ans de scolarité ou l'équivalent.

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir sa demande avant le 21 mars 1975, adressée à:

Directeur des services du personnel
1100, Côte Vertu
St-Laurent H4L 4V1

Inscrire sur l'enveloppe "CONFIDENTIEL"

FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

PRÉPOSÉ AUX PRÊTS

Caisse populaire située à Ville Laval

LES FONCTIONS:
Sous la direction du gérant, est responsable de l'accueil des emprunteurs, de l'acheminement de leurs demandes et de la supervision du travail clérical relatif aux prêts.

LES QUALIFICATIONS:
Scolarité: techniques administratives ou l'équivalent; 2 ans d'experience dans le prêt personnel.

LE SALAIRE:
Selon qualifications: $170 et plus.

Adresser votre "curriculum vitae" à:

FEDERATION DE MONTRÉAL
DES CAISSES DESJARDINS
Service du Personnel
1405 est, Henri-Bourassa, Montréal

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

TARIFICATEUR
Homme ou femme

Nous recherchons un tarificateur d'expérience pour travailler au siège social à Québec.

FONCTION:
Évaluer les risques normaux ou aggravés d'assurance-vie jusqu'à une limite de $100,000.
Entraîner le personnel sur les techniques de la sélection.

QUALIFICATIONS:
Cinq ans d'expérience en sélection des risques.
De préférence, avoir réussi quelques examens du LOMA et projeter l'obtention d'un certificat en sélection.
Aptitude à communiquer avec le personnel de vente.

SALAIRE:
Selon les qualifications.

COMMUNIQUER PAR ÉCRIT AVEC:
Le Gérant, Personnel
L'Industrielle Compagnie d'Assurance
sur la Vie
1080 Chemin St-Louis
Sillery, P.Q. G1K 7M3

LA CHAMBRE DE COMMERCE RICHMOND-MELBOURNE
recherche les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TOURISME

TACHES:
Organisation, administration et promotion du tourisme pour la région de Richmond.
QUALIFICATIONS:
Posséder un diplôme d'etudes collegiales en tourisme ou l'equivalent. Etre bilingue.
SALAIRE: Selon les qualifications.
Faire parvenir Curriculum Vitae avant le 2 avril à:

M. Georges-Henri Poulin, président
Chambre de Commerce de Richmond-Melbourne
C.P. 339, Richmond, Que.

REPRÉSENTANT-PEINTURE

Nous recherchons un vendeur ayant déjà fait ses preuves principalement dans la vente auprès des marchands détaillants.
Le candidat choisi sera rémunéré sur une base de commission et pourra bénéficier d'un compte de retrait. Il recevra une allocation-automobile ainsi que le remboursement de ses frais de déplacement.

Faire parvenir Curriculum Vitae au:

Directeur Général
PEINTURES CHATEAU INC.
6833 ave. du Parc
Montréal, Qué.

COMPTABLE SENIOR
(pour candidat dynamique et sérieux seulement, si non s'abstenir)

L'homme que nous cherchons a de l'expérience dans les transactions comptables: Domaine de la construction. Âgé de 25 à 35 ans, il aspire prendre en main un poste de direction, tout en exécutant certains travaux de routine. Le candidat choisi aura une rémunération selon son expérience, et sera jugé également selon son talent dans le passé et le présent.

Envoyer Curriculum Vitae à:

LA PRESSE, Réf. 16484
C.P. 6041 Succ "A" Montréal, Qué.

carrières ET PROFESSIONS

la presse
SAMEDI
15 MARS 1975

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

ADJOINT AU CHEF DE MISSION (ÉDUCATIVE ET CULTURELLE)

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRESOR
Poste à Québec

FONCTIONS — Sous l'autorité du chef de mission (éducative et culturelle), assumer la responsabilité des analyses d'ordre budgétaire, financier et économique. A cette fin, collaborer à l'analyse et proposer des solutions; conseiller le chef de mission sur les prévisions de coûts et l'évaluation des programmes; participer à la planification des activités du personnel de la section d'analyse; suggérer des critères d'évaluation.

EXIGENCES — Diplôme universitaire dans une discipline appropriée. Environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans les domaines de la planification, de la recherche et de l'administration.

TRAITEMENT — $16,100 à $23,500

CONCOURS — E6210CB. 01 Date limite pour l'inscription: 28 mars 1975.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

CARRIÈRE DANS LA VENTE

Avec les compagnies d'assurances Federated
Assurances générales et Assurance-vie

- Etes vous âgé de 25 à 40 ans, marié et résidant dans la région de Montréal?
- Etes-vous bilingue ou avez-vous une certaine connaissance de la langue anglaise?
- Expérience ou aptitudes pour la vente nécessaires.
- Prêt à investir temps et efforts pour obtenir un revenu au-dessus de la moyenne (le traitement moyen de notre personnel de vente atteignait $16,933 en 1973).

Nous pouvons vous offrir :

— Salaire de $9,600 la première année plus commission de nouvelle vente. Aussi possibilités d'un boni de $2,000 en assurance-vie.
— Entraînement professionnel gratuit
— Opportunité pour de l'avancement rapide
— Plan de pension entièrement payé par la compagnie
— Bénéfices d'assurance-groupe et d'invalidité.

Si vous possédez ces qualifications et êtes intéressés veuillez téléphoner pour rendez-vous les 17 et 18 mars à :

M. Gilles Georges
381-7407

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

RESPONSABLE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES

MINISTERE DES COMMUNICATIONS
Poste à Québec

FONCTIONS — Sous l'autorité de l'Editeur officiel du Québec, assurer la responsabilité de l'édition et de la production des publications à caractère juridique ou administratif; développer et superviser un centre de documentation juridique. A cette fin: planifier, coordonner et administrer l'édition et la production des publications officielles; élaborer, proposer et appliquer des normes et procédures concernant l'édition des publications officielles; conseiller les ministères dans ce domaine.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en droit; connaissances souhaitables en informatique, en communication ou en toute autre science connexe; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre $23,500

CONCOURS — E6210CA. 01 Date limite pour l'inscription: 28 mars 1975.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

fonction publique municipale

TECHNICIEN - CIRCULATION ET TRANSPORT
SERVICE DU GENIE

FONCTION:
Sous la direction immédiate de l'Ingénieur Chef de Division, effectue divers travaux relatifs à la circulation et au transport en vue d'assurer le développement et l'aménagement rationnels des réseaux routiers sur le territoire de la Ville.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme en technique de génie civil, de préférence dans l'option circulation et transport routiers, d'une école reconnue par le ministère de l'Education du Québec.
Posséder au moins 5 ans d'expérience pertinente à la fonction. Parler et écrire correctement le français et l'anglais.

SALAIRE:
$11,273.00 par an, plus augmentations annuelles prévues dans la convention collective en vigueur.

TECHNICIEN - EAUX ET ASSAINISSEMENT
SERVICE DU GENIE

FONCTION:
Sous la direction immédiate de l'Ingénieur Chef de Division, effectue divers travaux comportant l'étude des réseaux d'aqueducs et d'égouts, ainsi que l'élaboration de projets relatifs au plan directeur des systèmes de production et de distribution de l'eau potable et des systèmes d'assainissement des eaux usées, sur le territoire de la Ville.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme de technique en traitement de l'eau, d'une école reconnue par le ministère de l'Education du Québec.
Posséder au moins 5 ans d'expérience pertinente à la fonction. Parler et écrire correctement le français et l'anglais.

SALAIRE:
$11,273.00 par an, plus augmentations annuelles prévues dans la convention collective en vigueur.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 1er avril 1975 au:

SERVICE DU PERSONNEL
Hôtel de Ville de Laval
3333, Chemin du Souvenir
Chomedey, Laval

Toute candidature sera examinée confidentiellement.

VILLE DE LAVAL

CONTRÔLEUR

Requis par compagnie dynamique dans le domaine de la fabrication d'acier ouvré.

- Minimum 5 ans d'expérience.
- Formation universitaire C.A. ou R.I.A.
- Bilingue.

Salaire de $20,000 à $24,000 selon qualifications. Fonds de pension, assurance-maladie.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

LA PRESSE, RÉF.: 16500
C.P. 6041, Succ. "A"
MONTRÉAL H3C 3E3

ESTIMATEUR

Une importante compagnie de construction de Ville de Laval recherche un estimateur ayant de l'expérience dans le domaine municipal.

FONCTION:
Estimation des projets d'égouts, d'aqueduc, de pavage, etc., dans la région métropolitaine.

SALAIRE:
En fonction des qualifications du candidat et des responsabilités attribuées à sa fonction.

Poste disponible immédiatement.

M. Roger Desbois, Ingénieur
Directeur adjoint, section municipale
DEMIX LTÉE-CONSTRUCTION
1585 boul. des Laurentides
Ville de Laval H7N 1Y6
384-1780 — 669-7161

Toute candidature sera examinée confidentiellement.

LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ISLES

CONCOURS:

AGENT D'INFORMATION

NATURE DU TRAVAIL:
L'agent d'information effectue des tâches relatives à la conception de politiques d'information et de publicité et est chargé de leur application. A cette fin, il établit des canaux de communications avec les services de la Commission de manière à se tenir au courant de leurs activités. Il rédige et revise les prospectus, les communiqués et les documents d'information ou de publicité entourant ces activités et destiné au personnel, aux élèves, aux parents, à la presse, ou aux groupes sociaux économiques.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans une discipline appropriée.

SALAIRE: Selon la convention de l'Association des Professionnels non enseignants du Québec.

Date d'entrée en fonction: Dès sa nomination.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 28 mars 1975, à l'attention de:

M. ANDRÉ CHAPUT
Directeur des Services du Personnel
2275 Honoré-Mercier,
Ste-Rose (Laval)

ADJOINT AU SERVICE DU CONDITIONNEMENT

Un poste nouvellement créé, celui de adjoint de notre service de conditionnement (packaging), se rapportant au chef de service, existe au sein d'un fabricant de produits pharmaceutiques situé dans la zone industrielle de Pointe-Claire.

Le candidat doit posséder un diplôme de Cegep ou l'équivalent, être bilingue, et de préférence avoir de l'expérience dans la supervision du conditionnement.

Il s'agit d'un emploi permanent offrant de nombreux avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail dans une usine moderne.

Les candidats doivent faire parvenir un résumé confidentiellement en donnant leur âge, leur niveau d'instruction, leur expérience ainsi que la rémunération exigée, au:

Service du Personnel
SCHERING CORPORATION LIMITED
3535, Route Trans-Canada
Pointe-Claire, Québec, H9R 1B4

fonction publique municipale

DÉMOGRAPHE
SERVICE DES RECHERCHES et STATISTIQUES

FONCTION:
Selon les normes et procédés reconnus et à l'aide de techniques informatiques ou autres, étudie méthodiquement la population, analyse ses caractéristiques structurelles et dynamiques et détermine ses facteurs de croissance et trace la courbe de son évolution probable au niveau de la municipalité et de ses différents secteurs.

QUALIFICATIONS:
Etre détenteur d'une maîtrise en démographie et d'un diplôme de premier cycle en économie, en sciences mathématiques ou en informatique.
Avoir quelques années d'expérience dans l'étude des mouvements de population et l'établissement de prévisions.
Etre bilingue (français et anglais) et apte à rédiger en français correct les rapports en relation avec le travail.

SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 1er avril 1975 au:

SERVICE DU PERSONNEL
Hôtel de Ville de Laval
3333, Chemin du Souvenir
Chomedey, Laval

Toute candidature sera examinée confidentiellement.

VILLE DE LAVAL

GÉRANTS DE MAGASINS DEMANDÉS

Hommes ou femmes bilingues, possédant l'expérience requise pour gérer de nouveaux points de ventes d'une chaîne de magasins de tissus et draperies, connaissant une expansion à Montréal et sur la Rive Sud. Nous offrons un bon salaire, des possibilités de progression et tous les avantages sociaux d'une organisation nationale engagée dans le commerce au détail. Pour obtenir une entrevue confidentielle, téléphoner ou écrire:

Mr. T. Rudner
HARRISON DRAPERY & FABRICS
4360, Cote-de-Liesse, Montreal
735-2611

HÔPITAL NOTRE-DAME
Centre Hospitalier affilié à l'Université de Montréal

UNITÉ DE CHIRURGIE
SECTION TRANSPLANTATION

SOINS INTENSIFS CHIRURGICAUX

INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉS (ES)

Des postes permanents de nuit ou rotation, sont offerts aux candidats (es) aux soins des greffés et aux soins intensifs chirurgicaux.

Conditions particulières aux permanents (es) de nuit.

Les candidat (es) intéressés (es) sont priés (es) de s'adresser à:

Mme Rita David-Desroches
Bureau d'emploi
1560 est, Sherbrooke, Montreal, Que.

ECOLE DE LANGUES CHERCHE

CHEF DE BUREAU BILINGUE

LE CANDIDAT:
— Doit connaître les méthodes de recrutement et de sélection du personnel;
— Doit avoir le sens de l'organisation et de l'administration;
— Doit pouvoir entretenir de bonnes relations avec les employés et s'occuper de la planification du bureau dans tous ses aspects.

Nombreuses possibilités d'avancement au sein de la société, pour une personne ambitieuse et résolue, capable de leadership.

Salaire, fonctions et conditions de travail à discuter au moment de l'entrevue.

Demander

CLAIRE au 871-9434

HVR Hôpital Maisonneuve - Rosemont

Centre universitaire offrant toute la gamme des spécialités requiert les services de

FINISSANTS(ES) EN TECHNIQUES INFIRMIERES

Nous offrons un (1) mois d'orientation.

Prière de vous adresser à:

M. Nelson Doucet
5415, boul. l'Assomption
Montreal H1T 2M4
(514) 254-8341 poste 592

COORDONNATEUR BILINGUE

Plein temps pour école de langues

LE POSTE:
— Planification et promotion d'une école pour adultes; travail préparatoire comportant quelques déplacements; implantation du projet; et travail complémentaire à la fin des cours.

LE CANDIDAT:
— Doit pouvoir prendre des initiatives et travailler efficacement par lui-même;
— Doit posséder le sens de l'organisation, avoir de l'entregent et connaître le travail de bureau.

Le salaire et les conditions de travail seront discutés au moment de l'entrevue.

Demander:

CLAIRE au 871-9434

CARRIÈRE DANS LA VENTE

Occasion d'une 2e carrière pour hommes ou femmes de 40 à 60 ans.

Nous cherchons des personnes mûres pour nous aider à présenter un nouveau concept dans le développement personnel ainsi que dans les systèmes de vente et de production.

Pour entrevue, appelez à:

727-2888
entre 9 hres et midi

fonction publique municipale

INGÉNIEUR
ASSISTANT-DIRECTEUR
SERVICE TRAVAUX PUBLICS - "OPERATIONS"

FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur, planifie, organise, dirige et contrôle les activités administratives et opérationnelles relatives à l'outillage, à l'épuration, à la filtration, au pompage ainsi qu'aux services auxiliaires.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Détenir un diplôme universitaire de préférence en Génie Civil. Posséder un minimum de cinq années d'expérience dans le domaine des tâches de l'emploi ou un domaine connexe. Posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

SALAIRE:
Ce poste intéressera particulièrement tout candidat dont le salaire actuel se situe aux environs de $20,000 annuellement.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 1er avril 1975 au:

SERVICE DU PERSONNEL
Hôtel de Ville de Laval
3333, Chemin du Souvenir
Chomedey, Laval.

Toute candidature sera examinée confidentiellement.

VILLE DE LAVAL

HÔPITAL NOTRE-DAME
Centre Hospitalier affilié à l'Université de Montréal

SALLE D'OPÉRATION
SURVEILLANT (e)

L'hôpital est à la recherche d'un (e) infirmier (ère) surveillant (e) à la salle d'opération.

EXIGENCES: Le ou la candidat (e) devra être membre actif de l'OIIQ.
— Expérience en salle d'opération ou en gestion hospitalière.

Les candidats (es) intéressés (es) sont priés (es) de s'adresser à:

Mme Rita David-Desroches
Bureau d'emploi
1560 est, Sherbrooke, Montreal

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Occasion exceptionnelle offerte à analyste-programmeur possédant 2 à 3 ans d'expérience: IBM/OS dans une entreprise manufacturière, connaissance des langages COBOL et RPG-II sont essentielles et "Assembler" serait un avantage.

Faire parvenir Curriculum Vitae à:

La Presse Réf. 16440
C.P. 6041 Succ. "A"
Montréal, Qué. H3C 3E3

LE COLLÈGE MONTMORENCY

requiert les services de

PROFESSEURS À CONTRAT

Pour planifier des cours dans les disciplines suivantes:
— Allemand
— Chinois

Les candidats devraient posséder une bonne connaissance de l'anglais dans l'éventualité où ils auraient à enseigner cette langue au collège durant la prochaine année scolaire.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 28 mars 75, au:

Secrétaire général,
COLLEGE MONTMORENCY,
1650, boul. du Souvenir,
Laval-des-Rapides, Laval, H7N 1B9

COORDONNATEUR DE PRODUCTION

demandé pour moyenne entreprise du centre ville de Montréal. Doit répartir travail entre 3 départements de production. Expérience nécessaire en relations avec le personnel et évaluation des coûts. Salaire et boni à négocier.

Ecrire mentionnant expérience passée à:

LA PRESSE, RÉF.: 16,485
C. P. 6041, succ. "A" Montréal H3C 3E3

PROGRAMMEUR

Avec expérience sur machine N.C. et également avec expérience dans le métal en feuille. Bon salaire.

S'adresser:

R & M MÉTAL LTÉE
Ville d'Anjou
Tél.: 353-7132
M. Normand Picard

O'KEEFE & ASSOCIÉS Architectes
recherche

ARCHITECTE et DESSINATEUR

avec un minimum de 5 années d'expérience.
Adresser "curriculum vitae" à:
O'KEEFE & ASSOCIES
800 Montée de Liesse,
Montréal H4T 1N8

carrières ET PROFESSIONS

la presse
SAMEDI
15 MARS 1975

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

INFORMATIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
2 postes à Québec.

RESPONSABLE DE LA GESTION DES ATELIERS (ordinateurs 370/168)

FONCTIONS — Sous la supervision du directeur de l'exploitation, etre responsable de l'operation et de l'entretien de l'équipement électronique et conventionnel du service de l'informatique, à Québec et à Montréal, de façon à répondre à l'ensemble des besoins du ministère et des organismes. Contrôler l'utilisation et assurer la sécurité des ressources électroniques et des fichiers.

EXIGENCES — Diplôme universitaire dans une discipline appropriee; environ 10 années d'experience en operation d'ordinateurs dont quelques années dans un poste de direction. Une experience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activites peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre $23,500

CONCOURS — E6210AN-01

RESPONSABLE DE BANQUES D'INFORMATIONS ET DE STATISTIQUES

FONCTIONS — Sous la supervision du directeur du developpement, promouvoir l'utilisation de banques d'informations repondant aux besoins du ministere; coordonner l'integration des principales applications autour de ces banques d'informations; assurer l'integration et la confidentialite des informations; voir à la diffusion de statistiques sur le monde de l'éducation; mettre en place des mécanismes pour évaluer la qualité des informations recueillies et proposer des modalités de cueillette pour l'ameliorer; superviser l'élaboration d'un système d'informations pour le ministere.

EXIGENCES — Diplome universitaire dans une discipline appropriée; environ 10 annees d'experience reliee aux fonctions du poste, notamment dans le domaine de l'informatique ou des statistiques. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre $23,500

CONCOURS — E6210AP-01 Date limite pour l'inscription 28 mars 1975

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

FONCTIONS: Le directeur des services aux étudiants a la responsabilité d'organiser et de coordonner les divers services offerts aux étudiants.

Il est notamment responsable des services suivants: culte et pastorale, santé et clinique, placement et assistance financière aux étudiants, loisirs et sports, psychologie et service social, services socio-culturels, résidence.

Il évalue le personnel sous sa responsabilite.
Il accomplit toute autre tâche que lui confie son superieur immédiat.

QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire exigeant un minimum de 16 années d'études, de préférence dans l'une ou l'autre des sphères d'activités des services aux étudiants.

8 années d'expérience pertinente.

SALAIRE: En conformité avec les normes du Ministere de l'Éducation.

DATE LIMITE: Faire parvenir les candidatures sous pli et portant la mention "Candidature au poste de directeur des services aux étudiants" au plus tard le 28 mars 75, à l'attention du:

Directeur general
COLLÈGE DE VALLEYFIELD
169, rue Champlain
Valleyfield J6T 1X6

REPRÉSENTANTS TECHNIQUES DES VENTES

EMPLOIS IMMÉDIATS POUR CANDIDATS BILINGUES DANS NOS BUREAUX DE MONTRÉAL

Nous offrons un salaire interessant, voiture fournie par la compagnie et de nombreux avantages sociaux.
De préférence, les candidats doivent être diplômés d'une université ou d'une école technique; expérience de la vente souhaitable.
Le travail consiste à visiter les fabricants, grossistes et de taillants de systèmes de chauffage, ventilation et air climatisé.
Si vous possédez les qualifications requises, communiquer pour une entrevue confidentielle avec:

M. Claude LeBlanc
484-3501

Honeywell

6277 ouest, St-Jacques
Montréal, Québec

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

IMPOT — LEGISLATION FISCALE

AGENTS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Revenue Canada, Impôt
Ottawa

Traitement : $19,203 à $22,384

L'application de la loi modifiee de l'impot sur le revenu ouvre de nombreux horizons vers lesquels vous aimeriez peut-être vous orienter.
Advenant ce cas, nous avons des possibilités d'emploi qui peuvent vous interesser.
Nous augmentons actuellement le personnel de la direction de la legislation et nous avons besoin d'individus ayant de l'experience en droit fiscal dans les domaines suivants:

DECISIONS
INTERPRETATIONS TECHNIQUES
EVITEMENT FISCAL

Ces domaines offrent d'excellentes perspectives d'avenir à des specialistes s'interessant à la formulation et à l'interpretation de la politique fiscale.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Les candidats doivent detenir une experience pratique dans le domaine du droit fiscal tel qu'il s'applique aux corporations, aux fiducies et aux societes. De plus, ils doivent aussi avoir un diplôme universitaire sanctionnant des études portant principalement sur la comptabilite, la gestion des entreprises, le commerce ou la finance, ou à l'accreditation à titre de comptable de professions par l'Institut des comptables agrées du Canada, l'Association des comptables generaux licencies ou la Societe des comptables en administration industrielle du Canada.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: Quelques postes exigent la connaissance de l'anglais, et pour d'autres la connaissance de l'anglais et du francais est exigee. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit qu'ils sont disposes à suivre, aux frais de l'Etat, immediatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispense par le Bureau des Langues de la Commission ou par un organisme approuve par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze (12) mois et la Commission de la Fonction publique en precisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'exterieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITES D'INSCRIPTION: Si vous possedez les titres et qualites exiges et etes interesse à poser votre candidature à un poste au sein de Revenu Canada, presentez votre demande sur la formule (CFP 367-4110) «Demande d'emploi» que l'on peut se procurer dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, et faites-la parvenir AU PLUS TARD LE 4 AVRIL, 1975, à l'adresse suivante:

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7
Priere de rappeler le numero de concours 5-A-U-002 (18)
dans toute correspondance.
Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

GÉRANT GÉNÉRAL POUR STATION RADIOPHONIQUE

Relevant du bureau de direction, le titulaire aura comme responsabilites majeures l'elaboration et la mise en oeuvre de programmes, la direction generale du personnel, la planification, les budgets et rapports financiers à la direction.

Le profil du candidat: Ayant pas moins de 30 ans, plusieurs annees d'experience radiophonique soit à titre de gerant ou d'assistant, faisant preuve d'initiative et de dynamisme.

Occasion unique de contribuer au developpement d'une entreprise en pleine expansion et ainsi de se creer un poste enviable au sein de l'organisation.

Salaire et conditions à discuter suivant experience et formation.

Veuillez communiquer votre curriculum vitae confidentiellement à: M. Patrick Ryan, Pres.
436, de La Madone
Mont-Laurier, P. Que.

COORDONNATEURS DE TRAVAUX PUBLICS

FONCTION.
Sous l'autorite du directeur adjoint, ils devront organiser, coordonner des travaux d'égouts, d'aqueduc, de pavage dans la région de Montréal.

QUALIFICATIONS et EXPÉRIENCE:
Détenir un diplôme de technicien en genie civil avec 3 à 5 années d'expérience.
Une vaste expérience dans des travaux similaires chez un entrepreneur ou un ingénieur-conseil comblera pour le diplôme.

SALAIRE.
Le salaire sera en relation avec les qualifications des candidats et des responsabilites attribuées à la fonction.
Postes disponibles immédiatement.

Faire parvenir "curriculum vitae" ou communiquer avec:

M. Roger Desbois, Ingenieur
Directeur adjoint, section municipale
DEMIX LTÉE - CONSTRUCTION
1585, boul. des Laurentides,
Ville de Laval H7N 4Y6
384-1780 — 669-7161

Toute candidature sera examinée confidentiellement.

INSTITUT VAL-DU-LAC Inc.

Centre de rééducation pour jeunes inadaptés est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

FONCTIONS: Sous l'autorite du directeur général, planifie et coordonne le travail multidisciplinaire à l'intérieur du centre. Autorise et contrôle certaines techniques spécifiques de rééducation. Coordonne et surveille les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement.

QUALIFICATIONS: Détenir un diplôme en sciences humaines. Le candidat doit aussi posseder un minimum de 5 ans d'experience en rééducation en internat.

REMUNÉRATION: Selon les normes du ministere des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

INSCRIPTIONS: Veuillez s.v.p. faire parvenir curriculum vitae avant le 1 er avril 75 au:

Directeur general,
INSTITUT VAL-DU-LAC INC
C.P. 90 (rue Blanchette)
Rock Forest, Que.

LE CENTRE DE READAPTATION DU QUEBEC

Centre hospitalier nouvellement forme et ultra-specialise en readaptation globale, requiert les services de:

PHYSIOTHÉRAPEUTES

Ces professionnels participent à la readaptation fonctionnelle auprès des patients recevant un traitement au centre.

EXIGENCE:
Être membre en règle de l'Association Professionnelle des Physiothérapeutes du Québec.

AVANTAGES:
Travail diversifie, equipement ultra-moderne, ressources en place, importantes.

TRAITEMENT:
Selon les normes du ministere des Affaires sociales.

Les candidats(es) interesses(es) pourront faire parvenir leur "curriculum vitae" au:

CENTRE DE READAPTATION DU QUEBEC
Service du Personnel
525, boul. Hamel, Québec

Toute demande sera traitée confidentiellement.

REPRÉSENTANT TECHNIQUE

Dans le domaine de la construction pour vente et location d'équipement (coffrages).

Minimum 5 annees d'experience requises dans le domaine de la construction.

De preference ingenieur en genie civil ou technicien.

Salaire et commission selon les qualifications. Depenses de voyages et d'automobile payees. Fonds de pension, assurance maladie.

Faire parvenir "curriculum vitae" à

LA PRESSE, REF.: 16493
C.P. 6041 SUCC. "A"
MONTRÉAL, H3C 3E3

PROFESSEURS

POUR L'ENSEIGNEMENT DU PROGRAMME DE TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT AU NIVEAU COLLÉGIAL

- Comptabilité.
- Structure de l'entreprise.
- Initiation au droit des affaires.
- Éléments de statistiques.
- Initiation à un langage de programmation.
- Sténographie.
- Dactylographie.
- Procédés de secrétariat.

REQUIS POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1975-1976

Faire parvenir curriculum vitae au:

DIRECTEUR DES COURS
COLLÈGE O'SULLIVAN
1191, RUE DE LA MONTAGNE
MONTRÉAL H3G 1Z2

HVR Hôpital Maisonneuve-Rosemont

requiert les services d'un

SURVEILLANT EN ENTRETIEN MÉNAGER

FONCTIONS:
Sous l'autorité du chef de secteur, voit au contrôle de la qualité de la quantité de travail effectué dans sa zone.

QUALIFICATIONS:
1.—Quelques années d'expérience en entretien menager.
2.—Sens des responsabilités.
3.—Très bon leadership.

Faire parvenir "curriculum vitae" à.

M. Gilles Boucher
HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
5415, boul. l'Assomption
Montréal H1T 2M4

ASSISTANT GÉRANT DE PRODUCTION

La tâche consistera à prendre charge complete du departement de production, de maintenance d'usine et de qualité. Ceci comprendra également la responsabilite du budget, la motivation du personnel de cadre de même que le maintien des bonnes relations patronales ouvrières.
Désirons un jeune homme bilingue dans la trentaine possedant un "background" technique et une certaine expérience dans la fabrication de morceaux à la chaine. La facilite de comprendre et de motiver les gens sous sa surveillance sera un atout considérable. La connaissance du beton ne sera pas absolument essentielle.
La compagnie Permacon emploie une centaine d'hommes et fabrique depuis une trentaine d'années des produits en béton. Le travail se fera à Châteauguay. Rémunération selon compétence du candidat.

S'adresser à:

M. Jacques Simard,
Tél.: 866-1623

SEMINAIRE DE JOLIETTE

(institution privee d'enseignement secondaire declaree d'interêt public)

OFFRE D'EMPLOI:

PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

PROFESSEUR DEMANDE
1 professeur feminin pour l'enseignement de l'education physique pour l'annee scolaire 75-76
ENSEIGNEMENT A des filles et des garcons de secondaire I-II-III-IV
QUALIFICATIONS Baccalaureat specialise en education physique et qualification legale.
SALAIRE: Selon l'echelle des salaires des enseignants du Quebec.

Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" avant le 4 avril prochain à:

Directeur du personnel
SÉMINAIRE DE JOLIETTE
C.P. 410
Joliette J6E 3Z9
Tel.: (514) 753-4271

VENTES TECHNIQUES

Opportunité exceptionnelle pour représentant technique bilingue. Le candidat choisi devra posséder de l'expérience dans la vente technique préférablement dans l'instrumentation et l'équipement de mesure et débits de fluides dans les municipalités, l'industrie pétrochimique et autres. Le salaire sera en fonction de l'habileté et l'expérience du candidat. Automobile fournie. Excellente opportunité d'avancement. Prière d'envoyer résumé. Discrétion assurée.

LA PRESSE, RÉF: 16481
C.P. 6041, Succursale "A"
MONTRÉAL H3C 3E3

TENUE DE LIVRES

Responsable de la tenue des livres, bilingue et experimente, pour s'occuper de la gamme complète de régistres comptables, de la balance de vérification et pour assister à la préparation des bilans.
Emplacement: Dorval

Veuillez adresser curriculum vitae detaille en y indiquant le salaire attendu

SKY SHOPS
Service du Personnel
Case 156, Station AMS,
Montréal, Qué. H4Y 1A5

DESSINATEURS

Intermediaires et Seniors
Beton (structures)

INGÉNIEURS

(electricite et beton)

Faire parvenir curriculum vitae à:

La Presse Ref. 16483
C.P. 6041, Succ. "A"
Montréal, Que.

VENTES INDUSTRIELLES

Notre petite compagnie qui grandit rapidement fabrique des emulsions polymères, des adhésifs et des teintures. Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique et ayant de l'initiative, qui précisera et améliorera notre position dans l'Est canadien.

Travail à Montréal, quelques déplacements nécessaires, bilinguisme essentiel. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en précisant votre expérience et vos demandes salariales, au:

Directeur des ventes,
Morton-Williams of Canada Ltd.,
430 Finley Avenue,
Ajax, Ontario L1S 2E3

CENTRE DE RÉADAPTATION JEAN MICHEL
requiert les services de
INFIRMIÈRES AUTORISÉES
Quarts de soirée et de nuit — temps complet et temps partiel.
PHYSIOTHÉRAPEUTE ORTHOPHONISTE
Temps complet.

Communiquer immédiatement: **Bureau du Personnel**
600, Préfontaine, Longueuil
670-3220

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Pour municipalité du Canton de Rawdon.
Parfaitement bilingue, expérience dans un domaine connexe.
Salaire à discuter selon expérience.

Envoyer "curriculum vitae" avant le 15 mars 1975 à:

CANTON DE RAWDON
C.P. 730, Rawdon, P.Q.

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN
recherche

1 TECHNICIEN DE LABORATOIRE R.T.

Poste en pathologie à temps complet.
S'adresser à:
Maryse Laverdière, Agent de Gestion du Personnel
4000, boul. Lasalle, Verdun
761-3551 local 350

carrières
ET PROFESSIONS

la presse
SAMEDI
15 MARS 1975

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

COMMUNICATIONS INFORMATIQUES
CHEF DE LA DIVISION
COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS
Poste à Québec

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur des communications informatiques, concevoir et mettre en application des methodes, approches et procédés en vue de rationaliser le cout, la qualité et la disponibilite des services de communications informatiques; fournir aux organismes gouvernementaux les moyens et services necessaires à l'exploitation de systemes teleinformatiques.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences appliquees, en informatique ou en toute autre discipline appropriee; environ 10 annees d'experience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le domaine des communications informatiques. Une experience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppleer à l'absence de diplome universitaire.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre $23,500.

CONCOURS — E6210CC 01. Date limite pour l'inscription: 28 mars 1975.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa selection à ces personnes.

S'inscrire aupres de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Quebec, G1R 4Z8 a l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

Université du Québec à Montréal

Dans le cadre des enseignements et des recherches en Histoire de l'art moderne et contemporain, le département "Histoire de l'art" recherche:

UN PROFESSEUR EN ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES ET HISTOIRE DE L'ART

Exigences:
Doctorat et experience pertinente

Traitement:
Selon la convention collective en vigueur

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae detaillé, avant le 20 mars, à:

Mme Rose-Marie Arbour-Mayrand,
directeur,
Département d'Histoire de l'Art,
Pavillon Arts 2,
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888,
Montréal, Québec,
H3C 3P8.

CONSULTATION SERVICES INFORMATIQUES

La croissance continue des besoins du marché a suscité la création d'un nouveau poste au sein de notre équipe du service d'information administrative. Le candidat choisi sera impliqué activement dans une gamme variée de mandats pour des clients dans les secteurs privé et public. Ces projets engloberont l'analyse et la définition des besoins des systèmes d'information, le dessin conceptuel des systèmes, l'évaluation et la sélection des services informatiques, ainsi que la direction de projets. Ce poste offre l'occasion de travailler avec une équipe professionnelle et multi-disciplinaire et de parfaire sa formation sur le plan professionnel.

Nous recherchons un diplômé universitaire en sciences informatiques, en mathématiques, ou dans une discipline reliée qui a complété de préférence une formation de second cycle en administration. Cette personne a à son actif une expérience pratique en analyse et en développement de systèmes d'information. Le futur titulaire devra de plus, pouvoir identifier les différentes puissances d'ordinateur qui répondront aux besoins de traitement de l'information. Comme complément à une solide formation technique, il peut communiquer efficacement tant par écrit qu'oralement en français et en anglais, et il possède l'entregent et la personnalité nécessaires pour assurer de bonnes relations de travail avec les clients.

Le traitement reflétera les qualifications et l'expérience du candidat.

Vous référant au dossier 45-11-910, veuillez adresser votre demande à:
Philippe Brassard, suite 835, 1 Place Ville-Marie, Montreal, Quebec H3B 2A3

P. S. ROSS & ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

ASSOCIÉS: JACQUES BAYLAUCQ, ROBERT BROUILLARD, MICHEL GAUCHER

L'HÔPITAL LAVAL

est un centre hospitalier de soins generaux, specialise et super-specialise (cardiologie et pneumologie). Il est de plus un centre d'enseignement et de recherche affilie a l'universite Laval. Les postes suivants y sont presentement disponibles:

RESPONSABLE DU SERVICE DES ARCHIVES MÉDICALES
CONCOURS 75-03-76.

FONCTIONS: Sous l'autorite du coordonnateur des services ambulatoires, elle a la responsabilite de planifier, organiser, contrôler les ressources humaines et materielles necessaires au bon fonctionnement de son unite et assurer la motivation de son personnel à la realisation d'un service de qualite.

EXIGENCES:
— Personne detentrice d'un diplôme d'archiviste medicale;
— Être membre de l'A.A.M.P.Q.;
— Plusieurs annees d'experience au sein d'un service d'archives medicales comportant des responsabilites d'administration.

SALAIRE: Selon les échelles du ministère des Affaires sociales.

RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE MÉDICALE
CONCOURS 75-03-77

Ce poste s'adresse aux personnes interessees à oeuvrer au sein d'un département d'informatique en pleine expansion, particulierement en informatique medicale appliquee à la cardiologie.

FONCTIONS: Le candidat sera responsable de l'implantation d'un reseau d'interpretation des électrocardiogrammes par ordinateur. Il aura à rencontrer regulierement les usagers de ce reseau et participera à de nombreux travaux de recherche en cardiologie, la plupart impliquant l'utilisation de l'informatique.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences avec specialisation en informatique;
— 2 ans d'experience minimum dans l'elaboration et le fonctionnement de systèmes informatiques;
— Expérience et notions de base dans le domaine bio-medical tres souhaitables.

CONDITIONS DE TRAVAIL: Le salaire et les autres conditions de travail seront fonction des qualifications du candidat.

Toute personne interessée et repondant aux exigences mentionnees peut nous faire parvenir un "curriculum vitae" à l'adresse suivante:

CONCOURS NO...
SERVICE DU PERSONNEL,
HÔPITAL LAVAL
2725 chemin Ste-Foy
Ste-Foy, Que. G1V 4G5

E. R. SQUIBB & SONS LTD.
demande
REPRÉSENTANT MÉDICAL

RESPONSABILITÉS:
Promotion de produits pharmaceutiques de qualité aux médecins, et vente de ces mêmes produits aux pharmaciens et aux hôpitaux.

QUALIFICATIONS:
De préférence, candidat possédant un baccalauréat en sciences ou de l'expérience comme représentant de produits pharmaceutiques.

TERRITOIRE:
L'ouest de Montréal secteur anglais.

AVANTAGES:
Programme d'entrainement complet; possibilité d'avancement; excellent salaire; plan de boni; automobile fournie; bénéfices marginaux.

Veuillez soumettre votre resumé détaillé, indiquant vos qualifications et expérience à:

Administrateur, Service du personnel,
E. R. SQUIBB & SONS LTD.
2365 Côte-de-Liesse,
Montréal, P.Q. H4N 2M7

REPRÉSENTANT SERVICE TECHNIQUE
Pâtes et papiers

Un important fournisseur d'équipement pour les usines de pâtes et papiers de l'est du Canada est à la recherche d'un representant - service technique. Les responsabilités du poste, qui nécessitera de nombreux deplacements, se situent tant au niveau de la consultation auprès des clients de la société que de la promotion des ventes. Lieu de travail: Montréal.

De préférence bilingue, le titulaire est un récent diplômé en ingénierie ou en sciences. Une solide expérience technique acquise préférablement au sein de l'industrie des pâtes et papiers serait un atout souhaitable.

Notre client vous offre une occasion unique de travailler pour une société en plein essor, hautement reconnue dans son domaine à l'échelle internationale. Un programme de rémunération intéressant, comprenant automobile et notes de frais, sera offert au candidat choisi en fonction de ses qualifications et de son expérience.

Vous référant au dossier 45-11-613, veuillez adresser votre demande à:
Guy April, Suite 835, 1 Place Ville Marie, Montreal, Quebec, H3B 2A3

P. S. ROSS & ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

ASSOCIÉS: JACQUES BAYLAUCQ, ROBERT BROUILLARD, MICHEL GAUCHER

L'HÔPITAL JEAN-TALON
recherche
COMPTABLE

EXIGENCES:
1 — Etudes en cours pour obtention de C.A. ou de C.G.A. avec au moins 3 annees completees;
2 — Experience en milieu hospitalier souhaitable, mais non essentielle.

AVANTAGES:
Salaire et benefices sociaux selon les normes du M.A.S.

N.B. Seules les demandes accompagnees d'un "curriculum vitae" seront considérees.

DEPÔT DES CANDIDATURES: par courrier ou en personne.

S'adresser au:

Service du Personnel
1365 est, rue Jean-Talon
Montreal H2E 1S6
Tel.: 273-5151 Poste 231

hôpital de chicoutimi inc.
CHEF DE SECTION
des relations de travail
(Agent de gestion du personnel)

FONCTIONS: Sous l'autorite immediate du directeur du personnel, le titulaire de ce poste doit:
— Interpreter et contrôler l'application des conventions collectives en cours et des lois générales du travail;
— Assurer le maintien des relations patronales syndicales valables;
— Participer au systeme d'évaluation des employés;
— Appliquer la politique salariale conformément aux normes établies;
— Travailler en etroite collaboration avec les autres chefs de sections;
— Effectuer toute autre tâche confiee par le directeur du personnel.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire de 1er cycle en relations industrielles ou en sciences administratives;
— De préférence une expérience de 2 ans dans le domaine de travail et de gestion du personnel.

TRAITEMENT: Selon les normes du ministere des Affaires sociales.

Les candidats interesses à ce poste devront faire parvenir un "curriculum vitae" complet (attestations d'etudes, certificat de naissance, photo recente) au plus tard le 28 mars 1975:

M. Claude Henri Bonneau
Directeur du Personnel
HÔPITAL DE CHICOUTIMI INC.
Case postale 1006,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: (418) 549-2195, local 281

LE CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE
(CH., C.L.S.C., C.A.)
est à la recherche d'un
DIRECTEUR GÉNÉRAL

POSTES	Sous l'autorite du Conseil d'Administration, dirige et coordonne l'administration de l'établissement, dans le cadre de ses reglements.
EXIGENCES	Formation de niveau universitaire en administration, sciences humaines ou sciences connexes. Expérience en administration jugée valable dans le secteur de la santé et des affaires sociales, de préférence en milieu hospitalier. Qualités de leadership, dynamisme, créativité et entregent.
REMUNERATION	Selon les normes du Ministères des Affaires Sociales.
INSCRIPTION	Date limite le 31 mars 1975.

Faire parvenir candidature et curriculum vitae à

Donald Delaney
Président du Conseil d'Administration
Centre Hospitalier Notre-Dame-de-la-Garde
Cap-aux-Meules
Iles-de-la-Madeleine

DESSINATEUR (DESSINATRICE) TECHNIQUE

Une importante Société de Télécommunications est à la recherche d'un Dessinateur (Dessinatrice) Technique pour son Service d'Ingénierie.

LE POSTE
— Sur directives, faire des dessins préliminaires et définitifs d'agencement de bureaux et d'ameublement.
— Faire des dessins techniques à partir de croquis.
— Corriger et réviser les dessins existants et exécuter au besoin des travaux généraux de bureau.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Au moins 3 à 5 ans d'expérience en aménagement de bureaux.
— Expérience dans les techniques d'aménagement paysager de bureaux.
— Certificat d'une école de dessin reconnue.
— Une certaine connaissance en dessin dans les secteurs de l'architecture, de l'électricité et de la mécanique.

SALAIRE
— Le titulaire touchera un salaire intéressant et bénéficiera de nombreux avantages sociaux.

Veuillez adresser votre curriculum vitae avec la mention "Dessinateur (Dessinatrice) technique", à:

Administrateur du Personnel
La Société canadienne des Télécommunications transmarines
625, Belmont, Montreal H3B 2M2

PAVILLON CHARLEROI-BOYER INC.
à Montréal-Nord
est à la recherche d'un
DIRECTEUR GÉNÉRAL
(2e concours)

FONCTIONS:
Sous l'autorite du conseil d'administration, le titulaire doit:
— Pouvoir préciser en terme de programmes et d'activités les objectifs du conseil d'administration et du ministère des Affaires sociales et les organiser de façon à optimiser les services à rendre aux enfants en difficulté d'adaptation (deficience mentale, problèmes d'épilepsie);
— Développer un système efficace de gestion et de contrôle necessaire à l'utilisation optimale des ressources de l'établissement avec celles de la communaute.

QUALIFICATIONS:
— Maitrise en administration hospitaliere, diplôme en administration, diplôme en sciences humaines ou l'équivalent.
— Posséder une expérience de 3 ans de la gestion budgetaire et des ressources humaines dans une entreprise publique ou parapublique;
— Une connaissance intéressante des realites du secteur.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Salaire et bénéfices marginaux selon les directives du ministere des Affaires sociales.

Veuillez adresser -curriculum vitae- complet avant le 5 avril 1975 au:

Président du Conseil d'administration
PAVILLON CHARLEROI-BOYER INC.
4535, Charleroi, Montréal-Nord
Province de Québec

AGENT DE LA PLANIFICATION
(SCHEDULER)

Notre entreprise, située à quelques milles de Québec, requiert les services d'un agent de la planification (scheduler) d'expérience.

FONCTIONS: Préparer les cédules détaillées de fabrication pour toutes les phases du processus de manufacture, de la fonderie à l'emballage, établir les approvisionnements requis, les besoins de manutention par département, etc.

L'agent de la planification relèvera du directeur de la production, et la préférence sera accordée au candidat bilingue ayant de l'expérience dans ce domaine ou dans celui du génie industriel.

Prière d'adresser un curriculum vitae et indiquer le salaire désiré à:

Directeur du Personnel
LES INDUSTRIES VALCARTIER INC.,
C.P. 790, Courcelette, Cté Portneuf,
G0A 1R0

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT:
CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN

ENDROIT: Région Métropolitaine

LE POSTE:
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Centre Hospitalier de 400 lits

RESPONSABILITÉS:
Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

EXIGENCES:
Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences de l'homme, en sciences administratives ou autres domaines connexes.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:
Comité de sélection,
Poste Directeur Général,
C.P. 5, Verdun, P.Q. H4G 3E1.
Avant le 11 avril 1975.

INFORMATIQUE

INVITATION
$11,000-$20,000

Étant les plus importants conseillers en personnel d'informatique au Québec nous vous invitons à vous enquérir chez nous de postes de carrière offerts par des clients prestigieux. Plusieurs de ces clients recherchent des candidats professionnels pour concevoir et mettre en application des systèmes très pousses. À vos débuts ou forts d'une certaine expérience, vous occuperez un des postes offerts dans des milieux munis de diverses installations mécanoide et programmoide. Si vous avez au moins 1 an d'experience à titre de programmeur, analyste programmeur ou analyste de systemes et que vous ayez l'ambition de faire carriere.

Appelez Steven Chacra: 871-3920

1440 rue Ste-Catherine O, Montréal, Québec suite 306
(514) 871-3920 H3G 1R8

JC HOVEY And Associates — EDP Recruiting Division / Direction Personnel

CARRIÈRE POUR REPRÉSENTANT(E)

Une importante société d'importation de vins recherche un(e) représentant(e).

EXIGENCES:
— Études poursuivies jusqu'au niveau supérieur;
— Très dynamique — bilingue;
— Âge entre 23 et 40 ans;
— Minimum trois années d'expérience dans la vente.

OFFRE:
— Travail de promotion passionnant dans le milieu de la restauration;
— Salaire sur base annuelle;
— Auto fournie — dépenses payées.

Les demandes écrites pour ce poste devront représenter un résumé de l'expérience académique et professionnelle.

LA PRESSE, RÉF.: 16451
C. P. 6041, Succursale "A"
Montréal H3C 3E3

carrières ET PROFESSIONS

la presse
SAMEDI
15 MARS 1975

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

CHEF DE LA DIVISION DES MÉTHODES QUANTITATIVES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
Poste à Québec

FONCTIONS —Sous la responsabilité du chef du service de la statistique: intégrer, selon les besoins, diverses sources de micro-données; développer les modèles d'analyse fournissant le support technique aux travaux de recherche et de planification; effectuer l'analyse de système et développer des modèles quantitatifs permettant de simuler l'impact des programmes: effectuer des travaux d'analyse statistique et des études d'assistance technique auprès des directions générales du ministère; procéder aux mesures quantitatives de l'effet des programmes permettant de les évaluer et de les améliorer.

EXIGENCES —Diplôme universitaire, de préférence de 2e cycle, en statistique, en économique, en recherche opérationnelle ou en toute autre discipline appropriée. Environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans le domaine de la statistique, des méthodes quantitatives et de l'administration.

TRAITEMENT —$16,100 à $23,500

CONCOURS —E6210AD/01 Date limite pour l'inscription: 4 avril 1975

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

FÉDÉRATION DES CLUBS DE PLONGÉE DU QUÉBEC INC.

OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR DE LA FORMATION TECHNIQUE

FONCTION:
Sous la responsabilité du directeur général de la Fédération, assumer les fonctions suivantes:
— Voir à la formation de cadres pour les stages de la Fédération;
— Préparer les calendriers de stages et prévisions budgétaires pour chacun des stages;
— Élaborer en collaboration avec les personnes concernées
— (conseil d'administration et comité de formation) les programmes de formation, s'assurer que les programmes mis en place sont conformes aux besoins des plongeurs québecois et également conformes aux normes de l'organisme national concerné;
— S'occuper de tout le domaine technique, production de documents de travail, stages, sondages, expositions, etc.
— Disponible pour voyager à l'occasion dans la Province de Québec.
— Poste à Montréal.

QUALIFICATIONS:
— Détenir un diplôme universitaire de 1er ou 2e cycle (ou l'équivalent);
— Détenir un brevet de moniteur A.C.U.C., posséder de l'expérience dans l'enseignement de la plongée.

TRAITEMENT:
Rémunération à fixer selon qualifications du candidat.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son "curriculum vitae" d'ici lundi le 31 mars 1975 au:

Siège Social de la Fédération
Case Postale 40, Ste-Rose, Ville de Laval
(514) 622-3360
a/s de M. Richard Bélivaux, directeur général

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

MICROPHOTOGRAPHIE

ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA
OTTAWA-HULL

AGENT DE DÉVELOPPEMENT MICROPHOTOGRAPHIQUE

Traitement: $14,937 à $16,934
Concours: 5-A-A-003 (18)

Faire des recommandations de principes sur des sujets d'ordre microphotographique touchant à tous les types de dossiers, systèmes et programmes; participer à la coordination des activités microphotographiques du gouvernement fédéral et de celles d'autres organismes nationaux concernant les normes et la qualité; déterminer s'il faut améliorer les systèmes, le matériel et les techniques dans le domaine de la microphotographie au Canada.

QUALITÉS REQUISES: Le travail exige une connaissance générale de la reprographie et de la gestion des documents et une bonne connaissance de la microphotographie et des normes connexes. Le travail exige également une certaine expérience dans l'administration et la coordination de projets spéciaux, l'analyse de l'information et la détermination des améliorations des systèmes, techniques et procédures administratives.
Un diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience dans des fonctions administratives au sein d'un organisme technique ou scientifique seraient souhaitables.

CONSEILLER EN MICROPHOTOGRAPHIE

Traitement: $12,819 à $14,533
Concours: 5-A-A-001 (18)

Faire, coordonner, réviser et analyser des études comportant l'utilisation de matériel, de fournitures et de systèmes de microphotographie; analyser les demandes officielles de microfilmage de dossiers; conseiller les ministères sur les aspects techniques des procédés, du matériel et des systèmes microphotographiques; donner des cours et des séminaires sur les méthodes, les applications et les systèmes de microfilmage.

QUALITÉS REQUISES: Le travail exige une bonne connaissance de tout le domaine de la microphotographie, une connaissance générale du matériel et des systèmes disponibles et une connaissance détaillée des prescriptions canadiennes et autres relatives aux microfilms.

L'objet premier du concours est de combler un poste aux Archives publiques; toutefois, si d'autres postes comportant des fonctions de même nature et exigeant des aptitudes semblables deviennent vacants à la Fonction publique, ils pourront être proposés aux candidats qui se sont présentés à ce concours.

AGENT D'INFORMATION TECHNIQUE

Traitement: $12,819 à $14,533
Concours: 5-A-A-002 (18)

Concevoir et rédiger le texte, à l'intention de la Division des publications, du périodique microphotographique destiné aux ministères et organismes du gouvernement fédéral; rédiger les textes des évaluations du matériel et des fournitures microphotographiques en vue de leur publication; organiser et tenir à jour une bibliothèque de consultation sur les rapports d'évaluation et les publications microphotographiques.

QUALITÉS REQUISES: Le travail exige une connaissance suffisante de la microphotographie afin que le périodique soit à juste titre reconnu comme source officielle d'information sur les applications de la microphotographie.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: Pour ces trois postes, la connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Ces concours sont aussi ouverts aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit qu'ils sont disposés à entreprendre, aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION: Veuillez compléter un formulaire de demande (CFP 367-4110) "Demande d'emploi" disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et nous le faire parvenir AVANT LE 3 avril 1975, à l'adresse suivante:

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE — 17e etage
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7.

Prière de mentionner le numéro de concours auquel vous désirez participer.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

DIRECTEUR — SERVICE ADMINISTRATIF

Une compagnie progressive à capitaux canadiens est à la recherche d'un directeur pour ses services administratifs.

LE DÉFI:
Diriger un personnel d'environ 12 employés afin d'assurer l'exécution efficace des activités de son service en vue de la réalisation des objectifs établis.

LE CANDIDAT:
Le candidat idéal possède une formation universitaire en administration ou l'équivalent et un minimum de 4 ans d'expérience dans la direction de services administratifs. Il oeuvre dans une fonction requérant du dynamisme de même que des capacités d'organisation et de planification.

LIEU DE TRAVAIL:
Québec.

SALAIRE:
Selon qualifications en plus d'un programme complet de bénéfices sociaux.

Faites parvenir votre curriculum au Directeur du Personnel à:

LA PRESSE. RÉF.: 16,482.
C.P. 6041, Succ. "A"
Montréal H3C 3E3

ADJOINT AU PRÉSIDENT

Une compagnie de gestion du centre-ville est à la recherche d'un adjoint au président. Le candidat idéal serait de préférence un jeune M. B. A. parfaitement bilingue et ayant un minimum de 2 ans d'expérience dans les affaires.

Le travail est varié et présente un défi d'envergure pour le candidat qui sait opérer sous un minimum de supervision.

Le salaire et autres conditions financières sont en fonction de la formation et de l'expérience du postulant.

Veuillez soumettre votre "curriculum vitae" ainsi qu'une photo à:

LA PRESSE Réf. 16468
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qué. H3C 3E3

HÔTEL-DIEU DE ST-JÉRÔME

recherche

ADJOINT AU SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS MATÉRIELLES

Le titulaire du poste sera responsable, sous l'autorité de son chef de service, de l'administration des activités du service et particulièrement, de l'entretien et de la réparation des édifices, de l'équipement et des terrains.
Il devra, en outre, garantir le bon fonctionnement des services de chauffage, d'électricité, de réfrigération, etc des édifices.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Diplôme en sciences administratives.
— Expérience minimale de 2 ans à un poste administratif, préférablement acquise dans un secteur d'activités comparable.

Prière d'adresser votre "curriculum vitae" avant le 21 mars 1975, à:

Service du Personnel
HÔTEL-DIEU DE ST-JÉRÔME
290, rue Montigny
St-Jérôme, Qué. J7Z 5T3

REPRÉSENTANT TECHNIQUE

Manufacturier canadien de matériaux de construction recherche les services d'un représentant pour promouvoir ses produits auprès des contracteurs généraux, des entrepreneurs en coffrage et différentes spécialités de la construction.

Une connaissance des différents systèmes de coffrage serait un atout.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

Salaire selon expérience, automobile fournie, bénéfices marginaux.

Pour rendez-vous:

Mme Delorme
321-9692
MILLS STEEL PRODUCTS LTÉE

ST-PIERRE BERTRAND CHARRON SAVOIE & ASSOCIÉS INGÉNIEURS-CONSEILS

DRUMMONDVILLE • SHERBROOKE • VICTORIAVILLE
requiert les services d'un

DESSINATEUR
(charpente et génie municipal)

FONCTIONS:
Préparer, en collaboration avec l'ingénieur, les documents nécessaires à l'appel d'offres et à la réalisation de travaux de charpente et de génie municipal tels: Usines - Stations de pompage - Ponts - etc...

EXIGENCES:
Scolarité: Cours technique ou équivalent.
Expérience: 5 à 10 ans.
Traitement: Bénéfices marginaux et salaire selon expérience.
Endroit de travail: Sherbrooke.

Toutes les demandes accompagnées d'un curriculum vitae, d'un exemple de vos travaux de dessin et du salaire désiré, devront nous parvenir avant le 31 mars et être adressées à:

Monsieur Jean-Marie Therrien,
2702 ouest, rue Galt,
Sherbrooke, Qué.

Mussens EQUIPEMENT LTÉE

GÉRANT COMPTABILITÉ DE CORPORATION

Vous cherchez un défi?
Nous sommes en mesure de vous l'offrir.
Si vous êtes Bachelier en Commerce et en Comptabilité, ou si vous possédez une connaissance approfondie de la comptabilité de corporation, capable de diriger et de préférence bilingue, nous désirons vous rencontrer.
Nous sommes une compagnie canadienne grandissante, avec un avenir promettant dans la distribution d'équipement lours.
Un potentiel d'avancement est offert au candidat qualifié, âgé de 25 à 35 ans, recevant déjà $13,000.00 ou plus par année.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae, à titre confidentiel au:

Contrôleur
MUSSENS ÉQUIPEMENT Ltée
1100, rue Norman,
Lachine, Québec

Hydro-Québec
Direction Embauchage
C.P. 6106
Montréal, Qué.

CONSEILLER — BUDGET

CONCOURS: E/F-5-079-J9

Fonctions
— Concevoir, diriger ou participer à des études budgétaires de rentabilité de projets, de coût-bénéfice et faire des analyses prévisionnelles ayant pour but d'aider à la prise de décision dans l'entreprise et à la préparation des budgets.

Exigences
— Posséder un B.A.A. ou l'équivalent, option économique si possible.
— Posséder une expérience pratique dans l'analyse prévisionnelle.

Lieu de travail
Montréal — siège social

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 2 avril 1975, en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe.

Sears

INTÉRESSANTE PROMOTION DE CADRES

Sears, l'entreprise de vente au détail la plus progressive au Canada, est à la recherche de jeunes candidats capables d'accéder rapidement à des postes de gestion.

Les candidats choisis feront un stage de formation qui les orientera vers des carrières de gestion dans plusieurs secteurs de l'entreprise.

Sears est à la recherche de jeunes gens dynamiques qui viennent de terminer ou sont à la veille de quitter l'université ou le CEGEP et veulent faire carrière dans la vente au détail, ou bien qui possèdent déjà une expérience connexe. Pour les uns et les autres, l'avenir est prometteur chez Sears.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Service du Personnel
SIMPSONS-SEARS Ltée
9250, avenue du Parc
Montréal, Québec

PHILIPS

TECHNICIEN EN GÉNIE INDUSTRIEL

La Compagnie de Transformateurs Philips Ltée, située à St-Jérôme, est reliée au groupe international Philips et jouit d'une compétence technologique avancée. Nous fabriquons des transformateurs de courant (Ballasts) et comptons plus de 175 employés.
LE POSTE: Études des postes de travail et équilibrage des chaines de production. Établissement des standards M.T.M. et chrono.
LE CANDIDAT: Possède une expérience de 2 à 5 ans dans le génie industriel, connaissant le M.T.M. et les standards pré-déterminés.
AVANTAGES: Salaire compétitif pouvant aller jusqu'à $15,000 selon qualifications, avantages sociaux et excellentes chances d'avancement.
Veuillez s'il vous plait faire parvenir "curriculum vitae" à

Mme LISE DANIEL,
Préposée au personnel,
400 boul. Kennedy, St-Jérôme, 866-2103

INGÉNIEURS DESSINATEURS

2 ingénieurs et dessinateurs avec expérience en béton armé.
Ces postes sont disponibles immédiatement.
Salaire à discuter

Pour entrevue, contacter:

M. CLAUDE BELLIER, ING.
SCHOK BETON QUÉBEC INC.
576 Arthur-Sauvé
St-Eustache, Qué.
473-6831

CHEF COMPTABLE

Le candidat recherché devra assumer la responsabilité de tout le service de comptabilité d'une ville de la Rive Sud en pleine évolution.
Sous l'autorité du gérant de la ville, il devra:
a) assurer le maintien des méthodes de contrôle interne;
b) préparer des rapports faisant état des opérations budgétaires;
c) contrôler et comptabiliser toutes les transactions du fonds capital;
d) être familier avec le manuel de normalisation de la comptabilité municipale.

Salaire à discuter selon les qualifications et l'expérience du candidat.
Adresser un "curriculum vitae" complet avant le 20 mars à l'adresse suivante:

GAUVIN, PRÉNOVOST & DUMAIS, c.a.
561 est, Crémazie, Montréal H2M 1L8

HMR Hôpital Maisonneuve Rosemont
requiert les services d'une

TECHNICIENNE EN DIÉTÉTIQUE

- Cours technique en diététique.
- Travail en administration.
- Une expérience pertinente souhaitable.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

Mme Jacqueline Fontaine
HÔPITAL MAISONNEUVE - ROSEMONT
5415 boul. l'Assomption
Montréal H1T 2M4

Contrôleur
Salaire de $20,000 et plus

Compagnie dynamique cherche une personne ambitieuse, agressive et bilingue pour être responsable des contrôles des procédures financières.
Il aura un degré reconnu en comptabilité et une expérience dans la position.
Il sera expérimenté dans les méthodes modernes de gestion et aura la capacité et l'expérience nécessaires à la transformation de systèmes manuels à des systèmes ordinés.
Pour rendez-vous, appeler

488-9167 poste 1904

HÔPITAL SAINT-LUC

demande
— TECHNICIEN(NE) en physiologie respiratoire (jour);
— TECHNICIENS(NES) en radiologie (jour et soir);
— TECHNOLOGISTES MÉDICAUX (jour-soir-nuit);
— PSYCHOLOGUE (clinique externe de psychiatrie).

S'adresser au:

Service du personnel,
1058 St-Denis,
Montréal.

Molyclaire: tout le confort et le chic du velours éponge

cette année est la vôtre
et
mars, le mois de
la femme chez eaton

Molyclaire a compris le besoin de douceur et de confort de la femme active lors de ses loisirs. La mode en velours éponge ne sacrifie en rien l'élégance et met l'accent sur le moelleux du vêtement. Ici, quelques tenues en velours éponge de coton et polyester, corail, blanc, bleu, rose ou aqua. Pour se sentir en beauté le soir, entre amis, à la plage ou à la piscine, ces tenues sont d'un confort appréciable. Elles sont lavables en machine et sèchent sur un cintre.

Venez ou téléphonez 842-9211
Utilisez votre carte-comptable Eaton.

Eaton Centre-ville ("Félinie", rez-de-chaussée et au quatrième étage) et à tous les autres magasins Eaton. Rayon 209.

1. Modèle enveloppant ceinture à même avec poche sur le côté. Tailles menue, petite, moyenne ou grande. **40.00**

2. Modèle enveloppant à taille froncée sur élastique. Ravissant et féminin. Tailles menue, petite, moyenne ou grande. **43.00**

3. Modèle à fermeture glissière, de style chemisier avec poche plaquée. Tailles menue, petite, moyenne, ou grande. **43.00**

4. Modèle long sans manches à fentes sur les côtés. Tailles menue, petite ou moyenne. **22.00**

5. Modèle court pouvant se porter sur un maillot comme à la maison. Tailles menue, petite ou moyenne. **25.00**

Deux semaines de passées... Deux autres à venir, bien remplies d'activités tout exprès pour vous... femme!

• **Pause-information**
Arrêtez vous au **cinquième étage du Centre-ville** et profitez de notre pause-information tout en prenant une bouchée si vous le désirez. Des salades seront vendues à notre Casse-croûte.

Ces mini-causeries ont lieu **tous les jours à 12h30 et en soirée, jeudi à 18h30 et vendredi à 16h30.**
Sujets intéressants à l'affiche.

17 mars: La mécanique automobile et la femme.
18 mars: Votre personnalité avec Lise Watier.
19 mars: L'Année internationale de la femme; ses buts.
20 mars: L'Espace vert (2 causeries).
21 mars: Mélanges à faire et à ne pas faire avec René Villeneuve, de Seagram & Sons (2 causeries).
22 mars: Le Y.M.C.A. et les activités féminines.

• **Les experts vous conseillent**
Venez les rencontrer au Centre-ville deuxième étage.

Yolande Cardinal de Dominion Textile: les "Patchwork Kits"
20 et 21 mars **11h30 à 15h00; 17h00 à 20h00**
22 mars **11h30 à 16h00**

Angelina di Bello: comment se servir d'un patron.
20 et 21 mars **14h30 à 15h00; 19h30 à 20h30**
22 mars **14h30 à 15h00**
Une représentante des machines à coudre Bernina sera également à votre disposition.
20 et 21 mars **10h00 à 13h00; 14h30 à 16h30; 18h00 à 20h30**
22 mars **10h00 à 13h00; 14h30 à 16h30.**

Carol Forgues de Skymax Co: Créations Paragon.

Florence Bouthitte de Aronelle Textile: tapis au crochet de Shagnelle Rug Hooking.
20 et 21 mars **11h00 à 20h00**
22 mars **10h00 à 16h00**

• **Défilés de mode**
Place Chelsea présente les nouvelles versions de la **robe** et du manteau d'Irving Samuel, Algo, Caprina, Concept 1. Centre-ville (troisième étage) et Anjou.

20 mars **12h30; 18h00 (Centre-ville)**
22 mars **12h00; 15h00 (Anjou)**

Les tenues sport sont à l'honneur chez **Eaton Cavendish**, Place Chelsea.
21 mars **12h30; 18h00.**

Mondessa présente la nouvelle mode tennis. Centre-ville, **rayon des sports** (cinquième étage).
20 et 21 mars **13h00; 18h30**
22 mars **12h30; 15h30**

Pour être mieux renseignée, consultez le calendrier des activités.

MONTRÉAL 677, rue Ste-Catherine ouest
POINTE-CLAIRE Centre commercial Fairview
ANJOU Les Galeries d'Anjou
MAIL CAVENDISH Boul. Cavendish, quartier Côte St-Luc.
CARREFOUR LAVAL Sortie 7 de l'autoroute, Laval.
MAGASIN-ENTREPÔT 4505 Hickmore
LANGELIER (Centre d'aubaines) Centre commercial Langelier
LASALLE (Centre d'aubaines) Centre commercial Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9 h 30 à 18 h 00
Jeudi, vendredi de 9 h 30 à 21 h 00
Samedi de 9 h 00 à 17 h 00

LA CARTE COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique ouvre à 8h30. 842-9211

EATON